UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01741779 1

76

QUINZE ANS A PARIS.

(1832—1848.)

PARIS

ET

LES PARISIENS,

PAR

CHARLES DE FORSTER.

Tome Premier.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1848.

QUINZE ANS A PARIS.

PARIS ET LES PARISIENS.

Paris — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

QUINZE ANS A PARIS.

(1832 — 1848.)

PARIS

ET

LES PARISIENS.

PAR

CHARLES DE FORSTER.

Tome Premier.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1848.

DC
707
F67
t.1

LIBRARY
MAR 27 1957
UNIVERSITY OF TORONTO

Écrire sur Paris pourrait, au premier abord, paraître sinon téméraire, du moins inutile. On possède tant d'ouvrages qui ont pour but cette ville, tant d'écrivains ont étudié dans toutes ses parties la grande métropole européenne, que venir après eux apporter le tribut de ses observations ferait présumer ou une extrême présomption ou une grande folie. Quelques mots suffiront, je l'espère, à prouver qu'il n'en est point ainsi.

Quand, par une belle nuit, notre regard se porte vers l'immensité du ciel, et que nous voyons resplendir au-dessus de notre tête ces milliers de mondes qu'une main invisible dirige, et qui nous apparaissent comme des points lumineux dans l'espace, cette réflexion bien simple ne se présente-t-elle pas parfois à l'esprit : que de milliers d'écrivains, depuis des siècles, s'occupent à

étudier, à décrire l'horizon, sans que cet horizon, ce ciel, soit complétement connu. Et pourtant rien ne change là-haut; tout reste tel qu'il est depuis l'éternité, tout obéit à des lois immuables de gravitation. Quel est donc l'homme qui pourrait en dire autant de Paris? de soutenir que le Paris du lendemain sera le Paris d'aujourd'hui? que la grande cité de 1830 ressemble à celle de 1848? Tout change, tout meurt et renaît sous une forme nouvelle dans cette ville extraordinaire, complétant l'œuvre du passé, agrandissant l'arène de l'avenir, et marchant, marchant toujours! — Quelque nombreux que soient les ouvrages sur Paris, l'observateur philosophe trouvera toujours une face nouvelle, un aspect nouveau à décrire. Et si l'on admettait même que tout fût épuisé comme tableau, est-il donc vrai que la manière d'envisager les choses soit toujours la même? qu'un homme placé dans des conditions favorables, faisant son étude spéciale de la combinaison et de l'enchaînement des événements, ne puisse tirer d'autres conclusions que celles de ses devanciers? Ce serait une erreur de le croire. La pensée humaine ne peut être ni limitée, ni enfermée

dans un cercle qu'elle ne doive plus jamais franchir. Aussi j'ai la conviction que mon ouvrage ne ressemble en rien à ceux qui ont paru sur ce sujet jusqu'à ce jour; et, si par hasard le même tableau se retrouve sous ma plume, je tâche de le présenter sous un autre point de vue que ceux sous lesquels il a été présenté jusqu'ici.

Les auteurs qui ont écrit sur Paris sont de deux sortes : les étrangers, qui écrivent ordinairement dans leur propre langue leurs relations de voyage, et les écrivains français qui habitent cette ville. Mais les premiers, hommes quelquefois de beaucoup de talent, comme je le dirai au chapitre relatif à ces touristes, ne viennent à Paris que pour un temps limité, six mois au plus. Ils ne voient les choses que superficiellement. Ils visitent les monuments, assistent à quelques bals, parcourent les spectacles, et avec ce bagage léger vu à travers le prisme de leurs souvenirs et rassemblé sous l'influence de leurs compatriotes, ils écrivent, en retournant chez eux, un livre, donnent des notions incomplètes, souvent très-fausses, ou racontent des anecdotes recueillies parfois dans les boudoirs et d'une authenticité

bien contestable. Les écrivains français, au contraire, s'appliquent, par une étude spéciale, à décrire les types, à saisir leur côté original. Ils brochent sur le tout, versent à flots leurs piquantes observations assaisonnées d'infiniment d'esprit, et en font des chefs-d'œuvre de gaieté, de verve, de finesse. Mais tout cela est hors de portée pour l'étranger, et même pour le provincial. C'est un langage à part, que comprennent seulement les initiés aux mystères de la vie parisienne, et ceux qui vivent dans ce dévorant tourbillon. Pour tous les autres, ces trésors d'esprit sont lettres closes, comme il est facile de s'en convaincre en lisant l'admirable production : *Les Français peints par eux-mêmes.*

Je me suis imposé une autre tâche. J'ai pensé que, pour donner une idée exacte de Paris, il ne suffisait pas de se créer une spécialité, comme dans le livre que je viens de citer; ni de parcourir en touriste cette ville dans tous les sens pendant quelques semaines; mais qu'il fallait, par un long séjour, par une étude approfondie de ses mœurs, de ses usages, de ses institutions, coordonner un tout, l'exposer avec simplicité, mais

avec vérité, et tirer des conclusions morales et politiques de ces observations; qu'il fallait vivre aussi de la vie intellectuelle, connaître les hommes d'élite en tout genre, aller au fond des choses, comparer les opinions les plus opposées, étudier les chefs de tous les partis; et, tournant ensuite le regard sur l'Europe, chercher des assimilations ou des divergences; puis, soit par synthèse, soit par analyse, arriver à des conséquences raisonnées de tout un système suivi ou à suivre. Paris, envisagé sous ce point de vue, n'est pas, que je sache, fait encore comme livre, et c'est ce que je tente de faire dans l'ouvrage que je présente aujourd'hui au public sous le titre général : Quinze ans a Paris. Ce titre seul dit assez clairement que les études contenues dans ce livre ne sont pas faites au pas de course et superficiellement, mais qu'elles sont le fruit de longues méditations, d'un travail assidu, conçues par un esprit impartial qui cherche la vérité en tout et partout.

On trouvera dans cette première série de ma publication, contenant l'ouvrage : Paris et les Parisiens, quelques parties sur lesquelles j'ai légèrement glissé. Je ne les ai

placées ici que pour compléter le tableau de Paris, et lui conserver sa couleur locale; et c'est la raison pour laquelle ces matières n'ont été qu'effleurées; mais j'ai réservé, pour les séries suivantes, des peintures plus larges de ces sujets. Là, j'ai élaboré avec soin tout ce qui est d'une haute portée pour l'avenir du pays où je vis depuis seize ans, et que j'aime d'un amour sincère, sans jamais oublier que l'homme d'État et l'historien doivent juger froidement, que l'enthousiasme ne doit pas voiler la vérité, et qu'il vaut mieux pour un peuple être peint sévèrement, sérieusement et avec estime, que d'être flatté, adulé, et méprisé au fond du cœur.

Je prie mes lecteurs de ne pas se hâter de me juger. Ils verront, dans la suite, que tout se coordonne dans ma publication, que rien d'essentiel ne sera omis, que je raisonne sur tout, ne prétendant imposer à personne ma manière de voir.

Pascal a dit avec raison : « Le *moi* est haïssable, » et j'aurais désiré employer, en écrivant, le *nous*, qui est moins tranchant et plus poli; mais j'avais mes motifs pour adopter cette formule d'expression. Comme

dans cette publication j'émets des opinions politiques qui me sont toutes personnelles, et qui probablement ne seront pas du goût de tout le monde, car elles s'éloignent souvent du sentier tracé par ses préjugés, et ne caressent pas les rêves chimériques ou l'amour-propre de la multitude, habituée à condamner d'avance toute opinion qui a le malheur de ne pas être la sienne, j'ai craint que le lecteur ne se trompât en supposant que dans ce cas le *nous* exprime une opinion collective d'un parti auquel je serais attaché, ou, surtout, celle d'une nationalité. J'ai donc préféré assumer toute responsabilité sur moi-même, sauf à être accusé de me servir de cette forme quelque peu absolue, plutôt que d'encourir les reproches de ceux qui, ne partageant pas mes opinions, pourraient peut-être se croire compris dans le mot *nous*.

Comme dans chaque tableau les ombres sont nécessaires pour faire ressortir l'éclat de la lumière, je ne négligerai pas de signaler quelques maux dont Paris et la France souffrent, et dont il serait facile de se débarrasser par une volonté ferme et persévérante. — Certes, si je n'écoutais que la voix

de mes prédilections, je ferais de la France un pays idéal par l'optimisme que je voudrais y introduire; mais la voix de la conscience est également puissante : elle m'ordonne d'être fidèle, impartial et utile. Utile surtout, car donner des notions exactes de ce pays, apprendre aux autres peuples à l'apprécier, à l'honorer, à l'aimer, c'est servir dignement la France, et reconnaître avec gratitude la généreuse hospitalité de la grande nation.

INTRODUCTION.

EN ROUTE.

Tout homme que ses affaires, son plaisir, ou quelque autre motif appelle à Paris, conviendra certainement, s'il est de bonne foi, que l'on ne peut approcher de cette ville sans une sorte d'émotion, sans un frisson fiévreux de curiosité; et si la pensée devance l'espace, si elle dévore les distances et crée mille et mille tableaux fantastiques qui fascinent l'imagination, font battre le cœur et tiennent l'esprit dans un éveil continuel, c'est que Paris, ce mot magique qui retentit partout, Paris, cette nouvelle capitale du monde, est, pour un homme civilisé et réellement digne de ce nom, plus qu'un amas de pierres plus ou moins bien taillées, plus qu'une agglomération de plusieurs milliers d'individus se remuant dans le cercle de leurs propres affaires. En effet, il est impossi-

ble pour un être pensant, ayant la connaissance des événements du dernier demi-siècle, de ne pas être frappé de tout ce que Paris présente de grandiose, et de ne pas se dire avec l'univers entier : « C'est là qu'est le berceau de cette œuvre de géants! » — Amour-propre de toute nationalité à part, on est forcé de convenir que Paris, en tant que personnification de la France, est le centre d'où rayonnent sur le monde les idées les plus généreuses, les plus sociales, les plus philosophiques ; qu'à lui appartient l'honneur presque exclusif de l'initiative de tout ce qui s'est opéré en Europe de progrès réel, de tout ce qui a profité à la civilisation et à l'humanité ; et l'on est forcé d'avouer franchement que la nation française, par la force des choses, est placée à la tête du mouvement social, n'importe où il s'opère. — Certes, aucun pays ne manque d'individualités qui jettent un vif éclat sur sa gloire ; de tout temps et partout, il y a eu des hommes exceptionnels qui ont marqué leur passage sur la terre en laissant une trace lumineuse de leurs pensées ; mais, il faut dire aussi que dans aucun pays la constitution politique n'a aidé autant qu'en France au développement des idées généreuses et des conceptions hardies. Car la France, c'est la patrie de la liberté par excellence, et, sous ce rapport, c'est un pays à part.

L'Angleterre, il est vrai, a devancé le monde entier dans la conquête des franchises constitutionnelles ; elle est la sœur aînée de toutes les nations en ce qui concerne la dignité de la liberté publique et individuelle ; mais l'Angleterre, par sa position géographique, par sa tendance religieuse, par l'esprit même de son organisation, n'a jamais pu imprimer au monde cet élan universel qui conduit vers la réalisation du plus cher des biens : la liberté, et l'on pourrait dire, avec raison, que les Anglais en sont les possesseurs jaloux. Une nation qui ne souffre chez elle qu'une liberté relative, une nation qui conserve une si tranchante démarcation des castes, dont la société est dominée par des préjugés incompatibles avec les modifications que le temps apporte dans l'esprit humain, ne sera jamais une nation propre à aider le monde dans la marche du progrès social, car elle aura toujours une crainte sérieuse pour ses propres institutions ; tandis qu'en France, le problème social est résolu au profit de tous : la propriété est divisée, les places livrées à toutes les capacités sans acception de caste, sans aucun privilége qui ne puisse devenir l'apanage de tous, la vie sociale placée sous l'égide de la plus large tolérance. La France doit donc essentiellement se montrer généreuse envers les autres, d'autant plus qu'abstraction faite de

toute propagande de principes, sa gloire, sa puissance, sont à ce prix.

Il est beau, il est noble pour une nation de se dire : « Je suis grande par la liberté de tous ! — Et quand les autres États cherchent à se maintenir par la compression de tout mouvement, de tout progrès, moi seule je puis marcher hardiment vers le but, et tracer profondément le sillon des idées généreuses, applaudie, imitée par les peuples, respectée par les gouvernements. »

C'est plein de ces pensées que l'on approche de Paris ; et, je le demande, quel est l'homme capable de résister à cette émotion si naturelle dont j'ai parlé plus haut ? Quant à moi, j'avoue franchement que je me suis laissé aller à ces impressions sans arrière-pensée, en saisissant avidement sur la route tout ce qui pouvait me faire connaître Paris et la nation française.

Déjà en arrivant à Strasbourg, cette formidable forteresse qui commande le Rhin ; à la vue de ces nobles couleurs de France qui flottaient majestueusement au faîte des édifices publics, je sentis un véritable orgueil à fouler cette terre hospitalière, noble asile de toute infortune patriotique, espérance de tous les opprimés. Aux vives et gaies allures de ce peuple alsacien, hier encore germain, français aujourd'hui, on devine déjà que ce peuple

a la conscience de sa grandeur. — On se sent là à son aise, car on se sent fort; on se sent gai, car on se sent indépendant. — Salut, noble et beau pays de France!

Au commencement du mois de juin 1832, enfermé dans une lourde voiture traînée par cinq chevaux vigoureux, je roulais vers Paris, mais pas assez vite au gré de mes désirs. J'avais pour compagnons de route un capitaine de la garde nationale de Saverne, marchand de bois de la localité, suivi de son sergent..., j'allais dire de son commis : il l'était en effet; — un jeune sous-aide chirurgien allant en congé; une dame voilée qui devait s'arrêter à Nancy, et un monsieur moitié aveugle et aux trois quarts sourd. A quelques centaines de mètres de la ville, on admit dans l'intérieur une jeune fille des environs d'Épernay. Le capitaine voulait protester contre cette augmentation du personnel, qui ne devait évidemment profiter qu'au conducteur; mais le sous-aide était tellement mince, la jeune fille tellement jolie, et la dame voilée occupait si peu de place dans son coin, qu'il se rendit. Quant au monsieur sourd, il ne voyait ni n'entendait rien, mais en revanche il promenait bravement ses pieds sur ceux de ses

voisins, sans entendre les exclamations que l'on poussait quand sa large semelle rencontrait quelque cor sensible.

C'est une chose curieuse à étudier que l'intérieur d'une voiture publique; et pour un observateur, qui ne laisse échapper aucun incident sans en tirer un enseignement utile, cet intérieur d'une simple diligence peut passer pour un monde en abrégé. — Voyez comme chacun, recevant une petite portion de place dans cette enceinte, cherche à s'accommoder le moins mal possible. — Voyez comme chacun, selon sa nature, tâche d'empiéter sur la propriété de son voisin. Comme ces coudes, collés d'abord le long du torse, s'en éloignent peu à peu, sondant le terrain à droite et à gauche, pour planter les jalons de leurs usurpations prochaines; — comme les genoux s'écartent, comme les jambes s'allongent, comme les yeux prennent la hauteur des épaules des voisins, pour voir sur laquelle on dormira le plus commodément dans la nuit. Comme on s'étudie, pour savoir jusqu'à quel point ceux-ci consentiront à l'application de cette méthode envahissante. Là comme partout, les petites vanités s'agitent : chacun cherche à se donner vis-à-vis de ses compagnons un vernis de supériorité. On tâche de s'imposer les uns aux autres, et le plus habile ou le plus hardi réussit toujours à faire accepter

son autorité, pour laquelle ses compagnons forcés témoignent plus ou moins de déférence le long de la route. Bref, prenez trois personnes, enfermez-les dans tel espace que vous voudrez pour un temps donné, il arrivera toujours ceci : ou l'un d'entre eux voudra dominer les deux autres, ou ces derniers conspireront contre lui et l'opprimeront. — Pauvre humanité ! elle est partout la même, et ce doit être une pensée presque désespérante pour un esprit réformateur qui voudrait faire régner sur la terre l'égalité la plus absolue. Ceci conduit naturellement à cette question : Jusqu'à quel point est-il permis d'espérer la régénération sociale, et comment pourra-t-on jamais changer la base de l'éducation générale, pour créer à l'homme d'autres besoins ou d'autres penchants? — La société actuelle est tellement constituée, que chacun apporte à la masse commune ou ses propres préjugés ou ceux acquis en commun, les défendant avec opiniâtreté, ne voulant rien céder de ce qu'il regarde comme son droit, voulant peser sur les autres de tout le poids de ses convictions, et quelles convictions, grand Dieu! — Comment arriver à la destruction du formidable MOI? — Il n'y a que les natures d'élite qui puissent parvenir à une abnégation complète de l'individualité; et il est à craindre que toute tentative que l'on fera pour changer la face des intérêts sociaux,

ne soit longtemps encore qu'une généreuse utopie.

Mais trêve pour le moment à cette thèse, qui reviendra forcément quand, dans le cours de cette publication, je m'occuperai des tendances philosophiques des écrivains et des moralistes français, et jetons un dernier coup d'œil dans l'intérieur de la voiture pour voir si, pendant le cours de ces pensées humanitaires, il n'y est rien advenu qui puisse, ou nous fortifier dans cette manière d'envisager les choses, ou en modifier la nature.

Le chirurgien est au mieux avec la jeune fille champenoise; ils parlent patois, je n'y comprends rien. Le digne capitaine ne cesse de parler coupe, flottaison, bois en grume ou équarri, autre patois pour moi. Le sergent l'écoute avec une humilité approbative, et se contente d'abonder dans son sens par un « Oui, capitaine! » Celui-ci, de son côté, ne manque pas de lui dire : « N'est-ce pas, sergent? » à chaque question qu'il lui adresse. Mon vis-à-vis, la dame voilée, ne bouge presque pas; et sans un soupir échappé de temps à autre de sa poitrine, on pourrait dire qu'elle dort. Tout à coup un cri poussé par le jeune chirurgien est suivi de cette apostrophe à son sourd voisin : — Mais faites donc attention, vous m'enfoncez les côtes!

— Ah! très-bien, répondit une voix aigre et pénétrante.

— Comment, très-bien? reprend le jeune homme furieux.

— Puisque nous montons la côte, je vais descendre pour me dégourdir les jambes. Merci, monsieur.

Vous décrire le rire homérique qui s'empara de tous à cette réponse inattendue, me serait tout à fait impossible.

Mais les incidents de la route ne pouvaient calmer mon ardent désir d'être rendu à ma destination, l'impatience me gagnait, et je m'agitais continuellement. Enfin nous approchions de Paris. Pour les voyageurs arrivant de Strasbourg, les approches de la capitale ne se manifestent que par une odeur infecte qui se répand tout à coup dans l'air. C'est le voisinage de Montfaucon. Récemment transporté à Bondy, ce dépôt immonde avec ses miasmes putrides et méphitiques était un véritable fléau et l'est encore pour le cinquième arrondissement, surtout quand le vent souffle de ce côté dans les chaudes journées de l'été. La diligence des Messageries générales arrivait, à cette époque, à quatre heures du matin; l'aspect général de la ville était donc perdu pour le voyageur. Paris tout entier dort, et l'on n'entend qu'un bruit lointain, bruit indéfinissable et pareil à la respiration d'un géant. — On dirait l'Encelade enseveli sous l'Etna! —

Mais si la ville dort, les environs veillent et s'agitent pour elle. De quatre, cinq, et même de sept lieues, d'innombrables chariots remplis de toutes sortes de provisions roulent silencieusement vers son enceinte, pénètrent dans ses vastes flancs, et versent le riche tribut de ces redevances que le suprême Gargantua dévorera en un seul jour. — Il dort, car il sait qu'il se réveillera dans son opulence, qu'il trouvera chez lui, à sa porte, les produits de ces razzias journalières que l'on a exécutées pour lui.

A voir cette longue file de voitures de toutes formes, de toutes grandeurs, de toutes couleurs, que les animaux habitués à ce pèlerinage nocturne traînent sans être guidés par leurs conducteurs endormis, on dirait qu'une hallucination présente à l'esprit des tableaux fantasmagoriques, quoique toujours les mêmes; qu'une main invisible pousse ces chevaux, ces ânes, ces bœufs, ces chiens, et qu'une bouche immense, un antre sans fond, les engloutit à tout jamais.

On arrive à la barrière! — C'est alors que toutes les têtes se penchent vers l'étroite lucarne de la voiture, pour saisir au passage l'aspect extérieur de cette ville, que la gloire a marquée de son impérissable empreinte; au front de laquelle brille ce noble diadème de l'intelligence supérieure qui a rendu le

monde entier tributaire de ses produits ou détracteur impuissant de ses tendances. — La ville dort toujours; le pavé retentit sous le sabot ferré des chevaux; les boutiques sont fermées, tous les rez-de-chaussée sont envahis par elles. De bizarres enseignes, des peintures baroques, les couleurs les plus tranchantes, tout enfin est mis en œuvre pour attirer l'œil du passant et la bourse des acheteurs. De longues files de saucisses et de saucissons en bois peint pendent aux devantures des charcutiers; des grilles à jour gardent les boutiques des bouchers et permettent à l'air d'y circuler librement; de petites échoppes accrochées aux bas de quelques maisons indiquent les résidences ou l'asile de l'homme *aux lettres* : je veux parler de l'écrivain public, qui, pour quelques centimes, rédige les épîtres de ceux dont l'éducation première a été tant soit peu négligée, fait les comptes des cuisinières pour un peu de fromage ou quelques poires prélevées sur le panier aux provisions. Plus loin, on entend un gémissement prolongé sortir d'une cave. A la première idée d'un crime succède bientôt l'assurance que ce n'est qu'un garçon boulanger aux prises avec son pétrin. Plus loin encore, un homme armé d'un crochet et muni d'une hotte, remue un tas d'immondices : c'est le chiffonnier philosophe, cherchant la pierre philosophale représentée par des

os délaissés des chiens ou par des morceaux de papier de toute espèce. C'est une personnification vivante de cette grande pensée d'Anaxagoras : « *Rien ne se perd dans le monde.* » Ailleurs, les balayeurs, précédés de leur chef, vont rapproprier les rues. C'est encore une cohorte redoutable, sévèrement disciplinée et fortement organisée. Ici, quelques gardes nationaux se décrochent la mâchoire en bâillant devant la porte de leur corps de garde, et lorgnent une boutique de marchand de vins pour s'infuser la goutte matinale. — Les hautes maisons se dressent sur notre passage; les inscriptions, les enseignes, envahissent les murs; partout les traces du commerce, partout des boutiques; et en voyant cette myriade interminable d'endroits consacrés à la vente, on se demande très-sérieusement : « Mais qui donc achète ici, si « tout le monde vend? » — C'est un problème qui embarrasse très-fort, je vous l'assure, celui qui arrive ainsi à l'improviste à Paris, et surtout à pareille heure. Ce chaos se débrouillera plus tard pour lui; il comprendra à la fin cette innombrable subdivision de toutes les branches de l'industrie; mais pour le moment son étonnement n'est que très-naturel. — Soudain la trompette retentissante du conducteur annonce le terme du voyage. On entre dans la cour des messageries. Ici Paris est éveillé;

ici, pour le voyageur, commence le long apprentissage des choses de la vie parisienne. Les adresses pleuvent dans l'intérieur de la voiture; c'est une averse de cartes de toute dimension. Les portières s'ouvrent; les commissionnaires vous cernent, vous aident à descendre. On secoue votre poussière, on arrange le collet de votre manteau, on essuie votre casquette, on vous rend mille et un petits services. Celui-ci veut vous conduire dans son hôtel, cet autre vous offre le sien; ici un garçon limonadier vous propose une tasse d'excellent chocolat, un autre vous vante un délicieux café moka; là, on vous fourre sous le nez l'adresse d'un tailleur, d'un bottier, d'un coiffeur; là, on vous tire par la manche pour vous assurer que l'hôtel***, placé au centre des affaires à la proximité de la Bourse, à deux pas du Théâtre-Français est complétement meublé à neuf; qu'aux prix les plus modérés on est logé comme un prince, qu'il possède une table d'hôte à faire envie à l'ambassadeur de n'importe quelle puissance, à tant par dîner, à tant par cachet; dans cet hôtel bienheureux on est attentif, prévenant, poli; on y parle toutes les langues, etc., etc. C'est une véritable enchère où la volubilité de la langue se mêle à la plus hyperbolique imagination. Vous êtes ahuri, abasourdi; vous ne savez pas où donner de la tête

ni à quel saint vous vouer! Enfin, vous choisissez, dans ces petites affiches vivantes, l'homme à la face la plus honnête, ou qui vous paraît telle; vous lui donnez la préférence; il s'empare de vous, vous lui appartenez. Pour réclamer vos bagages, une malle, un parapluie, une boîte à chapeau, il faut encore livrer bataille; mais votre cornac, celui qui vous mènera dans son hôtel (si vous n'avez pas rapporté une bonne adresse de l'étranger), vous prend sous sa protection. Il ne permet pas que six hommes se mettent en mesure de porter vos trois objets, car en vérité ils en seraient bien capables, et ils partageraient jusqu'à vos gants, pour en porter chacun un. Mais votre protecteur ne permet pas qu'un autre que lui vous exploite. C'est lui qui vous logera, qui vous nourrira, qui vous fera habiller par le tailleur de l'établissement; c'est son coiffeur qui aura le droit de vous écorcher le menton ou de vous arracher les cheveux, si vous en avez de reste. En un mot, il s'empare tout seul de vous, et devient votre tyran, si vous le laissez faire.

Mon choix se fixa sur un hôtel de la rue de Richelieu, à côté du Palais-Royal, cette autre ville dans une ville; et mon conducteur, en me précédant, s'apprêta à faire déjà son métier de cicerone.

En arrivant dans une ville quelconque, j'ai pour

principe absolu de me laisser influencer le moins possible, et je trouve révoltant, pour mon amour-propre d'esprit intelligent, de subir une admiration toute formulée. Je marche d'abord dans les rues sans m'arrêter, sans faire la moindre observation, ne levant les yeux que tout juste assez pour savoir où je me trouve, me réservant d'admirer plus tard à loisir ce qui est beau, ou de critiquer ce qui me paraît mauvais. Arrivé cependant sous la voûte hardie de la galerie vitrée connue sous le nom de Galerie d'Orléans, j'eus quelque tentation de m'arrêter, car ce genre de construction est presque inconnu dans les pays du Nord, à cause de la prodigieuse quantité de neige qui y tombe en hiver, et qui, en quelques heures, transformerait une telle galerie en un véritable viaduc de chemin de fer, ou en un sombre souterrain ; mais donner la satisfaction de mon admirative à l'homme qui la guettait avidement me semblait peu convenable, et au moment où il s'arrêtait pour me faire un discours et jouir de mon ravissement, je lui fis signe de marcher. Mon homme, très-désappointé, commença dès ce moment à me témoigner plus de respect.

Quiconque a passé trois jours en diligence concevra très-facilement que l'on désire, lorsqu'on en est sorti, se reposer dans un lit et se délasser dans

un bain. J'avoue donc en toute franchise que, dans ce moment, j'aurais donné les sept merveilles du monde pour un bain ; mais un bain à quatre heures et demie du matin est pour un nouvel arrivant une chose très-difficile, sinon impossible, à Paris ; c'était du moins comme cela en 1832. Il fallait donc attendre, et je comptais dans l'intervalle dormir pour tout le temps de mon voyage ! — Vain espoir ! inutile tentative ! — Une fois au lit, la fièvre de la curiosité non satisfaite vint s'asseoir à mon chevet ; et tandis que je fermais les yeux pour m'endormir, elle me retraçait une à une toutes les choses que j'avais lues jadis. Elle animait pour moi ces rues que je venais de parcourir, elle grandissait ces superbes édifices que j'avais aperçus en passant ; ce bruit vague, insaisissable, qui arrivait à mon oreille à l'entrée de la ville, devenait perceptible, distinct, tumultueux, orageux ! — L'Empire se relevait devant mes yeux. Je voyais sur la place du Carrousel ces vaillantes cohortes rangées en bataille, immobiles, attendant en silence le signal de ce maître du monde, qui les conduisait à la victoire. Elles attendaient, pour voir de quel côté tournerait son redoutable courroux, quelle contrée son doigt puissant leur désignerait à conquérir. Soudain, un cri immense s'élève, le tambour bat aux champs, la musique guerrière

éclate, les drapeaux saluent. — C'est lui, l'homme du destin ! c'est l'Empereur, — c'est NAPOLÉON ! — Il sort de son palais, calme, simplement vêtu, le sourire sur les lèvres. Dans son regard d'aigle brille cette suprême grandeur que Dieu y avait placée pour l'effroi du monde, et peut-être pour le malheur de la France. Monté sur un coursier fougueux, il parcourt ces bataillons massés sur la place, reconnaît ces guerriers qui le suivent partout, leur sourit, leur parle, et les montre aux monarques, qui se font courtisans et courbent leurs fronts couronnés devant ce simple officier d'artillerie. — Frappé de stupeur, j'admirais encore, quand un cri de colère et de vengeance retentit autour de moi. — C'est la nation lésée dans ses droits qui s'éveille ! c'est elle qui renverse le trône relevé par les mains teintes du sang français; c'est le peuple qui, dans son redoutable courroux, va punir le parjure. Les barricades s'élèvent, le canon gronde, la fusillade s'engage, et le coq gaulois se dresse fier et hardi sur le drapeau tricolore ! — Ce sont les journées de Juillet ! — J'assiste en pensée à cette lutte héroïque, j'entends les chants de la victoire, et je vois un vieux monarque s'embarquer à Cherbourg pour aller mourir sur le sol étranger. Je vois toute une race proscrite, et un nouveau trône s'é-

lever. — Une dynastie se fonde par la volonté de la nation.

Fasciné, ébloui, j'ai vécu des années... et pourtant il y avait une heure à peine que j'étais arrivé à Paris. Ma paupière fatiguée ne pouvait se clore un instant, car la pensée est plus forte que la lassitude. — Pour me calmer un peu, je me lève, je déroule un plan de Paris, et je me trace un itinéraire pour la journée, afin de me passer d'un cicerone, la plus ennuyeuse de toutes les créations, et qui pourtant devient parfois très-nécessaire quand on n'a que très-peu de temps à donner à son examen. Malheureusement, toutes illusions patriotiques à part, j'avais du temps devant moi. — Enfin, à six heures, je me fis conduire au bain, dont j'avais tant besoin. — Le bain le plus voisin n'était pas, tant s'en faut, le bain le plus confortable. En général, cette institution est très-arriérée à Paris. Comme tous les efforts dans cette ville tendent à employer dans les constructions le moins d'espace possible, les bains parisiens n'ont point cette élégante commodité si désirable dans ce genre d'établissements, et ne valent pas les bains des autres grandes capitales. — Un peu délassé, et ayant pris ainsi les forces nécessaires à mon pèlerinage, je sortis pour visiter la ville, et prenant la première rue qui se présenta devant moi, je me laissai guider par le hasard.

IMPRESSIONS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE.

Par la rue Neuve-des-Petits-Champs, qui se présenta la première devant moi, j'arrivai à celle de la Paix, et je me trouvai devant la colonne de la place Vendôme. Le hasard me servait à merveille, car quel est l'homme, quel que soit le pays auquel il appartient, devant qui la grande figure de Napoléon ne se retrace pas à chaque instant à Paris. Plongé dans une profonde réflexion, je regardais cette colonne, veuve de son plus bel ornement; car chacun sait qu'à cette époque la statue de Napoléon, abattue par la Restauration, n'était pas encore replacée, et je recevais, pour ainsi dire, ma première et grande leçon sur l'aveuglement des partis; je voyais combien il faut se défier des passions du moment, et combien le même événement, diversement envisagé, peut produire de conclusions différentes. — Une riche végétation m'apparaissant au bout d'une rue, me fit deviner le jardin des Tuileries; je dirigeai mes pas vers cette

création de Le Nôtre. J'y pénétrai, et, me reportant à mes souvenirs, je trouvai que ce jardin tant vanté est inférieur à celui de Saxe, à Varsovie. Il y a dans ce dernier plus d'ombre, plus de variété. Cette régularité symétrique des massifs, à laquelle je n'étais pas encore habitué, m'offusquait, et si plus tard ma manière de voir et de sentir s'est, sous plus d'un rapport, complétement transformée, j'ai de la peine à revenir de ce premier jugement.

Après avoir parcouru la terrasse qui longe la rue de Rivoli, et que l'on nomme la terrasse des Feuillants, je montai l'escalier qui conduit à la plate-forme donnant sur la place de la Concorde. Un carré, formé de planches entourant un piédestal non achevé, s'offrit à mes regards. — Je frissonnai en pensant à l'infortuné Louis XVI. — Cette place, si belle maintenant, la plus belle peut-être qui existe en Europe, était alors négligée et mal pavée. Elle ressemblait à la place du Carrousel, qui aussi était dans un état d'abandon indigne d'un grand pays et d'une ville telle que Paris, et qui dégradait la demeure royale. Au delà de la place de la Concorde, l'œil plonge dans la profondeur des Champs-Élysées, et cette grande avenue, si noblement terminée à présent par l'arc de l'Étoile, produisait déjà un effet pittoresque de perspective. —

A droite, le ministère de la marine et le garde-meuble de la couronne attiraient mes regards par leur gracieuse structure; à gauche se dressait le magnifique palais législatif; un pont solidement jeté sur la rivière, orné de statues gigantesques, liait les deux rives de la Seine. De magnifiques quais, encaissant le lit du fleuve, ajoutaient à l'attrait pittoresque de ses bords animés. — En passant sur la terrasse du bord de l'eau, je cheminais lentement, l'œil attaché sur le palais des Tuileries, fantaisie royale de Catherine de Médicis, achevée et embellie par Louis XIV, qui, comme Napoléon, savait donner un cachet de grandeur à tout ce qu'il touchait. — En sortant du jardin, je me trouvai sur le quai du Louvre, et saluai en passant le palais de l'Institut, cet asile des gloires scientifiques de la France. J'admirai la fameuse colonnade du Louvre, et je remarquai sur sa façade les traces profondes de la colère populaire. Des drapeaux tricolores ombrageaient les tombes de ceux qui sont morts en défendant la liberté. Repos à leur cendre!

Voici le Pont-Neuf, le plus ancien des ponts de Paris; inclinons-nous devant la statue équestre de Henri IV, le seul roi de France, comme dit Voltaire, dont le peuple ait gardé le souvenir et dont il respecte la mémoire. — Voilà le pont d'Arcole, nom

doublement glorieux dans l'histoire de France; voilà l'hôtel de ville, avec son beau cadran et son redoutable beffroi. Un peu en avant, à droite, dans l'île formée par la Seine, deux imposantes tours, sur lesquelles flotte le drapeau national, dressent hardiment leur front superbe : c'est Notre-Dame de Paris, — c'est l'église métropolitaine de la ville, une des plus grandioses conceptions de l'art gothique, sur laquelle une récente publication du roman de Victor Hugo attirait l'attention des archéologues; sur son parvis, l'Hôtel-Dieu ouvre ses portes à l'humanité souffrante et pauvre. C'est là que des milliers de malades sont traités par les plus grandes illustrations médicales de l'époque.

En retournant sur mes pas, par la cour du Louvre, j'arrivai au Palais-Royal; l'heure du dîner m'y appelait. — En parcourant ce magnifique parallélogramme, on est frappé, ébloui par cette diversité d'objets qui s'offrent à la vue à chaque pas dans ce caravansérail du monde. C'est le rendez-vous universel de tous les voyageurs qui, partant quelquefois de contrées tout à fait opposées, se retrouvent devant le café de la Rotonde, point central où aboutissent toutes les routes de l'Univers.

Le soir approche, il faut employer convenablement son temps; ce n'est point jour d'Opéra, allons au Théâtre-Français.

La littérature du siècle de Louis XIV est tellement connue en Europe, qu'il n'y a aucune contrée, si éloignée qu'elle soit, où ses admirables chefs-d'œuvre ne soient parvenus. Corneille, Racine, Molière, ont jeté un tel éclat sur la littérature française, qu'ils resteront éternellement des modèles incomparables dans l'art d'écrire. Il n'est pas étonnant qu'une nation qui est dotée de telles richesses, ait trouvé de tous temps de dignes interprètes de ces sublimes créations; et, quoique le goût se transforme continuellement, quoique l'art, sous beaucoup de rapports, dégénère et s'abâtardisse, le Théâtre-Français jouit encore, à l'étranger surtout, de toute son ancienne renommée. Les gens de lettres de tous les pays, ainsi que tous les artistes, sont convaincus qu'on ne joue la véritable comédie qu'au Théâtre-Français, et si l'Opéra possède le privilége de frapper l'imagination par la pompe qu'il déploie dans ses décors, par le faste de ses costumes, par la féerie de ses ballets, le Théâtre-Français attire les littérateurs.

Le hasard continua à me favoriser dans toute cette journée : j'avais un temps superbe; j'avais parcouru une grande portion de Paris sans m'égarer dans le dédale de ses rues; j'avais assisté au réveil de ce corps immense, au mouvement continuel de ce panorama vivant, sans être accroché

par aucun porteur d'eau, sans être renversé par aucune voiture, éclaboussé par aucun cabriolet, et même, chose rare, mais non pas sans exemple, j'avais les poches dans le même état qu'à ma sortie.

Ce soir-là, on donnait aux Français *le Mariage d'argent*, de M. Scribe, et mademoiselle Mars jouait le rôle de la jeune veuve. J'aurai plus tard à passer en revue tous les théâtres de Paris, avec leur personnel. Placé dans la suite, pendant quelque temps, à la tête d'un journal, j'ai eu l'occasion de voir de près toutes les célébrités artistiques; mais, pour le moment, je ne parle que des premières impressions; je reproduis mes souvenirs, je ne juge pas encore.

A la porte du théâtre, je trouvai une foule compacte; un immense cordon l'entourait de tous côtés. A voir cette multitude d'individus, je désespérais de pouvoir pénétrer à l'intérieur, s'il m'eût fallu à mon tour allonger cette queue déjà si longue. Un peu au courant des habitudes théâtrales, et connaissant les traditions de l'endroit par un bon nombre de relations de voyages, je regardai autour de moi, en cherchant si quelque honnête industriel n'allait pas me proposer de me céder son billet. J'étais décidé à me laisser plumer, mais à la condition d'entrer de suite. Mon espoir ne m'avait pas trompé, et, à quelques pas du théâtre, je trouvai un revendeur qui me céda une stalle louée

d'avance pour le triple de son prix. La salle était déjà aux trois quarts remplie, et il y avait le double de monde à la porte. Je demandai à un très-obligeant voisin si le théâtre était journellement aussi plein. — « Toutes les fois que mademoiselle Mars joue. Aujourd'hui, il y a un motif de plus à cette affluence, c'est que mademoiselle Mars prend son congé demain; et, pendant trois mois, nous serons privés de cet inimitable talent. »

La renommée de mademoiselle Mars était européenne. Tout le monde savait que c'était la pierre la plus précieuse du diadème de la Comédie-Française, et je subissais, malgré moi, une prédilection anticipée pour elle. — Enfin, le rideau se lève : un monsieur paraît, parle, et je ne comprends rien; — un autre arrive, je ne l'entends pas, il parlait dans le fond; — un troisième fait son entrée, il parle haut celui-là, mais mon oreille ne saisit que la moitié des mots, le monsieur prend le soin d'avaler le reste. Au moment où le quatrième paraissait, je me disais : O vanité des vanités! moi, qui croyais savoir le français, je ne comprends rien, et vais passer une jolie soirée! Mais ce quatrième, arrivant avec sa voix grêle et perçante, prononce admirablement bien; je le comprends à merveille, rien ne m'échappe. Oh! alors, je me raccommode avec moi-même, et je commence à

écouter. — Voulez-vous à présent savoir quels étaient ces acteurs? — Le premier n'avait pas de nom sur l'affiche; le second était Menjaud; le troisième, Perrier; et le quatrième, Samson. C'est à ce dernier que je devais le pouvoir de ne pas désespérer de mes facultés intellectuelles.

La pièce s'acheva pour moi de la manière la plus heureuse. Mademoiselle Mars fut sublime; son organe mélodieux ressemblait à une ravissante harmonie. Je sortis on ne peut plus satisfait. Mademoiselle Mars ne resta pas au-dessous de l'idée que je m'étais faite de son talent, et si les autres me laissèrent un peu à désirer, ils étaient pourtant déjà, dans mon opinion, des artistes d'élite.

Celui qui a vu Paris le jour doit aspirer à le voir la nuit; en conséquence, ayant prévenu les gens de l'hôtel que je rentrerais tard, je m'aventurai seul le long des boulevards.

Quoique, à cette époque, l'emploi du gaz ne fût pas aussi général que dans ce moment, les boulevards, cette véritable merveille de Paris, qu'aucune capitale ne possède, présentaient déjà un coup d'œil vraiment admirable. — Figurez-vous, dans la longueur d'une lieue, de superbes maisons au bas desquelles une illumination continuelle répand ses féeriques flambeaux. — Placez-vous à la hauteur du boulevard du Temple, en négligeant cette im-

mense portion qui conduit à la place de la Bastille, où maintenant une élégante colonne s'élance dans les airs; placez-vous, dis-je, à la hauteur dudit boulevard, descendez lentement, et regardez ce ruban de feu qui se déroule devant vous; voyez cette myriade de lumineux météores qui apparaissent, disparaissent, se joignent, se séparent et se réunissent en gerbes étincelantes. Voyez d'abord, à votre droite, cette rangée de petits théâtres où toute une population d'ouvriers juge les productions de ses auteurs favoris. Entendez-vous ce bourdonnement continuel d'une foule de gamins qui guettent la sortie de quelque spectateur, pour obtenir sa contre-marque, qu'on leur abandonne toujours; car, autrement, gare l'explosion de quolibets! Le gamin parisien est pétri d'audace, d'esprit et de hardiesse. — Voici une fontaine imposante surnommée Château-d'Eau. Une gerbe immense coule d'une vasque supérieure, et déverse son trop-plein, par la gueule de huit lions, dans un bassin sur le bord duquel les bonnes d'enfants viennent s'asseoir, et filent le parfait amour avec des guerriers français vulgairement appelés *Tourlouroux*. Quand cette masse d'eau, en tombant, se divise et s'éparpille en rosée, et quand les candélabres des boutiques s'y reflètent, on dirait qu'une pluie de diamants inonde toute cette population que les

émanations rafraîchissantes de l'eau appellent dans ses environs.

Cette masse sombre qui se dresse en face de la fontaine, c'est le théâtre de l'Ambigu. Plus loin est celui de la Porte-Saint-Martin, jadis l'Opéra, bâti en cinquante jours pour l'infortunée Marie-Antoinette. — Voici l'arc triomphal de la porte Saint-Martin, suivi de sa sœur aînée la porte Saint-Denis. Tous les deux témoignent de la grandeur guerrière de Louis XIV, surnommé le Grand. En descendant un plan incliné, toujours à votre droite, vous verrez le Gymnase dramatique, jadis théâtre de Madame, où, jadis aussi, les colonels à l'eau de rose et les veuves de M. Scribe, riches à millions, distillaient leur précieux langage et chantaient leurs chastes amours. Un peu plus loin, à gauche, le joyeux théâtre des Variétés, toujours fidèle à sa devise, variant à l'infini ses tableaux et même ses directeurs. — Ces deux étincelants passages du côté droit conduisent à l'Académie royale de Musique, dont les premières représentations font époque presque toujours. Ici, cette large rue qui s'ouvre au boulevard et se termine à la place Vendôme, c'est la rue de la Paix, jadis la rue Napoléon. C'est la plus belle, la plus riche, la plus propre de tout Paris. Voici l'hôtel des Capucines, où le ministre des affaires étrangères décide de la

paix du monde ou jette son défi de guerre. Plus loin, la Madeleine, dont la façade regarde le palais législatif et termine cette courbe majestueuse que forment les boulevards. Dans tout ce périmètre, la lumière vous inonde et chatoie sur de riches étoffes, sur des objets d'art que d'innombrables magasins étalent orgueilleusement devant vous. Dans toute cette longueur, une immense population se livre à une promenade processionnelle ou court à ses affaires, et jusqu'à minuit tout est vie ici, tout est plaisir, tout est enchantement. — Puis, peu à peu les lumières s'éteignent, les magasins se ferment, le monde rentre, les voitures s'éloignent, les trottoirs se dégarnissent, le silence s'établit, et le repos de quelques heures commence. Les réverbères seuls restent allumés de distance en distance. — Puis, comme des ombres silencieuses, les *patrouilles grises* (sans calembour) s'avancent; — le pas cadencé des gardes nationaux, marchant dans le même but, retentit sur le pavé et avertit les malfaiteurs qu'il est temps de se sauver. — J'assistai plus tard à ce bruit, à ce mouvement et au commencement de ce repos, plus d'une fois, et toujours avec un nouvel attrait; mais cette nuit-là le mouvement se prolongeait, minuit semblait n'avoir sonné pour personne, un frémissement mystérieux agitait la foule; car un grand événement

préoccupait tous les esprits. Dans la journée, le général Lamarque avait terminé sa glorieuse carrière; la France avait perdu un de ses illustres fils, la liberté un de ses plus chaleureux défenseurs!

ÉMEUTE DES 4 ET 5 JUIN 1832.

A la fin de 1831 et au commencement de l'année suivante, les émeutes à Paris passèrent pour ainsi dire à l'état chronique. Le gouvernement avait, à cette époque, besoin de toute sa fermeté, de toute sa vigilance, pour contenir le débordement des partis, qui ne laissaient échapper aucune occasion pour descendre dans l'arène et essayer, les armes à la main, leurs forces respectives. Ces bouleversements sont presque inévitables après une grande secousse politique, qui ne peut jamais se faire sans un déplacement forcé de la puissance; car, semblable à un torrent impétueux,

qui, longtemps comprimé, brise enfin ses entraves, et, roulant ses eaux avec fracas, inonde la contrée, la ravage, la dévaste, sans qu'aucune force humaine puisse lui opposer une résistance salutaire, ainsi la révolution, redoutable dans son élan, ne peut pas tout à coup abandonner le champ de la victoire pour rentrer tranquillement dans les limites dont un mauvais gouvernement l'a forcé violemment de sortir.

Dans de semblables occasions il y a nécessairement bien des mécomptes. Les rivalités, les amours-propres, les passions haineuses, ayant beau jeu par la possession momentanée de la force brutale, que rien ne comprime encore, il y a lutte, lutte inévitable des exigences immodérées contre le pouvoir organisateur qui, tenant son origine de ce chaos suprême et grandiose, ne pouvant pas se reconnaître au début, a besoin de calculer d'abord ses chances pour maintenir l'ordre et s'opposer à l'anarchie. Or, comme il est impossible de satisfaire toutes ces avidités insatiables, on crée des catégories de mécontents qui, pleins de colère contre ceux qui veulent tenir le timon de l'État d'une main vigoureuse, descendent dans la rue et veulent prolonger, au gré de leur désir, l'anarchie hideuse, en tentant toutes les chances, en faisant tous les efforts pour accomplir leurs uto-

pies patriotiques ou satisfaire leurs ambitions démesurées.

Paris, comme je l'ai dit plus haut, était à cette époque dans une agitation continuelle. Des échauffourées, des émeutes, des conspirations, s'ourdissaient de tous côtés et harcelaient le pouvoir avec acharnement. La plus petite occasion qui pouvait donner lieu à un attroupement quelconque, était saisie et exploitée. Que l'on juge donc si un événement tel que la mort et les obsèques du général Lamarque pouvait passer sans jeter dans les rues une faction armée, sans une lutte des partis, sans effusion de sang. Non, assurément. — Aussi l'attente d'un mouvement prochain, inévitable, provoquait-il un malaise visible dans toute la ville. Des groupes se formaient, des colloques s'établissaient; les marchands, sur les portes de leurs boutiques, tournaient de tous côtés des regards craintifs, effrayés, se tenant tout prêts à fermer leurs magasins pour se barricader; les patrouilles étaient plus nombreuses et plus fréquentes. Le grand événement qui privait la France d'un de ses plus illustres citoyens préoccupait tout le monde; une vague inquiétude régnait dans la foule. Tout Paris était sur le qui-vive !

A mon réveil du lendemain, il me fut facile de constater cette sourde agitation, et je fus saisi

d'un véritable désir de suivre les phases des événements, pour étudier de plus près, dans ses jours de colère, cette population parisienne, dont le bras vigoureux venait de renverser un trône. J'étais surtout curieux de connaître ces rues étroites qui se croisent en tous sens vers les confins des rues Saint-Denis et Saint-Martin, terrain choisi de préférence pour les émeutes, par la facilité qu'elles présentent pour la défense, pour l'établissement des barricades, pour les communications entre les insurgés, et par l'extrême difficulté qu'ont les troupes d'y pénétrer et de les déloger de leurs formidables redoutes. Effectivement, j'ai compris à la première inspection du théâtre de la lutte, où je m'étais hardiment engagé à la suite de quelques groupes d'hommes, que la position avait des avantages réels, surtout si les gens du mouvement avaient les sympathies des habitants; et dans ce quartier populeux, pour la plupart occupé par des ouvriers, elles ne leur manquaient certes pas.

La journée était belle, la chaleur très-supportable, et, vers deux heures de l'après-midi, l'agitation devenait plus distincte. Un peuple immense se portait vers la maison mortuaire pour former cortége au grand citoyen. — Je suivis le torrent, et, pour la première fois, je fus frappé de la masse imposante de cette multitude que la grande ville

abrite dans ses murs. C'étaient des flots immenses d'hommes, des ondulations de têtes à perte de vue; c'était un Océan vivant prêt à rugir et à soulever d'épouvantables tempêtes. J'eus pour la première fois de ma vie une idée réelle de la foule dans une ville, et je compris que, quand cette multitude est unanime dans sa colère, toute résistance est impossible.

Heureusement pour le gouvernement établi, cette masse de population n'était unanime ni dans ses vœux ni dans sa colère. Mais je dois dire d'abord, pour ne plus y revenir, que jamais à aucune époque, le gouvernement de Juillet ne fut plus sérieusement menacé que dans les journées des 4 et 5 juin; jamais la secousse ne fut aussi forte, jamais la lutte aussi acharnée, le danger aussi réel. La mise de Paris en *état de siége* le prouve surabondamment.

A la vue de cet imposant cortége qui se déployait majestueusement dans toute la longueur des boulevards; à la vue de ce calme unanime, de ce recueillement dans les rangs, je jugeai, dans mon expérience d'alors, que tout se passerait sans aucun mouvement; et, fatigué de mes courses de la matinée, je fus chez moi pour prendre un peu de repos. Il était cinq heures après midi à peu près. Bientôt un bruit vague se répand dans l'immense

cité. On dit qu'il y a une collision du côté de la place de la Bastille. Ce bruit grandit, éclate; — en un clin d'œil toutes les boutiques se ferment; le cri : « *Aux armes!* » retentit, et Paris vomit en un instant tout le flot de sa population sur les boulevards.

Gardez-vous pourtant de croire que tout ce peuple qui, en un instant, se répandit de tous côtés, eût des intentions hostiles, et qu'il se préparât à renverser son propre ouvrage. Non. Mais le peuple de Paris est éminemment curieux, il s'agite, il se pousse, il se précipite en avant sans aucun autre motif que celui de savoir ce qui se passe, d'écouter ce qu'on dit de nouveau, et de voir de ses propres yeux les événements. Le peuple de Paris s'intéresse à tout, il s'amuse de tout, et il a gagné depuis longtemps le sobriquet de *badaud*. J'aurai, dans la suite, l'occasion de parler de lui; je me borne, pour le moment, à dire que cette curiosité est surprenante et inconcevable dans de pareils moments. Partout il y a foule, et cette foule est cause que très-souvent les agents de la police, voyant des attroupements, les prennent pour des malveillants, et se ruent l'épée ou le gourdin au poing pour les dissiper. Les coups, pour la plupart, pleuvent sur des gens tout à fait inoffensifs, ce qui donne le lendemain un texte inépuisable de récri-

minations dans les journaux, de plaintes sur la brutalité de l'agression; et certes il y a des cas où cette brutalité est sans excuse, où, par *excès de zèle*, des agents occultes vont, loin du danger, se mettre à la queue des gens curieux, et là, sans motif, se donner le cruel mérite de maltraiter la foule; mais dans les moments d'effervescence, et lorsque les sommations légales des autorités demeurent sans effet, ces attaques rapides toutes brutales, sont exécutées comme un mal nécessaire pouvant seul empêcher des maux plus graves encore. La foule est mobile, elle est impressionnable; avec le caractère français, on la dirige facilement au gré des passions, quand on sait lui parler un langage qui lui est propre. Or, quand cette masse compacte se trouve là par pure curiosité, et qu'une poignée d'individus hardis, entreprenants, se mettent à prêcher la révolte; surtout quand il se trouve déjà quelques hommes blessés dans une première escarmouche parmi eux, bientôt cette foule, à la vue du sang, se met à s'émouvoir, à s'agiter, à crier, puis à hurler; et voilà des gens sortis sans idée arrêtée de chez eux, se trouvant fortuitement transformés en agresseurs, en ennemis dangereux. Il faut donc à tout prix rompre les masses sourdes à l'appel de la loi. Prises à l'improviste, elles se débandent, elles fuient;

le terrain se déblaye, et l'on voit avec qui l'on est aux prises.

Ces motifs, je n'ai pu les comprendre qu'à la longue, après bien des orages politiques, car j'avoue, en toute humilité, que ce jour-là j'étais tout à fait Parisien : je voulais tout voir par moi-même, et entre autres choses, *comment se font les émeutes à Paris.*

Au premier roulement du tambour qui battait la générale, je sortis de chez moi; et, suivant le torrent, je me trouvai sur le boulevard des Italiens, le plus proche de ma demeure. Ce boulevard, deux heures auparavant, je l'avais vu encombré par la foule quand le cortége funéraire passait; mais dans cet instant, cette foule était triplée, quadruplée même, et sa physionomie avait un tout autre aspect. Une inexprimable curiosité était peinte sur toutes les figures. On s'abordait, on s'interrogeait, on s'entretenait des événements avec cette chaleur fiévreuse que les Français mettent à tout ce qui les concerne de près ou de loin. Des groupes de gens armés à la hâte doublaient le pas pour rejoindre leurs camarades dans le dédale des rues où l'on avait pris position. La circulation était interrompue; les gardes nationaux isolés, obéissant au son du tambour, se frayaient difficilement un passage pour se trouver à leurs postes que les tambours eux-

mêmes leur indiquaient à haute voix ; la troupe de ligne, le sac au dos, la baïonnette au bout du fusil, marchait silencieuse, précédée des éclaireurs; de nombreux escadrons déblayaient la chaussée, et cette masse compacte d'hommes qui l'encombrait, se refoulant dans les contre-allées, cédait comme la marée qui fuit, et se reformait en arrière, immédiatement après le passage des troupes.

Poussé, ballotté, porté, j'arrivai en face de la rue du Sentier. — De loin, un feu de peloton et de file m'annonçait la lutte; les toits se garnissaient de curieux et de spectateurs hostiles; on brisait les réverbères, on renversait les voitures, on dépavait les rues, on se barricadait. Pour un observateur calme, étranger à toutes ces passions, c'était un spectacle entraînant et triste sous plus d'un rapport; mais dans ces situations, on n'a pas le temps de réfléchir, on est tout yeux, tout oreilles; le cœur bat, le sang monte à la tête, une excitation inexprimable s'empare de l'homme, une puissance invisible semble presque le pousser à se jeter tête baissée dans la mêlée.

Pour tourner la position des insurgés, la troupe devait s'engager dans la rue Poissonnière, la longer; puis celle du Petit-Carreau, celle de Montorgueil, et se diriger vers le point culminant pour enlever les barricades. Aux premiers pas que fit

une compagnie de voltigeurs dans cette rue, une grêle de pierres, suivie d'une vive fusillade, tomba sur elle, tandis que le reste du régiment soutenait un choc contre les gens postés entre la porte Saint-Denis et celle Saint-Martin. Une charge de cavalerie nettoya encore la chaussée ; et un officier d'ordonnance, suivi d'un dragon, se porta en avant au galop pour communiquer les ordres. Arrivé à l'endroit où la rue du Sentier donne sur le boulevard, deux coups de fusil partirent du haut des maisons. L'officier passa, le dragon roula blessé sous son cheval tué du coup. — Ces deux balles sifflèrent à mon oreille, à un demi-mètre à peu près de ma tête. Ma position n'était pas agréable, d'autant plus qu'un détachement, prenant la foule par la queue, débouchait de la rue sur le boulevard, et un nouvel escadron chargeait, en venant du côté de la Madeleine. Dire comment la foule se trouva dispersée, je ne le saurais jamais ; mais partout où, quelques minutes auparavant, on aurait pu jeter une épingle en l'air sans qu'elle tombât à terre, tout avait disparu, et je me retrouvai littéralement seul, la troupe de ligne en arrière, la cavalerie en avant. J'avais donc la jolie perspective d'être fusillé ou foulé par les chevaux. Mon calcul fut immédiatement fait. Je pris le parti de raser, sur le rebord extérieur du trottoir, l'escadron, en prenant la

précaution de croiser mes bras sur ma poitrine, les mains en vue, pour prouver qu'elles étaient vides et ne portaient aucune arme; et c'est ainsi que, sans autre accident, je sortis de la bagarre où mon imprudente curiosité m'avait jeté.

Il n'entre pas dans mon plan de poursuivre l'émeute républicaine des 4 et 5 juin dans toutes ses phases; les journaux du temps en ont donné d'assez amples détails; je ne parle ici que de mes premières impressions reçues à Paris, et je ferme cette Introduction par un souvenir qui restera toujours présent à ma pensée :

Le lendemain 5, dans l'après-midi, où la lutte était le plus acharnée, je vis pour la première fois le roi Louis-Philippe, à cheval, ayant à ses côtés ses deux fils aînés. Il était grave, calme, et triste. Il parcourait les boulevards à la tête de son état-major, s'arrêtant près de l'ambulance, adressant des paroles d'encouragement aux blessés, faisant inscrire les noms de ceux qui s'étaient le plus distingués, et recueillant sur son chemin des témoignages non équivoques de l'amour de ce peuple qui l'avait fait roi et qui voulait le maintenir.

Entre la fin de cette Introduction et l'objet des suivants Chapitres, un espace de quinze années se

trouve consacré à bien des observations, bien des réflexions, bien des études. La tâche que je me suis imposée est multiple, immense. Je chercherai à détacher de ce kaléidoscope des tableaux aussi ressemblants qu'il est possible de les tracer en parlant de cette ville de progrès où tout change, tout se perfectionne, tout s'oublie même; sur laquelle les révolutions passent comme les modes, imprimant un cachet nouveau à chaque œuvre du jour, donnant une nouvelle direction aux idées, influant sur la politique et sur le progrès, et entraînant dans son immense tourbillon les célébrités, les fortunes, les crimes ou les gloires! — Celui qui aurait quitté pour dix ans Paris, ne reconnaîtrait à son retour ni les choses, ni les hommes. Tout marche ici à pas de géants! Je suivrai donc aussi ce torrent avec rapidité, faisant ce qui est possible, laissant aux âges futurs leur labeur de tous les jours, car, où le progrès s'arrêtera-t-il? Dieu seul le sait!

PARIS

ET

LES PARISIENS.

I.

LES FRANÇAIS.

Quand on a étudié profondément l'histoire d'une nation, et quand, à une époque rapprochée de nous, cette même nation a étonné le monde par des actions d'éclat; quand, moins par la force des choses que par son incontestable génie, elle s'est placée à la tête de la civilisation, il est naturel que l'on désire connaître ces hommes qui ont, ou par leurs ancêtres ou par eux-mêmes, accompli

ces magnifiques travaux, objet d'admiration éternelle pour les siècles à venir.

Sans nul doute, parmi les peuples qui ont des droits réels à être étudiés et qui méritent d'être connus, les Français se placent au premier rang. Les motifs en sont trop présents à la pensée de tous pour qu'il y ait besoin de les déduire. Aussi, quand arrivant à Paris l'étranger observateur a satisfait autant que possible cette première fièvre de curiosité qui le conduit partout et le pousse à tout voir, à tout examiner; quand les premières impressions commencent à se classer, si surtout le séjour de cette ville doit être forcément très-long, il cherche à connaître le caractère de ceux avec qui ses relations doivent être fréquentes; il tâche de former des liaisons de société.

Pour l'étranger, la société à Paris est de deux sortes : celle dans laquelle il ne peut pénétrer qu'avec grande difficulté, et celle où il est admis sans obstacle, aussitôt qu'il en a le désir.

La première est la société choisie. Si vous êtes muni de lettres de recommandation, rien n'est plus facile; dans le cas contraire, la chose devient d'une difficulté extrême, presque insurmontable. De là, si l'on voulait conclure que les Français n'exercent pas les droits de l'hospitalité envers les étrangers ou que les Parisiens sont peu sociables,

on se tromperait grandement. Les motifs de la difficulté naissent tout simplement des exigences de la vie dans une grande ville. Il est tout naturel qu'avant d'ouvrir à quelqu'un la porte de sa maison, avant que de livrer à la discrétion d'un étranger sa vie intérieure et de l'associer à ses réunions de famille, on désire savoir à qui l'on a affaire. Dans cette capitale, où l'on peut facilement dérober ses actions à la curiosité publique, où un escroc, un homme taré, un aventurier peut facilement cacher ses antécédents fâcheux ou ses méfaits de tous les jours, il serait imprudent de se livrer à la merci du premier venu, et de l'admettre dans son intimité. Il n'est donc nullement étonnant que les Parisiens de cette classe, quoique faisant partie d'une nation franche, cordiale, pleine des plus nobles penchants, conservent quelque froideur dans les premiers moments d'une connaissance faite accidentellement, et se donnent le temps nécessaire pour apprécier celui qui désire être reçu chez eux. Mais une fois ces premières formalités de réserve accomplies, la glace se fond, la sincérité nationale reparaît, et l'on n'est plus qu'un ami, un frère, un enfant de la maison. Une fois présenté dans une pareille société, un homme bien élevé, un gentleman, comme disent les Anglais, y sera reçu toutes les fois qu'il vou-

dra la fréquenter, et dans toutes les saisons, même pendant l'été, si, ce qui est rare, ces personnes sont alors à Paris.

La deuxième société ouvre ses portes à tout étranger qui a de l'apparence, c'est-à-dire qui possède un habit noir, des bottes vernies, des gants paille, et un ruban de n'importe quel ordre (voire même celui maçonnique) à la boutonnière. Une dame entre deux âges, ordinairement veuve d'un magistrat ou d'un ancien officier supérieur, amie intime d'un député, ayant quelque influence dans les bureaux des ministères, et dont l'étranger a fait connaissance par hasard, l'introduit dans ce genre de société, et en fait son cornac obligé, ou bien, si elle danse encore, elle en fait son partner patenté pour toutes les valses échevelées; car la femme entre deux âges a une passion prononcée pour ce genre d'exercice. Ces sociétés n'ont d'existence réelle qu'en hiver, à l'époque des soirées. A ces réunions, on invite dix fois plus de monde que le local n'en peut contenir, des personnes connues et inconnues. C'est là que l'étranger trouve à entrer facilement; c'est là qu'il fait des connaissances, et souvent, s'il sait s'y prendre et être discret, c'est là qu'il fait des conquêtes. Si, comme je le dis, il est adroit et sait se faire des amies parmi les dames, il tirera parti de ces rela-

tions dans l'avenir, ostensiblement ou à l'ombre du mystère; mais s'il ne sait pas mettre ces occasions à profit, il sera fort étonné de voir que la porte lui est fermée lorsqu'il viendra faire une visite après le bal. Il apprendra alors qu'il n'a été introduit ou invité que pour une ou plusieurs soirées, que pour faire nombre, pour servir de danseur, ou pour faire tapisserie s'il est titré ou décoré.

Le Français est parfait à l'égard des étrangers; il tient compte des préjugés que ceux-ci apportent de leur pays; il ne les humilie pas en leur imposant sa manière de voir d'une façon tranchante, il excuse leurs erreurs de langage, il les aide à trouver le mot propre, et ne rit jamais à leur barbe des attentats commis contre la grammaire, ni du burlesque de la plus excentrique prononciation. L'Anglais aussi vous écoutera froidement, mais sans vous souffler le moindre mot; il vous laissera patauger à votre aise pendant le temps que vous voudrez bien prendre; après quoi il vous dira le plus glacialement possible qu'il n'y a rien compris. L'Allemand sera, dans une circonstance semblable, tellement troublé et gêné, que vous perdrez contenance au bout de quelques instants en voyant la torture morale que vous lui infligez, ou bien il vous fera répéter plusieurs fois la même chose sans vous faire avancer d'une ligne vos af-

faires. Quant au Polonais, il éclatera de rire, car il ne sait rien dissimuler; il trouve rarement la force nécessaire pour se contenir, et la meilleure éducation possible ne vous garantira pas toujours contre les écarts de cette intempestive gaieté, dont il s'excuse avec empressement et franchise; mais le coup est porté.

En France, grâce à cette bienveillance innée, universelle, les étrangers n'ont pas à souffrir dans leur amour-propre, et l'on pourrait presque assurer que c'est à cela que l'on doit que la langue française tend à devenir universelle.

Dans la poitrine du Français le cœur est haut placé; il bat généreusement; son sang coule chaudement, sa tête s'exalte facilement. Il ne calcule pas les difficultés, il nie les impossibilités, mais à la condition que l'affaire qui l'occupe marchera vite, que rien ne traînera en longueur, car il est très-facile, sinon à se décourager, du moins à se lasser de sa persévérance. Ce caractère distinct appartenant à toute la nation, est surtout particulier au soldat. Dans l'attaque, il est admirable, intelligent, impétueux; mais si on le tient dans une inaction prolongée, il n'est plus le même, il se refroidit visiblement.

Le Français a une pénétration vive, pétulante; il saisit à merveille les conséquences d'un fait, de

la pensée la plus cachée, mais il manque de patience laborieuse, méthodique et minutieuse. Aussi les travaux d'érudition sont-ils rares chez ces hommes pleins de séve et de vie. Mais s'ils se refusent aux froides spéculations d'une métaphysique dans laquelle les Allemands excellent, ils reculent les bornes de la philosophie sociale, et agissent ardemment dans tout ce qui touche de près ou de loin à la régénération de l'humanité.

La conversation française est vive, colorée, étincelante d'esprit, pleine d'une variété charmante; et quoique les gens âgés se plaignent en disant qu'en France la conversation et la bonne causerie s'en vont, il en reste assez, je vous assure, pour suffire à la plus ample consommation. Pourtant ce reproche que la gaieté y disparaît de plus en plus pourrait être tant soit peu fondé, car depuis que les intérêts positifs, matériels, ont fait irruption et ont envahi la société moderne, les visages deviennent graves, la parole plus posée; on voit à chaque instant les préoccupations mercantiles chasser peu à peu les gais élans du cœur, et donner une teinte de froideur aux physionomies les plus joyeuses.

Le Français arrange sa vie d'une telle manière qu'il trouve du temps pour tout : pour la politique comme pour la littérature, pour les affaires

comme pour les plaisirs. En le suivant dans l'emploi de sa journée, on peut dire hardiment qu'il travaille et vit trois fois plus qu'un Allemand, chez qui les nombreux repas dans la journée, la grande consommation de bière, et l'usage immodéré du tabac, paralysent les forces physiques et ôtent à l'âme toute énergie, toute vigueur. De neuf heures du matin jusqu'à six heures, les affaires occupent le Français, car l'excellente habitude qu'il a de dîner à six heures du soir le rend apte à bien travailler jusque-là; le reste du temps est laissé au hasard. La causerie, le spectacle, la lecture ou d'autres plaisirs, le conduisent au delà de minuit; et il sait tellement varier ses amusements, que l'ennui trouve très-difficilement accès dans son habitation.

Le monde entier est, comme chacun le sait, tributaire des modes françaises, et pourtant, à Paris, les modes de tout l'univers ont droit de cité. Chacun ici s'habille à sa guise, invente les coupes, les habits, les chapeaux, ou les importe de l'étranger; mais chacun peut hardiment adopter la mode la plus excentrique, sans que qui que ce soit s'en étonne. Les barbes, les favoris, les moustaches, les chevelures, se portent comme on veut, et c'est à peine si un coup d'œil oblique va suivre au loin le possesseur de ces bizarreries;

car tout le monde ici non-seulement comprend, mais encore pratique l'amour de la liberté absolue qui s'étend à tout : à la pensée comme à l'habit, à l'opinion comme à la barbe, aux actions comme aux favoris.

A Londres, si vous avez le malheur d'avoir un collier, une barbe, vous risquez d'être grossièrement insulté par la populace. Un large pantalon à plis deviendra là-bas un sujet de scandale ou de risée, et les gens qui ne se révolteront pas contre vos moustaches, votre longue chevelure ou votre chapeau, si ses bords ont plus d'un pouce et demi de largeur, croiront vous donner la preuve d'une extrême bienveillance envers vous, d'un tact exquis des relations sociales.

On pourrait dire que la galanterie est une des principales occupations du Français; le caractère national s'y prête beaucoup, les femmes sont ravissantes de grâces, et il n'est pas étonnant que l'on succombe à la tentation. Malheureusement il faut avouer que cette galanterie va droit au but, sans s'inquiéter de rien. Poli, aimable, causeur spirituel, étincelant de verve, le Français se soucie peu si l'objet de sa flamme est une demoiselle, une veuve ou une femme mariée; et si l'Anglais, l'Allemand, s'arrêtent avec scrupule et conscience devant cette dernière pour respecter la

propriété d'autrui, ce n'est quelquefois, pour le Français, qu'un attrait de plus; on pourrait même affirmer qu'il a le plus grand goût pour le fruit défendu. Mais il faut dire aussi que les Françaises s'abusent rarement sur le véritable but de cette galanterie, elles connaissent très-bien, pour la plupart, la valeur de toutes ces belles choses qu'on leur dit; et, s'il y en a qui succombent, c'est que la chair est faible, et que l'esprit de celles-là est... comme la chair. Du reste, tout cela se passe avec convenance. L'affaire la plus scabreuse trouvera toujours un vernis honnête qui la couvrira, et la sauvera du scandale.

Les Français accordent facilement crédit; car, chez cette nation, la foi en l'honneur d'autrui est passée dans le sang. Nulle part un étranger ne trouvera autant de sympathie qu'ici. — Si, par l'effet des circonstances, il se trouve gêné; si les ressources du travail lui manquent, l'appui de l'État vient à son secours, les particuliers le reçoivent, l'aident; les maîtres d'hôtel même, race peu sensible de sa nature, s'adoucissent, attendent, le logent et le nourrissent, et lui facilitent même parfois les moyens de s'acquitter et de se tirer d'affaire. En Angleterre, les comptes se règlent dans les hôtels toutes les semaines; si l'on manque : en prison! — En Allemagne, l'étranger pauvre est chassé du ter-

ritoire; et, dans certaine capitale, on demande à tout étranger, avant de lui délivrer un permis de séjour : « De quoi vivrez-vous ici? » — L'exhibition d'une bourse bien garnie n'est pas considérée comme une réponse suffisante, il faut en outre produire la garantie d'un banquier de la localité.

La générosité politique de la nation française est digne du plus éclatant hommage. Dans aucun pays du monde un étranger, émigré, ne trouvera des cœurs plus chaleureux, plus compatissants à ses souffrances. Toutes les prévenances lui sont acquises, et aussitôt qu'il touche le sol de la France, il devient, pour ainsi dire, l'enfant du pays; car, non-seulement il y trouve l'hospitalité la plus cordiale, mais aussi la protection la plus efficace. On ne lui demande pas compte de ses opinions, ni de sa nationalité; il est proscrit, cela suffit; et il jouit, sinon de toutes les sympathies, du moins de toute l'estime que l'on accorde à des convictions vraies et pour lesquelles il souffre. Sous ce rapport, comme sous le rapport de la plus chevaleresque assistance, la France sera toujours le plus pur, le plus noble modèle pour l'univers.

On ne peut assez louer en France l'extrême tolérance d'opinion. Ici, deux adversaires politiques peuvent vivre et vivent dans une estime réciproque, car chacun suppose dans l'autre une con-

viction sincère, et sait la respecter. Cela ne dit pas que les Français n'aient point de partis, qu'ils ne sentent pas vivement, et qu'ils cèdent facilement le terrain. Nullement. — Ils se haïssent cordialement en masse; ils combattent sincèrement ce qu'ils croient les erreurs des croyances en religion, comme en politique; mais pris individuellement ils discutent, et ne s'injurient pas ou n'en viennent point aux voies de fait. Ce sentiment inné de la dignité de l'homme se trouve tout aussi bien dans la classe élevée de la société que dans le peuple. On dit ici communément : « *Les injures ne sont pas des raisons;* » et même dans les disputes des rues, les rixes, les coups sont bien moins fréquents qu'à Londres, Berlin ou Varsovie, où, chez l'homme du peuple, des mots aux coups il n'y a que la main.

Parmi les nombreux écrivains qui émettent leurs opinions sur la France et les Français dans les journaux allemands, et surtout dans la célèbre *Gazette d'Augsbourg*, et qui, pour la plupart, semblent rivaliser de zèle à se prononcer sur ce sujet dans un esprit plutôt hostile que bienveillant, j'ai trouvé, le 29 juin 1847, dans un article sur mademoiselle Rachel, ces lignes, si contraires aux habitudes de cette feuille, qui dénotent un jugement d'observateur aussi impartial qu'original. — L'auteur, M. W—l, s'y exprime ainsi :

« Madame de Staël a déjà dit : « *Le Français est toujours en société, même lorsqu'il écrit un livre.* » De même on pourrait dire que le Français est toujours attaché aux règles de la société, si c'est un Dieu ou un démon qui parle par lui. Dans la rage du délire, il se débat encore avec convenance, et il ne lui coûte aucun effort de mettre quelqu'un à la porte avec grâce, ou de lui plonger l'épée dans le sein, le gant jaune à la main. Ses sentiments sont vifs, hardis et fiers; leur expression peut être aiguë, mais jamais tranchante; rude, mais jamais grossière. — *Les dehors!* ce cri vous arrive tant sur la scène que dans la vie de tous les jours. Les politesses, même dans le plus grand désespoir, doivent nous paraître, à nous Allemands, ou aux Anglais, comme des simagrées, puisqu'elles ressemblent chez nous à un habit qui n'est pas en harmonie avec les formes de la nature; mais elles sont propres au Français, et lorsqu'il découvre sa poitrine, elles y sont toutes gravées. »

Plus on marche dans la vie parisienne, plus on est frappé des effets de la civilisation dans les rapports journaliers entre toutes les sociétés que rapproche la communauté de ces intérêts dont j'ai parlé plus haut. Les relations réciproques transforment les caractères, dans ce sens pourtant que

la classe éclairée ne se dépolit pas dans ce frottement, et que la classe inférieure gagne toujours quelque chose à ce contact. Aussi voyez comme partout on est plein de politesse, à commencer par le commissionnaire qui, au coin d'une rue, vous indique votre chemin, jusqu'aux plus hautes sommités de l'échelle sociale.

Pourtant, comme dans chaque tableau il y a des ombres, cette politesse exquise, ces manières gracieuses commencent à se perdre un peu en France. Une nouvelle génération s'élève, regardant tous ces soins comme superflus, comme indignes d'un homme indépendant. Le monstrueux développement que prend à Paris la consommation du tabac, commence à donner d'autres manières, et l'on pourrait dire que cette fumée a la propriété de ternir l'éclat du bon ton. Garder un chapeau sur la tête, même dans l'intérieur d'un appartement, singer la nonchalance d'un planteur américain, souffler dans la rue la fumée d'un cigare au visage d'une dame, est un passe-temps un peu brutal et que la jeunesse se permet volontiers; mais il faut espérer que ce genre grossier n'aura pas une longue durée, et que l'on reviendra à ces anciennes belles manières, à cette convenance pleine d'amabilité et de galanterie, qui ont fait le charme de la société française.

II.

LES FEMMES.

« *La femme règne en France*, » — est l'opinion la plus accréditée dans le monde; aussi les femmes des autres pays envient-elles cette royauté, et soupirent-elles après l'exercice de cette souveraineté chez elles. Mais un de mes amis, grand contempteur des usages et des expressions reçues, veut, à cette maxime inscrite plus haut, en substituer une autre, qui, selon lui, est beaucoup plus vraie, surtout à Paris. La voici. — (Je commence cependant par demander d'avance un bien humble pardon à ces

dames, et je livre le barbare détracteur à leur juste colère, quoiqu'il soit mon ami; car je préfère me brouiller avec lui, ayant toujours été leur plus fidèle sujet et leur admirateur le plus zélé.) — A la vue de ces occupations multiples, confiées uniquement aux femmes, et que partout ailleurs il a vues confiées aux hommes, il a dit : « *La femme est un meuble bien utile en France.* » La voilà donc cette indigne maxime, cette révoltante opinion ! Je l'ai condamné tout d'abord, mais il demande le bénéfice de la défense, chose qui ne peut pas être refusée même aux plus grands criminels. Écoutons-le donc : « La femme, dit le vieux dicton, règne en France; « la chose pouvait être vraie il y a deux cents ans, « mais au temps présent elle est, sinon absolument « fausse, au moins excessivement sujette à contes- « tation. Il ne s'agit que de distinguer : si, par le « mot *régner*, on entend recevoir les hommages, « avoir des courtisans, des sujets, et ne rien faire, « la maxime n'est applicable qu'à une certaine clas- « se, à deux au plus : à la haute aristocratie d'a- « bord : là, la femme est reine.... jusqu'à un certain « point, nous dirons comment; et puis à une autre « que nous ne voulons pas encore nommer, mais « qui se loge dans les quartiers de Notre-Dame de « Lorette, de la Boule-Rouge, de la Madeleine et

« de la rue Bréda. Quant aux autres classes de la « société, dites comment et où elles règnent ?

« Le Français qui est malin, comme vous savez, « et qui a inventé le vaudeville, à ce que dit Boileau, « ayant entendu dire que la femme était le plus bel « *ornement* de l'univers, a réfléchi profondément « sur ce mot, et, livré à une spéculation de tous « les jours, il s'est dit : Tirons-en un profit ; ne « renversons pas l'idole si nous ne l'encensons « point, mais que les autres y viennent brûler « leurs parfums. Ce qui fut dit fut fait ; et voilà « pourquoi dans tout Paris la femme, au lieu de « *régner*, TRÔNE..... dans tous les comptoirs, dans « les boutiques, dans les magasins, dans les salons « de lecture, dans les cafés, dans les restaurants, « dans les estaminets ; aux bureaux des théâtres, « de tabac, de papier timbré ; aux comptoirs de « change, à ceux de la pharmacie même ; partout « enfin vous trouvez la femme, rien que la femme. « Enchaînée là depuis huit heures du matin jusqu'à « minuit passé, la pauvre et frêle créature est con- « damnée à y rester, pour répondre aux nombreu- « ses demandes, inscrire la dépense, enregistrer les « commandes, les faire porter aux ouvriers, les « expliquer, donner des renseignements, voire « même des consultations, chose qui, dans certains « cas, ne laisse pas que d'être fort embarrassante.

« Qui est-ce qui débarbouille les enfants? la fem-
« me. Qui fait le ménage? la femme. La cuisine?
« la femme. Qui fait les approvisionnements pour
« la maison, très-souvent pour le commerce? la
« femme; toujours la femme, partout la femme.
« On peut même voir dans les petits ménages des
« femmes brosser les habits de leurs maris, décrot-
« ter les souliers, les vils souliers, ô profanation!
« La femme se couche la dernière, elle se lève la
« première. En été comme en hiver, toujours en
« mouvement, toujours au travail, elle réaliserait
« au besoin le rêve des mécaniciens, le problème
« du *mouvement perpétuel*, si le rêve était réalisa-
« ble. Eh bien, à présent répondez-moi franche-
« ment, cela peut-il s'appeler régner? Est-ce là
« le bonheur de la femme française? Dites à pré-
« sent si elle n'est pas prise pour un meuble à tout
« faire; tandis que, la plupart du temps, les maris
« vont au club, au café, lire les journaux, discourir
« sur la politique, jouer à l'éternel domino, adres-
« ser même de fades compliments aux dames de
« comptoir, autres martyres de leur position élevée.
« Non, non; je persiste à dire que la femme ne
« *règne* pas en France; elle *gouverne*, tout au plus;
« mais en tout cas, elle est le meuble le plus utile
« à ces messieurs. »

J'avoue franchement, Mesdames, que l'explica-

tion donnée par mon ami le barbare, étant complétement dans votre intérêt et contraire à l'abus indigne que l'on fait de votre beauté, de votre intelligence et de votre dévouement, le coupable me paraît moins criminel, et je l'absous ; — faites de même, pour qu'il soit dit que votre indulgence est aussi grande que le nombre des qualités qui vous distinguent, que les charmes que la nature vous a donnés.

Abstraction faite de toutes ces occupations plus ou moins abusives, la Française est une des plus délicieuses créations du monde, et tient sans aucun doute la première place parmi les femmes de toutes les nations. Certes, il y a des pays où la palme de la beauté pourrait être disputée et ne pas être adjugée aux Françaises ; mais ces beautés-là ne captivent guère, car elles sont, pour la plupart, dénuées de cette grâce enchanteresse qui est le partage exclusif des femmes françaises, et surtout des Parisiennes. Cette animation dans les traits, cette vivacité d'esprit, cette aisance de manières, cette facilité d'élocution, cette souplesse dans les mouvements, ce suprême bon goût dans l'habillement, où se trouvent-ils ? — Ailleurs, ils sont le partage exclusif d'une caste privilégiée, d'une haute aristocratie, à quelques exceptions bien rares dans les classes moyennes. Ici, toute femme, laide ou jolie, est en

possession réelle de tous ces avantages qu'ailleurs une éducation distinguée peut à peine donner. Une jeune Française, prise dans telle classe que l'on voudra, se transforme du tout au tout dans l'espace de quelques semaines; elle peut hardiment prendre place à côté des baronnes et des marquises pur sang, sans que rien en elle trahisse son origine un peu vulgaire, surtout si elle a le bon sens de n'aborder que des conversations au niveau de ses connaissances. — La pénétration de son esprit est vraiment prodigieuse, et plus d'une fois ces petites femmes, qui n'ont reçu qu'une éducation très-incomplète, vous étonneront par leur conception sûre et hardie sur beaucoup de choses ; elles trouveront des expressions étincelantes de finesse et d'à-propos, et même, en avouant leur ignorance, elles vous laisseront dans le doute, si c'est de la modestie ou de l'amour-propre, si c'est réel ou joué ! —

La légèreté dont on les accuse est, dans les Françaises, plutôt apparente que réelle. Cette légèreté est dans leur esprit, rarement dans leur cœur, et l'on a eu des exemples très-nombreux de ces attachements durables, de ces dévouements qui honorent les femmes, même dans les cas où les liaisons formées n'ont pas toute l'approbation de la sévère morale, et que les lois de la société semblent exiger. — Il faut dire encore, à la honte peut-

être de notre sexe, que les femmes en général ont beaucoup plus d'esprit que les hommes, et que la comparaison, en moyenne, serait très-humiliante pour ces derniers. Ils ont beau se révolter contre cette assertion ; l'abandon de toutes les affaires dans le petit commerce et dans les petits ménages est une preuve irréfragable de ce que j'avance, et c'est par cela que les femmes *règnent* en France, quoi qu'en ait dit mon ami.

La beauté des Parisiennes a besoin d'être dignement appréciée, car le premier coup d'œil leur est, pour la plupart, peu favorable. Mais si elles ne frappent pas tout d'abord par l'ensemble, les détails sont si jolis, si gracieux, que l'on se prend bien vite à admirer tout cela, et à former un tout tellement séduisant, qu'elles soutiendront facilement le parallèle avec la beauté des filles aériennes de la *perfide Albion*, comme on est convenu d'appeler l'Angleterre, ou bien des sentimentales, douces et tendres enfants de la Germanie.

C'est pour les Parisiennes que l'on a inventé cette expression intraduisible dans toutes les langues connues, de *minois chiffonné*, qui, malgré la critique, dit que tout en elles est fait pour plaire.

La Parisienne est, avant toute chose, gracieuse; sa beauté consiste dans l'animation de son visage, dans le feu brûlant de sa prunelle; sa taille est

svelte, allongée, aux contours délicats. Le développement de la poitrine et des épaules est un peu restreint, mais ses hanches sont hardiment accusées, sa jambe artistement modelée. L'habitude que toutes les Françaises ont de porter des jarretières élastiques au-dessus du genou, fait que cette partie de leur corps, si mutilée chez les femmes des autres pays, qui attachent des bas très-courts avec des cordons ou des rubans, à la moitié du mollet, est chez elles, au contraire, d'une beauté parfaite; leur pied est petit, avec le cou-de-pied cambré et élevé; elles peuvent lutter, sous ce rapport, avec *las señoras* espagnoles, qui, comme chacun le sait, ont des pieds admirables. En général, les bras de la Parisienne sont gracieusement attachés, arrondis, terminés par des mains petites, douces, du plus charmant contour, et surtout excessivement soignées.

La tournure séduisante des Parisiennes, ce gracieux balancement sur les hanches en marchant, cette pose élégante des pieds, commencent à se perdre par l'usage immodéré des bottines. Cette chaussure, demandant moins de soins qu'un soulier à cordons, en soie, en maroquin ou en cuir verni, et permettant de braver la saleté des rues, est cause que les Parisiennes perdent beaucoup de leur tournure d'autrefois, et qu'on rencontre maintenant,

très-souvent à Paris, ce qui choque tant dans l'étranger et surtout en Allemagne, de très-jolies femmes marchant en cane, les pieds en dedans.

Depuis quelque temps, les précieuses ridicules et les femmes maigres s'efforcent d'introduire la mode de très-larges pantalons de matelot descendant jusqu'à la bottine et flottant autour d'un fuseau. Quel remède contre l'amour!

Une Parisienne privée de tous les dons de la beauté, a encore des ressources infinies dans sa toilette pour se rendre acceptable et quelquefois même désirable : l'art du corset, chez elle, est porté à sa perfection, les sous-jupes Oudinot, auquel les femmes maigres devraient élever des autels, se chargent de figurer les formes absentes, au point de tromper l'œil le plus exercé. Les couturières sont très-habiles, les coiffeurs incomparables; étonnez-vous donc, après cela, que les Parisiennes soient les reines du goût et de la mode! on serait étonné qu'il en fût autrement.

Si toutes les Parisiennes sont plus ou moins jolies, si toutes possèdent des qualités rares qui plaisent et qui séduisent, il y a une infinité de nuances qu'il faut savoir saisir, qu'il faut avoir étudiées, pour avoir une idée exacte de la femme à Paris, de ses habitudes, de sa position, de son influence, de ses relations et de ses mœurs.

La femme *noble*, la femme fashionable, surtout quand elle est belle et jeune, est véritablement reine ; elle règne despotiquement sur ses sujets et porte le sceptre de la mode d'une main ferme. Tant que sa beauté dure, que la richesse l'environne, elle est l'astre du jour, elle est l'idole devant qui tous s'inclinent, et ses plus légères faveurs sont comptées pour des grâces suprêmes. Cet empire si absolu est, comme tous les empires du monde, sujet à bien des vicissitudes ; parmi les plus importantes il faut noter les rivalités, les envies, les conspirations continuelles qui surgissent de tous côtés ; car, être réputée *la plus belle* est pour la femme ce qu'est pour le soldat le grade de maréchal, le rêve de toute sa vie, de tous ses instants. Quelle est la femme qui peut se dire hardiment : Je serai toujours belle ? — Aucune. — Un souffle suffit à ternir ce frêle avantage, et, reine aujourd'hui, elle peut tomber demain, sans jamais se relever. Aussi, que de peines, que de soins, que d'imagination la femme du grand monde emploie pour retenir à ses pieds tous ses sujets ; pour entendre le plus longtemps possible ce frémissement général dès qu'elle paraît dans un salon : « *La voilà !* » pour lire dans les yeux de ses nombreuses rivales qu'elle est toujours la plus belle ! — Aujourd'hui, resplendissante de diamants, demain elle se mon-

trera dans une toilette dont le plus grand charme est la simplicité; mais toujours et partout elle conservera la supériorité du goût, se faisant envier ou admirer. Tantôt elle se distinguera par une fleur coquettement posée, tantôt par un collier de perles s'effaçant devant la blancheur de ses épaules, ou par un de ces riens qui sera adopté par toutes le bal prochain et qui fera le tour du monde plus sûrement et plus vite que le drapeau libéral de la France. — C'est au bal surtout qu'elle est dans son véritable élément; mais la musique cesse, les bougies s'éteignent, les chevaux partent au galop, et la reine rentre dans ses États, — c'est-à-dire à son hôtel. Après avoir savouré la puissance de ses charmes et de sa jeunesse, elle se met à méditer, pour la soirée qui va suivre, de nouveaux triomphes, de nouveaux atours. Pour elle point de repos; c'est une guerre continuelle de coquetterie. Toujours sur le qui-vive, toujours prête à parer les coups imprévus qu'on lui porte dans l'ombre, sa vie se passe à craindre et à triompher. Pour elle point d'épanchement d'amitié, afin de ne pas se laisser surprendre la coupe nouvelle de robe qu'elle a imaginée; point de passions, car cela altère la fraîcheur du visage; point d'amour, elle a bien autre chose à penser; elle ne commence à aimer que quand elle dépose son sceptre, et alors elle

devient femme essentiellement nerveuse; l'être indéfini, insaisissable; le désespoir des amants et des médecins! — Passons.

En parlant des Parisiennes en général, je ne m'arrêterai pas à dépeindre celles qui appartiennent à la haute et petite bourgeoisie; car il faudrait écrire des volumes entiers pour entrer dans ces détails, et pour faire ressortir ces petites nuances qui existent entre les Françaises de cette classe et les mêmes femmes des autres nations. Elles se ressemblent plus ou moins dans tous les pays, avec cette seule différence, pourrait-on dire, que les Françaises ont presque toutes ce tact, cette entente parfaite des convenances, qui n'est, dans d'autres pays, que l'apanage exclusif des personnes dont l'éducation a été plus soignée. — Quant aux Parisiennes qui, par le genre de leurs occupations, tiennent une place spéciale dans l'échelle des femmes, comme les femmes auteurs, les actrices, les dames de comptoir, les marchandes de la Halle, etc., ainsi que celles qui forment un type tout particulier, comme la Lionne, la Lorette, l'Étudiante, la Grisette, la fille du peuple, il sera parlé d'elles plus bas.

En général, on a, à l'étranger, une idée tout à fait fausse et de Paris et des mœurs de ses habitants. En Allemagne, et surtout en Russie, on est

convaincu que Paris est une nouvelle Babylone; que l'air que l'on y respire est tellement saturé de vices, qu'il suffit d'y pénétrer pour assister à toutes les turpitudes imaginables. Les Parisiennes surtout y ont une réputation tellement équivoque, qu'on considère comme presque impossible de rencontrer parmi elles une seule femme honnête. Eh bien, quand un étranger se trouve au milieu de Paris, il est fort étonné que ces aventures galantes, dont il a tant entendu parler, ne viennent pas en foule l'assaillir au débotté; et même quand, dans sa présomption, il veut s'assurer de la réalité de la chose, il ne trouve très-souvent que l'occasion de se heurter contre quelque beauté du boulevard, à laquelle la police délivre une carte, en lui ordonnant de circuler toujours et de ne jamais s'arrêter sur la voie publique pour causer. — Les Parisiennes ne sont pas si faciles qu'on le croit, et on peut hardiment assurer qu'il y a chez elles plus de retenue, plus de vertu, *toute proportion gardée*, que partout ailleurs. — Il ne suffit pas, afin de passer pour vertueuse, de tricoter des bas toute la journée et de se réunir entre femmes pour prendre le café et chercher la paille dans l'œil du prochain; mais il s'agit d'avoir des principes réels et de ne pas succomber à la tentation. Les femmes, à l'étranger, sont bien plus avides d'aventures ro-

manesques et galantes que les Françaises. Voilà pourquoi toutes les autres grandes cités de l'Europe sont les villes des étrangers par excellence, et le séjour, sous ce rapport, y est très-agréable. — La Parisienne, sans bégueulerie, commettra mille petites inconséquences sans qu'elle ait dans sa pensée quelque chose de contraire à la morale : elle ira, par exemple, voir toute seule un ami malade, chez lui, fût-il garçon, fût-il jeune ; et on peut être persuadé qu'elle ne pense qu'à s'acquitter d'un devoir d'amitié, de l'accomplir dans toute la sincérité de son bon cœur. Les apparences, il est vrai, la condamnent, mais sa conscience l'absout, si même elle lui fait suspecter qu'il y a quelque chose de mal dans cette action. Les femmes de cette trempe ne se laissent pas séduire facilement, elles n'oublient point leurs devoirs d'épouses et de mères ; et l'on est réellement honteux, quand on voit ces choses-là de près, d'avoir jamais eu la pensée que leur caractère fût dissolu, que leurs mœurs fussent corrompues. Y a-t-il beaucoup de villes et de pays où une femme pourrait subir une pareille épreuve avec autant de pureté qu'ici ? — Non, assurément. Mais il y a, de par le monde, des idées tellement enracinées, tellement absurdes, qu'il faut se demander comment elles ont pu s'accréditer et prendre d'aussi

profondes racines. S'il y a au monde une ville franchement dissolue, où la corruption déborde, c'est assurément Londres ; — mais elle n'a nulle part cette réputation, soit parce qu'il est plus difficile de découvrir cette corruption sous l'hypocrisie des mœurs religieuses ; soit parce que le mouvement torrentiel des affaires mercantiles l'emporte ou l'engloutit ; soit enfin parce que les plaisirs de ce genre étant dépourvus, là, de tout prestige et savourés d'une manière trop matérielle, ne laissent dans la pensée d'autre trace que celle d'un dégoût qu'on cherche à oublier. Il n'en est pas moins vrai que Londres passe pour une ville puritaine, et Paris pour la capitale de la dépravation.

III.

LES SAISONS.

Le climat à Paris est très-variable. On passe ici avec une étonnante rapidité de la pluie au beau temps, de la chaleur au froid ; et s'il est vrai que l'influence atmosphérique agit sur le caractère des individus, il ne faut pas chercher ailleurs les causes de la mobilité de celui des Français en général, et des Parisiens en particulier. — Avec les nuages et la pluie, les habitudes sombres et moroses semblent vouloir prendre droit de cité au milieu de cette bruyante et vive population ; mais il

ne faut pas désespérer : le premier coup de vent qui chasse les nuages rend à la gaieté les Parisiens, qui, du reste, ne peuvent pas longtemps être tristes. Pour l'horizon de Paris, le vent du nord-nord-est amène le beau temps ; — sud-ouest est toujours pluvieux ; celui du sud orageux. Il arrive très-souvent que dans la même journée le vent parcourt tous les rhumbs de la rose des vents, et vous avez ici, dans l'espace de vingt-quatre heures, la chaleur, le froid, la sécheresse, l'humidité, l'orage, les éclairs, la grêle et le beau temps. De cette inconstance des éléments naissent une multitude de maladies et d'incommodités ; et si l'on n'est pas bien acclimaté, on peut jouir de l'inappréciable avantage d'être constamment enrhumé. On croit peut-être que je plaisante en parlant de cette nouvelle espèce de jouissance. Non, vraiment : — les miasmes apportés du côté de Montfaucon frappent l'odorat si désagréablement par le vent d'ouest, que c'est un véritable bienfait du ciel que d'être enchifrené. C'est au printemps et en été, surtout après le coucher du soleil, que les populations du cinquième arrondissement sont affligées de cette abominable odeur.

L'hiver, à Paris, quoique court, est très-pénible à passer ; d'ordinaire il est pluvieux, désagréable. Le mode de chauffage n'est nullement en rapport

avec les besoins réels de l'hygiène. Le carrelage des petits appartements est funeste à la santé, et une petite cheminée dans laquelle brûlent quelques rares tisons peut à peine vous chauffer le visage et le devant du corps, le dos gèle impitoyablement. De plus, il faut maintenir le feu continuellement, ce qui ne laisse pas, vu la cherté du bois et du charbon, que d'être très-coûteux. Depuis quelque temps pourtant une meilleure entente dans les calorifères tend à diminuer ces inconvénients ; mais il est à craindre que la classe indigente ne soit longtemps encore déshéritée de ce bénéfice. Si vous passez dans les quartiers populeux où la pauvreté a élu son domicile, vous en reviendrez le cœur navré, en vous demandant comment il se fait que l'hiver ne moissonne pas plus largement cette population hâve et chétive, dont quelques lambeaux mal joints d'une étoffe légère couvrent à peine la nudité. Une blouse en toile, un bourgeron déchiré, un pantalon de coutil dans le même état, voilà tout ce qu'ils peuvent mettre sur eux ; et avec cela ils marchent, ils courent à leurs travaux avec une rare insouciance et tout en grelottant sous les cruelles raffales de la bise du nord.

Le printemps s'annonce assez brusquement après quelques jours de giboulées. L'horizon s'éclaircit, le soleil darde ses rayons, et l'on se plaint de cha-

leurs prématurées ; puis quand la verdure vous sourit et caresse votre œil charmé, le ciel se couvre, le froid vous saisit, et la neige vous fouette. En vain la violette et les primevères vous annoncent que le temps de la belle saison est venu, le ciel et le vent tiennent à vous prouver que vous en êtes encore loin. A peine vous avez quitté votre paletot, que les grêlons vous forcent à vous en affubler de nouveau, et il en est ainsi pendant un ou deux mois. — Enfin le souffle tiède de l'atmosphère a réchauffé de nouveau la terre et le ciel : Paris s'éveille ! ou plutôt Paris s'endort, car les bals de l'hiver ne lui ont pas permis de dormir. Mais encore ne s'endort-il qu'à demi. Les concerts prennent la place des bals, et les calmes et belles soirées l'invitent à la promenade. C'est alors que les bouquetières surgissent sur le pavé de Paris, que les fleurs apparaissent ; quoique, à vrai dire, pour ce dernier article il n'y ait pas de saison dans cette ville : vous y trouverez des violettes aussi bien au mois d'octobre qu'en avril, et la rose s'épanouira pour vous à côté du camélia.

Ce parfum printanier dure peu. Le vent tourne, siffle ; l'été arrive, et avec lui un véritable simmoun du désert tombe sur la ville. La chaleur accablante, chargée d'une lourde vapeur, vous saisit, vous abat, et vous ôte le mouvement et la volonté. Le pavé

des rues s'échauffe, l'asphalte entre en fusion, et vos pieds endoloris ne marchent plus que sur la lave en fusion d'un volcan. — Deux fois par jour, par ordre de la police, on inonde d'eau les rues et les trottoirs ; mais les citadins trouvent le moyen de rendre cette prescription hygiénique plutôt nuisible que bienfaisante. L'ordonnance défend expressément de se servir de l'eau stagnante des ruisseaux ; mais la fange est sous la main, le sergent de ville est loin, et les portiers, à qui mieux mieux, humectent le pavé d'eau bourbeuse et vous éclaboussent sans pitié ni vergogne. C'est la plus accablante de toutes les saisons à Paris. En vain l'on chercherait l'ombre et le frais, sinon aux Tuileries, où souvent l'encombrement est tel dans certaines allées, que la chaleur y égale celle des rues. La nuit même ne rafraîchit pas toujours cette atmosphère de feu ; on n'a pas un seul fil, pas un seul cheveu de sec. Et pourtant, chose étrange ! ce n'est pas cette saison qui engendre le plus de maladies. Le printemps et l'automne fournissent le plus fort contingent ; les maladies mentales surtout se développent au printemps, et M. Arago a remarqué que c'est dans cette dernière saison qu'il reçoit le plus de démonstrations pour prouver la possibilité mathématique de la quadrature du cercle. — Le mois le plus sain à Paris, et ordinairement le plus beau, est le mois de

septembre. La température y est d'habitude entre 20 et 24 degrés centigrades au-dessus de zéro ; la chaleur n'est pas assez forte pour être accablante, ni le froid assez vif pour vous transir. L'abondance du raisin et de divers autres fruits est remarquable ; mais les beaux produits de ce genre sont très-rares. Ni le terrain ni le climat de la France ne sont propices aux arbres fruitiers. Ils demandent beaucoup de soins, et les fruits n'ont pas la saveur de ceux qui croissent en Italie, en Allemagne, et même en Pologne. Les environs de Paris en sont presque privés. Montmorency seul produit de bonnes cerises ; quant aux abricots, aux pêches, aux pommes et aux poires, il faut les chercher soit en Auvergne, soit en Normandie.

L'automne, comme l'hiver, est peu agréable ; le temps presque constamment gris, est nuageux, lourd et pluvieux. L'ouragan y passe très-souvent, et les chutes des cheminées sont aussi dangereuses que fréquentes. Somme toute, l'état du ciel est rarement beau à Paris, et hygrométriquement parlant, plutôt humide que sec. Dans toutes les saisons la boue abonde, quoiqu'on veille sévèrement à la propreté des rues.

Du 15 décembre au 15 janvier, l'aspect de la ville change, et un vertige spontané s'empare de la population. C'est le temps des Étrennes.

L'origine de cette coutume nous entraînerait trop loin, et pour cette sorte d'investigations je vous renvoie au savant bibliophile Jacob; mais ce qui est certain, c'est que dans aucune ville du monde, peut-être, l'approche du jour de l'an ne préoccupe autant qu'ici. — Dire quelle masse de bonbons se vend dans ce court espace de temps, quelle avalanche de joujoux, d'objets d'art, de meubles, d'étoffes, d'oranges, etc., fait irruption sur le marché, serait impossible. Trois mois d'avance les fabricants de tout genre méditent déjà les surprises, les ornements de leurs boutiques et de leurs magasins. A la tête de cette industrie se placent deux maisons aussi bien connues des artistes que des enfants, ce sont Giroux et Cie. et Susse frères. Leurs galeries ne se désemplissent pas de visiteurs, et leur étalage de toutes les séductions imaginables. Là, vous pouvez dépenser 1 franc 25 centimes ou une liasse de billets de banque; mais, dans tous les cas, vous pouvez être certain que le goût le plus parfait a présidé dans l'assortiment de tous ces ouvrages.

S'il fallait classer Paris, selon les saisons, comme centre des plaisirs, je dirais : L'hiver est le plus amusant et le plus bruyant; le printemps, le plus musical; l'été, le plus vide; et l'automne, le plus triste. L'hiver appartient au plaisir; le printemps, aux

arts ; l'été, à l'étude ; le commencement de l'automne, à la paresse, sa fin aux déménagements et aux emménagements. — En hiver, les Parisiennes sont séduisantes ; au printemps, romanesques ; en été, spéculatrices ; en automne, touristes.

IV.

COMME ON DINE A PARIS.

La cuisine française a été de tout temps fort renommée dans le monde, et c'est avec justice : jamais aucune nation, si ce n'est les Romains de la décadence, n'a porté à un aussi haut degré de perfection que la nation française, la science de préparer la nourriture humaine. Il est de l'essence d'un peuple civilisé de raffiner toutes les jouissances, de leur donner tous les développements dont elles sont susceptibles; il est donc assez naturel qu'il porte ses investigations partout, et qu'il im-

prime le cachet de sa supériorité à tout ce qu'il touche. Aussi, les cuisiniers français prennent-ils leur art au sérieux, et se regardent-ils comme des hommes du plus haut mérite. Personne n'ignore l'histoire du fameux Vatel, cuisinier du prince de Condé, qui se donna la mort parce que la marée n'arrivait pas, et qu'il se croyait déshonoré à tout jamais par ce dérangement dans l'ordonnance de son dîner. — Lisez les ouvrages de Carême, et vous verrez comme il traite de haut en bas toute la cuisine qui a précédé le dix-neuvième siècle, comme il raisonne chaque plat. C'est un chimiste très-habile, je vous assure, et son hygiène en vaut bien une autre. Chaque pays, assurément, a des cuisiniers de mérite, ses plats de prédilection ; mais la cuisine française est cosmopolite ; elle plaît tout aussi bien à un Allemand qu'à un Américain, à un Russe qu'à un Espagnol. Tâchez seulement de faire goûter aux gens qui ont un palais délicat les affreux ragoûts que l'on accommode en Italie ou dans quelques parties de l'Allemagne du Nord, et vous verrez la grimace qu'ils feront ; tandis que, dans la nomenclature des plats français, vous en trouverez difficilement un (et encore cela est-il douteux) dont vous ne puissiez pas supporter la saveur.

Outre les écrits didactiques sur la cuisine et ses mystères, connus sous différents titres, tels que :

Cuisinière Bourgeoise ; — Cordon Bleu ; — Cuisinier Royal, etc., les Français possèdent plusieurs traités sur le choix à faire pour manger avec art et pour n'être pas embarrassé par cette immense carte de plats pour la plupart inconnus. Mais l'ouvrage cher aux gourmands, qui est dans toutes les bibliothèques et dans toutes les mains, c'est la PHYSIOLOGIE DU GOUT, par Brillat-Savarin. Vous ne trouverez nulle part autant de science et autant d'esprit; et quand vous l'aurez lu et relu pour y revenir encore, vous comprendrez quelle science difficile est celle de bien manger; vous y verrez que l'on peut manger beaucoup sans devenir glouton et sans surcharger l'estomac à le rendre malade.

Si vous jetez les yeux sur les *Classiques de la Table*, et si vous parcourez le Traité sur la Cuisine au dix-neuvième siècle, vous serez surpris, émerveillé, en voyant jusqu'où la casserole et la broche peuvent s'élever.

La nourriture d'une nation influe sur son caractère; on est plus ou moins vertueux, plus ou moins faible ou énergique, plus ou moins brave ou lâche, rien qu'en se nourrissant de préférence de telle ou telle autre substance. On s'accorde généralement à dire que ceux qui sont carnivores l'emportent en férocité sur ceux qui mangent de préférence des légumes. En suivant avec attention

l'histoire de l'estomac, on aurait, sans nul doute, le secret de bien des crimes et de bien des vertus. Moïse et Mahomet, en proscrivant l'usage du porc, savaient parfaitement ce qu'ils faisaient, et ils étaient aussi habiles hygiénistes que profonds législateurs.

Ces prolégomènes terminés, venons à l'examen des cuisines parisiennes, et à l'histoire des restaurants de cette ville. Avant d'arriver jusqu'aux sommités de l'art, changeons d'abord nos vêtements, déguisons-nous, pour un moment, à la manière de M. Eugène Süe, ou plutôt du prince Rodolphe, en nous affublant d'une blouse et d'une casquette, et montons cette immense échelle, dont le premier degré commence au Marché-Neuf et le dernier finit au café de Paris.

Quand vous dépasserez la Morgue, de lugubre renommée, et dirigerez vos pas vers le parvis de Notre-Dame, vous vous trouverez dans une petite rue portant le nom de *Marché-Neuf*. Cette rue et ce marché, c'est le restaurant de la classe la plus pauvre, qui cherche à gagner sa vie de sept heures du soir à minuit, en ramassant des vieux chiffons, des morceaux de papier et des os jetés sur la voie publique. On a dessiné ces repas en plein vent, on a imprimé diverses relations sur la manière dont ils ont lieu, et mon spirituel ami

Jacques Arago en a fait même une bien pittoresque description dans un charmant petit volume consacré à cette matière; mais bien que cet aimable conteur ait fait plusieurs fois, je crois, le voyage autour du monde, bien qu'il ait combattu le tigre royal du Bengale et le lion du Sahara, et que sa parole, pétillante de verve et d'esprit, soit plus à craindre que le tranchant d'un glaive, je me permets de mettre en doute tous ses récits sur le *dîner à la pêche*; car j'ai suivi avec attention toutes les phases de la nourriture du peuple, et je suis obligé de placer parmi les fables inventées à plaisir ces marmites fantastiques, recélant dans leur sein toutes sortes de trognons de choux, de carottes, de viandes sans nom, jusqu'à de vieilles savates; et ces affamés, jouant le jeu du hasard, pour un sou, avec une fourchette, et ne ramenant très-souvent au bout que de l'eau claire, une feuille de chou, ou une semelle de botte en retraite. — Ceci est de l'invention; mais ce qui est vrai, c'est que l'*Arlequin* existe. — Pour ceux qui n'ont pas lu les *Mystères de Paris*, il est nécessaire de dire que l'Arlequin est un assemblage de tous les restes de cuisine bourgeoise ou autre, qui ne peuvent plus être mangés. On y trouve de tout : des os mal rongés, des cuisses de poulet, des arêtes et des têtes de poissons, des mies de pain

blanc, etc. Tout cela, ramassé pêle-mêle par une quête à domicile dans un panier, est distribué en plats du prix de deux sous chacun, et livré à la consommation de ces messieurs et de ces dames, qui en font leurs choux gras. — Si le convive peut dépenser trois sous, oh! alors, on y ajoute du homard, qui est le rêve habituel du pauvre, prêt à faire des bassesses pour en goûter. Cette cuisine fait mal à voir; les haillons qui couvrent ces corps maigres, ces visages si hâves, si pâles, vous serrent le cœur, et font faire de tristes réflexions sur l'état social et sur les conditions de l'humanité. Cette cuisine, c'est la misère dans toute son horreur!

Il existe une autre cuisine presque du même genre; mais celle-là n'est que pauvre, elle est propre et n'a rien de repoussant. Sur le Marché des Innocents, à la proximité de la fontaine, une femme proprement vêtue surveille une marmite d'où s'échappe une odeur de soupe aux choux. Des écuelles en bois, des tasses, des assiettes rangées symétriquement autour, attendent les habitués. Les ouvriers, les manœuvres en blouse, en casquette, apportent leur pain, prennent place sur des banquettes autour de la marmite, et pour quatre sous ils ont une forte assiette de très-bonne soupe avec un petit morceau de viande. La quo-

tité qu'ils en ont pour leur argent suffit à un repas substantiel, et ils peuvent se coucher sans de trop grands tiraillements d'estomac. L'aspect de ces gens n'a rien de triste, et quelquefois même on se sentirait presque envie de s'asseoir au milieu d'eux, tant cela est propre et semble bon.

Si vous passez ensuite par la rue Marie-Stuart, et si vous enfilez ces passages qui se font suite, vous trouverez dans le passage de l'Ancre, je crois, un restaurant populaire, qui est à celui du Marché-Neuf ce que le restaurant à dix-huit sous est à Véry. — Là, on est à couvert, on a une nappe que l'on change au moins une fois en quinze jours; la cuiller et la fourchette s'y trouvent, et l'on n'attache pas le couteau par une petite chaîne, comme cela se voit quelque part à l'étranger dans un restaurant de cette sorte. — Là, le repas se compose d'une soupe et d'un plat de viande garni de légumes. Le prix en est de huit sous; le pain se paye à part, et l'on a de l'eau à discrétion. — Un procureur du roi, de mes amis, ayant à requérir contre un malfaiteur qui soutenait avoir été poussé au mal par la misère, voulut savoir si réellement cet homme, avec ce qu'il gagnait ordinairement, ne pouvait se suffire et vivre honnêtement. — Il m'invita à l'accompagner dans ses investigations. — Nous allâmes nous attabler là; et après avoir chacun

mangé pour dix sous, nous sortîmes complétement rassasiés. Or, le voleur en question gagnait constamment, et sans chômage, vingt-cinq à trente sous par jour, et n'avait pas de famille à nourrir. Le procureur du roi fut impitoyable et fit condamner son homme au maximum de la peine. Il y a peu de procureurs du roi aussi consciencieux que celui dont je parle; mais si tous voulaient suivre son exemple, la justice n'en serait que mieux rendue.

Transportons-nous à présent de l'autre côté de la Seine, pénétrons dans le quartier latin, et allons faire visite au classique Flicoteau. Une salle longue, tant soit peu enfumée et basse, est garnie de tables rangées de manière à laisser perdre le moins de place possible. Un petit comptoir, surmonté d'un échantillon du beau sexe, est placé à l'entrée à gauche. C'est ici que la jeunesse studieuse vient restaurer ses forces que l'étude n'a pas toujours affaiblies. C'est ici, quand on a dépensé aux trois quarts sa pension du mois, que l'on subit la punition de ses folies. Le prix moyen est de douze sous. On a, dans cette somme, pour quatre sous de pain; les plats sont à quatre et six sous; ils sont toujours garnis de légumes, et le pain se mange à..... l'indiscrétion; car, hélas! le pain seul ne peut pas subir la manipulation suspecte de l'endroit, et ces biftecks aux pommes *à la polka* met-

tent souvent à l'épreuve les mâchoires les plus solides; lutte à mort, d'où la mâchoire ne sort pas toujours victorieuse. Mais tel qu'il est, le restaurant Flicoteau est la Providence incarnée du quartier. Inclinons-nous donc devant cette puissance protectrice, et n'en médisons pas trop.

Dans tous les quartiers de Paris, on trouve à profusion des gargotes ambitieuses dont les enseignes trahissent une érudition profonde. Partout vous verrez : *au Petit Vatel*, *au Grand Vatel*, *le Petit Véry*, *le Petit Véfour*, *etc.*, et le faste que déploient ces maisons aboutit à un dîner de dix-huit sous, dans lequel on sert une soupe, deux plats de viande, un dessert, un carafon de vin, et du pain comme chez Flicoteau. Je vous dirai tout à l'heure comment la chose peut se faire, sans vous gratifier de cette réplique d'un mauvais plaisant, qui, à la question d'un provincial : « Comment ces gens peuvent se couvrir de leurs frais ? » répondit : « C'est qu'ils perdent sur chaque convive, « mais ils se rattrapent sur la quantité ! » Pour le moment, je vous dirai seulement que ce n'est pas encore là que les animaux et les viandes changent de nom à leur entrée dans la cuisine; quoi qu'il en soit, il n'y a que les estomacs vigoureux qui puissent résister à cette nutrition; mais, que faire? Les revenus sont si minces dans plus d'une classe, qu'il

faut encore bénir ces braves gens qui fournissent les moyens de s'empoisonner lentement.

En montant d'un degré, on rencontre les restaurants à trente-deux sous et à deux francs. Ici, l'étonnement redouble. Ici, on trouve des salons bien décorés, du linge toujours propre, des cristaux, de l'argenterie, en un mot tout le confort de l'aisance; les caves sont bien fournies, la fraîcheur des mets est *presque irréprochable* (j'insiste sur ce mot), et la carte est très-variée. Si l'on voulait avoir chez soi un dîner semblable à celui que l'on peut manger ici pour deux francs ou deux francs cinquante centimes, il faudrait dépenser au moins de quatre à cinq mille francs par an pour sa cuisine; mais l'industrie supplée à tout. Brillat-Savarin, ce digne appréciateur de la nourriture et des restaurants, affirme que l'on peut très-bien dîner à ce prix, mais il faut savoir choisir ses plats. Il faut savoir qu'à certaines époques, certaines denrées abondent au marché, et, qu'en achetant en grand, le restaurateur obtient encore une remise considérable de ses fournisseurs, qui sont toujours sûrs de se défaire de leur marchandise. Si l'on étudie donc avec attention les saisons, si l'on met dans ses intérêts le garçon qui sert, on est certain d'esquiver tout plat douteux, et de bien vivre à peu de frais. Il y a encore à

considérer que les restaurants de première classe sont tenus, s'ils ne veulent pas perdre leur réputation, d'avoir tout ce qu'il y a de plus frais. Comme ils se font payer en conséquence, il leur importe peu d'acheter un peu plus cher, car ici, comme à l'Opéra, l'argent jeté par la croisée revient abondamment par la porte. Ils achètent donc, mais il arrive que leurs provisions ne s'épuisant pas toujours le même jour, ils s'arrangent, ne pouvant les resservir le lendemain, de manière à perdre le moins possible; ils cèdent donc aux restaurants à deux francs le superflu d'hier. Ceux-ci s'en accommodent parfaitement bien, car ce qui peut ne pas être assez bon quand le consommateur paye son dîner vingt, trente ou quarante francs, peut paraître délicieux pour trente-deux ou quarante sous. Cet échange de produits ne s'arrête pas là. Le troisième jour, ces denrées vont régaler le palais des consommateurs à dix-huit sous le dîner; et au quatrième ou cinquième, elles se retrouvent, sous la forme d'arlequin, au Marché-Neuf ou ailleurs. Voilà pourquoi les restaurants de tous les degrés possibles, s'ils sont avantageusement placés et s'ils savent conduire leur barque avec adresse, peuvent, non-seulement se tirer d'affaire, mais encore faire fortune. — Les meilleurs restaurants à deux francs sont : Moureau,

Halavant, Tavernier, Richard et Hurbain, au Palais-Royal. Les deux premiers donnent un potage, quatre plats au choix, un dessert, et une demi-bouteille de vin, et du pain à discrétion; les autres ne donnent que trois plats au choix. — On dîne également bien à ce prix chez Richard, galerie Colbert, et chez Masson, au passage des Panoramas. Pour les petites bourses, il vaut beaucoup mieux aller dîner à prix fixe qu'à la carte.

Après ces restaurants se placent immédiatement, et en grand nombre, ceux qui, sans avoir tout à fait une réputation européenne ou même parisienne, ce qui revient au même, jouissent dans leur quartier d'une sorte de renommée, surtout pour quelque spécialité. Tels sont les restaurants du boulevard du Temple : comme Deffieux, connu pour la fraîcheur de sa marée; le Cadran bleu, pour les repas de noces; — les Vendanges de Bourgogne, pour ses cabinets particuliers; Pestel, rue des Frondeurs, pour ses dîners à l'*Union des Nations*, organisés et présidés par M. Julien de Paris; Philippe, rue Montorgueil, pour les huîtres; les Italiens Biffi, pour les macaronis, et Broggi, pour les côtelettes à la milanaise et la polenta; Vachette, boulevard Poissonnière, pour ses soles au gratin; Champeaux, place de la Bourse, pour son jardin; Lemardelay, comme restaurateur des

Corps constitués et se constituant : tous ces restaurants servent à la carte, et les prix varient selon la renommée de chacun.

Nous voici arrivés au haut bout de l'échelle. Ici, la cuisine devient science, et les chefs de ces établissements sont plus richement payés que ceux des banquiers et des ambassadeurs. Ici, toutes les fantaisies du goût, toutes les exigences de l'estomac le plus difficile, du palais le plus fin, peuvent se satisfaire amplement. Tout ce que la carte peut produire de tentant, tout ce que l'imagination peut inventer, est prêt à être servi. Les vins les plus généreux, des crus les plus célèbres, les liqueurs les plus suaves, sont à vos ordres. Dans cette catégorie de l'aristocratie culinaire se placent : au Palais-Royal, les frères Provençaux, Véfour, Véry, le café du Périgord, et le café Corazza; — sur les boulevards : la Maison d'Or, le café Riche, le café Anglais et le café de Foy, et enfin, comme doyens : le café de Paris, patronné par les *beaux* du Jockey-Club, et le Rocher de Cancale, qui, écrasé pour un moment sous le poids immense de ses charges, vient de rouvrir, à tous les gourmets de l'univers, son établissement, plus brillant que jamais. Transporté de la sale rue Montorgueil à la rue Richelieu, près du plus beau boulevard, maison Frascati, le Rocher de Cancale promet de

maintenir son ancienne célébrité. Tous, à l'envi, ouvrent leurs salons, leurs cabinets particuliers, et s'inclinent devant votre bourse, si elle est richement fournie. Tantôt c'est l'un qui tient le sceptre gastronomique, tantôt c'est l'autre; c'est encore la mode qui décide ici et qui pousse la foule, selon son caprice, à donner la préférence à telle ou telle maison.

Si les restaurants de Paris peuvent satisfaire toutes les exigences du luxe ou se conformer aux revenus de leurs habitués, il y a un autre moyen encore de dîner, et il est préférable : ce sont les *tables d'hôte*, soit particulières, soit attachées aux hôtels où les voyageurs descendent. L'avantage de ces tables est manifeste. Sachant, à quelques personnes près, le nombre de ses commensaux, l'hôte peut toujours donner des choses fraîches, et, comme il s'assied ordinairement avec ses convives, il a soin de bien composer son dîner et de veiller à ce que rien de nuisible ne se glisse dans ses ragoûts. On trouve des tables d'hôte à tout prix, depuis un franc cinquante centimes jusqu'à dix francs par tête. Les hôtels : de Lancastre, rue du Helder; de France, rue Laffitte; des Étrangers, rue Vivienne; de Montmorency, boulevard des Italiens, donnent d'excellents dîners à trois francs, trois francs cinquante centimes et quatre francs, y

compris le vin. Les hôtels : de Mirabeau, rue de la Paix ; de Meurice, rue de Rivoli ; et des Princes, rue de Richelieu, ont également des tables d'hôte, le premier à trois francs cinquante centimes, sans vin, le deuxième à cinq francs, et le dernier à six francs avec une carafe de vin, variant leurs plats à l'infini et vous sauvant l'embarras du choix. — Les dîners que vous y trouvez, pris à la carte dans un café-restaurant, vous coûteraient de vingt à trente francs au moins.

Pour terminer cette esquisse, il ne sera pas superflu de donner un petit aperçu de la quantité de viande que Paris absorbe en un mois. — En septembre 1847, il est entré dans les abattoirs de Paris : — 6,475 bœufs, — 2,461 vaches, — 6,249 veaux, — 40,450 moutons.

Il est sorti de ces établissements 4,383,236 kilogrammes de viande. Si l'on prend ce mois pour la moyenne de la consommation, car il y a beaucoup de monde absent de la capitale, on aura par année : 77,700 bœufs, — 29,532 vaches, — 64,988 veaux, — 485,400 moutons, soit :

657,620 animaux, donnant 52,598,938 kilogrammes de viande, ce qui fait en moyenne, pour la consommation de chaque individu, environ 51 kilogrammes par an. — Ajoutez à cela, et calculez proportionnellement, la quantité de gibier, de vo-

laille, de poisson, d'œufs, de pain, de vin, de bière, de lait, de légumes de toute sorte, et vous serez effrayés de l'appétit de ce gouffre vivant.

Quoi qu'il en soit, les restaurants de Paris auront toujours la première place aux yeux de ceux qui pratiquent la haute science de la gastronomie; — et osez donc contester l'importance de cette étude en face de ces mots de Brillat-Savarin, mots gravés sur l'airain et ayant la force de la chose jugée : « *Celui qui a découvert un plat a* « *rendu un plus grand service à l'humanité que* « *celui qui a découvert une étoile!* » Admettez à présent avec les astronomes que ce sont des soleils et des mondes, et considérez un plat nouveau, bien fait, comme plus important que la découverte d'une nouvelle planète.

V.

PROMENADES,

FÊTES PUBLIQUES, PASSAGES.

A peine la brise printanière, de son souffle caressant, réchauffe un peu l'air de Paris et fait reverdir ses environs, que d'innombrables promeneurs surgissent de tous côtés. On dirait un essaim d'abeilles, s'envolant de leurs ruches au premier rayon du soleil. — Le Parisien est flâneur par nature, et toutes les fois que son ciel gris-pluvieux le lui permet, il s'en donne à cœur-joie. Et comme il a ses boulevards, ses jardins des Tuileries et du Luxembourg, ses Champs-Élysées, son Jardin des Plantes, il fait

sa toilette chaque dimanche, et, le nez au vent, un gai refrain à la bouche, il paye le tribut à sa nature, il se promène.

Le jardin des Tuileries est un magnifique jardin, à ce que disent les Français, car pour mon compte personnel, j'aurais quelques réserves à faire. Il est l'œuvre du fameux le Nôtre, jardinier de Louis XIV, qui l'a pris au surintendant Fouquet, après avoir été émerveillé d'abord et aigri ensuite par la fête du château de Vaux. — En descendant le péristyle du château des Tuileries, on embrasse d'un coup d'œil un immense parallélogramme, bordé du côté de la rue de Rivoli par une grille en fer à flèches dorées et la terrasse dite des Feuillants, de l'autre par la terrasse du bord de l'eau, réservée maintenant pour les promenades des enfants de France. Un petit espace séparé, par un treillage et des fossés, du jardin livré au public, forme un jardin particulier pour le roi et sa famille, et n'est ouvert pour tous que dans les jours de fêtes publiques. Un chemin bien large, bien nivelé, sur le bord duquel sont placées de distance en distance des statues en marbre de différents maîtres, donne passage de la rue de Rivoli au quai des Tuileries. Puis trois bassins, placés en triangle, sont munis de jets d'eau, qui jouent les dimanches et les fêtes. Celui de droite est rempli de petits poissons rou-

ges, éternelle récréation des enfants et de vieux badauds. — Ces bassins sont placés entre des parterres de verdure, qui, garnis à hauteur d'appui de treillages en fil de fer, encaissent et préservent des plates-bandes de fleurs; mais ces fleurs, hélas! sont si pauvres, si vulgaires, si cacochymes, qu'il est vraiment pénible de voir un pareil ramassis dans le jardin royal. Enfin, on arrive à cette masse imposante d'arbres, beauté réelle de cet endroit. Plantés en quinconces avec une large allée au milieu, ils dressent leurs fronts séculaires et étendent leurs rameaux touffus pour abriter les promeneurs, et donner une douce fraîcheur pendant les mois caniculaires. Si l'on avance vers la porte donnant sur la place de la Concorde, on monte des deux côtés, par une pente douce, sur des terrasses d'où la vue s'étend sur cette place, et dans le prolongement de la grande route des Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe et même au delà, vers Neuilly. — Au bas de la terrasse de droite est l'endroit nommé *Petite-Provence*, point de réunion des nourrices, des enfants et des vieillards. De midi à quatre heures, quand il fait beau temps, ces derniers y vont s'asseoir; mais la chronique locale prétend, avec malice, que c'est plutôt pour retrouver des souvenirs à l'aspect de ces fraîches campagnardes, qui donnent à teter aux enfants, que pour profiter

des rayons vivifiants du soleil. — A l'extrémité du massif d'arbres, et dans la section de l'axe de la grande allée, un vaste bassin avec un puissant jet d'eau occupe un large espace.

Au bord de chaque allée du jardin, on a ménagé des bancs pour qu'on puisse se reposer; de plus on loue des chaises que l'on transporte dans le massif, pour jouir de la solitude ou d'un tête-à-tête. Chose remarquable, avant de vous asseoir sur ces chaises, vous avez beau tourner vos regards de tous côtés, vous ne voyez personne pour les garder; mais à peine assis, il surgit subitement devant vous une vieille édentée, à la peau de parchemin, labourée de rides, qui tend sa main sale et osseuse pour vous réclamer dix centimes, prix de deux chaises, l'une sur laquelle vous êtes assis, et l'autre qui vous sert à appuyer vos pieds; car tel est l'empire des habitudes. — Le jardin des Tuileries est presque toujours vide, surtout son périmètre, excepté l'allée dite des Orangers et celle qui l'avoisine. C'est là que l'on se promène pour se coudoyer à son aise, faire voir sa toilette, et jeter les filets de la séduction. Car ici la galanterie est la principale occupation des deux sexes; la promenade n'est nullement une mesure hygiénique, elle n'est qu'un calcul de coquetterie. De quatre à cinq heures, par le beau temps, surtout le diman-

che, la foule est compacte. On s'examine, on se critique, on se sourit, et après les évolutions obligées on retourne chez soi, et tout est dit jusqu'à huit heures du soir. Alors de nouveau les mêmes allées se peuplent pour l'intrigue, puis l'autorité déploie une force imposante de soldats, on bat la retraite, on fouille le massif, on replie les promeneurs dans les allées découvertes, et l'on garde les arbres jusqu'à la fermeture des grilles. Le plus grand charme de ces promenades est sans contredit ces myriades d'enfants des deux sexes, qui viennent y folâtrer sous la garde de leurs bonnes ou de leurs mamans. Ces jolies têtes blondes et brunes, ces visages où la santé et la gaieté brillent, animées par le plaisir, offrent un coup d'œil ravissant.

Le jardin du Luxembourg est, par son arrangement et sa population, l'antipode de celui des Tuileries. Ici il y a de l'animation, là tout est froid, glacé, silencieux. Et pourtant cette promenade devrait être des plus joyeuses, car c'est le quartier de la jeunesse, des étudiants. Mais non. Ces couples amoureux, ces ménages du treizième arrondissement, y sont très-clair-semés; mais en revanche il y a beaucoup de vieilles matrones, des mères de famille, qui, arrivées à la plate-forme de droite, se campent résolument sur des chaises rangées des

deux côtés, y restent des heures entières sans bouger, tricotant leurs bas ou brodant leurs chiffons, ou faisant la chronique du quartier. On est là comme dans une pension bourgeoise ; tout le monde se connaît, tout le monde se salue, et les caquetages y ont une vogue prodigieuse. Puis arrivent les beaux du Directoire à tête brûlante et au jarret affaibli ; ils y viennent pour évoquer leurs souvenirs de jeunesse, et parler des beautés de leur époque. — Par-ci par-là on voit quelque jeune couple, les bras entrelacés, se perdre dans les allées éloignées pour se dire de douces paroles d'amour ; mais ces rares apparitions ne peuvent pas dissiper le profond ennui qui vous saisit à l'entrée et qui vous enveloppe de toutes parts. Le jardin est pourtant vaste et beau, il est bien plus varié et bien plus pittoresque que celui des Tuileries. Il y a de l'eau et des statues ; il y a une magnifique allée qui conduit vers l'Observatoire ; il y a des cafés, des glaciers, des pavillons de lecture. Ajoutez à cela l'attrait d'un carré botanique, et la plus admirable collection de roses qui puisse exister. Rien n'y fait. C'est un jardin marqué du sceau mélancolique du passé.

Le beau Jardin du Roi, autrement dit Jardin des Plantes, attire les promeneurs ou plutôt les visiteurs ; mais c'est principalement pour voir les ménageries, le palais des singes, toujours assiégé

par mille curieux, et les magnifiques serres. J'en parlerai ailleurs.

Quand on quitte le jardin des Tuileries et qu'on traverse la place de la Concorde, on voit se dérouler devant les yeux une magnifique plantation d'arbres distribués en allées et en quinconces. Ce vaste espace, parsemé çà et là d'élégants édifices occupés par des cafés et des restaurants, est connu sous le nom de Champs-Élysées; il sert de promenade aux Parisiens et de lieu des réjouissances publiques dans les rares fêtes administratives.

Autrefois c'était un amas hideux d'ignobles maisons, de guinguettes de bas étage, et, aussitôt que la pluie détrempait la terre glaise ménagée entre les arbres, il se formait de vrais cloaques dans lesquels pataugeaient quelques rares passagers, forcés par leur état ou leurs affaires de traverser ces fondrières, où l'on risquait quelquefois de laisser sa chaussure. Mais, depuis quelques années, par les soins du conseil municipal, ces huttes, bâties en planches pourries et recrépies à la chaux, ont complétement disparu; les deux allées de droite et de gauche sont largement pavées en asphalte, les maisons, construites sur un modèle élégant, ont donné un aspect attrayant aux places et carrefours entourés d'arbres. Le Cirque olympique d'été, édifice hardiment construit et pouvant con-

tenir environ trois mille personnes, attire le regard des promeneurs. De l'autre côté, le Panorama, non moins grand, non moins beau, occupe le centre du vaste carré connu sous le nom de *Carré des jeux;* plus loin, au milieu d'un vaste périmètre que l'on nomme le *Rond-point* des Champs-Élysées, se dresse une fontaine monumentale d'où l'eau s'échappe sous la forme d'une gerbe. Plusieurs autres fontaines de moindre grandeur, mais toutes très-élégantes, arrosent de leurs eaux divers points de ce vaste emplacement. Plus loin, une allée vous conduit jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, et de chaque côté, de belles maisons à plusieurs étages apparaissent aux yeux charmés de tant d'élégance et de coquetterie, là où le bruit de la ville devait complétement expirer.

Depuis que le bon ton a pris sous sa protection la promenade des Champs-Élysées, d'innombrables voitures sillonnent la chaussée tous les jours de la semaine, surtout vers quatre heures de l'après-midi, ou vers huit heures du soir en été. Les dimanches, le monde s'y porte en foule : le bourgeois, le militaire, le banquier, le boutiquier de la rue Saint-Denis, l'étudiant, le commis-marchand, la grisette, la lionne et la bourgeoise, tout y va. C'est là que les parties s'arrangent; c'est là que se donnent les rendez-vous. Sur ce terrain il y a place

pour tout le monde ; mais ces jours-là, les militaires en permission de dix heures y abondent. Des artilleurs, des dragons, taille de cinq pieds huit pouces, tous en grande tenue, le sabre au côté, se promènent en vainqueurs, faisant l'œil aux belles, ou donnant le bras à des femmes de quatre pieds, qui ont l'air de sortir de leurs poches. — Les boutiques se dressent comme par enchantement pour ces jours. Le pain d'épice, le sucre d'orge, le mirliton et les macarons sont le fond obligé et permanent de ces tentes, de ces abris éphémères. Mais quand les fêtes nationales arrivent, telles que la fête du roi, au 1er mai, et les anniversaires des journées de juillet, l'aspect général des Champs-Élysées présente un coup d'œil qu'il est impossible de rendre. Quelle foule! quel bruit! que de poussière! Toute la longueur de cette promenade se transforme en un caravansérail de nouvelle espèce; le plus petit morceau de terrain est occupé, soit par une cuisine en plein vent, soit par une boutique, soit par une baraque de curiosités. A Paris, rien ne se fait comme ailleurs. Il semblerait que tout le monde veuille, dans une seule journée, réaliser d'immenses profits ou dépenser en réjouissances de toute espèce tout l'avenir de ses beaux jours. Les entrepreneurs de grosse pâtisserie fournissent dans ces jours de fête une masse incommensurable de

galettes, de gâteaux et autres pâtes plus ou moins indigestes ; les cuisiniers improvisés abattent des milliers de lapins ou de volatiles, qui seront dévorés en une seule journée ; des flots de bière, d'eau-de-vie, de vin, coulent de tous côtés, et la masse de liquide absorbée serait capable de mettre à flot une frégate de soixante canons. Depuis le matin jusqu'à minuit, des orchestres dressés dans les carrés, dans les tentes de diverses dimensions, écorchent les oreilles avec le meilleur entrain du monde, et font tricoter des milliers de pieds. Les gens qui se trémoussent et sautillent ainsi, ont les oreilles si peu sensibles pour pouvoir distinguer le son faux ou juste, que l'on dirait qu'ils ont l'ouïe dans les jambes, comme l'esprit de certains danseurs s'est, dit-on, réfugié dans leurs mollets. — L'autorité fait les choses grandement ces jours-là. Elle fait construire de vastes théâtres sur lesquels on exécute toute la journée des pièces à grand spectacle. Ce sont des mimodrames militaires, car le Français est avant tout sensible à la gloire ; et sur ces tréteaux, selon la circonstance, on bat les Bédouins, les Autrichiens, les Mexicains, les Russes ou les Taïtiens. Toujours est-il qu'il y a énormément de coups de fusil, de tambour, etc. ; et le peuple, enchanté, ravi, entonne la Marseillaise, et tout est pour le mieux dans ce meilleur

des mondes possibles. La munificence officielle ne se borne pas à cela : elle fournit quatre orchestres pour la danse en plein vent, dresse un mât de cocagne garni de prix, et administre les secours aux personnes asphyxiées par la foule ou la chaleur. Elle fournit aussi une masse très-imposante d'agents de toutes les couleurs, car, comme chacun le sait, les mains ne sont pas oisives dans ces occasions, les querelles se présentent fréquemment, et les vols encore plus. Enfin la nuit arrive, et si le temps favorise les efforts administratifs, les Champs-Élysées deviennent étincelants de lumière. Le lampion officiel s'allume, fume, et éclaire tout Paris, qui se porte vers ce lieu avec une ardeur fiévreuse. Depuis quelques années, l'illumination a fait des progrès ; un éclairage en verres de couleur, habilement disposés en guirlandes, en festons et en candélabres, présente un coup d'œil ravissant. On dirait, à regarder de loin, qu'une muraille non interrompue brille du feu des pierres les plus riches. Le Parisien fut une fois tellement friand de ce spectacle inaccoutumé, que toute la population se transporta subitement sur un seul point ; il s'ensuivit un désordre effroyable, et les plus tristes accidents furent le résultat de cette pression. Plusieurs personnes ont perdu la vie, étouffées entre ces tenailles humaines; et depuis lors on se vit

forcé d'abandonner ce mode d'illumination, la vie des citoyens étant plus précieuse que leur plaisir. Mais la sollicitude officielle ne se borne pas à cette seule partie de la ville. Toute vaste qu'est l'enceinte des Champs-Élysées, la population parisienne ne pourrait pas se gaudir là à son aise; il fallait donc songer à disséminer les divertissements, pour que tous les quartiers à peu près pussent y prendre part. L'un des quartiers les plus populeux est celui qui avoisine la place de la Bastille, et la classe ouvrière de la rue et du faubourg Saint-Antoine ne pourrait être oublié par le programme. On dresse donc, du côté de la barrière du Trône, les mêmes mâts de cocagne; on fournit le même orchestre qu'aux Champs-Élysées, et, la nuit venue, on y tire un feu d'artifice à peu près semblable à celui qui a lieu tout près des Tuileries, sur le quai d'Orsay. — Ordinairement, la charité n'est pas oubliée dans ces fêtes, et le conseil municipal fait distribution à domicile de vin, de pain et de viande aux nécessiteux. Cette pensée est vraiment charitable et dignement conçue. Essuyer les larmes du malheur, satisfaire à ses besoins du moment, c'est commencer dignement une journée de réjouissance publique. Ces fêtes, du reste, n'ont rien de particulier. Toujours les mêmes joutes sur la Seine, toujours les mêmes

danses, toujours les mêmes lampions; mais il faut si peu pour amuser le peuple parisien, que c'est vraiment une chose curieuse que de voir combien la joie est vraie, et comme on se livre au plaisir avec ardeur. — Les édifices publics s'illuminent; le jardin des Tuileries, ouvert à tout le monde, resplendit à la lueur de ses ifs diamantés de lumières; sur une estrade, trois cents musiciens exécutent des morceaux d'harmonie, et le Roi, accompagné de sa famille, apparaît sur le balcon du château. Salué avec acclamation par le peuple, il n'est pas toujours sûr qu'une balle homicide ne sera pas dirigée vers sa poitrine; et si rien n'altère sa sérénité, c'est que dans ces fêtes, comme tous les jours de l'année, il a la conscience d'avoir rempli son devoir envers son pays.

Rien n'est plus intéressant qu'une promenade à travers Paris, vers huit heures du soir, dans ces jours dont je parle. Rien qu'à cheminer le long des boulevards, on dirait que la grande ville est dépeuplée par quelque épidémie, tant les passants sont rares; mais quand une fois le magnifique bouquet, composé de plus de quarante mille fusées, est tiré, et que la population commence à rentrer dans ses foyers, c'est une avalanche humaine qui dure jusqu'à deux heures de la nuit; et malheur à celui dont les coudes ne sont pas

aigus ou l'habit solide, il est menacé d'avoir les côtes enfoncées ou de rentrer avec un vêtement en lambeaux, tant la masse est compacte, et tant il est difficile de se soustraire à cette *haute pression* (*à plusieurs atmosphères*).

Les Champs-Élysées sont la plus attrayante promenade de Paris. On peut y passer fort agréablement plusieurs heures, quand le soleil se couche et quand de nombreux équipages sillonnent la route pour aller au bois de Boulogne. — Les Champs-Élysées sont la promenade des piétons; le bois de Boulogne, ou plutôt ce qui en reste encore, est celle des gens en calèche ou à cheval. — Les besoins des fortifications ont ravagé ce joli bois, qui déjà avait bien souffert du campement des Cosaques, en 1815; pourtant la force de l'habitude est tellement enracinée, que l'on y va encore par souvenir du passé; on y fait quelques tours en voiture, et puis on revient prendre les glaces à Tortoni. — Sur le boulevard des Italiens, au coin de la rue Taitbout, vous apercevez une maison avec quelques marches en perron, et sur sa façade vous lisez, écrit sur une plaque de marbre noir, le nom de TORTONI, en lettres d'or. Ce nom suffit! — Tout le monde sait que les meilleures glaces et sorbets sont là. Des salons petits, mais élégamment quoique simplement décorés, quelques étroits cabinets

où l'on s'entasse et où l'on étouffe, voilà le sanctuaire qui s'emplit et qui ne désemplit pas de huit heures du soir jusqu'à minuit. A voir cette foule compacte, si mal à son aise ici, on se demande pourquoi le propriétaire de cet établissement n'agrandit pas ses salons? — C'est parce qu'il est Italien, qu'il est fin, et qu'il connaît son Paris et ses habitants sur le bout du doigt. Il sait que sa vogue dépend de son étroite demeure; et le jour où l'on pourrait y circuler à l'aise, sa réputation finirait à l'instant. Le Parisien a, comme la nature, le vide en horreur! il aime mieux étouffer, être coudoyé et pressé, pourvu qu'il soit en compagnie; et voilà pourquoi Tortoni n'a jamais voulu entendre parler d'agrandissement. Il fait sa fortune là où il est et comme il est; — être autrement, c'est ne pas être pour lui. Il a, ma foi, raison. — Dans sa spécialité il est là sans rival : ses coupes à la merise, ses glaces à l'ananas, ses plombières, ses sorbets, son sapaillon, font toujours merveille, et il rit au nez et à la barbe de tous les glaciers napolitains, se moque des glaces siciliennes, et tourne le dos aux granits. Il n'y a qu'un Tortoni dans l'univers entier! Verrey à Londres, Cranzler à Berlin, Lessel à Varsovie, Baldini à Dresde, tous célèbres dans leurs localités, sont des nains en présence de ce colosse de glace.

En parlant des promenades, on ne peut se dispenser de parler des nombreux passages qui existent à Paris, car ils servent non-seulement d'ornement, mais encore de retraite et de promenade en cas de mauvais temps ou pendant la saison d'hiver. Le plus fréquenté par les oisifs est le passage des Panoramas, à côté du théâtre des Variétés. A chaque heure du jour, on est sûr de le trouver plein; mais, le soir, il est inabordable pour les gens pressés qui voudraient abréger leur chemin. Placé au centre le plus populeux ou plutôt le plus fréquenté de la ville, à la proximité de nombreux théâtres, de la Bourse, ayant des sorties sur quatre rues, il sert de rendez-vous de plaisir ou d'affaires.

Le passage de l'Opéra a aussi le privilége, depuis quelque temps, d'être encombré et enfumé, mais pour peu d'heures seulement, dans la matinée, avant l'ouverture de la Bourse, et le soir vers neuf heures; car, depuis que la coulisse a abandonné le perron de Tortoni, délogée par le préfet de police, qui a rendu au public promeneur le grand service de purger le plus beau boulevard de ce fléau, elle s'est mise à l'abri dans le passage de l'Opéra. Je reparlerai de la coulisse à l'article Bourse.

Le passage Choiseul réunit aussi de nombreux

flâneurs qui y viennent pour voir passer les jolies femmes; car on ne sait par quel hasard mystérieux il en passe ici plus que partout ailleurs, et j'ai un ami, qui y a, pour cette raison, presque choisi son domicile politique. C'est là qu'il donne ses rendez-vous, qu'il déjeune et dîne au café Choiseul, qu'il médite ses articles pour son journal, qu'il fume son cigare, et qu'il attend les belles femmes à la sortie de l'Opéra italien. Comme la vanité et la coquetterie tirent parti de tout, beaucoup d'habituées de ce théâtre sont enchantées de traverser ce passage, et donnent ordre à leurs voitures de les attendre, soit rue des Petits-Champs, soit rue Choiseul. Elles aiment à se montrer au public flâneur du passage en costumes faits exprès pour cette traversée, en capuchon, en mantelet fantastique, en fichu pittoresquement noué autour d'une tête sur laquelle brillent des diamants. — Cette sortie par ce passage est une exhibition supplémentaire, que la coquetterie féminine sait faire valoir dans cette localité. Quant aux dandys, en habit noir, cravate blanche et paletot sur une épaule, ils ne trouvent rien de plus gracieux à faire que d'aller, à la sortie des Italiens, acheter un cigare au passage Choiseul, et d'ajouter à leur tenue de salon le passe-temps d'un garçon d'écurie. — Si cette tabacomanie continue, nous avons

le doux espoir de voir un jour l'élégante salle des Italiens transformée en un vaste Spectacle-estaminet.

Le passage du Saumon est le plus long de tous les passages. Les clercs de notaire, les Dodophes de tout âge et de toutes couleurs, attendent là leurs divinités placées dans les magasins de modes, qui y abondent; et quand on acheté là un chapeau, on peut se dire, comme prétend Bouffé dans l'*Oncle Baptiste :* « Voilà une casquette! »

Le nouveau passage Jouffroy, faisant face à celui des Panoramas, sur le boulevard Montmartre, promet d'avoir aussi une nombreuse compagnie de désœuvrés; car, à peine ouvert, il se peuple déjà prodigieusement. — Bref, partout il y a foule, au passage Véro-Dodat comme au passage Vendôme?... non, pour celui-là il n'est pas peuplé; il est là pour témoigner d'une entreprise manquée, et il est si désert et si sombre, que Paul de Kock, dans un de ses ouvrages, conseille de le choisir pour les rendez-vous d'amour, assurant que l'on ne sera nullement troublé. Ce passage avoisine l'ancien Jardin Turc, dont il n'existe plus que quelques pieds carrés. La bâtisse envahit tout, le moellon pénètre partout, et bientôt toute verdure disparaîtra de Paris et il faudra aller la chercher au loin; fort heureusement les chemins de fer sont là pour nous aider.

VI.

LES CAFÉS.

L'usage du café fut introduit en France sous Louis XIV, et les chroniques des salons du temps disent que ce fut le roi Casimir V de Pologne, celui qui, après son abdication, vint à Paris habiter l'abbaye de Saint-Germain des Prés, qui le mit à la mode dans le grand monde d'alors. Mais le premier établissement public de ce genre à Paris est dû à un Arménien nommé Pascal, qui n'eut pas la chance d'y réussir. Plus tard, Procope, Sicilien, le remit en vogue, et y attira une meilleure compa-

gnie. Son café devint célèbre dans la suite par la réunion des gens de lettres, des plus beaux esprits du dix-huitième siècle, et son nom reste encore attaché à l'endroit où ils avaient l'habitude de se réunir. Ce café est placé rue de l'Ancienne-Comédie. Il serait vraiment curieux de connaître l'histoire de ce fameux établissement; de suivre à la trace ces réunions où Voltaire, Rousseau, Piron, d'Alembert, Diderot et autres, agitaient les plus hautes questions scientifiques; où il se dépensait des trésors inappréciables de savoir et d'esprit, et où la discorde, il faut l'avouer aussi, vint plus d'une fois s'asseoir. Mais toutes ces investigations, presque impossibles de nos jours, demanderaient des recherches infinies; et si l'on voulait traiter aussi toutes les questions philosophiques auxquelles elles pourraient donner lieu, la vie de quatre vigoureux bénédictins ne suffirait pas. Je me bornerai à quelques aperçus physiologiques.

Le nombre des cafés de Paris est immense, et il tend continuellement à s'accroître. Aussitôt qu'une nouvelle rue est percée, une place tracée, une maison bâtie, vite un café, un estaminet, une boutique de marchand de vin! — le boucher, le boulanger, ne viennent qu'après; l'épicier ne s'y hasarde que quand la rue est peuplée, et bien peuplée. Avec le luxe progressif des nouvelles constructions, les

cafés ne pouvaient pas rester stationnaires; la décoration, le comfort, la richesse, sont à présent de première nécessité. Malheur à l'établissement nouveau, si la dorure n'envahit pas la place depuis le plafond jusqu'au parquet ; — si de moelleux sophas richement couverts de velours ne vous bercent pas sur leurs coussins élastiques ; si les cristaux, les bronzes, les marbres, ne répondent pas à l'attente la plus exigeante d'un amateur difficile à contenter ; il reste vide, méprisé ; il tombe, et son maître va déposer piteusement son bilan, donnerait-il, pour attirer le monde, le moka le plus aromatique, le plus fin cognac, les glaces les plus savoureuses; rien n'y fait ; le goût du public est pour le clinquant, et le consommateur pardonne très-facilement une décoction de chicorée, pourvu qu'elle lui soit servie dans la porcelaine dorée et avec une cuiller en vermeil.

Les cafés de Paris ne sont pas spécialement consacrés à la vente de cette boisson dont l'Arabie et la Martinique fournissent la graine ; on y trouve des rafraîchissements de toutes sortes, depuis l'aristocratique *Cardinal* ou *Marquise*, jusqu'à la bière brune, boisson exécrable s'il en fût. Suivant l'exemple du maréchal de la littérature française, le fécond M. de Balzac, qui ne donne le nom de *fem-*

me qu'à l'élite du beau sexe, je ne mentionnerai ici que ces cafés dont la réputation est faite.

La richesse et le bon goût sont, comme je l'ai déjà dit, des choses recherchées dans les cafés de Paris bien plus que la qualité de la consommation; mais l'un n'exclut pas l'autre, et il y a des établissements qui, sous le double rapport du comfort et de la bonté des produits, ne laissent rien à désirer : ce sont les cafés de Paris, de Foy, Anglais, Cardinal, sur les boulevards, et le café Corazza au Palais-Royal.

Un riche comptoir, orné de sculptures et de bronzes, occupe le milieu ou le fond d'un somptueux salon où l'art du peintre, du décorateur et du tapissier se dispute à l'envi la perfection. Derrière le comptoir, sur lequel sont rangés symétriquement de petits plateaux, d'élégantes corbeilles en plaqué remplies de sucre, et deux coupes, l'une contenant une grande quantité de cuillers en argent ou en vermeil, l'autre fermée, avec une rainure au milieu, destinée à recevoir l'offrande du public servant à la rétribution des garçons de service, se tient la reine du logis, la dame de comptoir, vulgairement appelée *limonadière*. Des riches tables de marbre se dressent devant les sophas; des journaux, des brochures de toute espèce sont à la disposition du consommateur, qui,

tout en savourant son moka ou mangeant sa côtelette, peut se tenir au courant de la politique ou faire provision de bons mots qu'il va débiter dans la journée. Le café se prend par tasse ou par demi-tasse, à la crème ou à l'eau. — La politesse la plus exquise règne partout. Le maître de l'établissement, habillé en noir, une serviette sous le bras, se promène de long en large, s'incline devant les arrivants, salue les habitués, cause avec eux, écoute les bavards, trouve leurs médiocres saillies très-spirituelles, et montre à tous un visage souriant et prévenant. La cause de la politesse et de l'empressement des garçons est qu'ils ne sont pas payés par le limonadier, mais que c'est le public qui se charge de leur rétribution. Les étrangers n'y sont pas habitués; car nulle part ailleurs qu'en France, cela ne se pratique; aussi quand ils ont acquitté leur consommation s'en vont-ils, sans se douter qu'il y a à ajouter quelques centimes pour le garçon. Au premier abord, cette manière de rétribuer le service semble étonnante; mais quiconque réfléchit reconnaîtra qu'il y a un fond de dignité dans ces habitudes du pays. Chaque Français se sent égal devant la loi, et libre; — échanger cette liberté contre le salaire d'un seul, semble humiliant pour lui; aussi, l'état de laquais est-il, pour ainsi dire, le plus méprisé ici. Le plus

pauvre prolétaire, le chiffonnier en haillons remuant un tas d'immondices pour en tirer sa nourriture du lendemain, se croit de beaucoup supérieur à celui qu'il sait être au service d'un autre. Il se redresse avec fierté et il vous jette, en réponse à quelque brusquerie qui le choque, ces mots : « *Je ne suis pas un laquais !* » Les garçons de restaurant et de café ont trouvé un *mezzo termine* pour sauver leur dignité. Ils se sont dit : Qui sert tout le monde ne sert personne ; si tout le monde nous paye, nous n'aurons pas de maître, nous aurons un patron ! — Et effectivement le maître de l'établissement *se sert d'eux* ; mais ils ne le *servent* pas ; les ordres ne sont que des recommandations ; ils s'estiment réciproquement, et le plus souvent ils s'asseyent pour les repas avec le patron. Les places de garçon sont très-lucratives et très-recherchées. Elles se vendent très-cher dans les cafés de premier ordre, et se cèdent comme les charges des agents de change ou les études de notaires. Il y en a qui coûtent douze à quinze mille francs ! Jugez alors du profit, et concluez que la politesse du garçon est un capital placé à intérêt, qui rapporte d'autant plus qu'elle est plus exquise.

Selon les quartiers et les établissements, les habitués varient, ainsi que leurs habitudes. Le café Turc et le café de la Régence sont les rendez-vous

des joueurs de dominos et d'échecs; le café de Paris et le café Anglais rassemblent les viveurs et la jeunesse dorée; dans ceux de Mulhouse et de l'Europe vous ne voyez que négociants ou commis-voyageurs. Autrefois les cafés Lemblin et de Foy, au Palais-Royal, ne recevaient, par une tacite convention, que des libéraux et des bonapartistes. Il y a des cafés qui usurpent leur titre, car ce sont de véritables restaurants; il y en a d'autres qui se tiennent strictement dans les limites du nom, et ne vendent que du café.

Pour attirer le public, et vu l'immense développement que prenait en France la vente du tabac, on a dû songer à réserver aux fumeurs un endroit consacré à la pipe et au cigare. Ces établissements sont connus sous le nom d'estaminets. Il y a des estaminets dits de *bon ton*, et il y en a aussi du plus mauvais genre. Il ne faut pas, sans être aguerri, se hasarder dans cette atmosphère infernale, on risque de perdre les yeux ou d'être asphyxié; et si quelque cas imprévu vous force d'y entrer, mettez vos habits à l'air pendant trois ou quatre jours avant d'entrer dans un salon honnête.

Les estaminets ont de droit un ou plusieurs billards; chacun d'eux possède quelques *virtuoses* sur cet *instrument*, et aux jours réservés ils

donnent des *concerts*. On ne peut qualifier autrement l'extrême habileté de ces messieurs; leur coup d'œil, la sûreté de leur main, sont prodigieux; ils aiment leur art avec passion, et étonnent les maîtres les plus versés dans les difficultés de la bande et de la queue. Devant ces tours de force les pipes s'inclinent et les cigares même se tiennent en respect.

Revenons encore au café, pour observer la dame de comptoir. — S'il y a une femme qui doit entrer dans le paradis sans passer par le purgatoire, c'est assurément la dame de comptoir. Je ne connais pas de supplice plus grand, de martyre plus poignant que la destinée de cette pauvre créature, qui est là clouée sur sa banquette depuis huit heures du matin jusqu'à minuit. Obligée de se tenir droite, le sourire stéréotypé sur les lèvres, l'œil aux aguets, rendant la monnaie, inscrivant les rentrées, attirant par les regards, écoutant les fades compliments, les stupides bons mots des habitués jobards, elle supporte les boutades et souvent la tyrannie du maître; car celle-là est salariée, celle-là est une enseigne vivante que l'on achète, que l'on habille, et que l'on exhibe. Elle doit être jeune, gracieuse, aimable; car c'est sur elle que l'on compte, c'est d'elle souvent que l'on attend la prospérité de l'établissement. Elle doit

déployer toutes les ressources de la coquetterie féminine pour retenir le public et l'enchaîner. Ceux qui font une grande dépense doivent être les privilégiés; ils ont droit aux plus beaux, aux plus aimables sourires; elle doit échelonner les espérances et ne mécontenter personne.

Les Parisiens, friands de grandes beautés et surtout de *belles femmes*, qui, depuis que la race dégénère et ne produit en grande partie que des mauviettes ou des araignées, commencent à devenir rares ici, se portent en foule à l'endroit qui promet une exhibition d'une statue. L'apparition de ces astres dans les cafés est aussitôt signalée au public par la *réclame*, et quelquefois par un municipal placé à la porte pour prévenir le désordre de la foule curieuse qui arrive en masse. — Comme les comètes, ces beautés apparaissent, bouleversent les cerveaux, et s'en vont ailleurs recevoir les hommages ou rouler carrosse dans quelque lointain pays à côté de quelque boyard ou d'un chevalier d'industrie qui en spécule.

La dame de comptoir, toujours à la même place, se fane très-vite; la constante fatigue de son emploi ruine sa santé, et elle meurt victime de sa position. On pourrait dire qu'elle expire sur le trône; car, en effet, elle a l'air de l'occuper dans son café. — Si elle échappe aux hommages du maî-

tre, elle devient la préférée de quelque matamore de l'endroit, ci-devant jeune homme, qui la sauvegarde, se tient toujours le plus près du comptoir, la boude pour tous les sourires qui iraient dans la salle chercher un autre que lui, et a l'aimable prétention de vouloir l'ennuyer à mort lui seul. — Je vous disais donc que cette femme est bien à plaindre.

Malgré la multiplicité des cafés à Paris, rien n'est plus difficile dans quelques quartiers éloignés et habités par les classes ouvrières que de trouver à déjeuner avant sept heures du matin, voire même avant huit heures, et à souper, après minuit. C'est une chose très-fâcheuse dans une ville qui ne s'endort presque pas, et c'est une lacune qu'il serait urgent de combler.

En général, le public est bien mieux composé dans les cafés le matin que le soir. Outre les rapports de la société, qui, le soir, conduisent l'homme de bonne compagnie dans les salons ou au spectacle, il y a encore un motif qui lui fait éviter les cafés même pendant ces soirées où il n'a absolument rien à faire : c'est l'éternel domino que l'on y joue partout avec une rage sans pareille pendant toute la soirée. Je ne connais rien de plus assomant que de voir tous ces hommes habitués à tuer le temps de cette manière, et d'entendre ce cli-

quetis monotone de la pose des dés sur une table de marbre. Je ne me rappelle pas d'avoir passé une seule de mes soirées dans un café pendant toute la durée de mon long séjour à Paris.

L'usage du café, devenu aujourd'hui une boisson indispensable en France, fournit tous les jours matière à des disputes dans les ménages sur la manière dont on le prépare. Je ne puis rendre de plus grand service aux amateurs de ce breuvage qu'en leur recommandant la lecture du spirituel et savant petit volume intitulé *Monographie du Café*, dû à la plume correcte de mon excellent ami Coubard-d'Aulnay. Chaque demoiselle devrait, en se mariant, se pourvoir de cette précieuse et agréable instruction.

Madame de Sévigné, cette femme d'infiniment d'esprit, comme vous savez, a dit quelque part dans ses lettres que : « *Racine et le Café passeraient.* » Eh bien, n'en déplaise à la belle prophétesse, ni Racine ni le café ne sont passés; la gloire du premier rayonne de tout son éclat à côté des productions modernes, et le second envahit de plus en plus la France et sa capitale.

VII.

LE PALAIS-ROYAL.

S'il est une ville dont on parle dans le monde, c'est assurément Paris; et si dans cette ville il est un édifice connu des étrangers, c'est sans contredit le Palais-Royal. — Ce palais, bâti pour le Cardinal de Richelieu, et à ses frais, fut commencé en 1629 et terminé en 1636. Il s'appelait d'abord *Palais-Cardinal.* A la mort de ce ministre, il devint propriété de Louis XIII, et prit le nom de *Palais-Royal.* Louis XIV en fit cadeau à son frère le duc d'Orléans, et depuis ce temps il resta dans

cette famille jusqu'à la mort de Philippe-Égalité. Confisqué au profit de la nation, il fut nommé *Palais-National*, puis *Palais du Tribunat*. Sous l'Empire il reprit peu à peu son nom par la force d'habitude, et à la Restauration, rendu de nouveau à la famille d'Orléans, il appartient aujourd'hui au domaine privé du Roi.

Cet immense édifice se compose du palais proprement dit, dont la façade, précédée d'une cour, se voit sur la place à laquelle il a donné son nom, et de galeries qui se prolongent jusqu'à la rue Beaujolais et encadrent un vaste jardin orné de statues, avec des allées et un jet d'eau au milieu. Deux cent quatorze arcades s'élèvent autour du jardin et supportent plusieurs bâtiments, liés ensemble, construits sur un plan uniforme, et dont les rez-de-chaussée sont occupés par autant de boutiques qu'il y a d'arcades. L'architecture du palais est d'un style assez médiocre et sans caractère; la façade donnant sur la cour d'honneur est mieux que celle principale. Ornée de colonnes cannelées et surmontée par d'autres plus petites servant d'acrotères pour quelques statues, elle n'a rien qui puisse attirer longtemps l'attention.

Mais retournons sur nos pas, et pénétrons sous les arcades, du côté de la rue Vivienne et par le

perron du milieu, car c'est ordinairement par là que l'étranger entre dans ce palais.

Un passage étroit, car chaque pouce de terrain est ici disputé par l'industrie, vous y conduit. Tournez à gauche et marchez d'un pas lent, car tout ici est digne d'être vu et d'être examiné. De magnifiques magasins, dont les portes et les croisées en verre de Bohême d'une grande dimension laissent voir jusqu'au fond toutes les richesses qui y sont rassemblées, attirent vos regards éblouis. Vous êtes fasciné malgré vous. Voici d'abord les magnifiques salons des frères Provençaux. Voici le café Lemblin, café historique comme vous le savez déjà. Là, dans un coin, sous le péristyle, à côté du marchand de parapluies et faisant face au café des Aveugles, où l'on exécute la plus affreuse musique, accompagnée des plus affreux rafraîchissements, lisez ce nom cher aux gourmands : Corcelet! Tout ce qui se débite de meilleur en épiceries, en vins et en liqueurs, vous le trouverez là. Cette procession continuelle que vous voyez dès le matin jusqu'à la nuit ne se rend dans ce sanctuaire *du goût* que pour se fournir de provisions de table, et surtout de café, dont on vend là une prodigieuse quantité. — D'ici, vous entrez dans la galerie Valois. — Voilà Véfour jeune, au café de l'Europe. — Cette masse de

montres et de bijoux vous arrête; vous êtes devant l'horloger Leroy. De l'autre côté, galerie Montpensier, vous verrez encore ce même nom ; tous les deux sont horlogers du roi, et tous deux déclinent la parenté. — Approchez-vous de ces daguerréotypes ; après Brisson et Lerebours, vous n'en verrez pas de mieux faits que ceux de Sabatier-Blot. — Ces superbes portefeuilles de toutes dimensions et ces nécessaires bien garnis, sont faits par Maisonneuve, qui n'a de rival dans ce genre d'industrie que Fenoux, placé vis-à-vis de lui dans la galerie opposée. — Voyez ce carrick noisette qui se promène. C'est un carrick héréditaire du théâtre Séraphin ; il est porté par l'homme-affiche, qui, de sa voix la plus nasillarde, vous crie aux oreilles : « *Voici les Ombres chinoises du sieur* « *Séraphin*, *représentant différents personna-* « *ges*, etc. » Ce nom de Séraphin est la joie des enfants sages, et leur plus beau rêve. *Le pont cassé*, *le sauteur mécanique*, *les feux pyriques*, *la femme battue et contente*, et les histoires du petit Poucet se voient de générations en générations; le spectacle varie peu, mais il plaît toujours, et semblable à cette fameuse note dont parle Odry dans les Saltimbanques, il enchante. Le sieur Séraphin, puisque *sieur* y a, est encore connu sous un autre rapport. Son épine dorsale offrait

une anomalie ostéologique; toutes les vertèbres étaient soudées ensemble de manière qu'il ne pouvait se redresser. Cette épine se trouve comme pièce pathologique dans le musée Dupuytren. — Voulez-vous savoir jusqu'où peut aller la beauté du plaqué et de quelle élégance il est susceptible, regardez le magasin de Gandais. La main-d'œuvre dépasse la valeur de la matière première, et c'est peu dire, car la feuille d'argent est mince et le fer ne coûte pas cher; mais cette orfévrerie mixte devrait être adoptée de préférence, car l'effet est le même quant au coup d'œil, et l'on pourrait mieux employer le capital dormant de la vaisselle plate. A propos de la vaisselle plate, vous vous êtes peut-être demandé pourquoi elle s'appelle ainsi, car elle n'est pas plus plate qu'une autre; mais c'est un mot qui s'est glissé dans le langage habituel, de l'espagnol, où *plata* veut dire argent; or, vaisselle plate ne dit rien autre chose que *vaisselle d'argent.* — Ici, des sebiles remplies d'or, des cahiers de billets de banque de toutes les nations, des monnaies frappées au coin de tous les monarques et de toutes les républiques, vous avertissent que vous êtes devant l'office du changeur. Cette manière d'exposer aux yeux de tous tant d'or ou d'argent est une tentation dangereuse offerte à la misère, et quoique de

forts grillages en fer en défendent l'approche et empêchent le vol, ils ne garantissent pas toujours contre les tentatives d'assassinat, comme nous en avons eu récemment un douloureux exemple au coin de la place de la Bourse. — Ici, vous voyez posée une boîte carrée à rouages avec un rasoir coupant un cheveu; c'est Aubry, qui lutte avantageusement avec les Anglais pour la trempe d'acier, rendant palpable la bonté de ses produits, et instruisant tout le monde de ce qu'il faut réclamer et quel service on doit attendre d'un bon rasoir. Barbe douce ou dure, il vous choisira lui-même ce qui vous conviendra le mieux, et il vous changera votre acquisition autant de fois qu'il vous conviendra pour en être complétement satisfait. — L'industrie qui tient la plus large part au Palais-Royal est celle des bijoutiers. A chaque pas vous rencontrez tout ce qui peut tenter et satisfaire le caprice le plus exigeant, le goût le plus éclairé, le plus exquis. Ici, ce sont des parures royales en diamants de la plus belle eau, et, à côté de cela, une simple imitation en similor, ou le chrysocale avec des pierres factices; et, s'il fallait se prononcer sur le goût ou la légèreté de la main-d'œuvre, je vous assure que la palme ne serait pas toujours adjugée à la plus riche matière. Les réflexions que j'ai faites à propos du plaqué trouvent encore ici leur ap-

plication. Quelle est la différence, je vous prie (toujours quant au coup d'œil), entre un morceau de verre coloré et une pierre précieuse? Le strass ne brille-t-il pas tout aussi bien que le diamant, et quelquefois mieux? Et, puisqu'il vous faut du clinquant, achetez celui qui coûte moins et qui vous rendra le même service. Mais la vanité humaine ne se contente pas de si peu; elle veut, pour admirer ou envier une parure, avoir la conviction qu'elle est chère, et même très-chère. De plus, le commun des martyrs ne se connaît nullement en pierreries, il raisonne et il estime par analogie. Qu'une Princesse mette du faux et qu'une modeste bourgeoise mette du vrai, pensez-vous que ce soit la modeste bourgeoise qui l'emportera dans son idée? — Nullement. — On attribuera au blason la richesse, et l'on traitera l'autre de ridicule pour avoir mis de la verroterie à son cou et à ses oreilles. Quoi qu'il en soit, le Palais-Royal a de quoi fournir amplement à n'importe quelle prodigalité. — Voyez Daux, comme il monte admirablement ses diamants, quelle forme gracieuse il donne à ses grappes, à ses poires; comme ses bracelets, ses épingles, ses boucles d'oreilles sont merveilleusement exécutées. L'or, l'argent et les pierres riches se plient à la volonté de l'ouvrier, et parent d'un nouvel attrait les choses belles déjà par elles-

mêmes. Mais si vous voulez un bijoutier vraiment artistique, un bijoutier amoureux du beau, allez voir les montres du magasin de Fixier. Voyez comme, dans le plus petit objet, éclate un goût épuré; comme chaque pièce est marquée au coin de l'art véritable; quelle imagination, quelle pureté de dessin, quel fini dans l'exécution! Voyez ces coupes renaissance, ces émaux moyen-âge; quelle profonde étude du style et de l'époque! — Voyez ce grand tableau où Désirabode, l'inimitable dentiste, a classé toutes les formes de mâchoires, toutes les anomalies dentaires, toutes les nuances que la fabrication peut donner pour les assimiler à la nature. Avez-vous des dents blanches, jaunes, vertes, omnicolores, il vous en plantera une qui ressemblera exactement à celles que vous possédez, en vous consolant des absentes. En examinant bien ses tableaux, vous vous rendrez compte de la dentition du jeune âge; comment la carie arrive, comment elle met à nu les nerfs, et pourquoi vous souffrez. Vous verrez là des dentiers si beaux, si coquets, que, pour peu que vous ne redoutiez pas la douleur, vous serez tenté de les placer dans votre bouche, en vous débarrassant du cadeau, quelquefois très-peu gracieux, que la nature vous a fait. — Voici Guiche, l'habile horloger; il est, je crois, élève du célèbre Breguet, et,

s'il ne l'est pas, il est digne de l'être. — Ici, c'est Lahoche; son magasin de cristaux et de porcelaines fait l'admiration de tous les badauds passés, présents et futurs. Son fameux *escalier de cristal* est connu même en Cochinchine, et l'on dit qu'un potentat de ces régions en a demandé des nouvelles à un capitaine au long cours. Figurez-vous un élégant escalier en spirale, un de ces escaliers qu'on ne voit qu'à Paris, qui n'occupe pas plus d'un demi-mètre de place dans son diamètre, et qui monte au premier étage. La rampe est soutenue par des balustrades de cristal taillé en facettes; chaque marche de ce petit bijou a sur son devant un pan de face, et les chapiteaux de chaque balustrade sont en bronze doré; — puis, si vous voulez juger de l'effet que tout cela produit, allez le voir le soir quand le gaz est allumé, et vous vous rendrez compte pourquoi il jouit d'une aussi grande renommée. — Voici le tailleur de Jean de Bourgogne. Il est le premier qui a compris que la vie n'est pas assez longue pour suffire à l'étude de l'habillement masculin; le premier qui se soit dit qu'un habit, un pantalon, une redingote sont d'une si prodigieuse difficulté, que leur exécution demande tant d'étude, tant d'essais, tant d'habileté, qu'il s'est rejeté sur le gilet; et, après avoir étudié anatomiquement la charpente osseuse de la poi-

trine, et, géométriquement, ses rapports avec la sphère, il a taillé victorieusement dans l'étoffe et produit un chef-d'œuvre; c'est ainsi que la *spécialité* a vu le jour, engendrée par le sieur Blanc. Plaisanterie à part, c'est peut-être le plus habile giletier qui existe. Pour le pantalon, prenez Renard ou Vinit; pour l'habit, Humann ou Chevreuil; et, pour la redingote, Vetter, ainsi que pour l'habit à la française. — Voulez-vous de la glace à toute époque, voici le congélateur, machine ingénieuse et réfrigérante; seulement, il faut avoir des bras solides pour tourner la manivelle, et, tout en voulant avoir de la glace, il faut se mettre en eau. — Les Chevalier sont opticiens de père en fils, et il n'est pas étonnant que leur habileté soit proverbiale; la netteté de leurs verres ne laisse rien à désirer; et pourtant, dans le Palais-Royal, ils ont de redoutables concurrents dans les Thézard, les Derepas, les Marion, les Vaillant, etc. — Après les bijoutiers, les opticiens sont les plus nombreux ici. Cette industrie a fait un progrès immense surtout depuis l'invention des verres achromatiques, qui, supprimant l'iris, donnent aux objets toute la pureté et tout le grossissement désirable. L'élégance de ces produits est surtout digne d'éloges, et les lunettes en acier trempé sont le *nec plus ultra* de la légèreté. Celles en or ne sont plus por-

tées que par de vieux médecins ou par d'anciens magistrats. — Arrêtez-vous un peu devant Michellini : ses pierres, ses cachets à l'antique, méritent d'être vus et examinés. Il possède une connaissance réelle dans ce genre de travail, et ses intailles sont presque aussi belles que les anciennes. — Admirez ici l'art du perruquier! L'imitation a-t-elle jamais atteint ce degré de perfection que vous voyez chez le coiffeur Richard? Le peigne peut se promener hardiment dans ses cheveux artificiels. Vous pouvez vous faire la raie dans tel endroit que vous voudrez; une ligne rosée, imitant parfaitement le cuir chevelu, apparaît à l'instant, et rend l'illusion parfaite. Avec quel art, quelle patience, on a entremêlé les cheveux gris et noirs! le vieillard octogénaire peut être aussi coquet qu'un jeune homme, et faire croire que l'âge n'a que peu blanchi sa tête et ne l'a nullement dégarnie. — Si l'escalier de cristal est une merveille dans son genre, Garnesson, avec ses coupes de Bohême, ses verres et ses objets d'art en bronze, en cristal et en porcelaine, mérite une station spéciale. Ici, tout est beau et riche; le choix le plus scrupuleux a présidé à tout cet assortiment, et la fashion a en lui son digne fournisseur.

Pénétrons maintenant dans la galerie vitrée dite *Galerie-d'Orléans*. On y arrive des deux côtés par

un large péristyle entremêlé de colonnes. Entre ces colonnes, on a ménagé des boutiques à étalage, espèces de comptoirs pour les menus objets de fantaisie ou de toilette, tenus par des femmes qui semblent compter plutôt sur l'effet de leurs beaux yeux que sur la vente de leurs marchandises. La police fait de temps à autres une battue générale dans ces parages; mais il paraît que le vice est plus tenace que la morale de l'autorité.

Le coup d'œil de la galerie est magnifique. Quarante arcades soutiennent une charpente en fer qui se replie gracieusement, et, par une saillie vers le milieu, forme un couronnement léger en crête de coq. — Tout ce dôme est vitré, et ses verres sont dépolis du côté du soleil pour en arrêter les rayons et ne pas blesser la vue. Des dalles en marbre blanc et noir couvrent le sol, et d'élégantes boutiques donnent un aspect très-animé à cette œuvre hardie. C'est ici que les promeneurs du jardin cherchent un abri en cas de mauvais temps; c'est ici que ceux qui dînent au Palais-Royal s'assemblent en hiver pour faire la digestion et jouir d'un coup d'œil unique dans ce genre. Par un hasard singulier, les riches magasins font défaut à cette galerie : on ne peut voir ici de remarquable que le magasin du tailleur du roi, Laurent Richard, qui étale ses draps magnifiques, ses

gilets et ses robes de chambre; et celui du tailleur Vinit, connu tant par la coupe élégante de ses pantalons et de ses gilets que par le choix des étoffes. Le reste de cette galerie est occupé par des libraires, des lingères, etc. C'est ici que trône le fameux Sakoski, qui soutient sa réputation en fait de chaussure; c'est ici que M. Didier renferme ses sacs de *moutarde blanche, qui guérit merveilleusement toutes sortes de maladies*. C'est une panacée universelle, à en croire la brochure qui se distribue gratis sur la voie publique. Vraiment, je trouve le monde bien singulier de tolérer encore des médecins, quand la moutarde suffit!

Le célèbre Chevet a ses magasins sous le péristyle du Théâtre-Français. Toutes les merveilles qui peuvent tenter le palais humain y sont toujours rassemblées avec profusion. Ses agents de toutes les parties du globe lui expédient les primeurs et les produits les plus remarquables de ces contrées lointaines où le soleil se couche ou se lève : poissons, fruits, gibier; tout ce qui se cache dans la profondeur des mers, tout ce qui voltige dans l'air, ce que la terre met au service de l'homme, tout s'y trouve, et tout y est de premier choix.

Aux quatre coins du jardin, vous trouvez quatre petits pavillons, cabinets de lecture en plein

air. Dans toutes les saisons, vous verrez dans le jardin des curieux qui, pour un sou, font, en grillant au soleil ou en grelottant de froid, une provision journalière des opinions à soutenir dans le cercle de leurs amis ou connaissances, afin de pouvoir en toute sûreté de conscience critiquer le gouvernement et ses actes. — Le cabinet de lecture principal est celui de la Tente, qui a un salon au premier étage dans la galerie Montpensier.

Celui qui, le premier, a nommé cet édifice *une ville dans une ville* avait grandement raison; car, pour peu que l'on soit sédentaire, on peut y rester toute sa vie, et la passer commodément. On a une multitude de cafés et de restaurants pour y déjeuner et dîner; des journaux pour la politique; divers magasins et diverses industries pour ses besoins; un jardin pour sa promenade; le salon littéraire *la Tente* pour s'instruire; deux théâtres pour se récréer; le plus étonnant de tous les prestidigitateurs, *Robert Houdin,* pour se distraire, et *Séraphin* pour rire. Que faut-il de plus? — Rien. — Ah! pardon; il faut sortir du Palais-Royal pour s'acheter du papier et tout ce qu'il faut pour écrire, car il n'y pas dans l'enceinte un seul marchand papetier.

Telle est l'esquisse succincte de cet immense caravansérail que l'on nomme Palais-Royal. Je l'ai

parcouru avec vous au jour; revenez le soir, laissez s'allumer ces innombrables faisceaux de gaz, ces gerbes lumineuses qui vous éblouissent et vous transportent en imagination dans ces palais de fées que les *Mille et une nuits* vous retracent avec un charme attrayant. Voyez comme cet or, ces pierres brillent et scintillent! quels feux jaillissent de ces innombrables facettes que la main de l'ouvrier a taillées avec une admirable précision, quels rayons lumineux glissent le long de ce vaste parallélogramme!—Tout ici revêt un aspect nouveau; tout ce qui était terne le jour devient éclatant; tout ce brillant s'enflamme. On erre enchanté, ne sachant où reposer son regard, tant est magnifique cet attrait qui vous fascine. Vous quittez une merveille d'art pour vous arrêter devant une autre; vous voudriez posséder tous les trésors de la terre, pour pouvoir acheter tout ce qui vous plaît, vous charme, vous enivre. — Des globes étincelants vous apparaissent sous le touffu des arbres comme des bolides du ciel. — Ce jet d'eau, avec sa gerbe brillantée à la lumière, murmure quelque poésie féerique dans une langue inconnue, mais saisissable, mais comprise par votre âme. Ce va-et-vient continuel vous tourne la tête, et vous vous avouez vaincu. Mais si vous voulez vous rendre compte de tout le grandiose de cet édifice, laissez ces lumières s'é-

teindre, laissez ce monde s'écouler, et revenez ici une heure après minuit; vous jouirez alors d'un effet magique de perspective. Les lanternes seules, brillant de distance en distance, vous donneront toutes les gradations des teintes, toute l'illusion de l'éloignement, et vous verrez devant vous un tunnel à perte de vue, — un géant dormant après les fatigues d'une journée turbulente. Le pas mesuré de la sentinelle ne vous troublera pas, et laissera un libre cours à vos rêveries. Vos souvenirs évoqueront devant vous alors tout le Passé. Vous verrez d'abord cette figure sombre, à l'œil flamboyant, cet homme à la pensée gigantesque, à la volonté de fer, qui courba la féodalité sous le talon royal : c'est Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, le plus grand ministre que jamais la France ait possédé, et le plus national de tous ceux qui ont dirigé les destinées de leur pays. — Cet enfant, dans sa couche royale, qui dort ou fait semblant de dormir sous le regard d'orgueil et de haine que sa mère jette sur le peuple de Paris, défilant pour s'assurer que son jeune roi n'a pas sa *bonne ville :* c'est Louis XIV, le futur dompteur du Parlement, surnommé le *Grand;* c'est Anne d'Autriche, qui, forte devant les séductions de Buckingham, tombera plus tard dans les bras d'un aventurier italien, Mazarin. — Écoutez ces éclats de rire, ce

tumulte, ces voix avinées, ce hurlement du désordre : c'est la Régence avec ses orgies, son système de Law et son infâme cardinal Dubois, vendant impudemment la gloire de son pays, que des ministres anglais lui payaient en détruisant cette marine qui les faisait trembler dans l'avenir. — Là, dans ces allées désertes, votre regard suivra avidement une femme à la tournure séduisante : c'est la comtesse du Barry. Gardez-vous bien de la contempler, si vous tenez à conserver votre raison ; et si vous échappez au charme de ses yeux, au prestige de sa voix, elle vous fera perdre la tête en relevant devant vous ses bas de soie que jamais jarretière n'a attachés. — Puis ce jardin pourra à peine contenir la foule qui viendra y affluer ; un jeune homme haranguera le peuple en éveillant ses colères, et ce sera ce Camille Desmoulins, ce railleur sanglant, qui ira finir sur l'échafaud, à côté de Danton, demandant pardon à Dieu et aux hommes d'avoir déchaîné ce lion terrible qui résume toute la force, toute la puissance, dans un seul mot : Peuple ! — Mais on ne finirait jamais, si l'on voulait suivre toutes les péripéties de tous ces drames que le Palais-Royal a vus naître, se développer et s'accomplir. — Je terminerai seulement par un aperçu de ce que ce palais peut produire comme édifice. Il y deux cent quarante arcades en tout ;

chaque arcade se loue 6,000 fr., terme moyen : c'est donc 1,440,000 fr. Ajoutez à cela le loyer des maîsons, qui peuvent produire et produisent assurément le double, et vous aurez comme revenu brut 4,320,000 fr. Ce chiffre est beaucoup plus éloquent que tout autre éloge, dans ce misérable siècle d'argent où nous vivons.

VIII.

LA BOURSE.

Une des plus curieuses institutions de l'époque où nous vivons est sans contredit la Bourse, comme l'organisation du crédit est la plus haute conception de l'esprit mercantile. En réfléchissant aux rouages compliqués de cette merveilleuse invention, on est forcé de reconnaître la profondeur de la pensée primitive qui fait que l'homme, à des distances inouïes, sur la confiance seule en son établissement ou en son nom, dispose de capitaux cent fois plus grands que son avoir, et qu'il fait

face à tout, pourvu que la probité préside à toutes ses relations. Cette probité se rencontre presque toujours, et les cas de banqueroute frauduleuse sont heureusement fort rares.

Pour faciliter les transactions, soit entre les particuliers, soit entre les nations, on a institué la Bourse. C'est là que se cotent les prix des fonds publics, et c'est là aussi que l'on joue. Pour que le lecteur qui n'est pas homme d'affaires ou n'opère pas à la Bourse comprenne ces mots, il est nécessaire de donner quelques explications préliminaires.

L'État, comme tout simple particulier, peut avoir besoin d'argent, soit pour faire la guerre, soit pour exécuter des travaux d'utilité publique. Pour l'obtenir, il contracte un emprunt. Ces emprunts sont de diverses natures; mais, le plus souvent, on a recours au mode suivant : l'État vend des rentes de 5, 4 et 3 pour 100; c'est-à-dire que, pour chaque somme de 100 fr., il s'engage à payer au prêteur une rente perpétuelle de 5, 4 ou 3 fr. L'argent est aussi une marchandise comme une autre : si les preneurs sont abondants, il est plus cher; si les acheteurs manquent, il diminue de prix. Partant de là, le Ministre des finances, après avoir consulté l'état du marché, c'est-à-dire le cours de la Bourse, fixe un *mini-*

mum auquel il consent à vendre sa rente. Les prêteurs, de leur côté, font des offres par soumissions cachetées, et déclarent à quel prix ils s'engagent à livrer leur argent. Le plus offrant devient prêteur de l'État, et l'emprunt se conclut : il n'y a pas lieu à le conclure si la somme offerte n'atteint pas le chiffre fixé par le ministre. Pour mieux comprendre cette manière de procéder, ayons recours aux chiffres : le ministre ayant besoin, par exemple, de 200,000,000 fr., décide qu'il payera 3 pour 100 d'intérêt, si les prêteurs lui donnent pour ces 3 pour 100 d'intérêt 85 fr. de capital, c'est-à-dire qu'il consent à la perte de 30 millions sur le total pour le restant de la somme. Les banquiers qui veulent participer à l'emprunt offrent, supposons, 81, — 82, — 83, — 84 fr. 50 c.; alors le marché est nul, aucune offre n'ayant atteint la demande du ministre. Mais si au contraire ils offrent 86, — 87 ou 87 fr. 95 cent., il est évident que celui qui donne 87 fr. 95 cent. offre le plus, et l'emprunt lui est alloué. En conséquence, il verse son argent selon ce taux admis, et pour cette somme il reçoit une inscription de rente de 3 pour 100 au pair; c'est-à-dire qu'il est censé avoir donné 100 fr., n'ayant payé que 87 fr. 95 c. — Il bénéficie de la différence, et reçoit le titre valant 100 fr. Comme il ne peut garder à lui seul

tout l'emprunt, il le vend de son côté, à la Bourse, à ceux qui veulent devenir rentiers de l'État ; et comme c'est le placement qui offre le plus de garanties de sécurité, on trouve toujours du profit à le faire. — Plus la paix est profonde et les chances de la guerre éloignées, plus les acheteurs abondent; alors la marchandise hausse, elle vaut plus qu'elle n'a coûté. Dans les perturbations de toute espèce, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, l'argent se cache; et alors les acheteurs ne voulant pas le risquer, les valeurs publiques sont dépréciées, et la rente baisse; elle coûte moins que le prix d'émission. C'est dans cette *hausse* ou cette *baisse* que gît toute la science financière; c'est pour éviter, autant que possible, les faux marchés (que j'expliquerai tout à l'heure) qu'on a créé une corporation de vendeurs ou d'acheteurs patentés, sous le nom d'*Agents de change*. Ils ne peuvent opérer que pour le compte des tiers, et ils doivent s'assurer que l'acheteur achète réellement et que le vendeur est propriétaire légitime du titre qu'il vend. Il leur est alloué, sous le nom de *commission*, une remise pour chaque achat ou vente. Ils sont obligés de déposer au trésor public un cautionnement considérable, et sont régis entre eux par un syndicat choisi par eux.

Mais cette manière d'opérer est trop honnête et

ne conduit pas vite à la fortune; alors on a recours à des marchés fictifs, à des jeux de Bourse, et les agents de change, y trouvant leur profit, s'y prêtent sans répugnance, quoiqu'ils s'exposent, soit à la perte de sommes immenses, soit à des punitions imposées par la loi. Mais qu'importe! l'appât est très-fort, et l'on se risque. Voici en quoi consiste cette manière d'opérer : un homme possédant, par exemple, 2,000 fr., veut acheter des fonds publics; la rente qu'il en obtiendrait est trop minime pour le tenter, il procède donc autrement : il va trouver un agent de change, et l'invite à lui acheter pour 10,000 fr. de rente 5 ou 3 pour 100. D'après la loi, il devrait déposer la somme totale, selon le cours du jour, soit 100 fr. pour le 5 pour 100; il devrait donc déposer 200,000 fr.; mais comme il ne les a pas, il dépose en à compte (nommé *couverture*) la somme qu'il possède, et alors on achète pour son compte 10,000 fr. de rente. Si le lendemain de son achat la rente monte de 5 fr., le titre valant 105 au lieu de 100, il le fait vendre, et il gagne environ 10,000 fr., la commission payée. Si, au contraire, la rente baisse de 5 fr., l'agent de change, devant payer son vendeur, il est évidemment à découvert de 8,000 fr.; car il ne peut pas forcer son acheteur de prendre livraison du marché, aucune loi

ne lui garantissant le recours contre celui-ci, puisqu'il devait prendre ses sûretés d'avance. On conçoit facilement que, dans ces ventes et ces achats continuels, si le gage est assez fort pour couvrir l'agent de la différence en cas de baisse, son bénéfice s'accroît, puisqu'à chaque opération sa commission lui est payée.

On achète encore pour ce que l'on appelle *fin courant*. L'opération est la même, sauf que le preneur s'engage à ne payer qu'à la fin du mois, et puis il use du privilége du *report*, en payant une *prime* convenue, ce qui est ne payer qu'au mois suivant. — Il y a encore des paris, c'est-à-dire que deux individus jouent entre eux à la hausse ou à la baisse en choisissant un jour convenu; mais, pour cette dernière opération, l'office de l'agent de change est inutile.

De tout ce rapide exposé, on voit que, si l'institution de la Bourse rend un immense service aux commerçants, en leur facilitant les moyens de se procurer de l'argent immédiatement par la vente des effets publics, elle occasionne et doit occasionner de fréquents désastres, en donnant lieu à un agiotage effréné; car la Bourse de Paris ne négocie pas seulement les rentes de l'État, elle cote et vend toutes les valeurs industrielles, comme actions de canaux, de chemins de fer, de gaz, de

théâtres, de journaux, etc. ; et pour peu que les gens qui vendent soient habiles, on peut à coup sûr dépouiller des pauvres petits rentiers de leur dernière ressource. Car, en supposant qu'un individu qui possède en masse des valeurs dépréciées, comme par exemple, la rente de don Miguel, qu'il a achetées à vil prix, veuille user du plus vulgaire stratagème, il réussit presque toujours à s'en débarrasser. Voici comment : il se présente à la Bourse, et demande à acheter du don Miguel ; on ne le trouve pas sur la place, mais on sait qu'il ne vaut rien, et que l'on peut se le procurer très-facilement. Des fournisseurs se présentent, on convient du prix, et l'on fixe le jour de la livraison. On se met en campagne, on le demande de tous côtés : — absence complète ! — Le jour approche, le dédit est fort, on fait des offres réelles ; le don Miguel devient une chose sérieuse, on se jette dessus avec avidité, d'autant plus que notre homme prend soin de laisser circuler le bruit que le gouvernement portugais a reconnu la légalité de l'emprunt, et va payer des dividendes raisonnables. C'est alors que, pressé de toutes parts, et quand la Bourse est en fermentation, il lâche ses rentes, que les acheteurs payent plus cher. Le tour est fait ; la nouvelle est démentie, il a ruiné les autres, mais il a gagné considérablement. On pour-

rait poser ici cette question : Comment se laisse-t-on prendre à un appât aussi grossier que cela? Mais la race moutonnière ne se corrige jamais; cent fois trompée, elle revient toujours à la charge, et se laisse tondre jusqu'à la peau. Combien de fois les journaux n'ont-ils pas averti le public des ruses que les voleurs *à l'Américaine* emploient pour s'approprier l'argent d'une dupe? Eh bien, il y a toujours encore des gens qui se laissent voler ainsi.—Pourquoi? parce que l'avidité est insatiable, l'appât puissant, et que lorsqu'on spécule sur les passions humaines, on est toujours sûr de réussir.

Si l'on pouvait trouver un moyen d'empêcher les agents de change d'acheter sans dépôt (couverture), on couperait court à toutes sortes de marchés fictifs, et la Bourse rendrait des services immenses au commerce en général; mais malheureusement la rapidité des transactions exige que l'agent et son client soient seuls juges de leur opération, et une valeur peut être plusieurs fois achetée et vendue dans le courant d'une seule bourse; il est donc presque impossible de concilier l'observation stricte de la loi avec les exigences de la promptitude.

La négociation de *promesses d'actions* sur les chemins de fer a fait plus de tort à la France que jamais peut-être ces chemins ne feront de bien; et

voici comment : il n'y a pas d'entreprise possible sans une grande association de capitaux. Les étrangers, les Anglais surtout, sont aux aguets de ces sortes d'affaires à Paris; ils proposent à un capitaliste en renom de souscrire à la moitié du capital nécessaire pour faire marcher l'entreprise. Pour peu qu'il consente, et il consent toujours, on leur délivre des promesses d'actions pour le montant de leur souscription; et à peine les ont-ils, qu'ils s'empressent de les vendre avec la prime énorme à laquelle ces promesses s'élèvent dans les premiers temps, si le nom de l'entrepreneur général est connu avantageusement dans le monde industriel. Une fois débarrassés de leur papier, ils touchent l'argent de la prime, le font sortir de France, appauvrissent le pays, et, sans bourse délier, ils obtiennent d'immenses bénéfices. Les souscripteurs *définitifs*, qui eux aussi ont acheté d'abord ces promesses, non pour les garder et faire les versements sur les actions, mais pour spéculer sur la prime, ne possèdent pas la plupart du temps les fonds nécessaires pour poursuivre l'affaire; alors elle commence à languir; les valeurs tombent, la prime disparaît, et l'opération, devenue affaire très-insignifiante ou mauvaise même pour les actionnaires, n'a servi, par la hausse factice qu'on a su

lui donner à son début à la Bourse, qu'à enrichir des agioteurs étrangers.

A Paris, la Bourse des fonds publics dure tous les jours depuis midi jusqu'à quatre heures ; puis la place est livrée aux transactions purement commerciales, concernant les denrées de toute sorte, telles que l'huile, le savon, l'alcool, le fer, etc. Ces transactions se font à l'aide des *Courtiers de commerce,* patentés par le gouvernement, et qui servent d'intermédiaire entre les vendeurs et les acheteurs, et remplissent le même office que les agents de change dans la vente des rentes et autres valeurs publiques. On croirait qu'ici du moins les hasards du jeu doivent disparaître ; mais il n'en est rien. Il y a dans cette partie autant de marchés fictifs que partout ailleurs. On spécule ici sur les livraisons de blé, par exemple, que le preneur ne prendra et que le vendeur ne livrera jamais ; mais on payera la différence du prix aux jours du cours, de la demande et de la fourniture. — Quelquefois des procès surgissent entre ces *commerçants joueurs*, dont l'un demande la nullité et l'autre le maintien du marché.

Quoique les agents de change et les courtiers de commerce aient seuls le droit d'exercer leurs offices dans l'enceinte de la Bourse, il s'est formé, presque en même temps que cette institution a pris

naissance, une classe à part des spéculateurs et des intermédiaires. Ce sont les *coulissiers* et les *courtiers-marrons*. La loi en fixant le nombre des agents de change, a en même temps fixé le prix des remises; les coulissiers, ainsi appelés parce qu'ils se tiennent entre les colonnes latérales qui sont comme les coulisses de ce grand théâtre d'agiotage, ont trouvé le moyen de se faire agréer par les acheteurs en ne prenant que la moitié du prix fixé pour les remises. Ainsi de même pour les courtiers-marrons. — La coulisse opérant dans l'ombre agit puissamment sur le mouvement du parquet, elle prépare l'ouverture du cours, et il est très-rare de voir la Bourse s'ouvrir au prix de la fermeture de la veille. La coulisse élabore les nouvelles, se décide pour tel ou tel fonds, et impose ses lois aux agents de change, qui, bon gré, mal gré, obéissent à ses inspirations. L'autorité, jointe aux agents, a fait tout son possible pour paralyser, pour détruire la coulisse; mais celle-ci est vivace comme ces mauvaises herbes qui surgissent partout et résistent aux efforts du laboureur. L'accès de la Bourse étant public, on ne peut en interdire l'entrée aux coulissiers, qui ont leurs signes de ralliement, leurs agents subalternes toujours aux aguets, et qui parviennent toujours à se reformer. La coulisse a ses séances le matin, avant l'ouver-

ture de la Bourse, et après sa clôture le soir. Elle se tenait autrefois devant Tortoni, puis devant le café de Paris, puis devant le café Anglais; traquée sur la voie publique qu'elle encombrait, elle a choisi en définitive pour ses réunions le passage de l'Opéra. Elle y est à couvert, elle se promène, elle fume, elle tripote, et fait ensuite irruption sur le marché, qu'elle domine quoi que l'on fasse.

Le palais de la Bourse, où se trouve aussi le Tribunal de Commerce, est magnifique. C'est un parallélogramme en pierres de taille, orné de colonnes de genre composite, ayant sa façade principale sur la place à laquelle il donne son nom, et l'autre tournée vers la rue Notre-Dame-des-Victoires. Ses côtés latéraux sont plantés d'arbres et servent à la promenade. La grande salle des transactions, magnifiquement dallée, est entourée d'arcades soutenant deux galeries supérieures, d'où les spectateurs peuvent jouir d'un coup d'œil unique dans son genre, et écouter ce bourdonnement continuel qui se change quelquefois en cris, en orage et même en bataille, comme cela avait lieu, à ce que l'on assure, pendant les négociations des promesses d'actions du Chemin du Nord, lors de la crise de la fin de 1846.

C'est dans la galerie de gauche qu'autrefois les femmes, auxquelles l'accès de l'enceinte est inter-

dit, choisissaient leur champ d'action, et se livraient avec une frénésie inconcevable au jeu de la hausse et de la baisse. On cite une célèbre actrice du Théâtre-Français, qui s'est plusieurs fois ruinée en consacrant toutes ses ressources à poursuivre les chances de ce jeu désastreux. Les scènes journalières ont fait chasser les femmes de la Bourse, puis de la place; mais comme le démon du jeu est très-fort, elles ont loué une maison rue Notre-Dame-des-Victoires, et là elles reçoivent les émissaires de leurs agents, et lancent leur barque sur les flots agités du cours public.

A l'extrémité de la salle opposée à l'entrée, on trouve une balustrade circulaire, sur laquelle s'appuient les agents qui se renvoient ces paroles monotones : « Trois pour cent, tant; je prends, — je vends, — j'offre plus, — j'offre moins, etc. Comme c'est le seul endroit parqueté de la Bourse, on l'appelle *Parquet*. Au milieu de ce parquet est un tableau mobile sur lequel on cote les fonds; puis les agents se retirent dans la salle des Conférences, arrêtent le cours de la journée, qui, signé par le syndic, devient la cote officielle et affichée.

Le haut de la salle est orné de superbes grisailles, en trompe-l'œil, représentant divers attributs du commerce. Elles sont dues à Abel de Pujol et Ménier, et si bien exécutées, qu'il faut être

averti pour ne pas les prendre pour des sculptures véritables. Une horloge magnifique, dont le mouvement à jour est un chef-d'œuvre de l'art, présente un cadran dans l'intérieur du bâtiment et l'autre sur la place de la Bourse. Ce dernier est éclairé la nuit.

Les gens âpres au gain, les banquiers jouant à la Bourse, et dont l'unique but est l'argent, ont reçu de M. Dupin aîné un nom flétrissant et énergique. Du haut de la tribune nationale il les appela des *loups-cerviers !* — Le nom leur est resté; mais qu'importe! ils ont accepté le nom, et ils ne s'en livrent pas moins à leur rapacité, qui ruine journellement des milliers de familles; ils exercent un tel pouvoir sur les affaires du monde, que ce ne sont plus les rois ou les peuples qui décident de la paix ou de la guerre, mais bien eux. Ceci dit tout sur l'époque actuelle, et la caractérise surabondamment.

Nul n'ignore quelle funeste influence le jeu exerce sur les mœurs publiques, et à quelle désorganisation sociale cette terrible passion peut donner lieu; aussi le gouvernement a-t-il fait une chose louable en fermant les maisons de jeu, en supprimant la loterie. Mais en laissant subsister, en tolérant l'agiotage et les jeux de Bourse, il n'a rempli que la moindre partie de sa haute mission.

— En effet, quels étaient les gens qui fréquentaient les maisons de jeu? Presque tous des hommes tarés, n'ayant rien à perdre dans l'opinion publique, et cette passion portait son stigmate de honte en elle-même; la loterie absorbait les revenus de la basse classe de la société; la perturbation n'était que partielle, restreinte. Mais il n'en est pas ainsi avec la Bourse. L'agiotage, cette lèpre hideuse de notre époque, agit dans des proportions gigantesques, pervertit le sens moral de la nation, éveille l'égoïsme, développe l'avarice et l'avidité, éteint dans les cœurs le feu sacré des sentiments élevés, enracine, en un mot, tous ces défauts ignobles qu'une nation marchande a érigés en honteux principes; mais la nation française, dont la mission providentielle est d'éveiller dans le monde les plus nobles inspirations, doit-elle perdre à ce point sa dignité, son honneur; perdre ce caractère chevaleresque, ce cachet de probité et de désintéressement qui l'ont élevée au-dessus des autres nations? — Non, mille fois non! — L'or que l'on gagne à ce prix ne paye pas assez ce que l'on perd comme hommes. — Prêter les noms les plus glorieux et dont la France s'enorgueillit à bon droit, pour couvrir les honteuses tergiversations des agioteurs, est un crime de lèse-noblesse envers ses ancêtres, envers la postérité. Il n'est permis à personne de tra-

fiquer de son nom. Si on l'a reçu intact de ses aïeux, il faut le léguer pur à ses enfants. — Sous une fausse apparence de protection que l'on exerce sur l'industrie, on ne s'aperçoit pas du piége que les hommes d'argent tendent aux sommités de l'époque pour les compromettre, les traîner dans la fange et s'abriter derrière elles en cas de non succès. — Il serait temps, en vérité, qu'un homme de cœur élevât sa voix pour ramener l'opinion publique égarée, et restituer son véritable nom à ces indignes tripotages. La classe élevée, surtout, ne devrait jamais oublier la belle devise : *noblesse oblige*, et méditer les paroles vraies d'un des hommes les plus probes de l'époque, de M. le comte de Pontécoulant, qui a dit avec raison : « Une fois tombé entre les mains de ces hommes *à affaires*, on ne s'en retire qu'en perdant, soit sa fortune, soit son honneur. » — Arrière donc toutes ces saletés, et espérons qu'un gouvernement sage et paternel recherchera les moyens compatibles avec la liberté des transactions commerciales, de fermer la porte à ces abus qui dégradent et avilissent la nation.

IX.

LES CHEMINS DE FER.

Il y a environ une douzaine d'années, il m'est tombé entre les mains un joli petit roman de madame Émile de Girardin (Delphine Gay), intitulé : *Le Lorgnon;* plus tard, j'ai assisté au Gymnase à la représentation d'une pièce portant le même titre et arrangée par M. Scribe. Dans le roman, comme dans la pièce, il s'agit d'un jeune homme qui possède un lorgnon à l'aide duquel il peut voir dans la profondeur de la pensée de tous, et, sans les interroger, devenir maître de leurs secrets. Dans

la fable de M. Scribe, c'est un savant qui prend en amitié ce jeune homme et lui fait cadeau du lorgnon; mais, comme à l'annonce de cette merveille, l'incrédulité du héros de la pièce est patente, le savant lui tient

..... A peu près ce langage :

« Si quelqu'un, il y a un demi-siècle, vous ayant fait remarquer la fumée sortant d'une cheminée, vous eût dit : Avec cette fumée je m'élèverai dans l'air, je dépasserai la région des nuages, et je regarderai le soleil! Qu'auriez-vous pensé? — Que votre interlocuteur est fou. — Si, un peu plus tard, assis à votre déjeuner, et voyant cette légère vapeur qui s'échappe ordinairement de la théière, un autre homme vous eût dit : Avec cette vapeur je briserai les obstacles, je centuplerai les forces humaines, je dirigerai les vaisseaux au milieu des plus grandes tempêtes! — vous l'auriez cru digne d'être enfermé. — Et pourtant qu'est-ce que le ballon? qu'est-ce qu'une machine à vapeur? — Et ces deux hommes sont : Montgolfier et Watson, ou Papin si vous voulez. »

Aussi, si quelqu'un eût raconté à nos pères que l'on peut voyager et traîner de nombreuses voitures sans chevaux, en parcourant d'immenses distances en peu de temps, ou ils ne l'auraient pas cru,

ou bien ils auraient dit que c'était une œuvre de Satan ! et nous, qui vivons dans cette époque de mouvement forcé, qui voyons les chemins de fer sillonner nos routes de leurs rails, la vapeur traîner à la remorque les wagons, nous nous plaignons que la marche n'est pas encore assez rapide, nous pensons que la science n'a pas encore dit son dernier mot, et nous désirons pouvoir aller avec la vitesse centrifuge; nous espérons, dévorés par cette soif inextinguible du progrès qui est une maladie de ce siècle, que cette vitesse se multipliera par le carré des distances, et que le moins que nous pourrons accepter sera cent lieues à l'heure. — C'est gentil! — Mais en attendant, contentons-nous de douze lieues; c'est même, de l'avis des gens compétents, tout ce que l'on doit exiger en fait de vitesse, si l'on consulte quelque peu la sûreté des voyageurs.

Chacun se souvient de l'immense perturbation que l'adjudication des grandes lignes des chemins de fer a occasionnée sur la place de Paris; de la rage spéculatrice qui s'empara tout à coup de tout le monde, et comment, pendant trois à quatre mois, on ne pouvait entendre rien autre chose dans toutes les rues, les cafés, et même dans les salons, que ce langage baroque de la Bourse : *prime*, *report*, etc., qui a été inventé pour mieux couvrir la

duperie. — Pour l'esprit d'un philosophe, c'était un vaste champ de réflexions et d'études; pour l'homme d'État, c'était le sujet de profondes méditations. Le premier voyait avec ce calme parfait que la science impose, se développer le jeu des passions; le second cherchait à résoudre le problème d'un nouveau système social. Si le premier s'occupait de cette crise d'une manière purement spéculative, afin d'en tirer un enseignement moral pour le genre humain, le second, avec la science pratique du gouvernement, calculait les chances prochaines d'un avenir politique. — Car, ne nous le cachons pas, le rôle que les chemins de fer sont appelés à jouer dans la destinée des nations est immense, incalculable. Jamais, depuis l'invention de l'imprimerie, la Providence n'a plus grandement inspiré l'homme que dans l'emploi de la vapeur, de l'air comprimé. Cet emploi aura, non-seulement pour résultat d'abréger les distances, de multiplier les relations de peuple à peuple, de tripler ou de quadrupler la vie humaine; ce sont, pour ainsi dire, les jalons d'un progrès universel, d'une tendance des habitants du globe à la fraternité. L'échange des produits réciproques du sol que les hommes font entre eux ne peut pas seulement opérer d'une manière mécanique. Celui qui vient des contrées lointaines apporte, dans l'endroit où il arrive, plus

que sa marchandise; il y apporte les notions des usages du pays qui l'a vu naître, de ceux qu'il a visités, et il sème par ses récits des améliorations, d'abord insensibles, puis qui progressent peu à peu et deviennent à la longue l'objet de réformes désirables. Plus ce contact sera fréquent, plus les récits deviendront complets; des usages de la vie matérielle on passera à la vie intellectuelle; on verra que ce qu'on est convenu d'appeler *étranger*, *ennemi* ou autrement, n'est qu'un stupide préjugé; que l'homme est partout le même, qu'il a les mêmes besoins, les mêmes instincts, et que, si le langage diffère, ce langage répond aux mêmes idées ou à peu près; que l'ignorance seule est une ennemie implacable et la seule digne de ce nom sur la terre. Alors, peu à peu les qualifications de Français, d'Allemand, de Polonais, de Russe, s'effaceront, et l'on arrivera à se dire Européen comme on se dit aujourd'hui Américain. La vertu si précieuse nommée patriotisme, se changera en un amour ardent, évangélique de l'humanité, et l'on se tendra la main réciproquement; les questions internationales disparaîtront, et il est même possible qu'une langue universelle s'établisse. Alors... Mais n'allons pas trop vite en besogne, ne nous laissons pas emporter par l'imagination plus vite que par la vapeur, et à propos du *progrès à la*

vapeur, si désiré de nos jours par tous les esprits impatients qui ne veulent pas comprendre qu'un tel progrès conduirait droit au désordre, rappelons-nous ces mémorables paroles prononcées à la tribune par M. Guizot : « Quand la société est tom-« bée dans la licence, le *progrès* c'est de retour-« ner vers l'ordre; quand la société a abusé de « certaines idées, le *progrès* c'est de revenir de « l'abus qu'on en a fait; le *progrès*, c'est toujours « de rentrer dans la vérité, dans les conditions « éternelles de la société, de satisfaire à ses vrais « besoins réels et actuels ! »

Tout le monde sait en quoi consiste le chemin de fer. — La loi qui a doté la France du réseau ferré et qui a décrété la construction des chemins de fer est du 11 juin 1842. Son premier article porte :

1° Il sera établi un système de Chemins de fer :

De Paris à la frontière de Belgique, par Lille et Valenciennes.

De Paris en Angleterre, par le littoral de la Manche.

De Paris en Allemagne, par Nancy et Strasbourg.

De Paris à la Méditerranée, par Lyon, Marseille et Cette.

De Paris à la frontière d'Espagne, par Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux et Bayonne.

De Paris à l'Océan, par Tours et Nantes.

De Paris au centre de la France, par Bourges.

2° De Bordeaux à Cette, par Toulouse.

De la Méditerranée au Rhin, par Lyon, Dijon, Mulhouse.

Cette loi si importante pour la richesse et la prospérité de la France a donné lieu à des agiotages effrénés; mais comme il faut presque toujours payer un grand bien par quelque grand sacrifice, il ne faut voir ici que le but. On ne travaille pas exclusivement pour le présent, mais bien pour l'avenir. Il faut espérer que les désastres momentanés pourront être oubliés; que la crise financière qui pèse sur les affaires, à la suite des nombreux capitaux engagés dans ces opérations et sortis de Paris, passera et sera compensée par les résultats que ces mêmes chemins de fer pourront donner en faveur de la capitale, et le pays se trouvera magnifiquement doté, grâce à cette loi qui restera comme un monument éternel du progrès et de la révolution opérée dans les moyens de transport.

Une superbe médaille du plus grand modèle (de douze centimètres de diamètre) a été frappée à cette occasion. Elle porte d'un côté l'effigie de S. M. le roi Louis-Philippe en fort relief sur un fond concave, et de l'autre elle représente la France assise sur un trône, tenant dans la main gauche une table

de la loi avec l'inscription : *Chemins de fer*. A ses côtés on voit Mars et Mercure ailés, lancés dans l'espace, avec cette légende :

Dant ignotas Marti novasque Mercurio alas.

(Ils donnent des ailes inconnues à Mars et de nouvelles à Mercure.)

Une année plus tard, deux voies nouvelles s'ouvraient pour Paris, qui avait déjà les chemins de fer de Versailles (sur les deux rives), de Saint-Cloud, de Saint-Germain et de Corbeil. C'étaient celles d'Orléans (2 mai 1843), et de Rouen (3 mai, même année).

Cette dernière ligne, terminée jusqu'au Havre, a fait de Paris, pour ainsi dire, un port de mer. — On va maintenant de Paris au Havre en sept heures, et l'administration de cette ligne a même organisé pendant l'été des départs spéciaux dits *trains de plaisir*, partant de Paris chaque samedi soir, et ramenant les voyageurs le dimanche à la nuit.

Deux nations, sœurs par la langue, par les mœurs, par les coutumes, dont les combinaisons des cabinets ont fait deux royaumes différents sans leur créer une nationalité distincte, la France et la Belgique ont été (15 juin 1846) unies par la grande voie portant le nom de *Chemin du Nord*. Outre les immenses services que cette ligne rend aux intérêts

des deux pays, elle facilite les voyages de ceux qui se rendent de Paris en Allemagne *et vice versa*. En partant de Paris par le convoi de nuit, à huit heures du soir, on arrive le matin à Bruxelles, et à huit heures du soir à Cologne, après avoir fait un voyage de vingt-quatre heures très-peu fatigant.

La ligne de Paris à Strasbourg, dont on promet d'ouvrir une partie cette année, aura de nombreuses pratiques. On pourra se rendre en un jour de Paris à Bade, et il est à prévoir que ce délicieux séjour sera visité alors par tous les Parisiens voulant jouir de ses vues pittoresques, ou tenter la fortune à la table de *la roulette* et du *rouge et noir* expulsés depuis 1841, de Paris.

L'ouverture de chaque chemin donne ordinairement lieu à des fêtes d'inauguration que les journaux du temps font connaître au public.

Les accidents et les dangers des chemins de fer sont, toute proportion gardée, à beaucoup près aussi considérables que ceux des chemins ordinaires. Ils proviennent surtout du déraillement et de l'explosion. Il paraît que parmi les divers procédés inventés par la science pour les prévenir, celui de M. Ritterbandt, chimiste polonais, réunit le plus de conditions désirables pour prévenir l'explosion.

En parlant des chemins de fer, on ne peut passer sous silence l'horrible catastrophe arrivée, le 8 mai 1842, sur le chemin de Versailles (rive gauche).

A l'occasion de la fête du roi, les grandes eaux de Versailles jouaient. Les Parisiens se portent en foule à ce spectacle qui est réellement grandiose, et les deux rives de la Seine, faisant service toutes les demi-heures, ne sont pas de trop pour transporter et ramener les curieux. — Le 8 mai, à quatre heures de l'après-midi, un convoi traîné par deux locomotives partait de Versailles pour Paris. Les passants et les habitants limitrophes du chemin de fer remarquèrent et admirèrent l'extrême vélocité avec laquelle le mécanicien conduisait ses machines; mais les gens sensés prévoyaient un malheur, et faisaient des vœux pour qu'il en fût autrement. Tout à coup le convoi, arrivé un peu au delà de Meudon, reçoit une secousse violente; un bruit terrible, semblable à un coup de tonnerre, se fait entendre; une machine éclate, déraille, obstrue la voie, et répand sur la route le charbon enflammé dont elle était chauffée. L'autre machine, comme un cheval de bataille, se cabre, s'élance sur la première, entraîne les wagons avec elle, et bientôt une montagne de voitures jetées pêle-mêle se dresse au milieu du chemin. Jusque-là l'accident n'était que grave, les blessures et les contusions

n'étaient pas mortelles ; mais tout à coup une lueur sinistre s'élève du milieu du chemin ; la braise ardente, rencontrant le bois peint et sec des voitures, trouve un aliment homicide, s'attache aux caissons, et l'incendie dévorant éclate avec une intensité inouïe. Pour comble de malheur, toutes les voitures étaient fermées à clef. L'agent de ce service, qui occupait la place sur l'impériale, lancé au loin par le choc et blessé, était hors d'état d'accomplir son devoir. D'ailleurs, dans ce bouleversement fatal, l'approche des portières était presque impossible. Bientôt le vernis apporte un aliment actif au feu dont les langues de serpent glissent sur les caissons, s'attachent aux voitures, et une fournaise infernale enveloppe les malheureuses victimes emprisonnées dans d'étroits espaces. Le cri du désespoir s'échappe de toutes les poitrines, les glaces volent en éclats, le bois craque ; on lutte avec une énergie surnaturelle pour se dégager des étreintes de la mort. Vaines luttes, hélas ! ces malheureux, les membres brisés, le corps enseveli sous le poids de tant de wagons, voient venir la mort la plus cruelle sans pouvoir l'éviter, et le destin inflexible marque de son doigt les fronts de ses victimes. — Quelle est la plume qui pourrait retracer les effroyables scènes qui suivirent ce cruel événement ? Aucune parole ne pourrait approcher de la

réalité; l'imagination la plus vive est à peine assez puissante pour se rendre compte des souffrances que ces pauvres martyrs endurèrent dans ces moments! — La flamme montait toujours, ardente, impétueuse, sifflante. Des cris, des hurlements, des efforts convulsifs, surhumains, pour se dégager, faisaient de cette horrible catastrophe un enfer anticipé jusqu'au moment où les voix cessèrent; les corps disparurent, et l'on ne retira que des débris calcinés, des ossements carbonisés. Paris fut plongé dans le deuil. Des larmes et des sanglots répondirent seuls à l'annonce de cet affreux événement. Près de deux cents personnes trouvèrent la mort dans les flammes, ou furent estropiées ou horriblement mutilées pour le reste de leurs jours. La France y perdit de nombreux enfants, et entre autre le célèbre amiral Dumont-D'Urville. Le hardi navigateur que tant de mers et le pôle nord avaient respecté, y trouva la mort avec sa femme et son jeune fils.

A l'endroit où cette catastrophe eut lieu, et pour en éterniser le souvenir, M. Lemarié, architecte, cruellement éprouvé dans ce sinistre, y ayant perdu son fils et d'autres personnes de sa famille, fit élever une chapelle sous l'invocation de *Notre-Dame des Flammes*.

Cette chapelle est d'un style ogival à la forme

triangulaire; l'intérieur est simple et sévère. Dans l'angle qui fait face à l'entrée est, selon l'usage catholique, un autel. Pour tout ornement il y a des candélabres en pierre figurant des ossements et des têtes de mort. Au-dessus de l'autel est sculptée une image de la Vierge, les pieds sur un globe à demi enveloppé de flammes, les mains jointes, les yeux au ciel, dans l'attitude de la prière. Sur la console qui supporte cette statuette on lit :

AUX VICTIMES DU VIII MAI MDCCCXLII;

et au-dessous :

O bonne et tendre Marie! défendez-nous contre les flammes de la terre, mais préservez-nous surtout des flammes de l'éternité.

La porte d'entrée, peinte en rouge, a pour inscription :

DE PROFUNDIS.

La chapelle est toute en pierre de taille. Un treillage en bois dessine autour du monument un triangle, et à chaque coin est une modeste croix en bois.

X.

LE TOUR DE PARIS.

LES BARRIÈRES.

Il y a peu de Parisiens qui connaissent Paris tout entier; il y en a même, j'en suis sûr, qui n'ont quitté leur quartier que dans les circonstances les plus extraordinaires : aussi n'est-il pas rare de voir des habitants de la rue ou du faubourg Saint-Martin, par exemple, plus arriérés en fait de costumes ou d'habitudes parisiennes qu'on ne le serait sur les bords du Volga, du Danube ou au cap de Bonne-Espérance. Mais ceux qui ont fait ce qu'on appelle *le tour de Paris* sont en si petit

nombre, que l'on pourrait facilement et les compter et les nommer. Faire le tour de Paris! Pour plusieurs d'entre eux, c'est quelque chose d'aussi prodigieux que d'exécuter quelque travail d'Hercule. Faire le tour de Paris, faire une promenade de curiosité de vingt-huit kilomètres, ou, en termes anciens, faire sept lieues à pied, il y a peu de gens du terroir capables d'entreprendre ce gigantesque voyage. Aller au pôle arctique les effrayerait moins. Eh bien, ce fameux tour de Paris, je l'ai fait, et, en retranchant le temps consacré à m'arrêter à faire des observations, il m'a pris quatre heures et demie. Parti à cinq heures du matin, en été, j'étais de retour à une heure à peu près, harassé de fatigue, mais nullement charmé de mon excursion. Franchement, rien n'est plus désagréable que les environs immédiats de Paris. Une plaine sans aucune variété, sans aucun accident de terrain, sinon un peu du côté de la butte Montmartre ou du côté de Passy. On trouve encore une assez jolie échappée de vue quand on arrive derrière l'Observatoire, mais voilà tout. Le tour de Paris ne rachète pas la fatigue énorme que l'on éprouve vers la fin de cette course; il y a même un moment où cette fastidieuse promenade fait regretter un peu de l'avoir entreprise : c'est quand, arrivé à l'extérieur de la barrière de la Cunette, on est forcé, par la Seine, de

rentrer dans l'intérieur, de faire une longue course pour gagner le pont d'Iéna, le traverser, et, quittant la rive gauche, de gagner par le quai de Billy Passy, et puis de grimper sur une hauteur, d'où l'on ne découvre même pas Paris, pour se trouver à la barrière Sainte-Marie. Ajoutez à ce plaisir que vous achevez votre tournée vers midi, quand le soleil vous darde à plomb sur la tête, et vous vous rendrez compte facilement de l'agrément que présente le tour de Paris.

A présent, figurez-vous un mur d'octroi de douze pieds de haut environ d'un côté, une rangée d'arbres de l'autre, au milieu une route mal pavée bordée par des fossés; faites circuler sur cette route une innombrable quantité de lourdes voitures, traînées par des chevaux gigantesques, monstrueux, réduisant en poudre la plus fine la pierre à base de grès qui couvre totalement ces pauvres arbres, au point qu'il est impossible de deviner la couleur primitive de leur feuillage. Ajoutez-y des fossés où l'eau séjourne, exhalant l'odeur la plus méphitique, et votre tableau sera complet.

Le droit élevé que l'octroi de Paris perçoit sur les liquides, augmentant le prix du vin et de l'eau-de-vie dans une proportion exagérée, oblige presque toute la population ouvrière parisienne à se

porter hors des barrières. Aussi, dans tout le développement de leur immense périmètre, on ne trouve rien autre chose que des cabarets. C'est une suite continuelle de maisons mal bâties, présentant à leur façade les enseignes des marchands de vin avec des promesses et des invitations pour attirer les gosiers altérés. Il est impossible de calculer au juste l'immense quantité de liquide rouge, jaune, bleu, noirâtre, etc., qui s'écoule autour de Paris chaque dimanche et chaque lundi de l'année. Il y a des vins tellement inqualifiables, qu'il faut la foi la plus robuste d'un ivrogne pour les accepter comme tels. Entre autres promesses séduisantes que j'y ai lues, il y avait une inscription faite à la brosse et au charbon délayé, qui mettait à la disposition des consommateurs du vin *à quatre sous le litre*. J'ai eu la curiosité d'en goûter, mais il m'a été impossible d'avaler quelques gouttes de cette horrible boisson, et je me suis franchement demandé quel gosier pavé de pierre pouvait donner passage à ce liquide, dont en vain on chercherait l'origine dans tous les vignobles (ou plutôt dans tous les vins ignobles) de l'univers.

Et pourtant l'attrait du bon marché est tellement puissant, que le maître du cabaret m'a assuré qu'il avait un débit des plus considérables, et comptait

bientôt se retirer des affaires pour devenir rentier.

Les barrières de Paris sont au nombre de quarante-huit, distancées irrégulièrement autour de la ville. A l'entrée de chacune se trouvent deux édifices lourdement bâtis, qui servent à abriter les bureaux d'une part et de l'autre les préposés de l'octroi. A voir le massif de ces bâtiments, la solidité de leur assiette, on comprend facilement que ces espèces de forteresses doivent être là plus que de l'ornement. Dans des jours d'émeute ou de révolte ils doivent servir de refuge à ceux qui perçoivent le denier de l'octroi, car le peuple ne supporte que difficilement tout impôt qui le touche de près et dont la perception se fait à côté de lui et à chaque instant. La haine contre les préposés est réelle; mais comme la loi est sévère contre toute attaque brutale et matérielle, elle ne se traduit que par des noms plus ou moins pittoresques que le peuple se contente de leur donner. Aussi, dans le langage des barrières ils se nomment les *gabelous* (mot évidemment resté de l'ancienne dénomination de l'impôt appelé *la gabelle*), *rats de cave*, etc.

Ne pouvant pas forcer les barrières, les fraudeurs inventent des ruses inimaginables pour assurer l'entrée de l'alcool dans la ville. La différence de prix étant énorme, car la perception du droit

est de quatre-vingts centimes par litre, le bénéfice est assez grand et tente tous les cerveaux. Tantôt c'est une femme *enceinte* qui passe et qui accouche une fois *l'enceinte* dépassée; tantôt une Normande, dont le haut bonnet construit en fer-blanc contient plus ou moins de liquide; tantôt un bossu à bosse artificielle; tantôt une laitière, dont les boîtes à double fond ne contiennent que très-peu de lait; tantôt une jeune paysanne à gorge rebondie, qui n'est qu'un garçon imberbe allant déposer son sein dans un cabaret convenu d'avance, etc. Ces ruses, exécutées trop fréquemment, finissent toujours par être découvertes, et leurs auteurs sont punis selon la loi. Il faut donc à chaque instant, pour ainsi dire, inventer une ressource nouvelle qui dépiste l'armée de ces fins limiers en habit vert et à casquette de cuir bouilli qui veillent aux barrières. Aussi les traits se multiplient-ils à l'envi. En voici deux qui n'ont pas été mal imaginés.

Depuis quelque temps, les préposés remarquaient une dame respectable par son âge et par sa mise et allant de la ville hors barrière, en menant en laisse un petit chien griffon, qui trottait gentiment à côté d'elle. La dame, en femme bien élevée, ne manquait jamais de saluer ces messieurs en passant, de sorte qu'ils la connaissaient très-bien, et, à son approche, ils prenaient l'initiative

en la saluant de leur côté avec le plus de courtoisie possible. Une chose à laquelle cependant ils ne prenaient pas garde dans les allées et venues de la dame, c'est que le griffon sortait de la ville à pied et rentrait porté sur le bras de sa maîtresse; mais la pauvre petite bête pouvait très-bien être fatiguée de son excursion. Aussi rien d'étonnant dans le fait, rien qui pût être répréhensible. Mais un jour, comme notre promeneuse rentrait, un employé, ne voulant pas perdre de vue son poste, déjeunait près de la porte. A l'approche de la dame, le douanier, en homme bien appris qu'il était, et voulant se rendre agréable à la dame, prend quelques os de poulet sur son assiette et les présente au *toutou*. Immobilité de celui-ci, grande rougeur à la figure de la dame. — Étonné du peu de gourmandise du griffon, le préposé recommence son offre séduisante en l'accompagnant de quelques petits mots de caresses; mais ni l'offre ni les paroles ne font changer l'attitude de la bête : elles embarrassaient visiblement la promeneuse. Une idée lumineuse traverse seulement alors le cerveau de l'employé, qui saisit le chien par la tête et l'enlève. Cette décapitation fait voir une boîte en fer-blanc ayant la forme du quadrupède et artistement recouverte d'une peau absolument semblable à celle du griffon. On devine sans doute que

le griffon vivant était chaque jour ramené en ville par une autre barrière.

D'autres se servaient, aux environs de Vincennes, d'un *cerf-volant* pour exécuter leur fraude. On attachait à un fort cerf-volant des vessies remplies d'alcool; puis, comme en manière d'amusement, on les faisait enlever dans les airs dans la direction de Paris. Arrivé au mur d'octroi, on lançait par-dessus une pelote de ficelle attachée au cerf-volant, et de l'autre côté des gens apostés la ramassaient et conduisaient à leur gré ce fraudeur d'un nouveau genre loin des yeux perçants des employés, qui, longtemps trompés, ne durent qu'au hasard la découverte de cette fraude. Un jour, le vent contraire soufflant avec violence cassa la ficelle, et le cerf-volant vint s'abattre sur les arbres de l'avenue Saint-Mandé.

Toutes les opérations de cette espèce sont exécutées en petit et ne font vivre qu'au jour le jour ceux qui les mettent en pratique; mais en voici une dont les bénéfices étaient énormes, et qui cessa par suite d'une trahison qu'amena l'inégale répartition des bénéfices.

Les exploiteurs en grand, après avoir conçu leur plan et calculé les profits, louèrent toute une maison *intra muros* et une autre *extra muros*. Une fois maîtres de ces deux points, ils se mirent

à creuser un souterrain de plus de trois cents mètres, y établirent une rigole et transvasèrent dans la ville une quantité énorme d'alcool et autres liqueurs, qu'ils vendaient ensuite en détail aux débitants. Il paraît que la ville fut fraudée de plus d'un million avant que l'entreprise fût dénoncée.

Celui qui voudra avoir une idée du mouvement qui s'opère dans la population parisienne, doit faire le tour des barrières un dimanche et un lundi. Déjà deux jours d'avance toutes ces maisons, maisonnettes, cabarets, guinguettes, etc., qui, comme un cercle infernal, entourent tout Paris, commencent à s'émouvoir, à se mettre sous les armes, à faire des abattis de toute sorte de volatiles, de quadrupèdes et de légumes. Les feux s'allument, les fourneaux pétillent, les chaudières bouillonnent, les tonneaux s'emplissent, la fabrication vignifère s'opère, et tout est prêt pour livrer bataille à tous les gosiers, à tous les estomacs. — Le dimanche vers midi, le flot déborde, inonde tout cet espace, et une immense population en blouses, en casquettes, en bourgerons, envahit les salons de cent, de deux cents, de cinq cents couverts. Ces magnifiques *Salons* consistent en hangars bâtis sur pilotis, qu'une légère toiture abrite mal contre les intempéries de la saison, et dont, le plus souvent, les côtés découverts livrent passage à tous les vents.

Dans toute la longueur de ces salons, des planches mal rabotées appuyées sur quatre pieux figurent les tables; d'autres planches, non moins raboteuses, servent de banquettes. C'est là que les convives s'attablent et dévorent toute sorte de provisions pour la plupart fortement poivrées, fortement salées, afin d'exciter la soif; car le vin, ou plutôt cet affreux mélange qu'il décore de ce nom, est pour le débitant la principale ressource; le manger n'est que l'accessoire.

Le flot que midi a vomi hors la barrière n'est pas encore à son degré ascendant; — ce sont les plus pressés, les gens qui n'ont point de famille qui débordent les premiers. Plus tard, toute la gent ouvrière, en costume du dimanche, envahit le terrain. Mais ceux-là vont plus loin, abandonnent le premier cordon, et se casent dans des maisons plus proprement bâties, chez les restaurants ou prétendus tels de la banlieue. Là, la serviette n'est pas exclue; là, on risque un verre rincé, et le luxe va jusqu'au couvert en maillechort. Le vin coûte plus cher, il n'est pas meilleur pour cela; mais on sert l'ouvrier, qui se regarde comme bourgeois en conséquence; il ne s'enivrera pas moins, sa femme l'aidera de tout son pouvoir, sa jeune famille prendra sa part du festin; mais il ne se mêlera pas avec des gens qui ne gagnent que deux

francs par jour, lui qui en gagne trois, quatre, ou même huit. La vie de la barrière a pénétré profondément dans la classe ouvrière; elle est pour celle-ci ce que les parties de campagne sont pour les petits marchands et les petits employés, avec cette différence pourtant, que les parties de campagne ne se font pas en hiver, ni par un mauvais temps, tandis que chaque dimanche de l'année, la barrière regorge de ses fidèles habitués. — Mais depuis quelque temps cet état de choses change. Depuis l'établissement de la Caisse d'épargne ces mœurs tendent à se modifier. On voit que l'instruction commence à pénétrer partout. L'ouvrier sent la nécessité d'améliorer son état par la prévoyance; il ne dépense plus tout son avoir dans ces bouges infâmes qui l'abrutissent et le ruinent. — Il ne fait plus comme autrefois, il ne vit pas à crédit toute une semaine, et, cette dette une fois acquittée, il ne boit plus pour le reste. Mais on ne détruit pas de suite des habitudes séculaires, et pour ainsi dire traditionnelles; la tentation est très-forte.

Jetez à présent un coup d'œil sur cette multitude avinée. Regardez cette variété infinie de types : le bouillant Provençal, le babillard Gascon, le Normand à l'accent traînant, le Picard avec son verbe haut et nuancé, le Franc-Comtois à la parole chantante, le flegmatique Alsacien avec son baragouin

qui n'est ni de l'allemand ni du français; — là, les enfants de Paris avec leur verve étincelante, leurs saillies, leur entrain; là, les fils de la Germanie, élevant la voix, criant à tue-tête avec leurs compagnes qui glapissent; ici, le lourd habitant du Cantal, renforcé du Piémontais, tous sont porteurs d'eau, chaudronniers ou fumistes; ici, l'Italien gesticule; là, le Suisse boit sec et ne s'occupe de rien. La gaieté grandit, les voix atteignent un diapason inusité; les expansions, les confidences coulent comme le torrent alcoolique que l'on avale. Ici, on maudit les maîtres, les entrepreneurs, les patrons, toute cette classe, enfin, qui paye le labeur et qui rogne autant que possible la portion de l'ouvrier; là-bas, à l'écart, ceux-ci sont contents de leur salaire, mais le gouvernement ne les satisfait pas : ils jugent les actes du ministère, ils réforment les abus, ils déclarent la guerre, ils nivèlent les positions, et abondent dans le sens de tel ou tel journal, qu'ils lisent au moment de leur repos, à l'atelier, au cabaret, où ils se groupent autour d'un lecteur qui, hissé sur la table, fait jouir son entourage des élucubrations plus ou moins intempestives de tel ou tel écrivassier.

Le soir approche; — les lampes fumeuses s'allument, un orchestre composé de deux violons fêlés, d'un fifre, et de l'inévitable cornet à piston,

appelle de ses sons criards tous ceux dont les pieds sont encore capables de supporter la tête. Après le goût de boire et de chanter, celui de danser est inné chez l'ouvrier français, qui, galant autant que malin, aime à se trémousser vis-à-vis des beautés que les guinguettes attirent hors de la barrière. Tantôt la danse est sans rétribution, tantôt on paye dix centimes par contredanse et par homme; le beau sexe, chez cette nation pleine de galanterie, est exempt de toute rétribution; tantôt on paye l'entrée du bal, et l'on consomme le prix du billet, qui, dans ce cas, coûte cinquante centimes. — Là où la danse est sans rétribution, on se place où on peut, et l'on danse comme l'on peut aussi, car l'établissement, qui vide d'ordinaire toutes les poches et remplit tous les estomacs, se croit obligé d'ajouter cet attrait à ses *clients;* le mot de *pratiques* n'entre plus dans le dictionnaire des cabaretiers qui s'intitulent bravement, *marchands de vin* et *restaurants*. L'autorité est moins polie envers eux, et leur délivre des patentes de *gargotiers* et de *débitants de liquides*. Ce dernier trait surtout témoigne de la haute sagesse de l'administration, qui ne veut pas prendre sur elle de donner à ces affreux mélanges le nom de vin et de liqueur.

Là où la rétribution ne se consomme pas, des places sont marquées sur le plancher; le musicien

fait sa tournée, perçoit l'impôt, l'empoche, et déchire les oreilles de ses danseurs. Fort heureusement la société n'est pas exigeante; le vin, l'eau-de-vie, la bière, font un tel ravage intérieur, que le danseur s'occupe bien plus de se soutenir sur ses jambes que d'écouter ce concert infernal; il entend son fifre, c'est tout ce qu'il lui faut, le reste va selon qu'il plaît à Dieu ou à son cerveau aviné.

Si la rétribution est en consommation, le bal se tient ordinairement dans un jardin. On appelle jardin, dans les environs de Paris, un emplacement d'une dizaine de mètres carrés, planté de quatre ou six arbres. On y accroche une lanterne de papier qui jette une vive lumière, projetée par une chandelle de deux sous, sur les groupes nombreux qui se pressent dans la salle de danse. Cette salle est l'emplacement compris entre les six arbres; le plancher est la terre battue, dépouillée de toute espèce de végétation: une estrade pour les musiciens, un buffet pour les buveurs, quelques cabinets de verdure au feuillage transparent pour les tendres aveux, des banquettes et des tables tout autour complètent et embellissent ces lieux enchanteurs connus sous le nom d'*Ile d'amour*, d'*Élysée Montmartre*, d'*Ermitage*, etc. Là, le danseur a la ressource, pour prix de son entrée, de captiver sa danseuse par l'offre séduisante d'une bouteille de

bière ou d'un petit verre de liqueur, de conter sa flamme amoureuse, et de séduire, par le déploiement de son *balancé*, ou de son *cavalier seul*, l'imagination très-peu novice de la beauté qui sautille à côté de lui.

Ces repas, ces bals, ces orgies, se prolongent dans la nuit. Les cris, les chants, la poussière, le vin, la fumée, tout cela monte, sature l'atmosphère d'une odeur nauséabonde, et l'on éprouve le vertige rien qu'à voir s'agiter ce Pandémonium terrestre. On en sort asphyxié, fatigué, courbaturé, à demi mort. Mais les intrépides héros de ces lieux ne s'avouent pas vaincus pour si peu de chose, et tant qu'ils conservent un sou vaillant dans leurs poches, assez de force dans leurs bras pour porter le verre à leur bouche, ils y restent, ils boivent, ils *ribotent*, selon l'expression pittoresque de ces contrées. La morale en pantalon garance ou en chapeau à cornes, autrement les troupiers et les sergents de ville, circulent en tous lieux, où la joie effrénée pousse aux écarts, partout où l'on danse, pour empêcher certaines désinvoltures et les licences un peu trop décolletées du classique *cancan*, qui, là-bas, change d'allure et prend le nom de *chahut*. Après minuit, les cabarets se ferment. Ceux qui peuvent encore se lever et marcher se lèvent et s'en vont, ceux qui ne le peuvent

pas sont poussés dehors, et s'endorment en plein ruisseau, jusqu'à ce qu'une patrouille les ramasse et leur fasse cuver leur vin au violon le plus voisin. On appelle *violon*, une chambre nue qui avoisine chaque poste de soldats, disposée dans la prévision paternelle de mettre à l'abri de tout accident les malheureux buveurs, ou de retenir les délinquants pris en flagrant délit d'un vol *à la tire* ou d'un *chahut dégingandé*. On a longtemps ignoré l'origine du mot *violon* appliqué à ladite chambre. Les linguistes et les érudits se perdaient en conjectures, et avaient déjà renoncé avec douleur à faire cette découverte importante, lorsqu'il a été donné à Levassor, du Palais-Royal, d'éclaircir la question et de lever le voile épais qui couvrait l'origine de cette dénomination ; « Le mot, dit-il dans une de ses « chansons comiques, fut inventé et appliqué au « moyen âge, à cause que les malfaiteurs, dans ces « temps-là, étaient conduits en prison par les ar- « chers (archets). »

A peine les lumières commencent-elles à s'éteindre qu'une autre population surgit tout à coup; ce sont les rôdeurs de barrières. Il en est question ailleurs.

XI.

LA FILLE DU PEUPLE.

LA BOUQUETIÈRE.

Il est triste de dire que les penchants de la *fille du peuple* proprement dite, de celle dont les parents, absents toute la journée, s'exténuent à force de travail, et la laissent seule et livrée à elle-même, sont en général très-vicieux. Le bas peuple, comme chacun le sait, est, par sa position précaire, dans la triste nécessité de s'entasser dans des cloaques infects, sans air, sans lumière; dans des bouges affreux que la spéculation parisienne

lui livre à des prix trop élevés pour ce qu'ils valent, et hors de proportion avec le mince salaire que le pauvre ouvrier retire de son travail pour se nourrir, lui, sa femme et souvent une nombreuse famille. Les mœurs, qui, chez le peuple, devraient être pures et patriarcales, y sont plus mauvaises que dans la classe aisée, car celle-ci a les moyens de cacher ses turpitudes et d'en dérober la vue aux enfants. Il en est autrement de l'ouvrier. Quand il se livre à la crapule, à la débauche, il associe forcément sa famille à ce tableau dégoûtant. Les enfants, ayant de pareils exemples constamment sous les yeux, finissent par en prendre le goût; soit qu'ils regardent cela comme une conséquence naturelle de leur existence, soit que le mauvais germe les pénètre et pervertisse les natures les plus généreusement douées. Les filles du peuple grandissent, pour la plupart, dans ce honteux désordre. Elles trouvent même sur leur passage d'infâmes créatures qui, développant en elles le triste penchant du libertinage pour en tirer profit, livrent à une corruption prématurée tous ces petits êtres, qui ne demanderaient pas mieux que d'avoir de meilleurs exemples sous les yeux. Aussi est-il horrible de voir ces chétives créatures, à peine couvertes de lambeaux, de sales vêtements, allant à la recherche d'un salaire

impur, que les mains avides de leurs affreux parents leur arrachent pour satisfaire leurs propres débordements. Peu de jeunes filles de cette classe échappent à cette triste nécessité, et je ne la mentionne ici que pour ne pas passer sous silence une des plaies les plus hideuses de l'état social d'un peuple si avancé dans la civilisation.

La fille du peuple, à Paris, sous les haillons mêmes qui la couvrent, laisse apercevoir encore le cachet particulier aux Françaises; cette vivacité intelligente, cette facilité de conception et d'exécution qui les distingue. Sa réplique est prompte, marquée au coin de cet esprit qu'on ne retrouve nulle part ailleurs; sa hardiesse, quoique excessive, est pourtant, à de rares exceptions près, loin d'être cynique. Toute la coquetterie de sa toilette délabrée gît dans le mouchoir qu'elle porte sur la tête : c'est un madras ou une cotonnade vulgaire, rarement un foulard; mais elle sait draper avec goût ce mouchoir, qui donne à son regard vif et spirituel et à toute sa tête un cachet très-pittoresque. Sa désinvolture est plus que leste, son imaginative rare. Elle sait tirer quelquefois un très-bon parti de sa triste position; et quand elle a amassé de quoi s'acheter un petit bonnet et un fichu, elle se mettra en campagne pour en avoir davantage. — Voici un exemple qui m'a été

raconté par un de mes amis parisiens, victime de sa crédulité et de son cœur généreux.

« En me promenant une fois au jardin des Tuileries, dit mon ami, j'aperçus, dans une allée écartée, une jeune fille assez gentille, plus que pauvrement vêtue, qui, la tête penchée sur la poitrine, était plongée dans une profonde rêverie. Les soupirs qui, de temps en temps, s'échappaient de sa poitrine, les larmes qui coulaient sur sa pâle figure et qu'elle essuyait furtivement, presque machinalement, sans jamais ou lever ou tourner la tête, me frappèrent vivement. Ému de compassion, et devinant un malheur à secourir, une misère à soulager, je m'approchai d'elle, et m'asseyant à ses côtés, sur le banc où elle était placée, je lui demandai le motif de son affliction. Ma question resta sans réponse; la jeune fille ne bougea pas; elle paraissait ne m'avoir pas même entendu. Ne me rebutant pas de mon insuccès, je parvins à attirer son attention, lui adressant de nouveau la parole, en lui secouant le bras. C'est alors que, sortant de sa rêverie, et me regardant presque sans me voir, d'un œil égaré par la douleur et la souffrance, elle se replia sur elle-même, se recula de moi, et attendit. Après bien des nouvelles instances, je finis par savoir, qu'orpheline, sans appui, sans parents, sans travail, réduite à la plus affreuse

misère, dévorée par la faim, elle ne voyait pour elle d'autre ressource que le déshonneur ou la mort. Mais en redressant sa tête avec un accent impossible à décrire, elle s'écria : « Plutôt la mort, « cent fois ! »

« Je suis très-incrédule de ma nature (il se calomniait, l'excellent homme !), mais je vous avoue, poursuivit-il, que ce langage simple, résolu, sans déclamation, avait un tel air de triste vérité, qu'ému jusqu'aux larmes, je tâchai de la consoler; et sans m'embarrasser du *qu'en dira-t-on*, je la décidai enfin à me suivre, et la conduisant à mon hôtel, je lui fis servir à dîner dans ma chambre; puis, la laissant seule, j'allai, pour la tranquilliser et la laisser reposer, demander l'hospitalité à un de mes amis. — Que vous dirai-je? Lui acheter quelques vêtements, lui louer une petite chambrette, la meubler proprement, et lui procurer de l'ouvrage, fut l'affaire de quelques jours, et je me réjouissais de la protéger, de la soutenir, de la sauver d'un crime. La pauvre petite baignait mes mains des larmes de la reconnaissance, et j'étais fier de penser que tout ce que j'avais fait pour elle était dégagé de toute pensée personnelle. — Quand elle fut bien installée, je fis un voyage de quelques jours, en lui laissant un peu d'argent pour qu'elle pût attendre patiemment l'ouvrage que, sur ma

recommandation, une dame de mes amies lui avait promis. — A mon retour, je courus voir ma protégée; j'appris avec stupéfaction que le lendemain de mon départ, elle avait appelé un marchand de meubles, lui avait tout vendu, et avait ensuite quitté la maison. — Quelque temps après, je la rencontrai sur le boulevard du Temple au bras d'un mauvais garnement en blouse, véritable type d'un forçat libéré; ils étaient ivres tous les deux. Ah! quelle école, et quelle leçon! » — Vous croyez peut-être que ce digne ami fut, par cette expérience, guéri de son penchant à la philanthropie? — Nullement. — Toujours accessible à ses impressions compatissantes, il fut, à quelque temps de là, mieux trompé encore, et cela encore par une fille du peuple, née à Paris, et élevée, sans doute, au *Tapis-franc*, par une Chouette.

LA BOUQUETIÈRE.

Aux approches des théâtres, des concerts, des promenades publiques, vous rencontrerez très-souvent une accorte jeune fille, fraîche, jolie, pittoresquement vêtue, soit qu'elle se drape dans

un tartan ou qu'elle porte un fichu, soit qu'elle ait un bonnet orné de rubans ou un simple foulard sur sa tête : c'est la bouquetière. C'est aussi une *fille du peuple*, mais que la civilisation a déjà retirée de la fange. — Elle porte devant elle, attaché par une bretelle, un petit éventaire d'osier garni de verdure, et sur cet éventaire s'étalent quelques roses, quelques bouquets de violettes, du jasmin, ou quelques myosotis, vulgairement appelés « *ne m'oubliez pas.* »

Selon la saison, selon l'endroit où elle se tient, la bouquetière a plus ou moins de fleurs; mais son industrie, quoique très-modeste, rapporte peut-être plus que beaucoup d'autres plus pénibles à exercer. La bouquetière est presque toujours jeune et jolie, c'est même une condition indispensable pour cet état. Les laides, les vieilles restent dans leurs boutiques et ont le nom de marchandes de fleurs. La bouquetière est constamment dehors, et, avec sa voix vibrante, elle vous invite à acheter sa marchandise, en chantant : « Voici les vio-« lettes, les roses, etc.; fleurissez-vous mesda-« mes; — achetez des bouquets à vos dames, « messieurs! » Et puis, l'œil provoquant, le sourire agaçant, si vous êtes seul; l'air piteux et profondément souffreteux, si vous êtes en compagnie d'une dame qu'elle suppose être nerveuse, elle

vous présente quelques branches, quelques fleurs fraîches ou fanées; — elle vous poursuit, prie, insiste, et fait tant que, par amour-propre, par ennui, ou pour s'en débarrasser, vous lui jetez une pièce de monnaie sans quelquefois même prendre son bouquet. Mais si, attiré par son gracieux visage, vous vous arrêtez devant elle, si vous entrez en conversation tout en bouleversant son étalage, c'est alors qu'elle déploie tout le manége de sa savante stratégie. Tantôt elle vous attache elle-même une rose à votre boutonnière et refuse l'argent; tantôt, vous regardant d'un air fin, tenant votre pièce blanche entre ses doigts, elle vous demande d'une voix de sirène : « Faut-il vous rendre? » (On répond toujours négativement.) Tantôt l'œil baissé, la main tremblante, elle vous jette un regard tellement profond, que vous croyez avoir éveillé une passion malheureuse; tantôt, tout en vous engageant à acheter son bouquet, elle vous offre de porter votre billet doux à celle que vous adorez; tantôt... mais ce serait à n'en pas finir si l'on voulait énumérer tout ce qu'il y a à dire sur ces petits lutins. Cependant, il est impossible de passer sous silence la ruse la plus commune. Dans un concert public, par exemple, vous venez avec une dame, et vous prenez place à côté d'elle; la bouquetière vous a vu entrer. Avec un coup d'œil qui ferait

honneur au plus habile physionomiste, elle reconnaît le degré d'intimité qui existe entre vous; et si elle s'aperçoit que c'est une première faveur qu'on vous accorde, que la dame, tout en vous souriant, conserve encore un charmant embarras qui vous transporte et vous fait augurer un avenir heureux, la bouquetière vous aborde aussitôt avec le plus magnifique bouquet de son éventaire. Il est si joli, si coquettement arrangé, il exhale une odeur tellement suave, que l'œil de la dame qui est avec vous, s'y arrête avec plaisir. Vous ne pouvez faire autrement que de le lui offrir; mais quelquefois vous faites une vilaine grimace quand la petite friponne vous dit à haute voix : « C'est huit francs, ou douze francs, monsieur ! » Dans ce dernier cas, c'est quinze francs qu'il vous coûte, car vous donnez nécessairement trois écus de cinq francs. Alors dans ses poches sou par sou, la bouquetière vous cherche la plus sale monnaie que l'on puisse voir; elle la compte, la recompte, et vous présente une masse de cuivre tellement effrayante, que ne voulant pas salir ou déchirer vos poches, ou passer pour un ladre aux yeux de la dame, vous vous exécutez, en disant : « Gardez le tout ! » chose qu'elle ne se fera pas répéter deux fois. Et voilà comment son métier est lucratif. Si dans ces petits concerts publics, vous vous approchez d'une dame

qui s'y trouve souvent seule ou avec une compagne laide ou vieille, et qui vous a séduit par sa beauté ou par ses manières, la bouquetière vous plume souvent de connivence avec la belle, en partageant les profits, car le même bouquet est vendu deux ou trois fois. Aussi, en général, défiez-vous des bouquetières et des dames qui vont seules pour entendre de la musique.

XII.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS. — COLLÉGE DE FRANCE.

L'instruction publique en France se divise en trois degrés : l'instruction primaire, secondaire, et universitaire. Une nouvelle loi s'élabore en ce moment pour organiser les deux premières; si elle arrive à sa maturité, avant que ce volume soit publié, je me réserve de l'examiner en détail; pour le moment, je passerai rapidement sur le programme des études, et donnerai seulement une notion exacte de ce qui existe.

L'instruction primaire consiste dans les premiers

éléments de lecture, d'écriture, de calcul, de grammaire et de géographie ; elle est donnée par des instituteurs primaires qui sont payés par l'État, chaque commune fournissant un local convenable pour contenir les enfants que les parents envoient à l'école. Ces instituteurs, il faut le dire avec peine, sont très-pauvrement rétribués, car la moyenne du salaire annuel est de 250 francs, et il ne dépasse pas le chiffre de 400 francs, pour quelques localités, et pour les instituteurs de première classe. Il ne faudrait cependant pas perdre de vue que dès premières impressions de la jeunesse dépend souvent la vie entière ; que les hommes appelés à donner les notions de la morale et à préparer l'instruction, devraient être choisis avec discernement, rétribués convenablement, de manière à ce que ceux qui se vouent à ce rude état puissent au moins se trouver à l'abri du besoin. Comment veut-on, avec la misère qui frappera à chaque instant à la porte de cet homme, lui demander des sentiments élevés? et comment pourrait-il les inculquer dans les cœurs de ses élèves, quand les besoins incessants de la vie rapetisseront son âme et racorniront son esprit? C'est une chose triste à dire, mais tout ce qui concerne les inutilités, le luxe ou les distractions est payé largement, et ceux qui ouvrent votre esprit, qui vous préparent les voies de la vie intellectuelle,

meurent presque de faim! — On concevrait à la rigueur ce système dans les pays peu civilisés, où l'homme diffère peu de la brute; mais ici, dans le pays de la lumière par excellence, c'est plus qu'inconcevable, c'est honteux.

Les colléges, soit communaux soit royaux, donnent l'instruction du second degré, qui consiste dans l'enseignement des langues latine, grecque et française, des mathématiques, de la rhétorique et de la philosophie; peu de géographie, presque point d'histoire, mais beaucoup de pensums. De plus, nulle obligation pour l'élève de satisfaire au programme de l'année; il passe d'une classe à l'autre, et ne la redouble que dans le cas où les parents eux-mêmes le demandent; sans cela, au dire de plusieurs professeurs, le collégien sortant de rhétorique serait très-embarrassé de répondre à une question qu'un élève de sixième doit bien savoir. Depuis peu, seulement, le dessin et quelques langues vivantes sont compris dans le programme de l'école. L'instruction de ce degré s'appelait autrefois, dans le langage universitaire, *les humanités*, c'est-à-dire que l'élève y apprenait tout ce que, dans le cours ordinaire de la vie, l'homme doit savoir. Or, est-il possible, avec cette manière restreinte et vicieuse de donner l'instruction et ce manque d'hommes capables, de se passer d'écoles

spéciales? Non. Et cela est tellement vrai, que les jeunes gens se destinant à l'école de Saint-Cyr ou à l'école Polytechnique, arrivés à la classe où les mathématiques commencent, doivent quitter les autres études pour s'y appliquer spécialement, ou aller dans une école préparatoire puiser le degré d'instruction exigée par le programme de ces deux écoles.

L'instruction donnée dans un collége devrait, ce me semble, être combinée de telle manière qu'un élève pût, à sa sortie, choisir telle carrière qu'il voudrait, et être apte à continuer ses études dans un degré supérieur, sans autres préparations que ses leçons du collége. Qu'il me soit permis de citer à l'appui de cette opinion un exemple d'une nation amie. Le royaume de Pologne, créé par le congrès de Vienne, ayant sa propre administration, a eu le bonheur de rencontrer dans son ministre de l'instruction publique, un homme profond, un savant du plus haut mérite, le comte Stanislas Potoçki. Le plan d'études qu'il élabora pour les écoles polonaises était disposé si judicieusement, qu'un élève n'avait qu'à marcher dans la voie tracée et à s'arrêter au degré où il voulait, pour être apte à choisir soit une industrie, soit une carrière administrative, ou toute autre. Les écoles se divisaient en cantonales (*podwydzialowé*) ayant deux classes; d'ar-

rondissement (*wydzialowé*) ayant quatre classes, et palatinales (*woiéwodzkié*) en ayant six. Celui qui voulait se contenter de l'instruction cantonale sortait de ces écoles avec les éléments de sa propre langue, des langues latine et allemande, de l'histoire générale et polonaise, de technologie; et possédant assez de géométrie, d'arithmétique et de physique, pour suffire aux besoins de sa sphère. L'instruction d'arrondissement allait plus loin : l'élève savait deux langues de plus : le grec et le français, l'histoire naturelle, l'algèbre, le dessin, etc. — Dans les écoles palatinales on donnait l'instruction humanitaire complète. Ainsi, en prenant par exemple l'histoire naturelle, l'élève apprenait d'abord la zoologie, puis l'ornithologie, ensuite l'ichthyologie, l'entomologie, la botanique et la minéralogie. Pour les mathématiques, il commençait aux quatre règles de l'arithmétique et finissait à l'astronomie; il pouvait calculer les lois de la gravitation, et ainsi pour le reste. Puis les études terminées, il était obligé de passer un examen de *maturité*, c'est-à-dire qu'il devait répondre sur l'ensemble de l'enseignement, à tel degré que ce fût. Il recevait ensuite un diplôme équivalant à celui de bachelier ès lettres, et se trouvait préparé pour être admis à l'université. — L'élève ne pouvait pas traverser les classes au pas de course;

deux examens, un tous les six mois, faisaient voir aux professeurs si l'élève pouvait avec fruit suivre le degré supérieur de ces études dans la classe plus élevée. S'il ne satisfaisait pas au programme, il restait un ou deux ans de plus dans la même classe, et ainsi de suite. Les influences locales faisaient là, comme partout, commettre quelques injustices, mais les exceptions ne pouvaient pas vicier le principe. Malheureusement on a trouvé ce ministre trop libéral. Son successeur, esprit étroit et mesquin, porta une main sacrilége sur cet édifice, rogna, modifia, et réussit à gâter cette excellente œuvre. Les études s'affaiblirent, le choix des professeurs devint moins bon, et le pays s'en est ressenti.

Mais revenons aux écoles françaises. — L'*école Normale* est la pépinière du professorat. L'instruction que l'on y reçoit est en tous points digne de la grande nation française. Elle est aux frais de l'État; mais si le sujet ne répond pas aux espérances que l'on a conçues de lui à son admission, après avoir ajouté deux ans de plus pour son instruction à titre de patience, on le rend responsable envers le pays des frais avancés pour son instruction, et il doit les restituer, en allant dans quelque canton remplir les modestes fonctions d'instituteur primaire, emploi pour lequel il en saura toujours assez.

L'Université contient de plus des Facultés. Elles sont au nombre de cinq : Faculté de Théologie, des Lettres, des Sciences, de Droit et de Médecine. En voici une revue succincte :

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

L'enseignement qui concerne le culte catholique appartient à cette Faculté. Elle confère aux prêtres les grades de docteur, de bachelier, et de licencié; car la loi du 25 décembre 1830 dit : 1° que tous ceux qui aspirent à être professeurs, adjoints ou suppléants, ne peuvent arriver à ces emplois, s'ils n'ont pas obtenu de cette Faculté le grade de docteur; 2° que nul ne peut être nommé archevêque, évêque, vicaire général, dignitaire, ou membre d'un chapitre, curé de chef-lieu de département ou d'arrondissement, s'il n'est licencié ès théologie; 3° les curés de chef-lieu de canton doivent être bacheliers.

L'enseignement se compose des cours suivants : Dogme, — morale, — écriture sainte, — histoire et discipline ecclésiastiques, — hébreu, — éloquence sacrée, — droit ecclésiastique.

Le doyen de cette Faculté, l'abbé Glaire, est en même temps professeur de morale. Parmi les professeurs on distingue surtout l'abbé Cœur, profes-

seur d'éloquence sacrée et prédicateur de haut renom. Je parlerai plus au long de cet enseignement, quand (dans le cours de cette publication) il sera question de l'état religieux et moral de la France.

FACULTÉ DES LETTRES.

Cette Faculté est destinée à l'enseignement littéraire et historique, et confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur ès lettres. Ses chaires sont celles de :

Littérature grecque, — éloquence latine, — poésie latine, — éloquence française, — poésie française, — philosophie, — histoire de la philosophie ancienne, — histoire de la philosophie moderne, — histoire ancienne, — histoire moderne, — géographie, — littératures étrangères.

Des hommes éminents occupent ces chaires, et leurs noms sont pour la plupart européens. Quelques-uns d'entre eux ne professent plus depuis longtemps; mais comme cette qualité ne se perd qu'avec la vie, aux hauts titres dont ils sont revêtus, ils aiment à ajouter celui de professeur à la Faculté. C'est d'abord M. Guizot, professeur d'histoire moderne. Il est député, ministre des affaires étrangères, et président du conseil des ministres;

mais toutes les fois qu'une solennité scolaire rassemble les membres de l'Université, il ne manque jamais de prendre sa place parmi les professeurs, ses collègues. Il en est de même de M. Villemain, ainsi que de M. Cousin. Le grand maître de l'Université, ministre de l'instruction publique, M. le comte de Salvandy, généreux protecteur des sciences et des lettres, voyant, un jour de distribution de prix, ces hauts dignitaires à la Sorbonne, ne put vaincre une noble jalousie, et leur dit publiquement : « Messieurs, vous êtes bien heureux « d'avoir le droit de vous asseoir sur ces bancs. » — Certes, oui, les plus beaux titres peut-être que ces hommes éminents aient à la reconnaissance du pays, sont assurément leurs titres de professeurs.

Esprit profond et sagace, M. Guizot initiait ses élèves au mouvement social de l'époque, et attirait leur attention sur les faits qui devaient marquer dans l'histoire des peuples. Analysant les institutions, évoquant des souvenirs tantôt glorieux, tantôt regrettables dans les annales du monde, il guidait l'esprit de ses auditeurs, le flambeau philosophique en main, à travers ce dédale des événements, et les élevait aux plus hautes considérations politiques. Déjà, dans le professeur, on devinait l'homme d'État. — Le temps se chargea de confirmer cette prédiction, et au moment où j'écris ces lignes

tout le monde sait quelle haute capacité préside aux destinées du pays.

M. Villemain occupait la chaire d'éloquence française, et effectivement l'éloquence, faite homme, l'occupait en sa personne. C'est à cette époque de sa vie, et la plus glorieuse sans nul doute, que le monde doit cet admirable *Cours de Littérature du* XVIIIe *siècle et du moyen âge*.— Quel langage plein d'harmonie, quelle sagacité dans l'appréciation, quelle vaste érudition, et quelles leçons! — Jamais la langue française ne fut plus belle que dans sa bouche.

Venait ensuite M. Cousin, qui, le premier, a compris que dans la philosophie il y a autre chose que de la gymnastique d'esprit, que d'interminables discussions, que cette superbe obscurité de la scolastique du moyen âge, et que ces querelles sans fin sur le spiritualisme ou le matérialisme. Il se fraya une route nouvelle; il prouva que les plus hauts esprits s'égarent souvent, en voulant être exclusifs; que l'homme ne doit point rejeter d'une manière absolue une doctrine philosophique, par cela seul qu'elle dérange les plans qui forment la base de sa découverte. De là naquit l'éclectisme. Tout ce qui est bon, est bon partout, et de mille hypothèses contraires peut et doit surgir la vérité. Nous espérons que M. Cousin n'a pas encore donné son dernier mot; et comme conséquence de sa

philosophie, il nous donnera peut-être autre chose encore que la théorie du gouvernement constitutionnel.

Ces trois professeurs ont depuis longtemps abandonné leurs chaires pour les affaires publiques, et leurs suppléants, MM. Wallon, Géruzez et Jules Simon, marchent hardiment dans la route tracée par les maîtres.

M. Saint-Marc Girardin analyse d'une manière admirable la poésie française. Sa prédilection est assurément pour les auteurs de l'époque classique, et les vérités qu'il dit à ses contemporains romantiques ne sont pas toujours goûtées par ces derniers; mais comme sa critique a toujours la forme la plus exquise, comme elle est toujours appuyée de preuves irrécusables, fournies par le goût le plus épuré, ils se taisent et acceptent forcément ce jugement sévère qui les popularise encore et les glorifie tout en les critiquant.

Le titre de bachelier s'obtient après les études du collége; celui de licencié demande une année d'études ou plutôt quatre inscriptions à la Faculté. On subit des épreuves en composition française, latine et grecque, et des questions sur la littérature, la philosophie et l'histoire. — Pour être docteur, il faut soutenir deux thèses publiques, une en latin et une autre en français, sur des matières

distinctes, choisies par le candidat parmi les objets de l'enseignement.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Les chaires suivantes indiquent les objets de l'enseignement de cette Faculté, la plus importante peut-être de toutes :

Calcul différentiel et intégral, — astronomie physique, — chimie, — algèbre supérieure, — botanique, — physiologie, — anatomie végétale, — physique, — mécanique physique et expérimentale, — mécanique rationnelle ; — calcul des probabilités, — minéralogie, — zoologie et physiologie comparées, — géologie, — botanique et organographie comparées.

M. Dumas, doyen de cette Faculté, est une belle intelligence des temps modernes. Sa petite tête donne le plus formel démenti à la doctrine phrénologique sur les rapports qui devraient, suivant elle, exister entre le développement de l'encéphale et les facultés intellectuelles ; mais cette pseudo-science ne se tiendra pas pour battue, vous pouvez en être sûr. — Ce n'est pas le premier démenti qu'elle reçoit de la nature ; mais ses adeptes ne reculent pas pour si peu. M. Dumas, à qui la chimie doit ses découvertes les plus philosophiques et de

la plus haute portée, professe cette science à la Faculté. L'extrême clarté de ses leçons, la vulgarisation, par cette parole au timbre charmant, des plus grands problèmes qui échappent à l'analyse de nos sens, font de ce professeur une exception, un homme à part.

MM. Libri, savant antagoniste de M. Arago; Poncelet, l'oracle de la mécanique; Biot, qui a réduit la physique à la précision mathématique et a découvert, dans la rotation des molécules d'un liquide, la quantité de sucre qu'il peut produire, se placent à la tête des hardis investigateurs de la nature et de ses lois; Mirbel, à qui la botanique doit tant; de Blainville, qui reconstruit l'histoire naturelle des êtres antédiluviens, et beaucoup d'autres, non moins célèbres, brillent au premier rang dans le monde savant, et composent cette pléiade scientifique des professeurs français.

La Faculté confère les grades académiques de bachelier, de licencié et de docteur ès sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Le bachelier ès sciences mathématiques doit posséder les connaissances suivantes : l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, l'algèbre comprenant la formule du binôme et les résolutions des équations numériques. — Puis les éléments de physique et de chimie exigi-

bles pour le bachelier ès sciences physiques. — Le licencié a de plus le calcul différentiel et la mécanique. Pour le doctorat, on subit deux thèses.

Pour être bachelier ès sciences physiques, on doit savoir : 1° l'arithmétique, la géométrie élémentaire, l'algèbre, avec les problèmes qui dépendent des équations du premier degré à une ou plusieurs inconnues, les machines simples et les éléments de statique qui s'y rapportent ; — 2° les éléments de physique, de chimie, d'histoire naturelle. — Pour la licence, on ajoute la chimie complète et la physique. Pour la licence des sciences naturelles, la minéralogie, la botanique, la zoologie et la géologie sont nécessaires.

FACULTÉ DE DROIT.

L'enseignement donné par les Facultés des lettres et des sciences n'est pas spécial, et tous ceux qui le suivent peuvent choisir leur carrière à leur gré. Une infinité d'emplois exigent ce brevet de capacité que l'on nomme baccalauréat ès lettres ou ès sciences ; il n'en est pas de même avec les Facultés de droit et de médecine. Elles forment, la dernière surtout, des hommes spéciaux, des magistrats, des avocats et des médecins. Ici les élèves doivent épurer, pour ainsi dire, toute la

science nécessaire, pour arriver au degré prescrit par le programme d'études. Aussi, quant à la Faculté des lettres et à celle des sciences, une année et quatre inscriptions suffisent; il en faut douze pour le droit, seize pour la médecine. — Les étudiants qui suivent ces deux Facultés forment une classe à part; j'en parlerai ailleurs et sous un autre point de vue; ici, il en sera question, tels que les règlements veulent qu'ils soient. — Ils sont d'abord astreints à produire un certificat de moralité, et le consentement de leurs parents s'ils sont mineurs, avant de prendre une première inscription; après quoi ils retirent leur carte d'admission au cours. Cette carte doit être produite à chaque demande; elle est personnelle et ne peut pas être prêtée. Le contrevenant perd une ou plusieurs inscriptions, selon la gravité du cas, et quelquefois on lui retire sa carte. Les étudiants doivent se conduire décemment aux cours et avoir la tête découverte; à la Faculté de droit, il y a des professeurs qui font l'appel des élèves présents et notent les absents. Les inscriptions se prennent de trimestre en trimestre; les doyens seuls ont le droit de connaître les causes d'un retard, et d'autoriser les retardataires, en certains cas, à suivre les cours provisoirement.

La Faculté de droit délivre les diplômes pour les

grades de bachelier, de licencié et de docteur, et les certificats d'aptitude, les seuls nécessaires pour être avoué. Les personnes qui aspirent à ce dernier titre peuvent suivre les cours sans inscriptions, mais elles doivent obtenir du doyen une carte d'admission qui n'est valable que pour l'année scolaire pour laquelle elle est délivrée.

Le grade de licencié suffit pour les fonctions judiciaires et pour être avocat; le grade de docteur est nécessaire pour exercer le professorat et la suppléance.

Le bachelier subit deux examens : 1° Code civil, Institutes de Justinien; 2° Code civil, code de procédure civile, code pénal et code d'instruction criminelle.

Les bacheliers, voulant être licenciés, ont une troisième année d'études à faire, et à subir deux examens et un acte public. Le premier examen a pour objet le droit romain, le second, le code civil, le code de commerce et le droit administratif.

Les docteurs sont astreints à deux examens et à un acte public. Dans les examens ils sont questionnés sur le code civil, le droit des gens, l'histoire du droit et le droit constitutionnel.

Les aspirants au certificat d'aptitude ne passent qu'un examen, ayant pour but le code civil et la procédure civile.

Les cours à la Faculté de droit sont ainsi réglés : Institutes, — droit romain (deux professeurs); Pandectes, — code civil français (six professeurs); — législation criminelle, — procédure criminelle, — code de commerce, — droit administratif, — droit des gens, — droit constitutionnel, — législation pénale comparée, — introduction générale à l'étude du droit.

Le doyen de cette Faculté est M. Royer-Collard, neveu du célèbre Royer-Collard que la France a perdu il y a quelques années.

Les professeurs de cette école, légistes très-éminents, jouissent dans le monde de la plus grande et de la plus légitime réputation. C'est d'abord M. Blondeau, sévère dans ses examens, exigeant la présence régulière de tous ceux qui suivent son cours; il remplit sa mission avec conscience. — Puis viennent MM. Duranton, nom célèbre dans les annales judiciaires; Valette, dont la parole souple et brillante captive et instruit; Ortolan, qu'il suffit de nommer pour savoir de quel poids est son enseignement. Ses écrits sur la législation se distinguent par la solidité du fond et la beauté de la forme : c'est le plus brillant professeur de l'école. — Colmet d'Aage, de Portets, du Caurroy, de la Croix, etc., occupent un rang élevé dans l'enseignement du droit et sont cités avec éloges

par tous ceux qui sont aptes à juger le mérite et à apprécier la valeur réelle des hommes et des choses.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

La Faculté de médecine se compose de vingt-six professeurs. Son doyen est M. Orfila. L'enseignement médical qu'elle donne consiste en dix-huit cours, se partageant en saison d'hiver et en saison d'été.

Outre les documents à déposer avant d'obtenir la première inscription, comme je l'ai dit plus haut, en parlant de la Faculté de droit, l'élève doit encore produire un diplôme de bachelier ès lettres. — Quant à celui de bachelier ès sciences, il n'est exigé des aspirants au doctorat qu'après la prise de la quatrième inscription. — La totalité des sommes à payer pour ce doctorat est de 1,100 francs, qui s'effectuent ainsi :

Quinze inscriptions à 50 fr.		750
La seizième		35
Cinq examens... à 30 fr.		150
Thèse	65	165
Droit de sceau	100	
Total...		1,100 fr.

La Faculté de médecine ne confère que le grade

de docteur en médecine et en chirurgie. Les aspirants au doctorat sont obligés de subir cinq examens, et une thèse, qui consiste : 1° en une dissertation imprimée dont le sujet est choisi par le candidat, ou tiré au sort sur une série de questions spéciales que la Faculté rédige à cet effet ; 2° en une argumentation verbale sur le sujet de la thèse.

Les officiers de santé et les sages-femmes peuvent aussi être reçus par la Faculté. Les uns et les autres se présentent devant un jury médical composé de trois membres, qui siége deux fois dans l'année.

Les premiers doivent justifier, avant d'être admis à l'examen, de six ans d'études sous un des docteurs, ou de cinq ans d'hôpitaux, ou de dix-huit trimestres dans une école secondaire, ou de douze inscriptions dans une Faculté.

Par une récente décision, ils doivent être bacheliers ès lettres. Les examens sont subis pendant trois jours successifs ; les candidats sont interrogés : 1° sur l'anatomie ; 2° sur la chirurgie et les accouchements ; sur l'usage des instruments positifs, et sur l'application des bandages et appareils ; 3° sur la médecine et les connaissances les plus usuelles de la pharmacie. Le candidat est astreint, de plus, à traiter une question par écrit. —

Les frais de réception, y compris ceux des trois examens et du diplôme, sont de 300 fr. L'officier de santé ne peut exercer que dans le département où il a été reçu.

Chaque année, au mois d'avril, il est ouvert un cours d'accouchement à la clinique de la Faculté pour les sages-femmes. A la fin de l'année scolaire, l'élève peut concourir pour le prix, qui consiste en une médaille d'argent ou des livres. L'élève sage-femme qui veut se faire recevoir à la Faculté, s'y présente avec les certificats de deux cours. Elle est soumise à deux examens successifs. Sa réception, dont les frais se montent à 120 fr., donne le droit d'exercer dans tout le royaume.

Les cours de la Faculté sont :

Anatomie, — anatomie pathologique, — physiologie, — chimie médicale, — physique médicale, — pharmacie et chimie organique, — hygiène, — histoire naturelle médicale, — opérations et appareils, — pathologie chirurgicale (deux professeurs), — pathologie médicale (deux professeurs), — pathologie générale et thérapeutique, — thérapeutique et matière médicale, — médecine légale, — accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés, — cliniques médicales, — cliniques chirurgicales, — cliniques d'accouchement. — Ces trois derniers cours

sont donnés par huit professeurs à l'Hôtel-Dieu, à la Charité, à l'hôpital de la Faculté et à la Pitié.

Ces cours sont divisés de manière que chaque élève subit successivement cinq examens devant deux professeurs et un agrégé. Chaque candidat est interrogé pendant trois quarts d'heure.

Étranger complétement aux sciences qui composent l'enseignement médical à Paris, j'ai d'abord voulu m'abstenir de l'appréciation des professeurs de cette école; mais en considérant de quelle immense portée est pour le public l'état de cette branche de science qui concerne la santé, j'ai cherché à me procurer la lumière, tant en causant avec des juges compétents et impartiaux, qu'en suivant aussi quelques cours avec cette persévérance d'un observateur qui peut-être un jour aura à émettre une opinion, et devra en assumer la responsabilité. Le jugement ci-dessous ne concerne que le professeur proprement dit; quant au mérite comme médecin, chacun d'eux aura sa place marquée quand il s'agira des hôpitaux et des médecins.

M. Orfila, doyen depuis 1831, est, en outre, professeur de chimie de cette Faculté. Comme chimiste, il a de redoutables rivaux, et en grand nombre; comme professeur, il est peut-être unique. La lucidité avec laquelle il expose les lois que la chi-

mie admet est au-dessus de tout éloge. Tout est éclairci, expliqué; tout se présente dans un ordre tellement parfait, que l'homme le plus étranger à l'objet de l'enseignement en est d'abord frappé : aussi ses leçons sont-elles suivies avec la plus grande assiduité; c'est à qui se mettra le plus près du maître.

M. Cruveilher a été indiqué pour la chaire d'anatomie pathologique par Dupuytren mourant. Ce fait seul dit tout, et renferme tous les éloges que l'on pourrait faire de ce professeur.

MM. Marjolin et Gerdy sont les deux professeurs de pathologie chirurgicale. Tous deux sont très-habiles ; mais le premier a une bonhomie poussée peut-être à l'extrême, tandis que l'autre est rogue et bilieux. Le premier, en instruisant, cherche à prévenir ses élèves contre de funestes erreurs, et leur cite les fautes qu'il a lui-même quelquefois commises ; le second, drapé dans sa toge, procède aphoristiquement.

M. Trousseau, esprit brillant, a aussi une manière tranchante de s'exprimer ; mais comme il est d'un savoir solide et ne néglige rien d'essentiel, on peut dire que la thérapeutique et la matière médicale n'ont jamais été aussi bien professées que par lui.

M. Roux, professeur de clinique chirurgicale

à l'Hôtel-Dieu, opère mieux qu'il ne professe.

L'éloge de M. Dumas est dans toutes les bouches, et il a déjà été parlé de lui à la Faculté des sciences.

M. Andral remplace le célèbre Broussais dans l'enseignement de la pathologie générale et thérapeutique. Professeur savant, brillant, médecin habile, il se fait écouter avec plaisir, et ses investigations récentes sur le sang le classent à part dans les célébrités médicales.

M. Chomel, à l'Hôtel-Dieu, fait de sa chaire de clinique médicale la chaire la plus suivie; car jamais plus de simplicité ne s'est alliée à un si grand savoir. Il prend la maladie à son début, la suit dans son cours, pas à pas, signale toutes ses variations, et fait appliquer la théorie à un cas spécial que l'on a sous les yeux, dans le lit du malade.

Voilà l'enseignement tel qu'il est en France, renfermé dans son cadre universitaire. Il reste encore à parler du

COLLÉGE DE FRANCE.

Ce nom retentit hautement dans le monde savant, et cela n'est pas sans raison; car il résume à lui seul l'enseignement universel, et, par ses al-

lures indépendantes, il peut atteindre le plus haut degré des sciences humaines. Fait pour les hommes proprement dits, il creuse de plus en plus profondément dans la riche mine de la pensée, il en retire tous les trésors, et les répand autour de lui avec une libéralité digne d'une grande nation.

Le Collége de France fut institué, en 1530, par François Ier, le restaurateur des lettres. Il n'eut d'abord que douze chaires, puis dix-neuf. On l'a organisé en 1774, et, par les additions successives de 1831, 1837, 1840, 1841 et 1844, il forme à présent une école unique dans son genre. Par le mérite de ses professeurs, il est placé à la tête de la civilisation, et si haut, qu'il s'écoulera bien du temps avant que les autres nations arrivent à l'égaler; car, pour le surpasser, je ne le crois pas possible.

Voici les chaires de son enseignement :

Astronomie.

Mathématiques (M. Libri).

Physique mathématique (M. Biot).

Physique expérimentale (M. Regnault).

Chimie.

Médecine (M. Magendie).

Histoire naturelle des corps organisés.

Histoire naturelle des corps inorganiques.

Embryogénie comparée.

Droit de la nature et des gens.

Histoire des législations comparées (M. Lerminier).

Économie politique (M. Michel Chevalier).

Histoire et morale (M. Michelet).

Archéologie.

Langues : Hébraïque.
Chaldaïque.
Syriaque.
Arabe (M. Caussin de Perceval).
Persane.
Turque.
Chinoise } (M. S. Julien).
Tartare Mantchou }
Sanscrite.
Grecque.

Éloquence latine (M. Nisard).

Poésie latine.

Philosophie grecque.

Philosophie latine.

Littérature française.

Langues et littératures slaves (M. Mickiéwicz).

Langues d'origine allemande (M. Philarète Chasles).

Langues de l'Europe méridionale (M. Edgard Quinet).

A chaque nom que l'on rencontre dans cette

liste des professeurs, on trouve une célébrité, une autorité intellectuelle. Nous avons vu ailleurs M. Libri, nous le retrouvons ici armé de ses chiffres. Il a été dit ailleurs que M. Biot a fait de la physique une science exacte, et justement il enseigne ici la physique mathématique. Le nom de M. Regnault est déjà classé : il a sa place à côté des Dumas et des Thénard. C'est le plus jeune des savants auxquels l'Institut ait ouvert ses portes. Il poursuit courageusement ses recherches scientifiques, et, dernièrement encore, il a failli perdre la vue par l'éclat d'une cornue. — Le nom de M. Pelouze, comme chimiste, a déjà depuis longtemps conquis la renommée. M. Magendie, investigateur hardi dans le domaine médical, a porté le flambeau sur plusieurs points non élaircis encore de la physiologie et de la médecine.

M. Lerminier, esprit brillant et pénétrant, a longtemps été l'idole de ses élèves; malheureusement, un brusque revirement dans la manifestation de ses opinions politiques en a fait un paria. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier sa conduite; mais il est bien fâcheux pour la science de la *législation comparée* qu'il ne puisse plus y paraître sans exciter une bruyante opposition qui le force au silence.

M. Michel Chevalier, ancien saint-simonien, est

la personnification du progrès en économie politique. Ses idées sont celles de son école, et, quoiqu'elles n'aient pas pu se maintenir comme dogme religieux et politique, il n'en est pas moins vrai qu'on lui doit une plus saine appréciation des choses sous bien des rapports, et que les hommes capables qu'elle a donnés à la France marqueront toujours dans l'histoire de son époque.

Voici M. Michelet, historien de la révolution. Tout ce qui tend à un système est indigne de lui; il ne voit que le peuple, ne cherche que ce que le peuple a fait de grand, de noble, et par où il souffre. — Il est l'ennemi déclaré du prêtre en général, et du jésuite en particulier; partout où il trouve sa trace, il le poursuit; sa verve se réveille, sa passion le domine, et il jette alors à son auditoire les éclairs foudroyants de son éloquence.

M. Quinet est l'*alter ego* de M. Michelet : même haine, même passion, même chaleur; pourtant il y a une différence, c'est que M. Michelet, historien, peut rester sur son terrain quand il parle des établissements religieux, et M. Quinet ne peut en parler qu'en donnant une extension forcée à son cours. La culture de la langue, son développement, ses productions en prose et en poésie, n'ont pas beaucoup à faire avec telle ou telle règle monastique; je ne sache pas du moins que le Saint-Office

cultivât la littérature, et, à ce propos, qu'on nous dise ce que les prêtres ont à y faire? M. Quinet a beaucoup de talent, mais sa séve exubérante l'égare; il lui faut de l'espace sans bornes, et, au risque de s'y perdre, il le veut toujours. Le conflit qui s'est élevé entre lui et le ministre de l'instruction publique prive le Collége de France d'un professeur habile et brillant.

M. Caussin de Perceval est le professeur d'arabe littéral au Collége de France. Comme chacun le sait, par le mot de *littéral* on désigne l'étude scientifique de cette langue, telle qu'on la trouve dans les livres et les manuscrits; l'arabe vulgaire, ou parlé, a d'autres règles, d'autres allures. — Jamais, peut-être, un professeur n'a donné tant d'attrait à l'objet qu'il explique que M. Caussin. Dans ce labyrinthe scientifique, dans cette langue qui contient plus de cent mille mots, il se promène avec une sécurité sans pareille; les treize conjugaisons ou formes du verbe trilitaire, les quatre quadrilatères lui sont familières comme le boulevard des Italiens à un flâneur. Dans ses explications il est clair et net; il déshabille chaque mot, lui rend sa racine, indique sa forme, son emploi, sa signification propre et figurée; et la tâche, je vous assure, n'est pas facile dans une langue qui a plus de mille expressions pour indi-

quer le chameau ou le lion dans toutes les positions et dans tous les âges.

M. Stanislas Julien est professeur de chinois et de tartare mantchou. On s'égaye de temps à autre en parlant de ces deux langues ; mais depuis que les relations commerciales avec le Céleste Empire commencent à prendre une plus grande extension, on reconnaît de plus en plus l'utilité de devenir sinologue. Malheureusement avec M. Julien la chose est un peu difficile. De son aveu, il n'est jamais allé en Chine, et il est plus que probable qu'il ne connaît pas la prononciation réelle de cette langue, qui, elle aussi, a un contingent de quatre-vingt mille mots compliqués encore par la difficulté de les représenter par des signes différents (car l'écriture alphabétique y est inconnue) qui ont jusqu'à quatorze traits et se cherchent dans deux cent quatorze clefs. Quoi qu'il en soit, la traduction des documents ne souffre aucune difficulté, et c'est toujours assez.

M. Nisard est professeur d'éloquence latine. — Jamais homme plus compétent n'occupa une chaire de cette importance : savoir solide, goût épuré, coup d'œil de critique consommé, tout se réunit en lui pour donner à cet enseignement le plus brillant attrait, et pour le marquer au cachet de la plus profonde connaissance de l'antiquité. M. Nisard, l'un

des meilleurs écrivains de notre époque, s'est donné, en outre, la tâche de populariser en France les chefs-d'œuvre des auteurs latins, et l'on publie, sous sa direction, aidée de sa plume élégante, la traduction la plus fidèle, quant à la lettre et à l'esprit, de ces classiques, que le monde savant ne peut ni assez lire ni assez admirer. Les lettres doivent beaucoup à M. Nisard, et les littérateurs proclament avec gratitude l'appui qu'ils trouvent toujours auprès de lui, comme chef de division au ministère de l'instruction publique.

Longtemps, les langues et les littératures d'origine slave n'avaient point de représentant au Collége de France. M. Cousin, dans son passage au ministère de l'instruction publique, a senti que cette lacune n'était pas digne de la France ; il s'empressa de demander aux Chambres le crédit nécessaire pour l'établissement de cette chaire, et la confia à M. Mickiéwicz, poëte polonais. Sans examiner ici le mérite littéraire de M. Mickiéwicz, dont le nom populaire est connu de tous, il faut regretter que des tendances en dehors de l'objet de son enseignement n'aient pas permis à M. Mickiéwicz de se maintenir dans cette chaire. Des excursions fréquentes dans le domaine du mysticisme ont forcé le gouvernement d'ajourner l'enseignement de ce professeur, et on lui a donné pour suppléant

M. Cyprien Robert, qui, à part son mérite, ne peut avoir, en sa qualité de Français, ni autant de facilité, ni autant d'érudition spéciale qu'un homme d'origine slave, et qui parlait la plupart des langues composant le faisceau de l'idiome originaire.

Les langues d'origine allemande sont professées par M. Philarète Chasles, sous-bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine et l'un des rédacteurs du *Journal des Débats*. Les ouvrages critiques de ce littérateur distingué, frappés au coin de la raison la plus solide et de la philosophie sagement appliquée, ont fait à M. Chasles une place spéciale dans la littérature. La clarté de son enseignement attire à ses leçons tous ceux qui se plaisent à le suivre dans ce vaste domaine teutonique, si mal encore apprécié de nos jours, et dont la philosophie purement spéculative et abstraite, la poésie romantique, ont besoin de toute la sagacité du professeur pour présenter à un auditoire français autre chose que des mots, autre chose que de la rêverie.

Le Collége de France restera toujours comme un modèle aussi parfait qu'on puisse le désirer, qui agrandira son domaine au fur et à mesure que les besoins scientifiques s'augmenteront avec les siècles à venir.

Quand on jette les yeux sur ce tableau d'étu-

des, et quand on se met à réfléchir au vaste sujet que chaque chaire présente à l'esprit, on ne peut s'empêcher de se laisser aller à l'enthousiasme, et de donner accès dans son âme à l'admiration la plus sincère.

Dieu, de son souffle puissant, crée l'univers, jette dans l'espace des myriades de mondes et allume des soleils, des planètes, des étoiles, au haut du firmament; la nature répand ses richesses et ses produits sur la surface du globe, les cache dans les profondeurs de la mer, les ensevelit dans les entrailles de la terre; puis vient l'homme, être faible, passager, mais doué de la faculté de penser; et, puissant par son génie, il formule en lois immuables la suprême volonté de Dieu, trace la route à ces globes lumineux qu'il aperçoit dans l'espace. Si ses sens trop imparfaits l'empêchent de les voir, il les devine, et marque par le calcul leur place dans le ciel. Il descend dans les profondeurs de l'Océan, dénombre les familles de ces créations si différentes de formes et d'organes; pénètre dans la terre, arrache ses secrets, découvre les révolutions et les cataclysmes qu'elle a subis; prend chaque brin d'herbe, et reconnaît en vertu de quelle fonction vitale chaque plante croît, se reproduit et fructifie. Non content de cela, il cherche à quelle fin la nature a mis cette plante à la

surface de la terre, car il ne suppose rien d'inutile dans le monde, et avec sa racine, son suc ou sa feuille, il guérit ou soulage l'humanité souffrante. Les mers, les montagnes séparent les hommes les uns des autres, le parler du voisin diffère essentiellement du sien, eh bien, il se met en rapport avec lui, il lui fait deviner ses besoins matériels d'abord; puis, ayant arraché le secret de sa pensée et de sa langue, il l'initie à ses propres études, ou apprend de lui les choses qu'il ignorait: de sorte que non-seulement il le comprend dans ses besoins physiques, mais aussi dans ses besoins moraux; il suit pas à pas ses inspirations; il devine la flamme céleste qui ravivait telle ou telle œuvre à sa poétique création, et fait passer dans les âmes des autres l'admiration qui l'anime.

Que dire d'une nation qui a donné accès à tous pour participer à ces bienfaits du travail que les siècles écoulés lèguent aux siècles à venir? — Comment assez applaudir aux nobles et généreux efforts d'un pays qui ne connaît pas les frontières, qui abat les montagnes, franchit les mers et ramène chez lui tous les trésors de l'intelligence? Cette nation, c'est la nation française; — ces trésors, ils sont chez elle, au Collége de France.

Lois ou hypothèses ingénieuses, puissance du calcul ou fruits de la plus admirable patience,

tout est là ! — Votre œil n'aperçoit pas un animalcule, sans que le professeur, non-seulement vous le fasse voir à l'aide d'un microscope, mais vous explique le mode de son existence ; il vous indiquera les organes digestifs, respiratoires ou génitaux; il vous tracera son histoire naturelle, et vous ne saurez ce que vous devez le plus admirer, ou de la puissance créatrice de Dieu, ou de la science de l'homme.

N'oublions pas que toute cette science vous arrive *gratuitement*, que vous n'avez qu'à assister à ces admirables leçons ; et si vous fermez l'oreille à cet enseignement, c'est que la nature vous a privé de ce sens qui cherche à s'éclairer, de cette curiosité innée que possèdent tous les hommes de rechercher les causes de toutes choses, aussi bien celles de leur existence propre que celles de tous les êtres de la création.

XIII.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

De quelque côté que l'on se tourne à Paris, dans le domaine de l'intelligence, on y trouve des richesses inépuisables et accessibles à tout le monde, accumulées pour la plus grande gloire de la France. Des collections scientifiques et artistiques se rencontrent à chaque pas, et toutes les portes s'ouvrent à quiconque veut y frapper pour s'instruire. Aucune ville, aucun pays ne met à votre disposition autant d'établissements de ce genre que Paris. — Cette mine inépuisable se renouvelle

sans cesse, ce qui fait que l'on trouve toujours un côté inexploré dans ce vaste domaine, et que l'on peut dire toujours quelque chose de nouveau, d'intéressant, après des milliers d'autres qui vous ont devancé sur cette route. — Il s'agit, pour le moment, des bibliothèques publiques, de ces riches dépôts de l'esprit humain, de ces archives où la science se place à côté de l'ignorance, la sagesse à côté de la folie, la vérité à côté de l'erreur. Dans ces nombreuses ruches, où chaque abeille humaine apporte le butin de son intelligence, où des frelons littéraires viennent très-souvent manger du miel tout fait, ou le dérober pour le revendre sous d'autres formes, l'étonnement ne vous quitte pas, la méditation vous saisit sans cesse, et vous vous demandez, si jamais vous venez à prendre place sur ces rayons, quel explorateur infatigable pourra vous y déterrer quand une couche de poussière couvrira ces productions de votre cerveau. — Si vous êtes vaniteux, la réponse que vous vous faites est facile à deviner : vous vous dites que jamais la poussière ne couvrira vos ouvrages, et que les mortels seront trop heureux de puiser sans cesse dans le fruit de vos lumières la nourriture quotidienne de leur esprit; mais si vous êtes philosophe, si votre esprit va plus loin, le cours de vos idées suivra une autre pente; la dé-

fiance s'emparera de vous, votre plume s'arrêtera, votre main restera inactive. La conviction seule que le travail est nécessaire à l'être intelligent; l'idée, que s'il n'y avait même qu'un seul individu qui trouvât dans la suite des siècles une vérité utile dans votre ouvrage, vous auriez rempli votre mission providentielle sur la terre, vous soutiendra et vous guidera. Comme tant d'autres, vous vous mettrez à écrire et vous ajouterez quelques centaines de pages à celles qui encombrent déjà ces édifices.

Chaque établissement scientifique, chaque faculté, comme chaque collége, a ici sa bibliothèque plus ou moins riche et appropriée aux besoins de son enseignement. La Sorbonne, l'Institut, l'École de médecine possèdent des bibliothèques spéciales. La première est composée d'environ cinquante mille volumes. Le public y est admis avec autorisation, et les professeurs seuls ont le droit d'emporter des livres chez eux. — Celle de l'Institut, riche en ouvrages scientifiques, admirablement placée dans la deuxième cour du palais de l'Institut, pour jouir du calme nécessaire à l'étude et au travail, a pour sous-bibliothécaire M. Landresse, le plus obligeant des savants, le plus savant des bibliophiles. — L'École de médecine possède environ trente mille volumes en dif-

férentes langues, traitant de la médecine. On y conserve les manuscrits d'anciens médecins célèbres, les commentaires écrits par d'anciens doyens de la Faculté, etc. M. Dezeimeris, bibliothécaire, est l'érudition médicale en personne; tous les articles bibliographiques dans le nouveau Dictionnaire médical, publié par les plus célèbres médecins de l'époque, sont de lui.

Les Bibliothèques publiques proprement dites sont :

La bibliothèque Mazarine, au palais de l'Institut;
— de l'Arsenal, rue Sully;
— de la ville de Paris, à l'hôtel de ville;
— de Sainte-Geneviève, place du Panthéon;
— du Roi, rue Richelieu;

La fondation de la bibliothèque Mazarine remonte à l'année 1648, et se compose des livres du fonds du cardinal Mazarin. Plus tard, et successivement, elle s'est enrichie de différents dons ou achats; elle possède actuellement *cent cinquante mille volumes* imprimés ou manuscrits, et quatre-vingts modèles de monuments pélasgiques de l'Italie et de la Grèce. — Malgré la bonne volonté des conservateurs de cette bibliothèque, le service y est très-lent, par le manque absolu d'employés.

La bibliothèque de l'Arsenal est la plus riche après celle du Roi; elle possède *cent quatre-vingt mille volumes* et *cinq mille manuscrits*. Feu Charles Nodier en était bibliothécaire. Il suffit de le nommer pour savoir quel amour des livres l'animait, quelle pureté de langage il possédait, et de quel poids était l'opinion de ce philologue dans le domaine de la langue. Ses ouvrages, qui sont dans toutes les mains, resteront comme des modèles d'élégance et de simplicité de style. Sa poétique imagination n'empêchait pas chez lui les travaux solides, et, pour ne citer que son *Supplément au Dictionnaire de l'Académie française*, je crois qu'il suffirait à lui seul pour prouver que le mécanisme de la langue et sa philosophie lui étaient parfaitement connus.

Les bâtiments de la bibliothèque de l'Arsenal ont abrité pendant quelque temps une célébrité d'un autre genre. Du temps de l'Empire, madame de Genlis y a demeuré; mais son caractère peu facile à vivre et son extrême mobilité ne lui ont pas permis d'y rester longtemps. Elle s'y occupait, entre autres travaux littéraires, de réduire les volumineux mémoires du marquis de Dangeau, ce fameux annaliste des faits et gestes de Louis XIV. Malheureusement l'auteur de ces mémoires n'était pas à la hauteur d'une pareille tâche, et politiquement parlant, il n'y a rien à

en tirer. On peut y lire des nouvelles de cette force-là, par exemple :

« Le roi a chassé aujourd'hui ; — mais, se sen-
« tant incommodé, il a pris.... une médecine. »

La jeunesse studieuse remplit la salle de lecture à la bibliothèque Sainte-Geneviève, fondée en 1624 par le cardinal de la Rochefoucauld. — Chaque jour, trois à quatre cents lecteurs y prennent leur nourriture intellectuelle. Cette bibliothèque possède environ *soixante mille volumes*. Elle est ouverte depuis dix heures du matin jusqu'à trois de l'après-midi ; mais, par une exception bien précieuse, elle se rouvre le soir à six heures jusqu'à dix. — C'est un service immense rendu aux gens laborieux de ce quartier savant, et les lecteurs du soir sont ordinairement de cinq à six cents. Cette mesure est due à l'arrêté de M. le comte de Salvandy, qui ne néglige rien pour rendre accessibles à tous les richesses enfouies dans les nombreux dépôts scientifiques. C'est à ce ministre aussi qu'est due la prolongation du temps du travail dans d'autres bibliothèques publiques, qui, autrefois, ne restaient ouvertes que de dix heures à trois.

La bibliothèque de la ville de Paris, momentanément fermée pendant la reconstruction de l'hôtel de ville, est de nouveau ouverte aux travailleurs ;

elle possède plus de *cinquante mille volumes*, et elle est surtout riche en ouvrages concernant les villes de France, et en ouvrages administratifs. Elle est en vacances depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre.

La bibliothèque Royale mérite d'être étudiée sous tous les rapports. L'origine de cette bibliothèque remonte assez haut, car le premier roi de France qui en eut une fut Charles V; elle était placée dans la tour du Louvre, dite *Tour de la librairie*, et sa garde a été confiée à Gilles Mallet. Dissipée sous Charles VI et Charles VII, elle comptait à cette époque environ neuf cents volumes manuscrits. — Sous François Ier, elle ne se montait encore qu'à deux mille volumes, et fut transportée à Fontainebleau. — Catherine de Médicis, dont le nom rappelle en France un triste et terrible souvenir, l'augmenta de médailles et de manuscrits qu'elle apporta de Florence. Cette collection, déjà remarquable par le nombre et la valeur des livres qu'elle contenait, fut détruite en grande partie pendant les troubles de la Ligue, et les restes transportés dans une maison de la rue la Harpe, puis au couvent des Cordeliers. — Sous Louis XIII apparaît un bibliothécaire nommé *maître de la librairie*, avec un traitement de douze cents livres; et l'on trouve, en 1664, le nom de Jérôme Bignon comme occupant cette place. — En 1666, Colbert

acheta deux maisons, et y fit déposer les livres. Pierre et Jacques Dupuy avaient augmenté ce recueil par le legs de leurs livres; et Gaston de France, qui avait à se faire pardonner bien des tergiversations durant les troubles de la minorité, donna ses livres à la bibliothèque Royale, qui reçut de plus un legs de quinze cents volumes in-folio du comte de Béthune. — Louis XIV, pour rendre cette bibliothèque digne de son nom et de son règne, envoya partout des savants avec mission de rechercher et d'acheter des livres rares, des manuscrits et des médailles. On acquit en outre des collections et des bibliothèques particulières, comme celles d'Aug. de Léoménie, du comte de Brienne, de Roger Gaignières, de Charles Hozier, d'Étienne Baluze, etc.; de sorte qu'en quelques années, la bibliothèque du Roi posséda trente-trois mille manuscrits et cent mille volumes imprimés. Ce précieux dépôt des connaissances humaines s'est enrichi encore, lors de l'abolition des couvents, des bibliothèques monacales, telles que celles des Jacobins, des Feuillants, des Capucins, de la Sorbonne, de l'abbaye de Saint-Victor, de Saint-Germain, des Blancs-Manteaux, etc., dont quelques-unes comptaient de quinze à vingt-cinq mille volumes.

Le chiffre actuel des livres contenus à la biblio-

thèque Royale n'est pas officiellement connu. Les conservateurs eux-mêmes ne le connaissent pas, et quand on le demande à M. Magnien, qui certes serait le plus apte à renseigner sur ce point, il répond modestement qu'il ne pourrait que donner un chiffre approximatif; car, aussi longtemps que le catalogue ne sera pas achevé, on ne peut avoir que des données insuffisantes : et cela n'est pas étonnant. Une loi sur la librairie met à la disposition de la bibliothèque Royale un exemplaire de chaque ouvrage que l'on publie en France; de plus, chaque année, il est consacré une somme considérable pour achat de livres, et l'on inscrit sur un registre spécial tout ouvrage étranger digne d'être acquis. Cette inscription se fait, soit par les conservateurs ou l'administrateur, soit par ceux des lecteurs qui peuvent signaler une lacune importante. — Quoi qu'il en soit, on s'accorde généralement à dire que le nombre de volumes dépasse *un million*, et les manuscrits le chiffre de *cinquante mille*.

La bibliothèque Royale n'est devenue publique qu'en 1747. — Elle se divise en quatre départements : 1° les imprimés ; 2° les manuscrits; 3° les médailles et antiquités; 4° les estampes, cartes et plans. — Le personnel du service se compose de huit conservateurs à six mille francs d'appointe-

ments ; de onze conservateurs-adjoints, à trois mille six cents francs ; et de trente-deux employés ayant de douze cents à trois mille cinq cents francs de traitement. Pour un aussi vaste service, ce n'est pas trop, assurément.

La somme destinée à l'acquisition de livres, de manuscrits, de médailles, d'objets d'art, d'antiquités, de plans, est fixée à cent deux mille francs par an ; de plus, en 1839, il a été accordé un crédit extraordinaire d'*un million cinquante mille francs*, réparti en dix annuités de cent cinq mille francs chacune, comme supplément pour achat et autres dépenses. Cette annuité est affectée aux quatre départements dans les proportions suivantes :

	Imprimés.	Manuscrits.	Médailles.	Estamp. Plans.
Achat.	10,000	5,000	14,000	10,000
Reliure.	24,000	3,000	»	3,500
Moulage de pierres grav.	»	»	1,000	»
Confection du catalogue.	30,000	»	»	4,500

La récente ordonnance du Roi, qui a donné une organisation à la bibliothèque, place tous les départements sous la direction d'un administrateur, aux appointements de douze mille francs, et crée un secrétaire-trésorier, rétribué six mille francs. Autrefois, bien qu'il y eût un directeur, chaque conservateur se formait dans son département un pachalick dont il était fort jaloux, et ne laissait

arriver le contrôle du directeur que pour affaires réglementaires concernant le conservatoire ou la comptabilité proprement dite. Le désordre qui en résultait était immense, le despotisme absolu. Messieurs les conservateurs s'endormaient dans leurs fauteuils avec une béatitude de chanoines, ou bien ils gardaient pour eux les manuscrits curieux, et ne les mettaient pas à la disposition du public studieux. Les choses en étaient arrivées à un tel point, que, craignant que les employés ne les communiquassent par distraction ou bonne volonté, on fermait les armoires et l'on mettait la clef dans sa poche. Le public s'en plaignait vainement, le directeur s'agitait en pure perte, et les conservateurs déclinaient sa compétence. Ne pouvant agir autrement, M. le directeur se rejeta, de tout le poids de son autorité, sur le département des imprimés. Là, il savourait sa puissance, qui pesait tout aussi bien sur ses administrés que sur le public. Ses formes ne sont nullement gracieuses, mais, en revanche, elles sont très-rudes; ce qui lui attire de temps à autre quelque repartie très-vive de ceux qui ne veulent pas convenir que, pour être à la bibliothèque, occupés à un travail scientifique, il faille supporter les bourrasques de sa mauvaise humeur. Outre qu'il exigea, pour la communication de chaque livre, un bulletin écrit, il voulut qu'on le fît viser au contrôle;

ce qui fait quelquefois perdre un temps infini, puisqu'il faut faire, pour ainsi dire, queue au bureau. — Pour être juste, il faut convenir que M. le directeur, revêtu aujourd'hui de la dignité d'administrateur général, a de bonnes intentions; mais, comme on le sait, « *l'enfer est pavé de bonnes intentions;* » et ces intentions ne produisent rien de bon, car elles restent à l'état d'embryon. Le règlement porte, par exemple, que « *tout ouvrage,* « *trois mois après sa publication, sera mis à la* « *disposition des lecteurs.* » Mensonge! — Demandez-le six, huit ou dix mois après, il n'y est pas encore, ou bien on l'a envoyé à la reliure, où il reste des années. — Les livres les plus usuels ne se trouvent pas dans la salle d'études, ils sont éparpillés aux étages supérieurs; et pour ce service, extrêmement surchargé, on n'a réservé que deux employés. Ayez besoin de quelque renseignement sur un livre, vous ne savez à qui vous adresser, parce qu'il y a des conservateurs qui ne sont là que pour signer les bulletins de sortie des livres n'appartenant pas à la bibliothèque; témoins M. Ravenel et M. Dupaty, l'aimable M. Dupaty, qui est là fort prévenant, fort poli, mais qui, probablement, ne sait pas même où est placé son propre ouvrage, *la Leçon de botanique,* qui lui a valu le fauteuil à l'Académie française. — MM. Dubeux

et Pillon sont peut-être les seuls qui possèdent leur bibliothèque. Le premier, orientaliste habile et conservateur-adjoint, possède bien le classement, et sait promptement envoyer le bulletin à sa destination; il est d'une obligeance qui va jusqu'à vous prêter son propre livre si la bibliothèque ne le possède pas. — Le deuxième, employé supérieur, savant helléniste, dont le dernier ouvrage sur les Synonymes grecs a mérité le prix, est un répertoire vivant, placé au bureau. C'est la plus étonnante mémoire que l'on puisse rencontrer. Rien ne l'embarrasse. Vous avez beau écrire mal un bulletin, il le lit; donner un faux titre, il le rectifie. Demandez-lui un livre sur telle ou telle matière, il vous indiquera l'auteur. Désirez-vous travailler sur un objet quelconque, il vous dira les ouvrages qu'il faut consulter. Bref, pour tous les lecteurs, c'est un bienfait immense que de le posséder. Quand un motif quelconque l'oblige à sortir, tout le monde est dérouté, tout le monde le cherche des yeux, et le service public s'en ressent. Je ne sais s'il a voix au chapitre; mais il est certain que si on le consultait sur la manière d'organiser le classement des livres, il donnerait d'excellents conseils qui abrégeraient de beaucoup les recherches, et rendraient le service moins fatigant.

La bibliothèque, ouverte depuis dix heures jus-

qu'à trois, reçoit dans une salle, assez restreinte du reste, de nombreux lecteurs. Le milieu de cette salle est occupé par le bureau des conservateurs, qui sont ordinairement deux de service chaque jour. Le lecteur inscrit sur un bulletin, dont le papier est fourni par la bibliothèque, le titre de l'ouvrage qu'il désire consulter, et le porte au bureau. Le livre obtenu, il faut encore chercher une place pour s'asseoir; car si, par malheur, vous êtes obligé de rester debout, ou si vous vous asseyez sur quelque échelle, M. l'administrateur se lève, et vous empêche d'étudier ainsi. La même chose arrive pour les bouches de chaleur en hiver; si vous avez froid aux pieds, tant pis pour vous, il n'est permis qu'à M. l'administrateur, aux conservateurs et aux garçons de salle de se chauffer.

Une mécanique assez ingénieuse facilite l'apport des livres; ce sont des corbeilles enfermées dans une armoire, qui montent ou descendent, chargées de bulletins ou de livres, des étages supérieurs ou inférieurs.

Autant que l'on en peut juger, la bibliothèque Royale possède d'immenses richesses scientifiques; et si le catalogue raisonné était rédigé et publié, il rendrait d'innombrables services à tous les savants et travailleurs.

Deux fois par semaine, le public visiteur est ad-

mis à se promener dans les salles, hors celle de lecture. Les badauds ouvrent les yeux à l'aspect de cette masse de livres qu'ils peuvent connaître..... par leur reliure. Quelques rares manuscrits ou éditions, quelques missels, sont exposés dans les montres *ad hoc* aux regards des curieux; mais il n'y a personne là pour donner quelque explication ou quelque renseignement; les garçons de salle n'y sont présents que pour veiller à ce qu'aucune soustraction ne s'opère. — Dans la section des médailles, on voit quelques armures anciennes, quelques curiosités d'orfévrerie et quelques médailles. M. Dumersan, qui est là conservateur-adjoint, est plein d'obligeance et très-versé dans la science numismatique. — M. Raoul-Rochette s'est livré spécialement à l'archéologie et aux beaux-arts. — Aux manuscrits, il n'est pas permis de faire des extraits sans une autorisation spéciale du ministre de l'instruction publique. Les conservateurs sont très-jaloux de ces trésors : MM. Stanislas Julien, Champollion-Figeac, et Reinaud, sont là sur leur terrain; quelques employés sortant de l'école des chartes, annexée à la bibliothèque, déchiffrent assez volontiers tout ce qui concerne la paléographie. — M. Reinaud est à la tête des manuscrits arabes; il est le seul qui ait achevé son catalogue. Sa traduction d'Aboul-Feda, et son ouvrage sur les pier-

res gravées d'Orient, sont très-estimés des savants. — Aux cartes et estampes, le calquage est défendu, ainsi que l'emploi des couleurs ; il faut une carte d'admission pour y dessiner au crayon. Les cartes sont mises à la disposition du public consultant. MM. Jomard et de Walkenaër dirigent ce département.

En parlant de cette bibliothèque, on ne peut passer sous silence l'école des langues orientales vivantes, que l'on y a créée pour les besoins des services publics. Certes, cette école pourrait rendre d'immenses services ; les professeurs sont très-habiles, très-savants ; mais malheureusement, les élèves manquent pour la plupart. On y enseigne l'arabe littéral, l'arabe vulgaire, le turc, le persan, le grec moderne, le chinois vulgaire, l'hindoustan, le japonais, le javanais, etc.

Le but de cette institution est d'aider à étendre les relations commerciales, et à créer des postes consulaires. — Au début de chaque année scolaire, les amateurs ne manquent ordinairement pas ; mais peu à peu, la désertion se manifeste dans les rangs qui s'éclaircissent, et vers la fin, tout l'auditoire décampe, pour ne laisser qu'un souvenir et un regret dans l'âme des professeurs.

L'arabe littéral est enseigné par M. Reinaud. C'est, comme on le sait, l'étude de la langue scien-

tifique, de la langue écrite. — En y arrivant, on doit savoir la grammaire, lire l'arabe tant bien que mal, et le prononcer à sa façon : c'est le point le moins important, et le professeur ne s'en occupe pas; mais on doit se rappeler toutes les formes, être ferré sur les racines, car M. Reinaud n'est pas indulgent, il rudoie assez cavalièrement son monde; aussi n'est-il pas très-aimé de ses élèves; mais on ne peut pas lui contester son savoir et son mérite. C'est, après M. Sylvestre de Sacy, le savant le plus versé dans les mystères de la grammaire; seulement sa manière est pédantesque, et il est plutôt maître d'école que professeur, dans la plus pure acception du mot.

Il n'en est pas de même de M. Caussin de Perceval, qui y professe l'arabe vulgaire. Jamais peut-être homme n'a rendu l'étude plus attrayante. Mais comme il explique la langue parlée, il est plus exigeant sur la prononciation que son collègue; il exerce ses élèves à la lecture des dépêches, des pièces officielles, à la conversation, et traduit avec un charme particulier même les documents les plus arides. Son écriture arabe est élégante, et l'on voit bien que c'est un homme pratique aussi bien qu'un savant. Il a passé plusieurs années au Liban et autres contrées où l'on parle arabe. C'est le professeur qui a le plus nombreux auditoire; ses

élèves lui sont très-fidèles, et leur nombre tend plutôt à s'accroître qu'à diminuer.

M. Bazin, professeur de chinois vulgaire, débute chaque année avec une trentaine d'élèves; mais à la fin il en possède ordinairement trois, dont deux anglais et un français, comme en 1846.

Mais le plus délaissé est M. Dulaurier, avec son malais et son javanais : il possède ordinairement un élève, un seul. — Quand, par hasard, celui-là est indisposé, le professeur est obligé de se donner une leçon à lui-même. Cela tient probablement à ce que la grammaire malaise en français est encore à faire, et qu'on ne la possède qu'en anglais. Tout le monde ne connaît pas l'anglais, et il est difficile d'étudier deux langues pour en apprendre une. Pourtant M. Dulaurier devrait ne pas manquer d'élèves, car l'unique élève qu'il eût a été nommé agent consulaire. — Voyez pourtant ce que c'est que de savoir le javanais!

Outre les bibliothèques ci-dessus nommées, on peut encore citer les bibliothèques particulières du Roi : au Palais-Royal, aux Tuileries, au Louvre, à Versailles, à Trianon, à Saint-Cloud, à Compiègne, à Fontainebleau, à Meudon, et celle du domaine privé. M. Vatout est le premier bibliothécaire du Roi. — Les ministères en possèdent chacun une, surtout les ministères du commerce et de la

marine. — On projette même une bibliothèque commerciale près le tribunal de commerce et la bourse. Quand elle sera fondée, ce sera une des bibliothèques spéciales les plus utiles. Les livres qu'elle doit renfermer traiteront du commerce, de l'industrie, des arts et métiers, du commerce intérieur et maritime, de la navigation, des colonies, des législations, des finances, des douanes, de l'économie politique, de la statistique et des voyages.

XIV.

ORPHÉON

ET LES ORPHÉONISTES.

Quoique l'étude de la musique soit assez répandue en France, quoique l'inévitable piano commence à pénétrer partout, depuis la modeste loge du portier jusqu'à l'humble mansarde d'un pauvre artiste, ce goût, pourtant, n'est pas assez universel; il ne s'est pas encore assez introduit dans les masses pour que l'on puisse juger quelle influence il exercera un jour sur la nation. — Jusqu'à ces derniers temps, la musique vocale n'était cultivée que par quelques gens d'élite, par les gens riches, qui

avaient les moyens de payer des professeurs; et quoique tout le monde en France, comme je l'ai dit, *chantonne* (parce que franchement on ne peut pas appeler cela chanter), cette partie de l'éducation était complétement négligée. Le peuple français n'a pas, comme le peuple allemand, des aptitudes harmoniques; il ne lui est pas donné, comme à ce dernier, de pouvoir mettre la plus simple chanson en chœur. Quand une chose pareille arrive aux Français, ils se mettent à chanter à l'unisson; mais le plus souvent chacun entonne dans un ton différent, et, pour peu que l'on soit doué d'une oreille juste, on est obligé de se sauver à toutes jambes pour éviter ce chœur infernal.

A l'époque où nous sommes, cet état commence à s'améliorer; il s'est trouvé un homme de cœur, un homme auquel la Providence a mis dans l'âme une affection très-vive pour le peuple, une persévérance à toute épreuve et une foi entière dans l'avenir musical de son pays. Cet homme, mort depuis quelques années, s'appelait Wilhem. Ne se rebutant pas par l'exemple de plusieurs tentatives avortées, il chercha une méthode capable de rendre plus saisissables aux oreilles les plus dures ces sons fugitifs qui servent à la longue à former un chanteur, à rendre, pour ainsi dire, palpable la différence qui existe entre un ton et un demi-ton. Il

imagina de dessiner une échelle ou plutôt une suite de degrés et demi-degrés, selon la gamme diatonique, et ayant assemblé une cinquantaine de voix, il les fit, sans le secours d'aucun autre instrument que sa voix à lui, chanter tous ensemble : dans cette gamme dessinée, il nommait les notes au fur et à mesure de la marche ascendante ou descendante. On comprendra facilement que l'oreille, à qui la nature a donné la faculté de reconnaître les sons, puisque tout le monde peut distinguer la voix des personnes de sa connaissance, frappée ainsi par la masse compacte de quelques dizaines d'individus, doit saisir plus facilement les intervalles, et garder le souvenir du son agissant sur son tympan à la manière du bourdon.

Après s'être assuré que ses élèves étaient arrivés à un degré de science qui permettait de risquer une exhibition publique, il invita plusieurs notabilités musicales, quelques autorités, et, se plaçant à la tête de sa phalange, il fit entonner le chant. C'était un premier essai ; c'était peu de chose, mais ce peu donna à réfléchir. Les gens les plus incrédules, les détracteurs qui refusaient au peuple français toute aptitude musicale, commencèrent à revenir un peu de leurs préventions. L'autorité municipale tenta un essai en grand ; les jeunes musiciens formés par Wilhem ouvrirent, dans plu-

sieurs quartiers de la ville des écoles de chant, *gratuites*; leur chef composa un recueil propre à les guider en lui donnant le titre d'ORPHÉON, et les élèves prirent le nom d'ORPHÉONISTES.

Dès ce moment le goût du chant commence à se propager. Après la mort de Wilhem, son élève et successeur, M. Hubert, donne tous ses soins à cette institution et l'organise partout. Chaque école mutuelle, les écoles communales, les pensionnats des deux sexes, ont leur classe de chant. Le ministre de la guerre a enjoint aux chefs de corps d'établir de semblables écoles dans les régiments, non-seulement en garnison à Paris, mais partout où la chose est possible.

Les écoles gratuites de Paris fournirent dans une récente occasion mille chanteurs des deux sexes et de tout âge. Le concert, organisé dans la salle du cirque olympique des Champs-Élysées, produisit un effet puissant. La netteté, les nuances et la tonalité étaient plus que satisfaisantes. Le conseil municipal de la ville favorise ces efforts, encourage les capacités, et inspire le goût de la musique vocale à toute la classe ouvrière.

Certes, des essais de cette nature ne peuvent pas produire immédiatement des résultats irréprochables et propres à renverser toute objection, toute incertitude. Quand on pense à ce que ces

gens-là étaient encore hier, et à ce qu'ils sont aujourd'hui, on ne peut que féliciter les professeurs de leur courage à entreprendre une chose aussi difficile, de leur persévérance à mener à bien cette tâche gigantesque. Mais je ne puis m'empêcher de dire qu'en écoutant les morceaux que l'on fait exécuter aux orphéonistes, on est frappé de la pauvreté mélodique de plusieurs d'entre eux; pauvreté telle, qu'il est impossible d'imaginer quelque chose de plus sec, de plus aride. Or, quand on veut inspirer le goût général de la musique, il faut choisir des morceaux propres à charmer l'oreille et à donner l'envie de les chanter. Une autre objection encore : les chœurs, composés, à ce qu'il paraît, exprès pour les orphéonistes, ont des prétentions exorbitantes au contre-point, et sont hérissés de difficultés harmoniques capables d'effrayer les plus habiles chanteurs. Les mouvements *obliques*, *contraires*, les entrées *fuguées* avec *réponse* et *contre-réponse*, tout cela est beau, magnifique, pour les connaisseurs et les gens de l'art; mais pour le commun des martyrs, comme on dit, c'est parfaitement ennuyeux, parce qu'il ne peut pas comprendre en quoi ces beautés consistent, et la difficulté de l'exécution est capable de le rebuter. Je ne veux pas dire cependant que ceux qui travaillent à ce genre de composition, doivent se

condamner éternellement à l'*accord parfait* et à celui de la *septième dominante;* mais ils doivent user sobrement des ressources de l'harmonie, le tout pour le plus grand bien de leurs exécutants. Il n'est pas toujours nécessaire de rechercher le nouveau, de courir après l'excentrique; car, quoique le goût en musique, comme dans tous les arts, subisse des modifications, le besoin de sensations nouvelles, ce désir inquiet qui agite continuellement l'homme, peut l'éloigner souvent du vrai beau pour le jeter dans le bizarre. Il y a dans la musique, comme dans la littérature, des beautés de tous les temps et de tous les goûts. Certaines tournures de phrases vieillissent, il est vrai, mais l'expression franche et dramatique passe d'âge en âge, comme ces beaux traits d'éloquence qui consistent dans une pensée profonde. Le simple est presque toujours le plus beau, car il est le plus vrai, et ce qui est vrai le sera toujours. Je ne veux pas d'autre preuve à l'appui de ce que j'avance que les romances que l'on chante partout; elles ne deviennent populaires qu'à la condition d'être sans prétention. Passez en revue les albums de Masini, de Bérat et de Loïsa Puget, et vous conviendrez que les airs qui se trouvent dans la bouche de tous, sont ceux dont la contexture mélodique est la plus simple, et dont la marche est la plus naturelle.

XV.

LE CONSERVATOIRE.

Tout le monde sait que ce mot, Conservatoire, lorsqu'il est prononcé sans autre accompagnement, signifie l'institution consacrée à la conservation, à l'étude de la musique et de l'art dramatique. — Son idée première, sa fondation, appartiennent à la Convention.

Quand la république jeta la tête de Louis XVI comme un défi sanglant à tous les monarques de l'Europe, un cri d'horreur et de vengeance retentit au dehors, et les souverains poussèrent vers les

frontières de la France leurs innombrables cohortes. C'est alors que la Convention, par un effort vigoureux, créa ses armées et provoqua cet élan patriotique auquel rien ne résiste. Connaissant la puissance de la musique sur les hommes, et surtout sur les esprits enthousiastes, le comité de salut public dut naturellement chercher les moyens de doter de musiques militaires tous les régiments, qui se formaient comme par enchantement. De là naquit l'idée du Conservatoire. L'organisation et la direction de cet établissement furent confiées à M. Sarrète, officier de cavalerie, homme d'une grande énergie et amateur passionné de la musique. — Mais, laissant de côté les modifications que le Conservatoire de Paris a subies depuis son origine jusqu'à nos jours, nous ne nous occuperons que de ce qui existe.

Le Conservatoire de Paris, qui est aussi l'école de l'art dramatique, possède une salle de spectacle assez vaste et assez jolie. Les élèves se divisent en deux catégories : les internes et les externes. La musique vocale jouit seule du privilége de l'internat, et c'est pour les hommes que cette faveur est réservée : c'est un tort, à mon avis. — Les belles voix féminines ne sont pas déjà si communes, qu'il faille priver du secours de la nation les femmes qui, peu favorisées par la fortune, posséderaient

un gosier digne des Malibran ou des Damoreau. — L'admission se fait au concours. — Il ne faut pas avoir moins de dix ans ni plus de vingt ; mais ces limites s'abaissent devant les talents qui promettent beaucoup. Le cours pour les externes n'est pas limité. — Les conditions d'admission, comme interne, sont plus rigoureuses. L'élève ne doit pas avoir plus de vingt-deux ans ; s'il est jugé apte à être admis, on le prend à l'essai pour six mois, pendant lesquels il est nourri et logé aux frais de l'État. Après ces six mois écoulés, il passe un second examen, et alors il est définitivement admis ou renvoyé. Une fois admis comme élève, il doit être autorisé par ses parents ou par ses tuteurs, s'il n'est pas majeur, à suivre la carrière dramatique, et il s'engage à donner au public un temps au moins égal à celui de son séjour au Conservatoire. Si, après deux ans de séjour comme pensionnaire au Conservatoire, il obtient le premier prix, il a droit à une année de plus, pour rester aux mêmes conditions dans l'établissement, et se perfectionner aux frais de l'État.

Au jour marqué pour le concours annuel, qui commence ordinairement à la fin du mois de juillet, il se forme, dès six heures du matin, une immense queue, comme celle qu'on voit à la porte de tous les théâtres. Les spectacles, et surtout les

spectacles *gratis*, ont pour le Parisien un attrait puissant. — A huit heures, la salle s'ouvre, le flot déborde, chacun se case comme il peut, et à neuf heures la séance commence. Les séances sont en partie secrètes, en partie publiques. L'harmonie, le contre-point, la fugue, l'accompagnement pratique, le solfége, l'orgue et le basson, concourent à huis clos. — Le violoncelle, le violon, le piano, le chant, les instruments à vent, la harpe, l'opéra comique, l'opéra (la déclamation lyrique), la comédie et la tragédie, ont les honneurs de la publicité, et dans l'ordre indiqué. Les chanteurs et les acteurs choisissent leurs morceaux et les scènes. Les instrumentistes, outre le grand morceau qu'ils exécutent, sont obligés de déchiffrer, *à première vue*, un autre morceau composé *ad hoc*, et qui leur est complétement inconnu. — Tous les numéros d'ordre épuisés, le président du jury procède au dépouillement du scrutin, et proclame les noms des lauréats. La distribution des prix se fait à la rentrée des classes, au mois d'octobre.

Le Conservatoire de Paris est doté avec une parcimonie déplorable, et quand on considère la faible somme de son budget, on ne s'étonne plus pourquoi les résultats qu'il obtient ne sont pas plus brillants. — On ne peut penser sans honte à la modicité des émoluments des professeurs ; que dis-je,

modicité! il est des classes où les professeurs n'ont aucune rétribution, où ils donnent des leçons *gratis*, pour le seul avantage; souvent stérile, d'écrire sur leurs cartes : *Professeur au Conservatoire de musique*. Si l'on voulait établir un parallèle entre cet établissement de Paris et ceux des autres capitales de l'Europe, celui de Vienne surtout, on verrait l'énorme différence qui existe entre l'enseignement musical français et celui que l'on donne à l'étranger. Il est réellement inconcevable que, dans le pays de la civilisation par excellence, cette branche de l'instruction soit aussi négligée. L'enseignement du Conservatoire de Paris devrait, je pense, être le dernier terme de perfection. Un élève sortant avec le premier prix devrait être un artiste complet, car il ne devrait trouver nulle part une supériorité qui dépasse le mérite de son professeur. Mais, est-ce avec un traitement annuel de douze, quinze cents ou deux mille francs, de trois mille même, que l'on pourra obtenir des célébrités dans tous les genres? Un talent renommé voudra-t-il jamais accepter le fardeau de l'enseignement, quand une soirée, un morceau exécuté dans son concert, lui donnera peut-être plus de deux ou trois années d'appointements du Conservatoire? — Voilà plus de cinquante ans que ce Conservatoire existe, et combien de talents hors

ligne en sont sortis? On pourrait à peine citer quatre à cinq noms par classe, et cela même est douteux. — Si les noms de Duprez, de Bordogni, de Halevy, de Habeneck, de Damoreau-Cinti, de Herz, de Zimmermann, d'Allard, sont connus de tout le monde, qui pourrait nommer notabilités musicales messieurs et mesdames les professeurs qui viennent à la suite? et ces professeurs mêmes que j'ai nommés se font remplacer, le plus souvent, par des doublures; il y en a qui pendant six mois ne mettent pas le pied au Conservatoire, et alors quel résultat peut-on obtenir? — La musique, comme la poésie, a ses inspirations, son langage propre, que les initiés seuls peuvent comprendre. Il y a dans ses pages de longues phrases où se déroulent les sentiments les plus divers, les plus purs, les plus élevés. Est-ce un profane qui pourra vous les faire apprécier ou les produire? Non; et chaque morceau que j'ai entendu exécuter au concours n'était qu'à demi compris, souvent faussé dans l'expression, dans le mouvement, dans la phraséologie. La délicatesse du chant, le phraser du récitatif instrumental, étaient, pour la plus grande partie des exécutants, des choses de l'autre monde; et tous, ou presque tous, arrivaient avec un mécanisme étonnant. Pourquoi? parce que le mécanisme s'acquiert par un travail obstiné, par huit heures par jour ou plus de gam-

mes, d'exercices, et l'élève seul peut y parvenir; mais le langage mystérieux de la note ne peut être deviné que par les natures d'élite, et doit être dévoilé par un maître placé au sommet de l'art. Aussi, que deviennent tous ces lauréats à leur sortie du Conservatoire? Ils deviennent, en grande partie, des manœuvres de musique; ils jouent des contre-danses dans les bals ou dans des salons, à tant par soirée, ou bien ils remplissent les fonctions de second violon ou de deuxième basse dans quelque théâtre du boulevard.

Les classes qui sont le mieux enseignées au Conservatoire, et qui fournissent le plus d'exécutants à la consommation générale, sont les classes de violon, de piano et de chant. Les difficultés vaincues dans leurs parties sont réellement prodigieuses; mais là, comme ailleurs, l'âme et l'inspiration manquent. On admire, malgré soi, le prodigieux mécanisme, mais rarement on est ému, subjugué, attendri, par quelques accents partant du cœur. — Les instruments de cuivre sont sacrifiés; la harpe disparaît tout à fait, le violoncelle est faible, et l'art dramatique se traîne dans l'ornière. Et pourtant le directeur, M. Auber, fait tout son possible pour galvaniser l'enseignement du Conservatoire: il établit des exercices, stimule et éveille l'émulation; mais dans ce temps d'inté-

rêts matériels, l'art n'occupe qu'une place très-secondaire, et encore, en vue seulement de l'argent dans l'avenir.

Les élèves ne travaillent pas assez. Ce n'est que six semaines avant le concours général que tous les doigts, toutes les poitrines, tous les gosiers sont en mouvement. Et c'est, en vérité, le seul moment de surexcitation nerveuse, le seul où les amours-propres s'irritent; et, faut-il le dire, hélas! c'est le moment des intrigues de toute nature. — Le concours, tel qu'il est établi, ne signifie rien. On choisit le morceau d'exécution, et on donne six semaines pour l'apprendre. Les voilà tous à l'ouvrage. — On l'exécute; mais cela donne-t-il la mesure du savoir? — Non. — Le musicien doit être comme le lecteur. Celui qui sait lire et bien lire, lira à haute voix de suite tel ouvrage que l'on voudra; il n'en est pas de même des exécutants du Conservatoire : on rencontre ici très-rarement des gens qui déchiffrent à première vue; mais les serinettes abondent. — On ne soigne pas assez la lecture au Conservatoire, et l'on dirait que l'on a en vue, moins le véritable savoir, que le brillant qui jette de la poudre aux yeux des ignorants.

Si, d'après ce que j'ai dit plus haut sur les professeurs du Conservatoire de Paris, on voulait conclure que l'enseignement musical est dans une

infériorité désespérante, on se tromperait fortement; seulement, je maintiens que cet enseignement, tout grand qu'il est, se trouve encore bien au-dessous de ce que l'on serait en droit d'exiger d'une nation telle que la nation française. Si, dans quelques classes, les noms sans retentissement trahissent les modestes ressources du budget, il y en a d'autres qui peuvent lutter avec tous les établissements connus de ce genre à l'étranger. Tels sont MM. Halevy et Caraffa pour la composition. Les magnifiques productions de ces deux compositeurs, que tout le monde connaît et apprécie, les rendent dignes d'initier la jeunesse aux difficiles mystères de l'art de composer. — Colet et Elvart pour l'harmonie. Le premier est auteur d'un ouvrage intitulé *Panharmonie,* écrit avec une lucidité peu commune; le second, savant et laborieux harmoniste, répand dans le public de nombreux manuels qui facilitent l'étude aride du contre-point, de l'harmonie et de la transposition.

D'autres maîtres donnent également leur temps, leur zèle et leur science à l'enseignement de la musique vocale avec une abnégation vraiment artistique. — Ponchard, à la méthode charmante, qui depuis un demi-siècle chante, et qui mourra en chantant; — Banderali, qui sait le mieux ménager le gosier de ses élèves; — Bordogni, le maître le

plus recherché; — Panseron, le prince de la romance; — Duprez, chef suprême du chant en France, et la plus belle organisation musicale; — Garcia, fils du grand Garcia, frère de madame Malibran et de madame Viardot; — Galli, réputation européenne; — madame Damoreau, la fée au chant mélodieux, etc.

MM. Zimmermann et Herz pour le piano, n'ont besoin que d'être nommés pour que tout le monde reconnaisse les maîtres passés ès arts. — Le Couppey, Bazin, Bienaimé, occupent un rang distingué comme professeurs d'accompagnement pratique.

La déclamation lyrique (grand opéra) compte MM. Michelot, et Levasseur, ancienne première basse-taille de l'Académie royale de musique; — Moreau-Sainti, modèle de goût et de bonne tenue, dirige une classe d'opéra-comique; — Samson, Provost, Beauvallet, maintiennent les traditions de l'ancienne école de déclamation; et si les élèves pouvaient prendre la finesse du premier, la bonhomie du second, éviter surtout le faux-bourdon du troisième, le public pourrait être sûr de ne pas manquer d'interprètes éminents des chefs-d'œuvre de l'ancienne ou de la nouvelle littérature.

Il reste à parler encore du jury et de sa composition. — Des musiciens, des gens de lettres, des compositeurs, sont appelés à occuper le siége d'hon-

neur dans ce tribunal suprême, et chacun dans sa spécialité. Le choix est fait par le directeur, et connu d'avance de tous ceux qui concourent. C'est un grand mal, car il donne lieu à des abus vraiment déplorables. Tous ceux qui ne se sentent pas assez de force pour être couronnés, s'empressent de se procurer des lettres de recommandation auprès des membres du jury. Une fois assurés du résultat, ils se livrent hardiment à leurs exercices, et pataugent le mieux qu'ils peuvent dans le dédale des croches, des blanches et des sextucroches. Les membres du jury, pour la plupart gens trop bons et trop indulgents, décernent des prix aux plus intrépides solliciteurs, et sèment dans ces jeunes cœurs, qui se gonflent et palpitent de crainte ou d'espérance, le germe fatal de l'intrigue. Ceux qui donnent leurs voix de cette manière ne réfléchissent pas qu'ils brisent peut-être, par cette injustice criante, tout l'avenir d'un beau talent, qui serait la gloire du pays s'il était soutenu par le suffrage éclairé des hommes qui ne devraient écouter que la voix de leur conscience. Mais, que dire d'un juge qui arrive avec un nom dans sa poche, et l'écrit, malgré l'évidence contraire, pour lui faire décerner le prix? Le public du Conservatoire, le jour du concours, est très-passionné, j'en conviens; car il est, en grande partie, composé des parents ou des amis

des concurrents; mais il y a aussi le sentiment de la justice : il ne ratifie pas toujours le jugement du jury, et il manifeste hautement, par des murmures ou des exclamations, un étonnement nullement flatteur pour ceux qui en sont l'objet. Le cœur se révolte contre cette partialité manifeste, et l'on a vu, au dernier concours de piano, de pauvres filles de parents malheureux, possédant un véritable talent, acquis au prix des plus rudes sacrifices, du travail le plus obstiné, déchiffrant à merveille et exécutant avec âme, impitoyablement écartées, sans obtenir une seule voix, pour couronner la médiocrité la plus notoire, mais qui a fait précéder son concours de dix lettres de recommandation. Celle-là a obtenu dix voix. — Quand l'intrigue ne peut vaincre complétement, elle cherche à user d'un moyen jésuitique : elle amène pour ses protégés un partage du prix, chose illégale et tout à fait contraire au but d'une telle récompense. Le règlement prescrit un premier prix pour chaque étude ou classe. Or, deux élèves ne peuvent pas être tellement égaux en talent, qu'il n'y ait pas possibilité de faire une distinction entre eux. Partager un premier prix, c'est absurde, ou plutôt, pour dire vrai, c'est déloyal. Il faudrait établir une espèce d'aréopage, inconnu avant le concours et jugeant dans l'ombre, ne connaissant pas les noms des concur-

rents, qui y arriveraient avec un numéro d'ordre tiré entre les élèves cinq minutes avant l'entrée en lice; les noms correspondant à ces numéros devraient être remis sous cachet au président, qui ne romprait le cachet pour le connaître qu'au moment où ce numéro obtiendrait la majorité des suffrages. — Dans l'esprit de ces messieurs, les couronnes qu'ils décernent n'ont sans doute pas une assez grande importance pour aller jusqu'à se mettre à l'abri d'un soupçon de partialité. Aussi, dans ces occasions, on voit parfois des scènes touchantes, burlesques ou nobles. Souvent la mère de celle qui, à son avis, aurait dû recevoir le prix, se précipite, l'œil enflammé et la bouche écumante, dans la loge du jury, et là elle vomit la menace, l'injure ou la malédiction; — souvent celui qui succombe, j ugé digne du prix par ses camarades, est porté triomphalement par eux dans la cour de l'établissement. C'est là la plus noble des protestations. — Et que de larmes répandues dans ces concours! — Mais qu'importe au jury? Le souvenir de son injustice s'oubliera après quelques années; l'élève couronné par l'intrigue conservera son titre de *lauréat;* et, dans le public, il restera toujours quelque chose de ce prestige que donne une palme remportée dans un établissement spécial.

—

XVI.

ARMÉE FRANÇAISE.

Une nation peut être forte de deux manières : par la force numérique de ses habitants ou par la force intellectuelle ; mais celle-là seule est réellement grande qui réunit en elle ces deux forces. On peut même soutenir que le véritable empire du monde n'est que dans la puissance civilisatrice ; car, ainsi qu'on l'a dit il y a longtemps, on ne peut pas tuer une idée à coups de canon ; aussitôt qu'elle tombe sur la terre, elle germe dans les

cœurs des hommes, elle pousse et fructifie. Jésus-Christ et ses apôtres renversèrent le monde païen; Luther réforma le christianisme; Guttemberg éclaira l'univers et jeta les bases indestructibles de sa liberté future; et pourtant, que de sang n'a-t-on pas versé pour arrêter le progrès invincible de ces idées profondes! — La persécution ne manqua jamais à ces hommes courageux qui proclamaient une vérité au prix de leurs souffrances; mais le temps marche, l'erreur disparaît, la vérité reste, et l'homme avance continuellement, dans cette voie mystérieuse tracée par la Providence, vers un but qui lui apparaît comme un météore éloigné qui le rapproche de la liberté.

Mais avant de parvenir à ce but unique, qui, relevant l'homme de l'abaissement, lui promet un bien-être assuré, des siècles s'écouleront peut-être, les passions bouillonneront longtemps, et l'on devra pendant longtemps encore se prémunir contre les envahissements et le désordre par la force des baïonnettes. Aussi, quand toutes les puissances, grandes ou petites, organisent à l'envi leurs armées, il est important d'étudier sous ce point de vue la France, dont l'avis, quoi que l'on dise et que l'on fasse, ne cessera jamais de l'emporter dans la balance des affaires européennes.

Nul ne peut contester la mission providentielle

de la nation française. Elle jette dans le monde plus d'idées libérales que toutes les autres nations ensemble, sans en excepter même l'Angleterre, dont l'égoïsme est tout dans son commerce, et qui n'est libérale qu'autant que cela lui fournit un débouché de plus pour les produits de ses manufactures, pour ses cotons, ses aciers, etc. Cette propagande intellectuelle de la France a dû être placée sous l'égide d'une force armée pouvant répondre à toutes les provocations et à toutes les agressions qui menaceraient son indépendance, et prouver que l'antique esprit de chevalerie, qui a vu le jour dans ce pays, se conserve toujours vivace dans le cœur de ses enfants.

Une loi met chaque année à la disposition du gouvernement quatre-vingt mille hommes appelés sous les drapeaux, et entretient une armée, qui, sur le pied de paix, se monte à environ *quatre cent mille hommes*. Cette armée est composée d'infanterie de ligne, d'infanterie légère, de chasseurs à cheval, de lanciers, de hussards, de dragons, de carabiniers, de l'artillerie, du génie, etc. Elle présente dans son organisation un ensemble parfait. — Une loi du 14 avril 1832 règle le mode d'avancement de la manière suivante :

Le soldat ne peut devenir caporal ou brigadier qu'après six mois de service.

Le caporal ou brigadier ne peut devenir sous-officier qu'après six mois de service.

Le sous-officier ne peut devenir sous-lieutenant qu'après deux années de service dans son grade.

Le sous-lieutenant ne peut devenir lieutenant qu'après deux années de service dans son grade (et il doit avoir au moins dix-huit ans d'âge).

Le lieutenant ne peut devenir capitaine qu'après deux années de service dans son grade.

Le capitaine ne peut devenir chef de bataillon, d'escadron ou major qu'après quatre années de service dans son grade.

Le chef de bataillon, etc., ne peut devenir lieutenant-colonel qu'après trois ans de service dans son grade.

Le lieutenant-colonel ne peut devenir colonel qu'après deux années de service dans son grade.

Le colonel ne peut devenir maréchal de camp qu'après trois années de service dans son grade.

Le maréchal de camp ne peut devenir lieutenant général qu'après trois années de service dans son grade.

Il résulte de cette disposition que le simple soldat peut, après vingt-deux ans de service, parvenir au grade de lieutenant général. Il fallait autrefois trente-deux années pour y arriver. — A la guerre ou dans les colonies, le temps de service

exigé peut être réduit de moitié. Il peut être dérogé à ces dispositions pour une action d'éclat mise à l'ordre du jour de l'armée, ou bien lorsqu'il n'est pas possible de pourvoir autrement à l'avancement en face de l'ennemi. — Les avancements s'opèrent de deux manières : *au choix* et *à l'ancienneté*, qui y entrent chacun pour moitié jusqu'au grade de chef de bataillon ou d'escadron, inclusivement. Passé ce grade, l'avancement à l'ancienneté n'est plus obligatoire, et il est complétement réservé au choix. Au premier abord, cette disposition de la loi semble ne pas présenter assez de garanties et ouvrir une large porte au favoritisme ; mais en y réfléchissant, on ne peut méconnaître que c'est presque une nécessité. Les fonctions réelles du commandement commencent aux grades supérieurs, et il est toujours bon et important d'avoir des officiers capables à ces postes. Si l'ancienneté était forcément une règle sans exception, il pourrait arriver que des officiers appelés ainsi à exercer une autorité demandant beaucoup de capacité ne seraient pas toujours aptes à ces fonctions ; car, comme dans tous les états, il arrive aussi dans l'état militaire que les années s'ajoutent au service sans quelquefois modifier ou développer l'intelligence. Si l'on suivait donc rigoureusement la loi d'ancienneté, on pourrait peupler l'armée de chefs incapa-

bles, et on irait contre la volonté du législateur, qui n'a vu que l'expérience acquise dans les années de service. Ceux qui craignent de voir le favoritisme exclusif envahir les hauts grades de l'armée, ne réfléchissent pas que les gouvernants sont les premiers et les plus intéressés à ce que la médiocrité ne désorganise pas le plus fort appui de leur pouvoir.

Pour être nommé maréchal de France, il faut avoir commandé comme général en chef, et avoir remporté une victoire éclatante. C'est une dignité que l'on ne perd plus. Son traitement est de trente mille francs, et il est excepté de la loi sur le cumul; c'est-à-dire qu'un maréchal peut exercer d'autres fonctions dans l'État, et son traitement reste intact et ne se confond pas avec la rétribution attachée à ses autres fonctions. Les maréchaux de France et les savants jouissent seuls de ce privilége; car le pays a compris que ceux qui le défendent et l'éclairent doivent être honorés et récompensés d'une manière spéciale.

Le cadre des maréchaux de France a été, en 1847, composé comme suit :

Maréchal général : SOULT, duc de Dalmatie.

Maréchaux : comte MOLITOR, gouverneur de l'hôtel royal des invalides.

Comte GÉRARD, grand chancelier

de l'ordre royal de la Légion d'honneur.

Maréchaux : Comte SÉBASTIANI.
BUGEAUD, duc d'Isly.
Comte DE REILLE.
Vicomte DODE DE LA BRUNERIE.

En exécution de la loi, qui, chaque année, met à la disposition du gouvernement quatre-vingt mille jeunes soldats, l'appel sous les drapeaux et la répartition s'effectuent ainsi qu'il suit : — Tous les jeunes gens qui, au 1er janvier, ont accompli leur vingtième année, sont obligés d'aller s'inscrire à la mairie, puis de se présenter au jour indiqué pour tirer à la conscription. Le travail de répartition par département et par commune établit jusqu'à quel numéro chaque commune doit fournir son contingent; ceux qui ont amené des numéros supérieurs sont libérés du service. De cette loi sur le recrutement personne n'est exempt, sinon le fils aîné de la veuve, ou le cadet dont le frère aîné sert déjà, ainsi que les élèves de l'école normale et ceux des séminaires qui portent soutane et entrent dans les ordres.

Une fois le contingent obtenu, le gouvernement est libre de l'appeler sous les drapeaux en totalité ou en partie; mais ceux qui restent dans leurs foyers sont à la disposition du ministre de la guerre

pendant sept ans, temps prescrit pour la durée du service militaire en France. Ceux qui sont tombés au sort peuvent se faire remplacer. De nombreuses agences se livrent à ce trafic d'hommes, qui, dans le langage pittoresque des troupiers, se nomme la *Traite des blancs*. Ceux qui, pour de l'argent, en remplacent un autre, sont appelés les *vendus*.

Le contingent est réparti selon les besoins du service. — En 1832, date de mon arrivée en France, la répartition a eu lieu comme suit :

Armée de mer, 2,949 ; — infanterie, 56,083 ; — cavalerie, 9,630 ; — artillerie, y compris le train des parcs, 5,715 ; — pontonniers, 215 ; — génie, 2,255 ; — train des équipages, 1,700 ; — hôpitaux (service), 120 ; — compagnies départementales, 1,333. — Total 80,000 hommes.

Une récente loi sur l'état-major de l'armée fixe l'âge de mise en non activité des généraux, des colonels, etc., qui passent alors au second cadre de réserve, ou bien prennent leur retraite. Cet âge, pour les lieutenants généraux, est de soixante-cinq ans ; pour les maréchaux de camp, de soixante-deux ; pour les colonels, de cinquante-cinq. Une décision royale peut maintenir définitivement dans le cadre de l'activité ou proroger jusqu'à l'âge de soixante-huit ans ceux des lieutenants

généraux qui ont commandé un corps d'armée comme généraux en chef.

Le code militaire est extrêmement sévère en France. On en donne lecture chaque samedi dans les casernes. Il a été promulgué par la Convention, qui avait besoin de maintenir la discipline dans ces temps de guerre où la France était en lutte contre toute l'Europe. Depuis ce temps il n'a pas été revisé, ce qui fait que l'armée est régie par une loi martiale du temps de la Terreur. La peine de mort y est fréquemment appliquée, mais par bonheur elle s'exécute rarement, et pour des cas excessivement graves. La clémence royale modifie presque toujours la sévérité de la loi. — Outre la peine de mort, les travaux forcés dans une forteresse, les fers, le boulet et les peines correctionnelles y figurent aussi; les deux premières sont infamantes, et entraînent la dégradation; celui qui a subi les autres peut rentrer sous les drapeaux et continuer son service. — L'insubordination entraîne une année d'emprisonnement, et la déclaration d'indignité de servir désormais dans les rangs. — Cette loi pleine d'honneur servait à merveille les mauvais sujets et les remplaçants, qui pouvant, par une année de prison, se libérer du service, se refusaient à obéir à leurs supérieurs. Le maréchal Soult, dont la grande sollicitude pour l'armée est connue, s'étant

aperçu de cette tendance, imagina un moyen pour y obvier. Après la condamnation du coupable par le conseil de guerre, il le faisait gracier, puis l'envoyait dans les compagnies disciplinaires, par suite de la commutation de la peine. — C'est ainsi que ces hommes, bon gré, mal gré, étaient maintenus dans les rangs jusqu'à leur congé définitif.

Le costume des fantassins français a souvent varié. On a cherché, par de nombreux essais, les moyens d'allier à la commodité le pittoresque de l'uniforme. Il fallait surtout trouver un costume dont les conditions hygiéniques garantissent la santé du militaire en toutes saisons. Les médecins, consultés à cet égard, déclarèrent que si l'on pouvait diminuer la charge à porter et tenir l'estomac toujours chaudement, que les dyssenteries seraient moins fréquentes, et que l'on diminuerait ainsi les chances de la mortalité. Par suite de ce conseil, le soldat de ligne porte à présent une tunique bleu de roi, serrée à la taille par un ceinturon qui supporte le sabre ou la baïonnette et la giberne; le tout est maintenu par de légères bretelles. Le sac est attaché par des brassières en cuir qui ne gênent pas les mouvements et ne compriment pas la poitrine. Le pantalon garance, sans sous-pieds, tombe sur une guêtre en cuir. Un léger schako, avec une visière relevée, couvre sa tête. Sous ce

costume, et ainsi armé, le soldat marche plus commodément, et les revirements subits de la température le trouvent à présent préparé et garanti.

La cavalerie est en général très-bien habillée; le joli casque des dragons (qu'il serait bon pourtant, de même que celui des carabiniers, de débarrasser du plumet rouge), les dolmans des hussards, le chapska des lanciers, la cuirasse éclatante des carabiniers, sont d'un très-bel effet; mais malheureusement on vient d'affubler les chasseurs, au lieu d'un léger et charmant schako qu'ils portaient jusqu'en 1847, d'une espèce de colbak en ourson tout à fait disgracieux. C'était autrefois l'arme la plus coquette et la plus élégante; aujourd'hui avec ces seaux renversés sur la tête, on a enlaidi et alourdi ce corps. — Le pantalon garance, qui plaît peu isolément, offre en ligne un coup d'œil vraiment beau et martial. — Le militaire français porte son costume et son arme avec grâce, mais la singulière coutume de faire porter la lance aux lanciers quand ils sont à pied, les rend très-gauches. Le service de la lance, à pied, est tout à fait insolite. — Le lancier polonais, reconnu comme le plus habile dans le maniement de cette arme pour laquelle il semble né, abandonne sa lance aussitôt qu'il a mis pied à terre; il se sert alors du sabre

et ne perd rien de son aisance; on devrait astreindre aussi le lancier français faisant le service à pied, à ne porter que le sabre dégaîné; la lance, fichée dans l'étrier, devrait rester avec le cheval.

Longtemps, la musique militaire en France est restée dans un état d'infériorité déplorable. Circonscrite à vingt-huit musiciens, elle ne pouvait jouer qu'en *mi-bémol;* elle était maigre et sans retentissement. Que dire, d'ailleurs, d'une musique obligée de réduire toutes ses compositions à l'emploi d'un seul ton? Fort heureusement, les efforts incessants d'un inventeur de plusieurs instruments éclatants, de M. Sax, ont mis fin à un tel état. La musique militaire, augmentée dans son personnel, réorganisée dans ses instruments, peut, à présent, jouer dans tous les tons; mais elle est encore à cent lieues des musiques des régiments prussiens, autrichiens ou russes. — Quand M. Adolphe Adam, parti pour Saint-Pétersbourg, en vue de composer la musique d'un ballet pour mademoiselle Taglioni, débuta par offrir une marche militaire à l'Empereur Nicolas, il la composa dans les limites connues en France; le lendemain, il reçut la visite de M. Haase, intendant des musiques militaires, qui l'engagea à changer son orchestration, vu que la musique de la garde impériale avait plus de vingt instruments à vent de différents timbres; qu'elle dépassait le chif-

fre de soixante musiciens, et qu'elle pouvait jouer toute espèce de composition et dans tous les tons.

Un gymnase musical, sous la direction de M. Caraffa, fournit aux différents régiments des sujets distingués. Par mesure d'économie, on s'est élevé contre cette institution à la Chambre des Députés; mais cette mesquinerie financière ne peut trouver aucune excuse. Il faudrait ne pas connaître l'influence qu'exerce la musique sur l'homme en général, et sur le soldat en particulier. Harassé de fatigue par les travaux de la guerre, courbant son front sous la lassitude, il se redresse fièrement au son de la musique guerrière; il oublie tout, se retrempe, et se sent prêt à recommencer.

Il y a trente ans, l'instruction de l'officier français pouvait encore être mise en doute; sauf les armes savantes, telles que le génie, l'artillerie, l'état-major, l'instruction des officiers se bornait presque à leur spécialité. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Les mathématiques, la géographie, l'histoire, la littérature, les langues étrangères, le dessin, sont obligatoires pour la sortie de l'école militaire de Saint-Cyr. Cette école fournit des officiers d'infanterie, de cavalerie et d'état-major. On n'y est admis que par concours et après avoir satisfait par deux examens, l'un préparatoire, l'autre définitif,

au programme publié par le ministre de la guerre et élaboré par un comité. — Il faut avoir dix-sept ans au moins, au plus vingt et un; les soldats sous les drapeaux peuvent concourir jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Le cours est de deux années, et le prix de pension 1,000 francs, sauf le trousseau, dont le montant est déterminé par le ministre, et varie de 500 à 550 francs. Les vingt premiers, classés par ordre de mérite, doivent concourir pour être admis à l'École d'état-major (le premier numéro y entre d'emblée); les vingt suivants ont le choix de l'arme dans la cavalerie; le reste de la promotion va remplir les cadres de l'infanterie. Quiconque ne satisfait pas au programme d'études de la première ou de la seconde année est renvoyé *fruit sec*. Il peut se présenter de nouveau et entrer à l'École, en passant par les examens préparatoires jusqu'à l'âge de vingt et un ans. S'il était renvoyé passé cet âge, il serait obligé d'aller servir dans un régiment; car, avant d'être admis à l'École, il est prescrit de contracter un engagement volontaire.

L'École d'état-major donne une instruction spéciale. C'est là que sont choisis les aides de camp, et c'est aux officiers sortant de cette école qu'est confiée la confection de la carte de France. Les mathématiques supérieures, la tactique, la straté-

gie, la levée des plans, les langues allemande et espagnole, le commandement des armées, l'équitation, etc., y forment l'objet des études, qui durent également deux ans. — On en sort, selon le numéro d'ordre, lieutenant, y étant arrivé de l'École de Saint-Cyr sous-lieutenant.

L'École de Saumur, où entrent les sous-lieutenants de cavalerie, donne l'instruction complète relative à cette arme. Là on apprend tout : les évolutions à cheval, la connaissance de ce noble animal, sa remonte, son hygiène. De fréquents exercices sur le terrain, des carrousels organisés dans le manége, etc., instruisent et fortifient les élèves, et l'officier sortant de ces écoles spéciales possède toutes les connaissances nécessaires pour faire un excellent homme de guerre.

Les officiers du génie et d'artillerie se forment à l'École polytechnique de Paris. Les hautes mathématiques et l'instruction la plus développée dans toutes les branches nécessaires à ces armes, y sont confiées aux sommités scientifiques qui font la gloire du pays. C'est la plus belle institution qui existe dans le monde, et toutes les nations l'envient ou cherchent à l'imiter chez elles. L'École polytechnique est due à la Convention. Placée d'abord sous la direction du ministre de l'intérieur, elle passa ensuite sous les ordres du ministre de

la guerre. Les élèves sont casernés ; ils portent un élégant uniforme bleu de roi, à collet et parements de velours noir à passepoil rouge, avec une légère broderie en or au collet. Un chapeau à cornes et une épée complètent cet ensemble gracieux. Les cours sont de deux années. On y est admis, comme dans toutes les écoles de l'État, par concours, âgé de seize à vingt ans, et à la condition d'être *bachelier ès lettres*. Les élèves sortants, après avoir satisfait au programme, ont le choix des places vacantes dans les services publics. Ceux qui choisissent le génie et l'artillerie vont compléter leur instruction pratique à l'École d'application de Metz. Là, ils assistent à la fonte des canons ; ils apprennent l'art des fortifications, s'initient à tous les travaux du génie, et vont dans les établissements militaires diriger les opérations d'armement.

Les établissements militaires sont nombreux en France. L'artillerie comporte :

Vingt-deux directions territoriales, — six forges, — trois fonderies, — seize poudrières et raffineries, — sept manufactures d'armes, — huit arsenaux de construction, — onze écoles régimentaires.

Le génie comporte vingt-cinq directions territoriales, — un arsenal de Metz, — six cent soixante casernes.

Les magasins : quatre pour les hôpitaux, — quatre pour les effets d'habillement et de campement, — trois pour les effets de harnachement.

Les hôpitaux : l'hôtel royal des Invalides, — trois d'instruction, — trois d'eaux minérales, — vingt-sept ordinaires.

Les écoles : l'École polytechnique, — l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, — l'École d'application d'artillerie et du génie, — l'École d'application du corps royal d'état-major, — l'École d'application de cavalerie de Saumur, — le collége militaire de la Flèche. — Dans ce dernier collége, ne sont admis que les fils des militaires. On y reçoit l'instruction comme dans tous les colléges de France.

L'honneur et le courage sont innés en France. Ces deux vertus, jointes au sentiment de la dignité et de l'indépendance, font des soldats de cette nation les guerriers les plus vaillants, les plus intrépides. La taille moyenne de l'homme du peuple est de cinq pieds un à deux pouces; ce développement, peu remarquable quant à la beauté physique, donne aux Français une solidité de charpente osseuse qui les rend propres à supporter toutes les fatigues ; le peu de distance que le sang a à parcourir du cœur au cerveau le rend vif, impétueux, impatient. Par cette disposition constitutive, il est

facile à comprendre que toutes les fois que le soldat marche, agit et manœuvre, il possède tous les moyens de sa nature. Aussi, dans l'attaque, il est irrésistible ; il s'élance à la baïonnette avec une impétuosité incomparable, et, repoussé, il revient à la charge avec acharnement; son sang bouillonne, sa tête s'enflamme. Mais il n'aime pas à rester immobile, l'arme au bras, et à supporter la mitraille. Le repos lui est antipathique, il le démoralise. Aussi les vaillants généraux français, qui donnent eux-mêmes le plus bel exemple au soldat, évitent-ils, autant qu'il est en eux, de le maintenir en ligne sans l'ébranler. Le soldat crie toujours *en avant!* et se plaint vivement toutes les fois que les combinaisons stratégiques forcent le chef soit à attendre, soit à rétrograder. — Avec sa conception vive et prompte, il se forme vite à la manœuvre, et son éducation militaire se fait promptement. Il y a toujours de la spontanéité dans le soldat français; et, à défaut d'officier, il comprend parfaitement sa situation en face de l'ennemi, et se crée des ressources pour conjurer le danger ou diriger ses coups. La souplesse de ses membres lui est d'un grand secours, et les obstacles ne l'arrêtent pas longtemps. La guerre de broussailles et de montagnes en Algérie lui était complétement inconnue; dans un court espace de

temps, elle lui est devenue aussi et plus familière même qu'aux indigènes. Il grimpe à présent avec une rare adresse, s'accrochant à toutes les aspérités, tout en portant ses armes et ses vivres.

Le soldat français trouve encore une aide dans son inaltérable gaieté; ses saillies originales et spirituelles dérident le front de ses camarades, et il suffit quelquefois d'un mot heureux pour lui rendre faciles à supporter toutes les fatigues de la guerre. Sous la pluie torrentielle, qu'il appelle le *ratafia de grenouilles*, dans la boue jusqu'aux genoux, grelottant de froid et mourant de faim, il trouve dans son esprit le moyen de rendre supportables tous les déboires et toutes les misères. — La cavalerie française trouve le plus grand obstacle à son élan dans la médiocrité de sa race chevaline. Les chevaux français sont petits, peu gracieux, difficiles à entraîner, mais les cavaliers leur communiquent, pour ainsi dire, le feu de leur âme, et les charges s'exécutent avec impétuosité. Le cavalier français semble ne pas même se douter que son cheval est mauvais, et quand on le lui fait remarquer, il répond bravement : « *Ça tapera tout de même ;* » et en effet *ça tape*, les guerres de l'Empire l'ont surabondamment prouvé. Cette race de héros, que l'univers entier a admirée, n'est nullement dégénérée.

En parlant de la conquête de l'Algérie et de la domination française en Afrique, j'aurai l'occasion de passer en revue ces glorieux faits d'armes qui ont illustré les annales modernes de la France, et à rendre justice à ces intrépides officiers qui ont immortalisé leur nom dans ces luttes contre des peuplades aussi sauvages que belliqueuses.

Le soldat français nourrit dans son cœur le feu sacré. A la caserne, au corps de garde, il se fait raconter les faits d'armes de ses devanciers, il se sent capable d'accomplir les mêmes œuvres gigantesques. Sûr de sa force et de sa valeur, il se repose appuyé sur son arme, et aussitôt que la patrie l'appellera sur le champ de bataille, il s'élancera vers les frontières avec son chant de guerre, sa répugnance pour l'esclavage, et son impétueuse bravoure. Honneur! honneur à la nation qui possède de tels enfants et de tels sentiments!

XVII.

LA PRESSE.

Celui qui, ayant conçu dans son puissant cerveau l'imposante figure de Guttemberg, celui qui, déroulant dans la main du créateur de l'imprimerie cette feuille d'airain, y grava de son vigoureux ciseau ces mots simples, mais sublimes :

ET LA LUMIÈRE FUT !

celui-là, assurément, a fait preuve de génie. Il lui a été donné, dans ces quelques mots énergiques, empruntés au langage de Dieu lui-même, de tracer profondément pour les siècles à venir, l'immense

bienfait que la création de la presse a rendu à l'humanité. Oui ! de cet instant *la lumière fut;* car, comme la lumière du ciel, ce principe vivifiant de l'univers, elle a donné aux mortels cette autre vie, la vie intellectuelle.

Quand un esprit sérieux se met à méditer sur l'immense portée de cette invention divine, quand il réfléchit profondément à ses conséquences, il se sent inspiré d'un véritable orgueil, car aucune puissance n'a jamais atteint des résultats aussi grandioses, aussi sublimes. — Dès que la pensée put se propager, la force brutale diminua, le féodalisme commença à décliner, et tous les efforts que l'on a depuis tentés pour renverser cet obstacle que la presse élève ont été vains. Rien ne pourra l'anéantir dans l'avenir, car, pour employer l'expression d'un des poëtes nationaux de la Pologne, l'archevêque Woronicz : « Le monstre terrible de l'oppression brisait dans sa formidable mâchoire, et le fer des boucliers et le granit de résistantes forteresses; mais quand il voulut s'en prendre à la presse, il usa sa dent puissante sur cette feuille humide de papier où la pensée, qui ne périt pas, laissa les traces de son passage. »

Aussi personne ne conteste aujourd'hui que la presse ne soit une puissance d'autant plus active qu'elle agit sur l'intelligence; il n'est plus possible

à n'importe quel pouvoir de tuer la pensée. Avant l'invention de l'imprimerie, il y avait certes déjà des hommes supérieurs qui changeaient la face des empires par la force de leur intelligence; mais par la lenteur avec laquelle la parole se propageait alors, des siècles s'écoulaient avant qu'elle fût assez répandue pour produire un effet appréciable. — Ceux qui avaient intérêt à s'opposer à la manifestation de la vérité possédaient encore les moyens d'en entraver l'action, soit directe, soit consécutive, tantôt en emprisonnant l'écrivain ou en le tuant, tantôt en saisissant le peu d'écrits que les copistes pouvaient mettre en circulation. Mais à présent, quand on peut en une heure jeter des milliers d'écrits et les reproduire à l'infini, quelle est la puissance humaine capable de comprimer cette force expansive, à laquelle rien désormais n'est impossible ?

En me plaçant sur ce terrain brûlant, quand je vais apprécier et juger dans ce chapitre cette formidable puissance qui se nomme la presse, ce quatrième pouvoir dans l'État, comme on le dit en France, je sens toute la grandeur de mon entreprise; je sais qu'en touchant à cette arche de la nouvelle alliance, je puis éveiller des haines, des colères, soulever des clameurs; car dans ce monde nous voulons tous la liberté pour nous, peut-être

pour nos amis, mais nous ne permettons pas aux autres la libre manifestation de leur pensée sur nos propres actes. — N'importe ! — Rompu aux luttes de cette presse redoutable, je ne me laisse pas intimider aisément. En tâchant avant tout d'asseoir mon opinion sur des bases solides, sur des principes raisonnés et applicables, je ne craindrai pas d'être accusé de partialité : car je juge les choses et non les hommes, les actes et non les intentions. En agissant ainsi, j'ai le droit de me regarder comme tout à fait indépendant, et je le suis en effet.

Il est convenu, dans le langage du journalisme, d'appeler la presse en général, mais surtout la presse quotidienne, la *sentinelle avancée de l'opinion publique*. Avant de décider jusqu'à quel point cette dénomination est vraie, examinons, en quelques mots, sa mission.

La pensée a placé l'homme à la tête de la création : c'est donc dans la pensée que consiste la véritable puissance. Dans l'origine des sociétés, quand les hommes, obligés de lutter contre les bêtes féroces, se voyaient forcés de se rapprocher mutuellement, la supériorité semblait naturellement résider dans la force physique; mais plus tard, quand la civilisation avancée créa d'autres besoins; quand on comprit que l'abus de la force

conduit à la tyrannie, les gens courageux commencèrent à relever la dignité de l'homme en prêchant d'autres doctrines, en fouillant dans les mystères de la création, et en éclairant le monde par ces rayons qu'ils ont ravis au feu du ciel. La parole devint une arme puissante devant laquelle la force brutale plia plus d'une fois. Mais son action ne s'étendait guère au delà de la place publique, et si l'orateur soulevait les passions ou éclairait la raison de ses concitoyens sur leurs besoins ou leurs intérêts, l'empire qu'il avait conquis sur eux était sans durée, de même que son discours ne pouvait franchir certaines distances. La propagation des doctrines philosophiques ne pouvait agir que sur un petit nombre de gens d'élite que le maître groupait autour de lui. Ceux-ci fondaient à leur tour des écoles; mais, faute de moyens de propagation, la lumière se répandait lentement. Les persécutions des gouvernements atteignirent les novateurs, qui, obligés de se cacher, de fuir, emportaient avec eux les vérités qu'ils possédaient, et laissaient incomplètes les doctrines qu'ils avaient à répandre dans l'univers.

Plus tard, quand l'esprit humain, longtemps comprimé par l'invasion des barbares, se dégagea peu à peu de ses entraves; quand l'invention de la poudre égalisa les forces, l'invention de l'im-

primerie vint jeter son poids dans la balance des intérêts sociaux. Dès cet instant, le levier puissant qui devait agir sur les masses fut trouvé. Malheureusement, dans les premières luttes de la Renaissance, la force réelle de la raison humaine s'épuisa dans les controverses religieuses ou dans des spéculations métaphysiques qui n'étaient nullement à la portée de tout le monde. Les préjugés régnaient encore en souverains et mettaient leurs entraves au progrès des sciences humaines. — Après avoir terminé enfin cette guerre de nouvelle espèce, et avoir établi la liberté de conscience, ce premier triomphe de la presse, les philosophes commencèrent à regarder quelque peu autour d'eux; et lorsqu'ils eurent calculé toutes les chances que la civilisation mettait à leur disposition, ils s'attaquèrent aux abus de la législation et voulurent enfin savoir comment ils étaient gouvernés? pourquoi ils obéissaient aveuglément là où ils pouvaient n'obéir qu'à la raison? Ils livrèrent une guerre acharnée aux priviléges, relevant l'homme dans sa mission et dans sa dignité, et ne laissant échapper aucune occasion de mettre à nu tous les vices de la constitution sociale, afin de changer un tel état de choses.

Les conséquences de cette lutte incessante furent grandioses; la révolution française, en s'ac-

complissant et en parcourant sa vaste période, a changé la face du monde. Menacé par les armes et par les idées, le despotisme fut obligé de capituler, de faire des concessions, en se réservant *in petto* de paralyser ces avantages que la force des choses lui arrachait. Mais l'impulsion était donnée. La presse, quoique violemment bâillonnée, jeta ses profondes racines, pénétra partout, et agit d'une manière victorieuse. Elle se constitua gardienne vigilante des libertés publiques et des promesses que les gouvernants ont faites à leurs gouvernés. De là semble naturellement découler la noblesse de la mission de la presse quotidienne, acceptant comme loi fondamentale de sa constitution la diffusion et le progrès des idées, le mouvement de la pensée.

Ce mouvement, à son tour, doit concourir à un but réel et noble, reposant sur cette base philosophique, que l'esprit humain possède une affinité naturelle pour le *vrai* et pour le *bien*, et qu'à travers toutes les passions, la raison doit se faire jour pour arriver à la conquête de la liberté, convaincue qu'elle n'existe pas sans l'ordre intérieur, sans les concessions réciproques dues aux choses acquises dans le domaine politique et intellectuel. La presse comprise ainsi, constamment occupée de la recherche du vrai, tendant sans relâche à

conquérir la plus grande masse d'idées pratiques, à améliorer l'état social, cette presse-là, je le dis hardiment, serait l'expression du plus sublime dévouement à la chose publique; elle serait véritablement indépendante et incorruptible. Rien ne pourrait la vicier, car elle procéderait avec la rigidité et l'exactitude mathématique, et n'aurait à répondre qu'à Dieu seul de sa haute mission.

Mais il n'en est pas ainsi. La presse, comme toutes choses humaines, subit l'influence de son entourage. Elle s'altère au contact continuel des intérêts matériels si divers, des ambitions mal justifiées, des passions qui ne raisonnent pas. Poussée par des ressorts invisibles, la presse usurpe un pouvoir qui ne lui appartient pas; elle parle, le plus souvent, au nom d'un parti imperceptible, et s'intitule hardiment l'expression de la volonté publique. Mais cette volonté publique, quelle est-elle? — La voici : — La volonté publique, c'est-à-dire, le désir universel, le plus profondément enraciné, c'est la plus grande masse de bien-être matériel possible; les théories viennent après. — En jetant les regards de tous côtés, en pénétrant partout, et méditant profondément sur l'action générale, on verra le plus clairement du monde que la tendance unique est de *conserver* les biens acquis dans le domaine du travail manuel ou intel-

lectuel. — Pourquoi s'écarte-t-on peu des routes tracées? Parce qu'on sait généralement où elles mènent; on connaît le but où on va; on sait de quelle manière on doit arriver. Mais si, abandonnant les sentiers battus, sans raisonner ni tenir compte de l'obstacle que l'on rencontrera en route, on veut se jeter à travers les champs de l'imagination, on aboutira à un chaos inextricable, et on sera obligé de rétrograder. — Cette manière d'agir est aussi vicieuse dans la pratique privée que dans la politique. Changer des théories gouvernementales par cela seul que le changement doit être le but du progrès, sans leur assigner des tendances réelles, conduirait tout droit à l'absurde. Car il faut que l'on sache, une fois pour toutes, que les bases et les théories gouvernementales ne s'improvisent pas; qu'il n'est pas permis de jeter le pays dans l'inconnu, et de tâtonner avec lui pour trouver quelque chose qui vaille. Cela est tellement vrai, que chaque jour nous en apporte une preuve irréfragable. Les journaux, appelés d'opposition, décrient constamment la politique que le gouvernement suit en France depuis la révolution de Juillet; présagent la ruine immédiate du système, et prophétisent des désastres qui, heureusement, ne s'accomplissent pas et ne s'accompliront probablement jamais. Eh bien, ces journaux man-

quent absolument de principes fondamentaux. En est-il un seul, je le demande, qui ait donné son programme complet, et qui ait tout prévu dans la marche à suivre pour arriver au bonheur universel? — Non, mille fois non. — Les chefs de l'Opposition ne se comprennent pas eux-mêmes; ils ne peuvent se mettre d'accord; chacun apporte ses chimères, ses rêves, ses visions, et nul ne veut accorder à la pensée de l'autre la valeur qu'il assigne à la sienne. Voilà pourquoi l'Opposition est impuissante: — impuissante à opérer un changement; impuissante à produire le bien public. — A qui persuadera-t-on que les peuples sont tellement aveugles qu'ils repoussent les véritables moyens d'arriver au bonheur? — Qui croira jamais que la France ne veut pas améliorer sa situation? — Personne. — Et si les peuples ne peuvent pas être persuadés, c'est assurément parce qu'ils ne voient nulle amélioration réelle dans ces programmes vides de sens et dans les promesses illusoires que l'on fait briller constamment devant leurs yeux; promesses insaisissables comme les feux follets, qui s'éloignent si l'on va au-devant d'eux, et qui vous suivent aussitôt que vous tournez le dos.

La presse opposante a dans son arsenal quelques mots sonores qu'elle fait constamment retentir et

qu'elle veut faire passer pour des principes. Les principes, comme les problèmes, doivent se résoudre. Il ne suffit donc pas de parler de la *réforme parlementaire*, de l'*organisation du travail*, etc.; il faut dire aussi comment on s'y prendra pour opérer ces immenses changements qui doivent faire du pays un paradis terrestre. Si vous gardez vos solutions pour vous, vous donnez la preuve que ce n'est pas le bien public qui vous occupe avant tout, mais plutôt les projets de votre ambition. Vous faites preuve d'impuissance ou de faux patriotisme; car l'homme public, l'homme d'État par excellence, est celui qui, dans toutes les positions possibles, n'a que le but de servir utilement le pays. Il serait temps de renoncer à la chasse aux portefeuilles, et de s'occuper un peu plus du pays et de son bien-être.

Le gouvernement constitutionnel est, selon la belle expression de M. Guizot, le gouvernement de la raison. — Eh bien! que ceux qui se sentent véritablement la mission d'opérer des changements profitables dans la constitution de l'État, veuillent bien porter leur flambeau au cœur de la question, et rendre palpables pour tous, ou pour la majorité, les avantages qu'ils apporteront au pays; mais qu'ils indiquent en même temps les moyens d'application. Car il faut ici agir avec les hommes.

Dans les choses humaines on ne peut pas procéder comme dans l'algèbre, où l'on opère sur des valeurs qui n'existent pas, qui obéissent à des lois inflexibles, se groupent au gré de celui qui fait le calcul, et n'opposent aucune résistance à l'opération. Il n'en est pas ainsi avec les hommes. Il y a des positions créées, des fortunes acquises. On ne déplace pas impunément les intérêts matériels; car la possession et la conservation de la chose possédée sont un désir inhérent à la nature humaine. On ne peut pas ravir les avantages conquis, soit par des labeurs de tous les jours, soit par une longue suite d'années, et appliquer forcément les théories. — On peut, il est vrai, à un homme en démence appliquer une camisole de force; mais quant à l'homme possédant ses facultés intellectuelles, il faut lui demander s'il veut subir une opération qui doit améliorer son état. — Et, s'il croit dans sa raison que la somme de bien qui doit lui en revenir est moindre que la souffrance qu'il doit subir, il est le maître de refuser la proposition, surtout lorsque rien ne lui démontre que les chances soient réellement favorables. — Si donc, pour obtenir un mince résultat, pour envoyer un député de plus à la Chambre, vous bouleversez l'État, franchement, je ne vois pas pourquoi on se jetterait dans le tourbillon dans lequel vous voulez

entraîner la nation et dans lequel vous-même vous n'y verriez pas clair.

De là, je déduis cette conséquence rigoureuse, que les théories absolues sont des chimères. Il faut étudier longuement, profondément les besoins de la vie publique, et appliquer avec un discernement convenable toutes les conquêtes de la lumière que la raison indiquera comme praticables. Tout est là! Et voilà pourquoi le parti *conservateur* est homogène; car il reconnaît comme chefs les ministres, qui, par leur position, sont obligés d'obéir aux nécessités gouvernementales, et ne peuvent s'aventurer dans le domaine du *probable* qu'autant que l'expérience a démontré ou l'utilité ou l'urgence d'une mesure inévitable et reconnue bonne. Voilà pourquoi l'Opposition devrait se garder de cette résistance systématique, que rien ne justifie et que tout condamne. Voilà pourquoi on devrait, dans le parti républicain, s'abstenir de ces continuelles déclamations sur l'*égalité*. L'égalité n'existe pas dans la nature; autant vaudrait admettre que les capacités de tous sont absolument les mêmes, et que l'enfant en naissant apporte autant de jugement qu'un homme dont toute la vie a été consacrée à l'étude. L'échelle sociale existe par elle-même; elle a toujours existé, et elle existera toujours.

Aussi la presse devrait-elle s'occuper surtout de faire pénétrer profondément dans les masses le sentiment des devoirs communs à tous dans leur sphère d'action, sans leur crier sans cesse qu'elles sont spoliées au profit de quelques castes privilégiées, ce qui est aussi faux qu'absurde. Les castes et les démarcations n'existent plus en France. Tout le monde ici, avec de la capacité, peut arriver à servir utilement le pays; mais malheureusement l'impatience gagne toutes les classes; la jeunesse veut à tout prix escompter l'avenir, sans tenir compte de tous les travaux qu'il faut d'abord accomplir avant de se jeter tête baissée dans l'arène des luttes publiques, et vouloir conquérir les places qui ne devraient être que la récompense de la *capacité*, du *travail* et de la *probité*. Cette impatience fiévreuse est nuisible, et pour ceux qui en sont atteints, et pour ceux qui en subissent les réactions; c'est-à-dire pour tous ceux sur lesquels les prédications insensées doivent naturellement agir.

Il y a encore une cause qui aide merveilleusement à la puissance de la presse; c'est le mystère qui entoure pour la plupart les auteurs des articles qui se propagent au dehors. Le vulgaire, convaincu qu'il faut non-seulement de la capacité, mais de la richesse aussi pour faire vivre le journal, et que la richesse suppose toujours la puissance d'action,

s'imagine que des gens haut placés, rompus au maniement des affaires publiques, doués d'une prévision que donne l'expérience des choses, émettent des opinions longuement élaborées, étreignent d'un vaste réseau intellectuel les masses, dont ils peuvent, à leur gré, soulever les colères ou les vengeances; le vulgaire, dis-je, attribue à un pouvoir formidable et invisible les arrêts qu'il voit formuler tous les jours, et pense que, dans un cas donné, rien ne pourra résister à ces innombrables phalanges de penseurs. Mais, hélas! combien le bon public s'abuse. Si l'on pouvait lever le masque de ces expressions de la *volonté publique*, on verrait une poignée d'ambitieux qui s'agitent dans leur impuissance, et poussent en avant quelques *demi-capacités* dont le cerveau n'est pas mûr, et qui alignent des phrases redondantes sans jamais se demander s'il y a là-dessous quelque idée applicable. — Alphonse Karr, cet esprit courageux, doué d'un bon sens peu commun, dit dans ses Guêpes, où il dépense autant d'esprit que de connaissance des choses réelles de la vie : « Que, pour couper court à cette fantasmagorie, on devrait astreindre les journaux à faire signer leurs articles par leurs auteurs; et alors le public, qui, en l'absence de la signature, crée à volonté des puissances redoutables, verrait que ce n'est que l'opinion de M. A. ou de M. Z.

qu'il vient de lire, et que cette opinion et ces Messieurs n'ont aucun droit d'exiger la vénération dont le mystère veut entourer leurs élucubrations informes. »

Cette réflexion est de toute justesse; car, dès que l'on verrait que des gens sans consistance, complétement inconnus du monde politique, sans études préalables, sans avoir jamais mis la main aux affaires, veulent régler les destinées de leur pays et du monde entier, on hausserait les épaules avec pitié, et l'on serait étonné de s'être laissé entraîner à des passions mesquines et qui sont parties d'un point aussi imperceptible.

Mais malheureusement il en est autrement. Quelquefois on se trouve à rencontrer, à deviner juste; ce thème développé longuement, allant tous les jours au domicile de l'abonné pour lui fournir matière à réflexion, grandit dans son estime particulière d'abord, puis se transforme en un engouement public, et voilà comment des gens incapables de se gouverner eux-mêmes, de gouverner leurs passions, tranchent les hautes questions sociales et ravivent le feu des désordres. Les hommes impartiaux mêmes se laissent prendre, à la longue, à ce jeu dangereux. Peu à peu les convictions s'établissent; car, en entendant répéter tous les jours avec persévérance les mêmes griefs, on finit par

s'y passionner, par y croire, et l'on est tout prêt à défendre avec conviction ce qui est venu par le chemin de la persistance dans la calomnie. Il faut encore ajouter ici une autre chose : c'est que celui qui attaque, et qui attaque toujours, a plus d'avantage que celui qui est attaqué. Il y a peu de gens assez dénués de préjugés, assez justes pour être convaincus que dans un gouvernement parlementaire constitutionnel, où tout suit une route tracée, prévue, discutée, connue de tout le monde, le Pouvoir, ou plutôt l'autorité, n'a aucun motif de vouloir de l'arbitraire, car ceux qui ont aujourd'hui le maniement des affaires peuvent devenir à leur tour de simples citoyens, et seraient exposés aux mêmes vexations, aux mêmes abus, qu'ils auraient justifiés tout d'abord en les appliquant les premiers; mais l'ordre intérieur ne peut se faire tout seul : il faut quelquefois maintenir une pénalité sévère pour obtenir le respect dû aux lois. Le désir de l'indépendance mal comprise, mal interprétée, fait que l'on oublie assez volontiers les devoirs de citoyen, de contribuable. Il faut alors ramener les choses à l'état normal exigé par la constitution; on froisse les amours-propres, on contrarie les mauvais vouloirs, — *inde iræ*. Que dans ces dispositions le journal trouve les hommes assez peu capables de réfléchir et de se rendre

compte des motifs injustes de leur colère, et voilà que le parti grossit; on abonde dans le sens du journal, on corrobore ses accusations, on lui fournit matière à broder sur le texte, et l'autorité est obligée d'expliquer ses actes, de se défendre continuellement. Si elle dédaigne de répondre à des accusations absurdes, ces accusations prennent la force de la chose jugée, et voilà les gouvernants convaincus de mille délits imaginaires, inventés à plaisir, et maintenus dans les masses comme une vérité inattaquable.

On croirait pourtant à tort que toute la presse et tous les journalistes font abus de la puissance que le développement de la pensée et de la liberté mettent en leurs mains. Non, il y en a que la conviction sincère fait parler et fait agir; il y en a qui honorent tous les partis auxquels ils attachent leur nom ou leurs travaux, mais le nombre en est tellement restreint qu'on peut les compter. L'opinion publique s'éclaire à la longue, et de ces luttes continuelles elle finit par extraire des lumières réelles, par faire son choix, et par assigner à chacun la place qui lui est due dans son estime.

En effet, pour arriver à ce point, l'homme a besoin de toute la puissance de sa probité reconnue, car les hommes jugent avec leurs faiblesses d'hommes. Les idées les plus diverses deviennent le cen-

tre d'un cercle autour duquel les autres se groupent plus ou moins sincèrement. En exerçant cette supériorité relative sur ses concitoyens on doit, si l'on ne veut pas tomber promptement dans la déconsidération ou dans le mépris, prouver non-seulement une capacité incontestable, mais encore de la probité et de la foi dans ses croyances. Toute conviction sincère, même quand elle s'égare, est respectable; on peut discuter avec elle, car le bien public étant son but réel, on peut s'attendre, ou à être persuadé par elle, ou à lui prouver son erreur. Mais quand la mauvaise foi est calculée sur l'intérêt personnel, sur une envie démesurée de réussite ou d'élévation, que peut-on attendre de ces gens-là? quelle est la concession compatible avec l'honneur, que l'on puisse leur offrir dans le domaine politique? Tant que vous ne leur livrez pas le pouvoir, but unique de leurs désirs, vous avez beau faire : les conceptions les plus admirables, les plus utiles au bien-être des citoyens, à la gloire de la patrie, rien ne les désarmera, rien ne les persuadera; vous serez constamment assailli de leur haine, de leurs critiques les plus injustes, et il se trouvera toujours malheureusement assez d'individus incapables de juger le fond, qui saisiront la forme fournie par vos adversaires, et vous entendrez toujours autour de vous un bourdonnement

incommode de ces frelons politiques que rien n'apaise.

Dans un pays constitutionnel dont le gouvernement est accessible à toutes les capacités, cet état de choses est inévitable, je le sais. Aussi, je ne puis avoir assez d'admiration pour un homme d'État digne réellement de ce nom, qui, une fois sa pensée arrêtée sur les vrais intérêts de la nation, lui fait du bien malgré elle, pour ainsi dire, et poursuit sa route avec calme, sans se soucier des clameurs injustes qu'il entend sur son chemin laborieux.

La presse, cette arme terrible de l'intelligence, devrait être entièrement libre de toute influence extérieure; elle devrait être l'écho fidèle des besoins de l'époque, sans jamais prêter assistance à des rivalités mesquines qui s'agitent, soit en plein jour, soit à l'ombre. Mais, par malheur, la presse est dépendante, sous plus d'un rapport, de ceux qui ont un intérêt puissant, tantôt à agiter le pays, tantôt à le tromper; et il y a des gens qui se prêtent merveilleusement à toutes ces exigences. On pourrait plutôt encore les accuser d'irréflexion que de vénalité. Instruments dociles des colères ou des déceptions, ils se laissent persuader comme tant d'autres, et ils tonnent du haut de leur journal contre des choses qui, une fois bien comprises,

seraient dignes au contraire des plus grands éloges.

L'immense responsabilité que l'on attire sur soi devrait les rendre plus circonspects; car, quelquefois, les mots froidement tracés dans le cabinet retentissent au dehors d'une manière funeste, se traduisent quelquefois par des actes violents, par la révolte, par le sang inutilement versé; mais, l'amour-propre aidant, on est, au contraire, très-flatté de pouvoir s'attribuer cette puissance de conviction qui fait entrer en lice des gens excités par les quelques lignes que l'on a écrites.

Faut-il, après cela, s'étonner qu'à côté de cette arme terrible doive se rencontrer et se rencontre en effet une répression violente de ses écarts? — Non, assurément; car à côté d'une blessure il faut placer un remède. Plus le mal est grand, plus le remède doit être efficace, et les excès de la presse engendrent forcément les excès de répression. Discutez, prouvez, améliorez, répandez la conviction, mais ne provoquez pas le bouleversement, car vous prêtez, par vos moyens violents, les armes à l'arbitraire, au despotisme. Les hommes paisibles ne vous suivront jamais sur le terrain où vous voulez les entraîner; les hommes violents aggravent le mal, et l'on se trouve toujours avoir perdu quelque chose au bout de ces irritations. Prenons pour exemple la France au lendemain de la révo-

lution. Quelle est la cause réelle de toutes les sévérités auxquelles les *lois de septembre* exposent les écrivains? — C'est la haine des partis provoquant le désordre, érigeant l'assassinat en principe, et poussant au crime. — Il y a longtemps que l'on a dit : « *Qui sème les vents recueille les tempêtes;* » la presse était violente, et elle a forgé elle-même les chaînes qui la resserrent.

Il me reste à passer en revue les journaux existants à Paris, ceux surtout qui ont quelque consistance politique et qui exercent une certaine influence sur leurs abonnés.

A la tête des journaux de France, et même, on peut le dire hardiment, de ceux du monde, il faut placer le Journal des Débats. A mon avis, c'est le seul journal sérieusement politique et dont les opinions puissent être de quelque poids dans les affaires universelles. Sa rédaction est brillante, et sa direction appartient à des hommes éprouvés dans les luttes politiques. Tous ses articles sont élaborés avec une connaissance approfondie de la matière; sa polémique, quoique très-vigoureuse quelquefois, ne sort jamais des limites permises aux gens comme il faut. Ce journal jouit d'une haute réputation à l'étranger, et elle est grandement méritée. A l'intérieur, on l'accuse parfois d'appartenir à tous les ministres et d'être l'expression de la pen-

sée intime du château. Quant au premier de ces reproches, il est plus spécieux que juste; car enfin le Journal des Débats est un journal évidemment gouvernemental, connaissant parfaitement la pensée intime des hommes du pouvoir; et, comme il est essentiellement ami de l'ordre, il ne peut que soutenir ceux qui tendent à donner au pays les bienfaits de la paix. Mais on se tromperait gravement en pensant que ce journal est sans indépendance; plus d'une fois, il s'est trouvé en dissidence grave d'opinion avec les ministres. Il défend ses théories avec vigueur, il les maintient, mais comme tout journal consciencieux devrait le faire; si, par hasard, on lui prouve qu'il se trompe dans son appréciation ou dans le but qu'il suppose aux gouvernants, il s'empresse de le reconnaître et subit la loi de la raison, ne trouvant nullement honteux d'avouer qu'il a pu se tromper. — Quant au second reproche, il est tout à fait sans fondement; mais en l'admettant même, ne trouverait-on pas naturel que de bonnes choses nous vinssent, n'importe de quel côté? — D'ailleurs, les rédacteurs habituels des Débats, je l'ai dit, sont des hommes politiques, et, comme tels, plus que les autres à même de connaître tous les bienfaits que la paix et la civilisation répandent sur le monde; et, comme il faudrait être de mauvaise foi pour nier

que ce sont les efforts du Roi Louis-Philippe qui ont maintenu cet état de choses, est-il étonnant qu'ils éprouvent un sentiment de reconnaissance pour le chef de l'État, et qu'ils l'expriment en termes chaleureux quelquefois, mais toujours pleins de noblesse et de justesse?

Après le Journal des Débats vient immédiatement LA PRESSE.

Le rédacteur en chef de ce journal est un homme d'une trempe peu commune. A l'imagination la plus ardente, à une capacité de premier ordre, il joint une fermeté inébranlable qui ne le quitte jamais; et aussitôt qu'il a conçu une idée, aucune entrave ne l'arrête pour la faire exécuter. C'est à lui seul, on peut le dire, que la France doit l'idée et l'exécution de la presse à bon marché. Il a compris des premiers tous les bienfaits de la publicité la plus étendue, et il a tout fait pour rendre accessibles à toutes les fortunes les avantages qu'elle donne. Pour apprécier toute l'activité, tout l'esprit, toute la vigueur qu'il lui a fallu pour mener à bien cette idée; combien d'ennemis patents et cachés il lui a fallu combattre, il y aurait assurément un livre curieux à faire : il prouverait ce que peuvent la force d'âme et le courage d'un seul homme quand il marche vers un but utile. Certes, il est fort heureux qu'un homme de cette trempe ait compris les

vraies bases d'un gouvernement constitutionnel, les vrais principes de la monarchie; car assurément, comme adversaire, il eût été bien redoutable.

Si le Journal des Débats est grave et posé, la Presse est vive, hardie, impétueuse; toujours sur la brèche, elle s'embarrasse peu si son langage est tout à fait mesuré, mais elle combat avec conviction, elle étudie les affaires. C'est peut-être le seul des journaux politiques de Paris qui connaisse réellement les événements des pays étrangers, qui sache leur donner une véritable place et bien apprécier les suites qu'ils peuvent avoir sur les affaires de la France. Sous l'habile direction de son rédacteur en chef, la Presse accroît journellement son importance; et l'époque n'est pas bien éloignée où les idées qu'elle fait prévaloir seront reconnues justes et appliquées à la marche gouvernementale.

La fameuse Opposition des quinze années de la restauration avait pour organe LE CONSTITUTIONNEL. Rédigé par des hommes d'élite, pleins d'énergie et de conviction, ce journal a eu une immense réputation et la publicité la plus étendue. Plus tard, après la révolution de Juillet, quand le but de cette opposition sembla atteint, et que les hommes qui concouraient à sa rédaction se furent éloignés, le prestige de la feuille diminua; elle est devenue

sans aucune influence; et, perdant de plus en plus son ancien prestige, il ne lui restait que la colère impuissante et le regret de ses anciens souvenirs, lorsque le patronage de M. Thiers vint la sauver d'une mort certaine. C'est comme pensée intime de ce personnage politique que le Constitutionnel tient aujourd'hui une place marquante parmi la presse militante parisienne. Il faut avouer que ses rédacteurs sont des écrivains habiles et distingués; mais, comme ils paraissent avoir pour mot d'ordre de tirer sans relâche à boulets rouges sur M. Guizot, et de faire comprendre aux incrédules qu'il n'y a de salut pour la France que si M. Thiers arrive au pouvoir, cette polémique toute personnelle est sans effet; le pays ne gagne rien à ces tiraillements, et l'étranger en rit et en fait son profit.

Comme le Constitutionnel était de l'ancienne Opposition, LE SIÈCLE se reconnaît pour l'organe de la nouvelle; et, si l'on pouvait juger du mérite d'un journal par le nombre de ses abonnés, certes, le Siècle aurait le droit de se regarder comme le premier de tous, car c'est lui, dit-on, qui a le chiffre de souscripteurs le plus élevé. Mais, hélas! mille fois hélas! c'est le plus pâle, presque le plus soporifique de tous les journaux passés, présents et... j'allais ajouter futurs; mais comme il ne faut désespérer de rien, laissons à l'avenir de nous dé-

voiler quelque chose qui soit plus nul que la polémique de ce carré de papier. — Quand, par hasard, et ce hasard est extrêmement rare, il trouve une idée présentable, il s'en empare, la choie, la caresse, la nourrit, l'engraisse, l'étend, la retourne de tous côtés, et il en vit pendant un mois, ce qui fait que rien n'est plus rebattu que ses élucubrations. Certes, l'Opposition ne sait pas, la plupart du temps, ce qu'elle veut; mais, franchement, elle n'a jamais été aussi ennuyeuse, même dans ses plus mauvais jours, que ce malencontreux organe. Il s'agit ici de l'Opposition dont le chef reconnu est M. Odilon Barrot, car les autres renient le Siècle, lui font une guerre à outrance, condamnent ses tendances, lui imputent de s'être attelé à la suite des poursuivants de portefeuilles, et d'être, ainsi que son chef, M. Barrot, mené par M. Thiers. — Je ne sais jusqu'à quel point M. Thiers est coupable des faits et gestes de cette feuille, mais il me semble que ses ennemis seuls, les plus acharnés, peuvent l'accuser d'une énormité semblable. Quoi qu'il en soit, ce journal a beaucoup d'abonnés, et fait les délices de ceux qui aiment à s'endormir en lisant.

Le Courrier Français, dont les nombreuses vicissitudes sont connues de tout le monde, est une sentinelle perdue qui tire au hasard sur ses amis

et sur ses ennemis. Il ne sait pas où il va ni ce qu'il veut, mais se regarde comme journal essentiellement d'opposition. Certes, je suis loin de vouloir imposer le servilisme à qui que ce soit au monde, et j'expliquerai plus bas ma pensée sous ce rapport; mais encore faut-il avoir raison dans ses attaques, avoir une base quelconque de son action et de ses désirs; mais, avec le Courrier Français, la chose est impossible; et l'on ne peut que regretter vivement l'ancienne rédaction de cette feuille dégénérée. C'était jadis un journal consciencieusement écrit, et dont les vues étaient très-justes et fort bien énoncées; mais la mort a enlevé quelques-uns de ses rédacteurs; des dégoûts de toutes sortes en ont éloigné d'autres, et le journal naviguant sans boussole fait fausse route en croyant être dans le vrai chemin.

Les quelques mots que j'ai dits plus haut m'obligent à développer ma pensée sur la direction à imprimer à la polémique d'un journal, et sur la mission du journaliste.

Il y a mille manières d'envisager le bien, et en le prenant pour but, on a le droit de choisir sa marche; aussi l'écrivain politique doit-il être absolument indépendant de toute espèce de parti. Qu'importe en effet de quelle part nous vient un avertissement salutaire, une bonne pensée? Si elle

est effectivement utile, il faut l'appliquer, nous fût-elle donnée par notre adversaire politique. Mais il faut aussi savoir résister aux exigences des partis avec lesquels nous marchons ordinairement; les diriger, les blâmer même au moment où ils s'écartent de la vraie route qui doit conduire au bien public, qu'il faut avoir toujours pour but. On doit savoir garder son individualité, et ne pas enchaîner son libre arbitre jusqu'à donner toujours raison aux personnes dont l'intérêt pourrait être de se tromper exprès. Vouloir maintenir l'infaillibilité d'une idée préconçue, que la marche des choses peut modifier heureusement dans la suite, c'est vouloir l'impossible, ou seulement prouver que l'on est rempli de mauvaise foi et de préjugés. — Ce que je dis ici du journalisme, je ne veux pas l'appliquer à l'homme politique. Une fois arrivé sur ce terrain, il faut être inébranlable, parce que, ordinairement, on arrive à la Chambre et au Gouvernement dans l'âge où les décisions peuvent être mûrement réfléchies, pesées et définitivement adoptées. Aussi, quand on a reproché à M. de Lamartine de nombreux changements dans ses appréciations politiques et dans le choix de ses auxiliaires, on a eu tout à fait raison, car c'est un tort. — Ses partisans disent : « M. de Lamartine seul a compris réellement cette pensée, que chaque jour peut apporter ses lumières

dans les affaires de l'État, et qu'il fallait garder son libre arbitre. S'étonnera-t-on qu'un homme si haut placé par son intelligence dans l'estime du monde, cherche consciencieusement à réaliser une pensée honnête, et tantôt se rapproche, tantôt s'éloigne d'un parti, selon qu'il pense que ce même parti veut marcher ou reculer dans la bonne voie? M. de Lamartine, disent-ils, pressent cette tendance universelle d'améliorer le sort de l'humanité, et il sait que ce changement ne peut s'opérer par une seule chose; il poursuit donc constamment une idée applicable à ce but éminemment social, et il tâche de convertir à sa conviction les partis les plus éloignés, les plus opposés en apparence. Aujourd'hui il voit que la proposition faite par le gouvernement convient à la manière dont il envisage cette question, il appuie le gouvernement; demain, l'opposition attaque une chose dans laquelle le gouvernement se trompe, il appuie l'opposition. Après cela, les partis extrêmes peuvent aussi rencontrer une idée juste, il ne la repousse pas, il apporte dans la balance le poids de sa conviction, mais il se réserve de les abandonner dès que sa pensée n'est plus réalisable avec le concours qu'ils voudraient lui prêter. » — Ce serait une doctrine par trop commode pour toutes les apostasies, si l'on voulait admettre ce principe et le suivre

hardiment. Il ne faut pas oublier que les hommes politiques arrivent à la Chambre sur la foi d'un principe proclamé d'avance, sur la foi d'un programme que leurs commettants jugent tout d'abord. Il n'est permis à personne de modifier ce contrat primordial fait entre deux parties, et si l'on se sent envie de changer sa manière de voir, il faudrait, avant tout, résigner son mandat, et ne pas abuser de la bonne foi de ceux qui vous envoient comme ministériel, par exemple, et qui trouvent en vous un membre de l'opposition ! — Quant au journaliste, c'est autre chose, celui-ci doit garder son indépendance intacte; il doit la vérité à tous, à ses amis comme à ses ennemis, car il n'est lié par aucun engagement, et son but doit être la grandeur et la prospérité de son pays. — Voyez

Le National lui-même (dont les idées gouvernementales sont les plus opposées aux miennes), qui ne désire que la république ; eh bien ! comme il est rédigé par des hommes respectant l'indépendance dans les autres, il ne se fait jamais faute d'approuver ce qu'il voit de bon, même chez ses adversaires. Il ne s'effraye nullement des clameurs de son parti, ou plutôt des gens à courte vue de son parti; il va droit son chemin, et l'on est obligé de respecter des convictions qui ne s'enferment pas dans le cercle étroit d'une coterie, mais qui tendent tou-

jours à agrandir, à anoblir la mission qu'il s'est donnée.

Comparez maintenant à ce journal les violences de LA RÉFORME. Personnification d'un seul individu qui ne se fait pas faute de la violence, et dans ses vues et dans son langage, elle prône des idées irréalisables, et ses patrons démentent constamment cette égalité chimérique qui travaille tant de cerveaux, ignorant qu'ils courent droit à l'absurde, car l'égalité absolue n'est pas dans la nature. Il y a des degrés dans la chaîne des êtres, et il y en aura constamment dans le monde; et ceux qui veulent soutenir le contraire s'abusent, ou trompent sciemment leurs partisans au profit de leur élévation personnelle.

LA QUOTIDIENNE, au service d'une pensée complétement usée, de principes insoutenables, était jusqu'à la fin de 1846 une protestation vivante contre l'intelligence de ceux qui la dirigeaient. Ce journal, qui restait à trois cents ans en arrière par ses vues et ses prétentions, appartenait à ceux qui n'ont rien oublié ni rien appris. Avec *la Mode* pour auxiliaire, il ne vivait que dans le passé, exhumait les théories les plus surannées et s'agitait dans le vide.

Je ne puis que répéter ici ce que j'ai déjà dit au sujet d'*autrefois* et d'*aujourd'hui*, en dirigeant, en

1841, une revue politique et littéraire : — Entendez-vous l'horloge, et suivez-vous la marche du temps? Chaque heure qui sonne voit naître un partisan des idées nouvelles, et chaque heure aussi voit mourir et s'acheminer vers la tombe un ami des hommes et des choses d'autrefois. Pourquoi ne pas entourer d'une douce pitié ces hommes qui vantent leur force en s'affaiblissant avec l'âge, et qui vantent leur nombre en diminuant chaque jour? — Quelques années de patience encore, et les cherchant sur la terre, vous ne les retrouverez plus. Que vous importera alors que, jusqu'au jour où la mort doit leur imposer un éternel silence, ils se soient follement crus les plus forts et les plus nombreux?

En 1847 est née L'Union Monarchique, sur les débris des trois journaux légitimistes la Quotidienne, la France et l'Écho Français.

La Gazette de France, c'est la folle du logis du parti qui s'intitule monarchique-royaliste-républicain universel. Ses variations sont si rapides, que le baromètre politique aurait de la peine à marquer les degrés et à la suivre dans ses évolutions. Pour le moment, elle poursuit le rêve du *suffrage universel*. Mais, ce qui est le plus curieux, c'est sa manière d'agir. Apparaît-il une idée qui a eu à peu près l'assentiment de tout le monde, vite elle

cherche à prouver que cette idée lui appartient, qu'elle l'a eue il y a une vingtaine d'années, et que, si elle ne l'a pas publiée, c'est par pure modestie; — ou elle cite un passage quelconque de son numéro (pour la plupart introuvable) d'il y a tant et tant d'années, où un mot que personne n'a compris signifiait absolument la même chose; et, comme elle est en fonds de contradictions et d'obscurité, elle a le chemin absolument libre pour prouver tout ce qu'elle veut.

Le plus mauvais service que la presse radicale ait rendu au pays, c'est de jeter dans le domaine de la politique des hommes de la classe ouvrière. Là où le prolétaire s'occupe plutôt de la marche politique du pays que de son travail, l'ouvrage va mal, il est mal exécuté, et il doit forcément porter préjudice à l'individu assez fou pour ne pas voir que son travail seul est son soutien, et qu'il ne gagne rien à se faire l'écho de déclamations de carrefours. L'exemple de quelques brouillons donne une mauvaise inspiration aux autres, et chacun d'eux se croit plutôt homme politique qu'ouvrier. Si l'on voulait marcher dans cette route, toute l'organisation sociale serait violemment rompue, puisque personne ne voudrait plus obéir. Cette triste maladie de l'amour-propre, poussée à l'extrême, cette manie du siècle de se poser sur un

piédestal, occasionne non-seulement les folies les plus inexcusables, mais elle conduit encore aux crimes les plus atroces, témoin les attentats de Fieschi, d'Alibaud, etc. Aussi, inspirer à la classe ouvrière le goût de la politique, c'est lui rendre le plus mauvais service. Sous cette dangereuse inspiration est né le journal *l'Atelier*, journal excessivement nuisible sous plus d'un rapport, mais surtout parce qu'il semble prouver aux ouvriers la nécessité de la discussion politique là où la main-d'œuvre seule est nécessaire.—De quelle utilité, je le demande, peut être pour les travailleurs un organe spécial rédigé par eux-mêmes ? La presse radicale n'est-elle pas là, et même tous les autres journaux, pour ouvrir leurs colonnes à leurs justes réclamations? N'ont-ils pas le droit de pétition, et mille moyens légaux d'obtenir justice? Est-ce qu'en Angleterre, pays de liberté publique par excellence, il y a de ces journaux-là? La classe ouvrière y agit dans sa sphère; elle est bien payée, et ne connaît ni assemblées ni discussions politiques; elle sait qu'on a besoin de son travail; elle le vend, se fait rétribuer selon sa capacité, et ne déclame pas. — Puisque nous avons l'égalité devant la loi, observons la loi commune, la loi naturelle, qui veut que le travail nourrisse son homme. On perd beaucoup plus de temps en alignant des phrases

hors de propos dans un journal inutile au bien-être des classes laborieuses, qu'en cherchant à perfectionner son état et à obtenir une rémunération plus large de son labeur. Aussi, je condamne hautement l'existence du journal *l'Atelier* et de ceux auxquels il a donné naissance, et je forme des vœux pour que ma voix arrive jusqu'à ses rédacteurs. N'égarez pas vos camarades, leur dirais-je, dans une mauvaise route; n'augmentez pas l'amour-propre déplacé, qui ne conduit à rien, sinon à des actes répréhensibles, et laissez les ouvriers à leurs ateliers plutôt que de les jeter dans l'arène politique, où aucun résultat heureux ne les attend. Ne voyez-vous pas qu'il y a des gens qui exploitent votre bonne foi et qui veulent de l'égalité, mais par en haut; tous veulent arriver à égaler ceux qui sont au-dessus d'eux; mais comptez-vous beaucoup d'hommes qui veuillent descendre? Citez-moi ces noms honorables pour que j'aie le bonheur de leur donner une place dans mon livre, en les signalant comme des exceptions éminemment rares.

Depuis quelque temps, une publication spéciale, et qui sort de la routine ordinaire des autres écrits périodiques, fixe l'attention du public : c'est *l'Illustration.* Un certain abbé dont le nom m'échappe pour le moment, en publiant une nouvelle édition de l'*Imitation de N.-S. Jésus-Christ*, ornée de su-

perbes gravures, s'avisa le premier d'insérer dans son *prospectus* et sur les couvertures des livraisons qui paraissaient le mot *édition illustrée* par les dessins. On se moqua d'abord de l'expression; mais, comme les gravures étaient véritablement belles et d'après des artistes célèbres, on adopta le mot, qui passa dans l'usage, quoique, à vrai dire, il soit tant soit peu prétentieux et ne pêche pas par la modestie. On s'en empara, et de là naquit le journal hebdomadaire *l'Illustration*. Sa rédaction littéraire est peu variée et d'un intérêt médiocre; mais des gravures sur bois qu'on donne aux abonnés sont réellement d'un mérite incontestable et de l'actualité la plus fraîche. Les *rébus* surtout font les délices des rentiers du Marais, qui ne s'abordent plus qu'avec la question obligée : « *L'avez-vous deviné?* » Moi, qui aime très-peu ce genre de gymnastique, je ne puis pourtant nier que ces rébus soient quelquefois très-ingénieux, mais surtout bien dessinés et gravés. En regardant les images de cette publication, on ne peut s'empêcher d'admirer les progrès incroyables que, dans l'espace de quelques années, la gravure sur bois a faits en France.

Dans les journaux quotidiens qui, comme chacun le sait, se divisent en sérieux et légers, en ministériels et opposants, il y a encore des jour-

naux spéciaux qui ne s'occupent que de certaines matières, hors du domaine de la politique. J'en dirai quelques mots dans la suite, en traitant les questions scientifiques; mais je dois mentionner ici LE DROIT et la GAZETTE DES TRIBUNAUX; car, quoiqu'ils soient judiciaires, ou plutôt parce qu'ils sont judiciaires, ils sont obligés quelquefois de s'occuper de politique. Tout ce qui regarde les questions de droit, les procès, les arrêts rendus par les différents tribunaux du royaume et même de l'étranger ne peut qu'y être approuvé, parce que cette science est tellement vaste, l'application des articles du Code si uniforme, qu'il importe pour les avocats et les juges d'avoir toujours sous les yeux différentes interprétations de la pensée du législateur. Mais si, d'un côté, ils sont fort utiles aux gens du métier, ils sont très-dangereux sous un autre rapport. Ses rédacteurs, gens non-seulement très-versés dans la connaissance des lois, mais aussi écrivains très-spirituels, rendent compte des petits procès de la police correctionnelle avec une verve tellement égayante, que, sous le vernis d'un style charmant, le hideux du délit disparaît et présente un attrait à la curiosité peu réfléchie du public. — Eh bien, le crime comme l'honneur aime à avoir son piédestal; — et tel voleur, en commettant un vol hardi, ingénieux, est peut-être

stimulé par la pensée que son acte répréhensible aura un retentissement prodigieux ; que son nom sera cité dans ce bulletin de nouvelle espèce, et qu'il deviendra célèbre dans les fastes du vice ou du crime. Le mal est plus facile que le bien. Il faut beaucoup de courage à un honnête homme, probe et laborieux, pour résister à la misère, aux privations, pour rester dans le vrai chemin de la probité; tandis qu'un malfaiteur a la route toute facile à se laisser aller aux actes que la morale et la loi réprouvent. Pourquoi donc, je le demande, embellir le délit? pourquoi lui prêter du charme? pourquoi ériger au crime une tribune, et lui ouvrir une arène où il peut combattre avec tous ses avantages? Car s'il est condamné, au moins il a eu la jouissance de devenir le héros d'un drame émouvant ou d'un vaudeville des plus séduisants. Je conseillerais aux rédacteurs habituels desdits journaux de prendre en sérieuse considération ces réflexions, et de supprimer au moins cette *mise en scène* du délit et du crime. Ils ne seront pas moins curieux à lire sans cela, et n'auront pas sur la conscience d'avoir fourni involontairement à quelques bandits le désir de figurer sur ces bancs où ils se sauront l'objet d'une célébrité très-étendue.

Si les rédacteurs du Droit et de la Gazette des Tribunaux sont très-spirituels, ceux du *Charivari*

et du *Corsaire* sont plus spirituels encore. Leur esprit vif, mordant et étincelant, se répand en fusées lumineuses. Ils rient de tout, trouvent du ridicule à tout; et, Dieu me pardonne, ils seraient capables de dérider un croque-mort ou de rendre agréable le *Dies iræ*. Ces moustiques politiques piquent impitoyablement tout ce qui tombe sous leur plume; et, quoique dans leurs articles il n'y ait autre chose que de l'esprit, de l'esprit, et toujours de l'esprit, ils font une guerre d'autant plus redoutable qu'ils ont les rieurs de leur côté. Leurs bons mots circulent partout; tout le monde se les répète, et quand ils donnent un ridicule, il faut des années pour pouvoir s'en relever.

Dans la pléiade de petits journaux qui ont les arts pour spécialité, comme *l'Entre-Acte*, destiné à abréger la longueur de l'attente; le *Vert-Vert*, déguisé en *Journal de Paris*, qui mêle de la politique en retard de vingt-quatre heures aux autres nouvelles; *l'Argus*, moniteur officiel des figurantes, des lorettes et de la gent qui prend ses ébats à Mabile, à Valentino, au Château-Rouge, etc.; *le Mercure des Théâtres*, le plus spirituel entre tous ces feux follets qu'un soir voit s'allumer et l'autre s'éteindre; *l'Avant-Scène*, qui n'y apparaît jamais; on remarque surtout le *Courrier des Théâtres*, transformé depuis quelque

temps en *Coureur des Spectacles*. Ce journal est rédigé par un homme dont le nom est dans toutes les bouches ; il fait trembler toutes les coulisses, tous les foyers, et les artistes de talent qui ne le craignent pas sont très-rares. La verve bilieuse de ce rédacteur est très-redoutable ; il possède un immense savoir des choses du monde dramatique. Un long exercice de sa prépondérance lui a donné une connaissance exacte du fort et du faible de ces dames et de ces messieurs. Il sait où il faut diriger son dard, et, malheureusement pour eux, il trouve toujours le défaut de la cuirasse : aussi règne-t-il en despote, à ce que l'on dit, et se fait largement payer son silence seul ; jugez alors combien doit coûter l'éloge ! — Mais comme, à côté d'une critique extrêmement sévère, quoique juste, l'injure et la calomnie ne lui coûtent rien, il a de temps à autres à répondre de ses propos malveillants devant la justice, qui ne l'épargne guère, et donne presque toujours gain de cause au plaignant ; mais cela ne le corrige point : quand l'amende élevée le ruine, il ferme boutique, et cesse de faire paraître son journal, pour le faire revivre plus tard sous un autre titre, plus vindicatif et plus menaçant.

La France musicale, qui a eu jadis une grande vogue, tombe dans le charlatanisme, qui tâche de

galvaniser cette œuvre mourante. Cette feuille s'est fait le plus grand tort elle-même par les personnalités dans lesquelles elle s'est lancée à corps perdu.

La Gazette musicale, créée par M. Maurice Schlesinger (chez qui on entend la meilleure musique de tout Paris), et passée ensuite sous la direction de M. Fetis père, garde une allure moins belliqueuse. Ses articles, élaborés par des hommes très-versés dans le contre-point et l'harmonie, maintiennent les saines doctrines et combattent à outrance le faux clinquant qui sort des limites tracées par les maîtres.

L'Artiste rend aux peintres, aux sculpteurs et aux graveurs le même service que *la Gazette musicale* rend aux musiciens et aux chanteurs. Ce journal hebdomadaire, conçu dans des proportions vraiment dignes du nom qu'il porte, se recommande surtout par la critique la plus éclairée qui existe sur la matière. Appréciation digne, conseils bienveillants, popularisation des œuvres d'élite par la lithographie et par la gravure, tels sont les éléments spéciaux de sa rédaction, qui s'étend également à l'art dramatique et à la littérature. — Ce petit journal vaut bien plusieurs de ses confrères de grand format.

A propos de grand format, j'ai presque oublié

de parler de la grandissime *Époque*, créée en 1845, qui s'était imposé la tâche de faire époque dans le journalisme, et qui vient de périr d'inanition. A mon idée, la patience et l'esprit français ne comportent pas ces feuilles énormes dans lesquelles se complaisent les Anglais et les Américains. Les habitudes en France diffèrent essentiellement de celles des gens d'outre-mer. Les Anglais surtout ont une singulière manie d'imprimer dans leurs immenses colonnes (et ils les lisent surtout) les prénoms, noms, titres et emplois de toutes les personnes qui sont admises aux levers, au *drawing room* de la reine (liste comprenant ordinairement plus de trois ou quatre cents noms) ou qui assistent aux soirées des ladies de la fashion, ou au dîner de tel ou tel lord. Ils impriment une foule de choses sans nom et sans aucun intérêt, et pourvu que le journal soit plein à éblouir la vue, c'est tout ce qu'il faut. Aussi est-ce une étude spéciale à faire que la typographie d'un journal anglais; il faut savoir dans quel coin on peut trouver des nouvelles vraiment intéressantes, sous quel amas est enfoui quelque modeste bribe d'une appréciation qui se laisse lire. Vouloir introduire une pareille chose en France est presque impossible. Il y a peu de personnes qui aient le temps de consacrer un jour entier à la lecture d'un journal qui nécessairement doit renfermer

une quantité de choses complétement inutiles au lecteur, ou qui ne sont pas de son domaine. Il ne faut pas que les bonnes choses soient noyées dans un océan de remplissage, et surtout il ne faut pas rendre vrai le mot de celui qui a dit : « Ma foi, « depuis que les journaux sont devenus si grands, « on n'y trouve plus rien. »

En jetant un coup d'œil sur la production littéraire en France, on y trouve le résultat suivant :

De 1830 à 1845, c'est-à-dire dans une période de quinze ans, la librairie a édité une moyenne *annuelle* de cinq mille huit cent soixante-deux ouvrages ou brochures, éditions nouvelles ou réimpressions, non compris les publications périodiques, telles que journaux, revues, etc. ; soit un total de quatre-vingt-sept mille neuf cent trente ouvrages. — En supposant à chaque ouvrage deux volumes et demi en moyenne, ce total donne près de trois cent mille volumes ; et en portant chaque édition à mille deux cents exemplaires seulement, ce qui est loin d'être exagéré, on arrive au chiffre total de *trois cent soixante millions de volumes*.

Les journaux quotidiens et les recueils pério-

diques soumis au timbre qui se publient à Paris, atteignent le chiffre de 268; mais il y en a en réalité plus de 400, parce qu'un assez grand nombre n'est pas soumis au timbre.

Les départements publient environ 600 feuilles politiques et littéraires.

Chaque année on crée au moins 150 journaux; mais leur existence est éphémère, et ne s'étend pas au delà de quelques mois.

Depuis 1833 jusqu'à 1845, il a été créé à Paris 1,600 journaux.

La moyenne, *par jour*, du tirage, pour les journaux de Paris pendant l'année 1846, a été de 394,600 feuilles, dont 202,956 ont été envoyées en province ou à l'étranger, et 191,644 ont été distribuées dans l'intérieur de la ville.

XVIII.

GARDE NATIONALE.

Lorsque, en 1789, la Révolution éclata en France, et lorsqu'on reconnut que tous les abus de l'ancien régime devaient céder la place à l'empire de la justice et de la raison, on chercha les moyens de construire un nouvel édifice social, et de l'entourer d'institutions propres à en garantir la stabilité. Parmi les nombreuses créations qui répondaient à ce but, l'institution de la garde nationale fut jugée la plus utile. — La garde civique, composée de tous les éléments du travail et de la propriété, de-

vait porter dans son essence le grand principe de la sécurité et de l'ordre publics ; elle était une représentation vivante du progrès et du libre développement de toutes les améliorations qui devaient se faire sans secousses, sans convulsions. Aussi était-elle presque toujours en butte à des attaques de toute nature, car elle opposait la force de son organisation pacifique à tous les débordements de la démagogie. Les annales de la garde nationale sont pleines de cette vérité, que le maintien de l'ordre ne nuit en aucune façon au patriotisme, et que toutes les fois qu'une manifestation en faveur d'un principe libéral fut nécessaire, la garde nationale ajouta le poids de ses vœux aux vœux et à la voix du peuple.

Le premier commandement de la garde nationale fut dévolu au grand citoyen des temps modernes, au général la Fayette. Il l'organisa, et s'assura l'amour et l'estime de tous ses nouveaux compagnons d'armes, car il ne permit jamais, autant qu'il était en lui, que le désordre descendît dans la rue et violentât la manifestation de la volonté nationale. Plus tard, quand la Terreur envahit tout, quand le déchaînement de toutes les passions ne permit plus d'écouter la voix de la raison et de la légalité, la garde nationale ne put que subir cette compression générale, et attendre le

moment d'agir avec efficacité. — Après le renversement de Robespierre, la garde civique reparaît de nouveau avec ses instincts honnêtes, prête un appui salutaire à l'autorité et assure l'ordre dans la cité. Puis vient l'Empire, avec son immense gloire et son despotisme non moins grand. Tout ce qui prenait son origine dans la Révolution ne pouvait convenir au maître dont le nom remplissait l'univers; mais comme son génie était connu, comme il prenait sur lui d'assurer à la ville l'ordre public, la garde nationale revenant à ses occupations paisibles, laissait au soldat le pavé et s'endormait quand il veillait pour son salut.—Arrive 1814! L'Europe entière, secouant le joug qui pesait sur elle, se rue vers les frontières de France; Napoléon a besoin de toutes ses forces pour combattre ce torrent envahissant, il a besoin de la tranquillité dans sa capitale, et il se souvient alors de la garde nationale, qui n'a jamais failli dans les moments de crise. Il la réorganise, et confie à sa loyauté son épouse et son fils. Le noble enthousiasme qui s'empare de cette digne milice, les cris qui partent du cœur rassurent le chef de l'Empire, qui court déployer toutes les ressources de son génie guerrier, et s'immortaliser par des combinaisons que l'univers admirera toujours. Après avoir deux fois rejeté loin de Paris le flot ennemi qui le déborde,

après avoir forcé deux fois à la retraite des armées dix fois plus nombreuses que la sienne, Napoléon ne peut plus lutter avec avantage; il ordonne alors une levée en masse des gardes nationaux mobilisables, leur fait retrouver en eux-mêmes ce patriotisme qui inspire, et la voix de tous répond à son appel. — Il faut lire les annales de cette malheureuse époque, pour voir de quoi ces gardes à peine armés furent capables. Courage, honneur, fidélité, rien n'a manqué à ces nobles cœurs qui, hier encore, exerçaient de modestes professions ou labouraient la terre. Dans la garde nationale de Paris, c'était un cri unanime: Aux armes! mais il n'entrait pas dans les idées de ceux qui, dans l'ombre, préparaient la chute de l'Empereur, de satisfaire ce noble, ce légitime désir. Les dépôts regorgeaient d'armes de toute nature, mais la garde n'était pas armée; à peine lui délivrait-on quelques piques dans les mairies, et cela sur un dépôt préalable de 10 ou 20 francs. Sur 12,000 hommes que la garde civique comptait à cette époque, les neuf dixièmes n'avaient rien pour s'armer, et le reste ne pouvait le faire qu'avec des fusils de chasse ou avec des fusils pris sur l'ennemi, qu'on achetait aux soldats blessés. La Restauration laissa subsister cette institution jusqu'au moment où le ministère Villèle, après avoir lassé la patience de tous, en-

tendit dans les rangs civiques ce cri terrible : « *A bas les ministres !* » — Le vertige s'empara du pouvoir, la garde nationale fut licenciée, et 1830 le trouva sans intermédiaire entre lui et le peuple. Aussitôt que le tocsin sonna, l'ancien uniforme de la garde apparut, et le premier soin du nouveau gouvernement fut de réorganiser cette belle institution, prévoyant que tant d'ambitions déchues essayeraient de troubler le repos public. Confier au citoyen la défense de ses lois et de ses droits, c'est une pensée habile et profonde. Faire comprendre à ceux qui désirent vivre libres en travaillant, que leur premier besoin est d'être assurés de la tranquillité, c'est écarter tout reproche d'oppression brutale par la baïonnette de l'obéissance passive, et dire aux citoyens : Voyez s'il vous est loisible de supporter cet état de choses, et si les troubles et l'émeute sont préférables à l'ordre et à la paix. Le citoyen intervient alors dans ses propres affaires; avec son bon sens vulgaire, il juge et agit; — et comme sa mission consiste à persuader plutôt qu'à comprimer, il évite, autant qu'il est en lui, la lutte, et épargne la vie de ceux qui, exaltés ou égarés, sont néanmoins ses frères, ses concitoyens. Le soldat ne voit que son devoir, que l'obstacle à briser; il obéit, il va en avant et il combat. Le citoyen en uniforme agit autrement, et

celui qui défend une barricade où quelquefois il se trouve par hasard ou par surprise, réfléchit avant que de tuer un homme auquel hier encore peut-être il serrait cordialement la main.

La garde nationale de Paris se compose de douze légions à pied, qui comptaient à la fin de 1847 56,055 hommes; — la treizième est à cheval; elle est commandée par M. le comte de Montalivet, Intendant général de la liste civile, qui, à chaque nouvelle élection, est présenté à ce commandement par l'estime et l'affection de ses concitoyens. Cette légion se compose de 1,236 cavaliers. — Les quatre légions de la banlieue comptent 26,556 hommes; ce qui porte l'effectif total de la garde nationale de Paris à 83,847 hommes.

Le chiffre total des gardes nationaux en France peut être porté à un million.

Sont de la garde nationale tous ceux qui ont de vingt et un à cinquante-cinq ans, et qui payent au moins 200 francs de loyer. L'uniforme, modifié en dernier lieu, se compose d'une tunique, couleur bleu de roi, à collet et parements rouges; d'un pantalon à passe-poil de même couleur; un fusil, une baïonnette et une giberne forment son armement; le schako pour les compagnies de chasseurs et de voltigeurs; un bonnet à poil pour les grena-

diers et les sapeurs. Des épaulettes en laine rouge pour ces derniers, avec le dessus vert pour les chasseurs et jaune pour les voltigeurs, complètent ce costume. Le Français sous les armes a toujours une tenue militaire, et à quelques exceptions près, qui font les délices du *Charivari*, les paisibles citadins ont l'air martial.

La garde nationale a le droit d'élire ses officiers jusqu'au grade de commandant ; les colonels et les lieutenants-colonels sont nommés par le Roi sur une liste de dix candidats présentés par le corps des officiers. L'état-major de la garde est aussi à la nomination du Roi. Tout garde national ne répondant pas à l'appel qui lui est fait pour remplir son service, passe au conseil de discipline, et les peines varient, selon le degré d'obstination du récalcitrant, depuis une garde hors de tour jusqu'à l'emprisonnement à l'hôtel Bazancourt, vulgairement appelé *Hôtel-des-z-Haricots*. Cet emprisonnement peut aller jusqu'à quinze jours. A la fête du Roi une amnistie remet ordinairement les peines disciplinaires.

Comme la garde nationale peut être, en cas de guerre, appelée à la défense du territoire, on a institué dans toutes les mairies l'exercice démontré par des sous-officiers instructeurs de l'armée. Les officiers et les sergents peuvent suivre un cours d'é-

volutions professé par le savant colonel Bielfeld, qui leur enseigne tous les secrets du commandement et du service de campagne.

L'institution de la garde nationale, outre ses avantages politiques, produit encore un bien d'une autre nature, mais non moins digne de l'attention de l'homme d'État. — Toutes les classes de la société étant appelées à payer le tribut civique à la cité qu'elles habitent, il se forme une confraternité de corps de garde entre les riches et les pauvres, les gens titrés et les artistes, les manufacturiers et les nobles. Par ce contact continuel, tous se reconnaissent fils du même pays; les distances se rapprochent, les préjugés disparaissent, et très-souvent les distinctions hiérarchiques s'intervertissent; et tel qui est placé au sommet de l'échelle sociale est commandé par son fournisseur, qui, en dehors de ce service, lui fait ordinairement des courbettes obligées pour obtenir ou conserver sa pratique et se faire bien venir. — Dans la garde à pied ces rapprochements sont moins fréquents, car la classe riche monte à cheval et forme la 13e légion (qui, par parenthèse, ne se doute pas qu'elle porte un costume presque en tout semblable à celui des lanciers de la garde russe, connus sous le nom de *Konno-Polçy*). Mais là encore les différences de position et de fortune sont assez sensibles

pour être satisfait de ce frottement continuel de la camaraderie.

Les nuits passées au corps de garde sont quelquefois charmantes quand le sort favorise cet assemblage, et quand les artistes, les avocats et les médecins s'y trouvent ensemble. Chacun y apporte son instruction, sa gaieté, son esprit; la charge et les mille malices s'asseyent souvent au milieu d'eux, et le plus à plaindre est celui qui se promène pendant deux heures l'arme au bras devant l'édifice public, non à cause de sa faction, mais parce qu'il perd ce feu roulant de conversations, de plaisanteries. Quand le célèbre dessinateur Charlet commandait sa compagnie, c'était à qui se rendrait au poste avec le plus d'empressement; car sa verve intarissable, son entrain et son enjouement le rendaient l'idole de tous ses camarades.

Le Roi, dans sa haute sagesse, secondé en cela par les ministres, a appelé au commandement supérieur de cette noble institution les hommes dignes de cet honneur. Le général LA FAYETTE, d'abord, dont le nom dit tout et lie les deux plus mémorables époques de la France; puis le maréchal LOBAU, illustré par une admirable défense de l'île de ce nom. Sa tenue sévère, sa brusquerie et sa franchise militaire le faisaient aimer de tous, et la France regrette en lui une de ses célébrités militaires. Vint

ensuite le maréchal Gérard, dont les annales de l'armée gardent un honorable souvenir et citent le nom inscrit en dernier lieu sur les murs de la citadelle d'Anvers. — Le commandant actuel est le général Jacqueminot, pair de France. Chef d'état-major de la garde nationale sous les deux derniers commandants, il connaît mieux que personne l'esprit qui anime ses concitoyens appartenant à cette institution. Aimé et respecté de tous, il voulut encore ajouter un nouveau titre à l'attachement de la milice citoyenne, en lui rendant comme chef d'état-major le général Carbonnel, dont la démission, lors de la retraite du général la Fayette, affligea les vrais amis de la liberté et du nouveau trône. Avant que les attentats régicides vinssent troubler l'ordre et menacer une tête chère à tous, le Roi, qui aime et protége cette institution, venait souvent parcourir les rangs de la garde nationale, dont il porte l'uniforme dans toutes les grandes occasions. Toujours accueilli avec enthousiasme, il échangeait des poignées de main avec le plus obscur artisan, pour prouver à l'univers que là où l'ordre a un appui, rien ne lui coûte pour donner une preuve éclatante de sa haute estime pour ses concitoyens.

XIX.

LE ROI

ET

LA FAMILLE ROYALE.

Quand le trône des Bourbons de la branche aînée s'écroula sous le poids des fautes d'un pouvoir aussi inepte que faible, ce réveil terrible d'une nation grande et forte imprima une secousse violente d'un bout de l'Europe à l'autre. En effet, à peine la voix de la renommée apprit-elle au monde que trois jours avaient suffi pour renverser la dynastie imposée par les baïonnettes étrangères, que tous les peuples qui gémissaient sous le joug de l'oppression levèrent l'étendard de l'indépendance.

La Belgique, l'Italie, l'Espagne, et surtout la Pologne, coururent aux armes. Il semblait que les traités de Vienne allaient être déchirés, et que l'Europe était à la veille de subir une transformation politique complète.

Les avertissements n'ont assurément pas manqué à la branche aînée. Plus d'une voix tâcha de l'éclairer sur sa véritable position; beaucoup d'amis dévoués firent des efforts courageux pour lui faire sentir la nécessité de s'arrêter sur cette pente funeste où une passion aveugle la poussait; mais tout fut inutile. La fatalité pesait de tout son poids sur cette dynastie malheureuse, et il semblait que cette destinée fût prononcée : elle fit tout son possible pour précipiter sa chute, pour achever sa ruine.

D'un autre côté, la nation, patiente et généreuse, avait une répugnance visible à se jeter dans la voie des révolutions; car les souvenirs que 1793 avait laissés après lui semblaient arrêter cet élan chaleureux qui la poussait à faire respecter ses droits. — Les hommes sages et pleins d'expérience, mesurant la profondeur de l'avenir, ne pouvaient pas se cacher toutes les suites funestes que cette *ultima ratio* des empires, ce bouleversement armé, semblait réserver à la France. — Toutes les révolutions, même les plus saintes, ont toujours en elles ce triste germe, cette triste

loi, qu'elles sont faites par les hommes, et que, comme telles, elles ne peuvent jamais assigner une limite à l'action désorganisatrice qui leur est pour ainsi dire inhérente. Donner un cours libre à la passion humaine, occasionner une explosion, est toujours une chose facile; mais dire à la colère populaire, «*Tu n'iras pas plus loin*,» dire à ces passions de se taire, est très-difficile, sinon impossible. L'orage éclate, brise les entraves imposées, car l'espoir d'un avenir meilleur décuple les forces des peuples; mais la victoire est exigeante; la multitude a aussi la diversité des vues, et envisage diversement, soit l'intérêt matériel, soit l'intérêt politique. De là vient que quand les obstacles contre lesquels on s'est levé sont renversés, les secousses continuent, les volontés opposées se heurtent et prolongent l'état exceptionnel, qui ne produit de bons résultats qu'autant qu'il sait de lui-même assigner des bornes à ses exigences, atteindre le but véritable et réellement utile à sa destinée. Les révolutions que la France a traversées ont nécessairement laissé ou des adversaires ou des partisans. La République, l'Empire, la Restauration, ces grandes époques dans la vie de la nation, ont fait naître différents intérêts et différents désirs; de sorte que le trône de Charles X une fois renversé, il fallait forcément se

demander quel serait le genre de gouvernement que l'on établirait sur les ruines de celui qui venait de succomber. — Certes, si la révolution de Juillet avait été le produit de la conspiration d'une faction déterminée, le choix étant prévu, on aurait pu immédiatement édifier après avoir détruit; mais cette grande et noble révolution étant la manifestation unanime d'une nation contre les violations du pouvoir, le résultat immédiat ne pouvait ni être prévu ni satisfaire tous les partis qui avaient pris part à la lutte. La République, l'Empire, la Royauté, ayant, pour ainsi dire, poids égaux dans la balance, il fallait s'attendre au prolongement funeste des dissensions que les les désirs non satisfaits devaient inévitablement produire.

Avouons, et c'est une chose depuis longtemps reconnue, que de tous les maux qui peuvent fondre sur une nation quelconque, les plus cruels, les plus terribles, sont ceux qui ont pour cause les luttes intérieures des factions. — Dans une guerre qui envahit le territoire, l'élan qui conduit sur le champ de bataille est un élan sublime et saint; on repousse l'ennemi, on repousse l'étranger; la gloire est au bout de ces efforts. Mais quand entre concitoyens les passions ardentes amènent une effusion de sang; quand le champ de bataille est

jonché de cadavres de frères, le chant de la victoire est un chant funèbre, et le drapeau victorieux est couvert d'un crêpe. — C'est une triste victoire sur laquelle il faut verser des larmes. — Voilà ce qui était à craindre au moment où la lutte contre le pouvoir finissait. Jusque-là unanimes, on devait forcément se désunir pour planter son drapeau. L'immense victoire que l'on avait obtenue en commun semblait mettre un terme à cet accord sans lequel on ne peut obtenir rien d'utile, rien de grand. Tous, en combattant ensemble, étaient armés, non-seulement de l'arme matérielle, mais de leurs vœux, de leurs désirs, de leurs prétentions.

Le Républicanisme avait pour partisans tous ces esprits généreux qui contemplent le magnifique monument de ces réformes, de ces lois, que la république française a laissées, faisant abstraction des mesures violentes qu'elle a été obligée d'employer pour les établir, les prenant tout au plus comme ces remèdes héroïques qu'il faut employer et tenter pour sauver le moribond; comme ces opérations douloureuses par lesquelles le chirurgien empêche la gangrène d'envahir les parties saines et de tuer le malade. A ces partisans de bonne foi, pleins de patriotisme, il faut ajouter un bon nombre de gens qui, sans valeur person-

nelle, mais pleins d'amour-propre et d'ambition, ne voyaient dans le républicanisme que le moyen de parvenir, et, à l'aide de la licence, qu'ils croyaient facilement faire naître sous ce régime, de s'emparer des places lucratives, unique objet de leur convoitise.

L'Empire, par l'éclat extraordinaire qu'il a jeté sur son passage; par le souvenir de grandes et belles actions sur le champ de bataille; par ce prestige guerrier qui, dans une nation aussi vaillante que la nation française, fera toujours vibrer la plus sensible des fibres, celle de la gloire, était désiré par tous ceux qui durent leurs grades et leurs positions à l'Empereur, et chez lesquels son culte se liait intimement au culte de la patrie.

La Royauté ralliait aussi autour d'elle une nombreuse phalange, et grand était le nombre de ceux qui, ne pouvant plus se faire illusion sur la destinée de Charles X, voulaient au moins assurer à sa branche le trône sur lequel s'assirent tant de rois de cette famille, et qui ont jeté tant d'éclat sur leur règne ou sur leur patrie.

Mais ces trois partis se balançant presque, ne réunissaient chacun dans leur sphère que les hommes influents sur leurs propres partisans, et aucun d'eux n'avait assez de puissance pour faire par-

tager ses convictions par les *masses*, par la nation.

La République a laissé des traces sanglantes, l'horreur que les cruautés de 1793 ont inspirée à toutes les classes de la population, qui jugeant des effets par les effets, et ne remontant pas aux causes qui les produisent, ne tiennent aucun compte des nécessités qui les font naître. Ces mêmes classes n'ont gardé d'autre souvenir de cette fameuse époque, que celui des excès qui lui imprimèrent une tache ineffaçable, une tache de sang. Pour elles la République était la guillotine en permanence, la loi des suspects, les visites domiciliaires et la corde d'un réverbère. — Pour ces mêmes classes l'Empire était le règne du sabre. Elles ne voyaient dans les victoires que les guerres qui décimaient les populations; la stagnation du commerce, un despotisme plus ou moins brillant, au bout duquel apparaissait l'envahissement du territoire par les troupes étrangères et les hordes asiatiques. L'éloignement de l'héritier direct de l'Empereur, élevé sur le sol étranger, paralysait les partisans de l'Empire, et leurs espérances étaient d'autant moins fondées que l'on ne savait pas si l'Autriche consentirait jamais à leur rendre le duc de Reichstadt, le Napoléon II de leurs désirs.

Pour la branche aînée et pour les Henriquinquistes les chances étaient moins certaines encore. Tous ceux qui ont gardé le souvenir de ces dernières quarante années, ont vu manifestement que pour cette dynastie les enseignements du passé étaient complétement perdus ; qu'elle se croyait toujours investie du droit divin, et revenait avec opiniâtreté aux errements funestes que tant d'années de malheur et d'exil n'ont jamais pu déraciner. La minorité d'ailleurs de ce rejeton sur lequel on concentrait ses vœux, était un germe de guerres intestines, et l'on ne doutait pas qu'au bout d'un certain temps, il faudrait encore avoir recours à une révolution pour se venger de la mauvaise foi et redresser les torts.

Tous ces inconvénients, facilement saisissables et accessibles aux masses, firent réfléchir la partie saine de la nation, qui heureusement était la plus nombreuse; dès lors, et quand la lutte était devenue inévitable, on pouvait presque prévoir que ce résultat se présenterait par la force des circonstances.

A côté du trône de la branche aîné, vivait une famille princière, ayant la même origine qu'elle. Par une heureuse exception, le chef de cette famille, sans jamais tremper dans les fautes de ses aînés, était l'homme de la nation par excellence.

Dès sa plus tendre jeunesse, il avait consacré tous ses efforts à mériter l'amour de ses concitoyens, à servir son pays. Aussi, quand vint le jour des luttes patriotiques, quand il fallut combattre pour son pays, il se trouva dans les rangs nationaux, tirant l'épée pour la défense de sa patrie, combattant pour le sol qui l'avait vu naître. — La jeunesse de Louis-Philippe s'écoula dans le travail. Ardent à s'instruire, il voulait connaître, et s'appropria toutes les productions par lesquelles l'esprit humain s'illustre ; plus que cela, il voulut apprendre par lui-même les ressources et les besoins du peuple sur lequel alors rien ne lui présageait qu'il dût un jour régner. Il descendit dans les manufactures, entra dans les ateliers, assista aux labeurs des pauvres ouvriers ; et alors se présenta à lui pour la première fois cette grande pensée : « *Que le travail ne peut recueillir ses fruits qu'autant que la paix lui assure son pain de chaque jour.* » Son premier acte d'adolescent fut de sauver la vie à un pauvre soldat qui se noyait, et cette action lui occasionna plus de plaisir que la gloire dont il se couvrit à Valmy en chargeant et repoussant les phalanges prussiennes. — Si à cette époque on ne voit en lui qu'un courageux soldat, sur lequel se fixent déjà les yeux du chef de l'armée et de la nation, on le verra plus tard, habile général, ral-

liant ses troupes sous le feu meurtrier des Autrichiens, et fixant la victoire sous les drapeaux français à Jemmapes, où il commandait le centre de l'armée.

Forcé de quitter son pays pour sauver une vie qu'il aurait voulu consacrer à sa patrie, il brisa son épée sur le sol étranger pour ne jamais la tirer contre ses compatriotes. Il s'exila, visitant différentes contrées, travaillant pour vivre et s'instruisant toujours.

Il n'entre pas dans le cadre de cet écrit de tracer la biographie complète du Roi Louis-Philippe; je me bornerai seulement à dire que, rentré dans le pays après les événements de 1814 et 1815, il s'appliqua de nouveau à être citoyen français plutôt que prince français. Il releva par les ressources de sa haute capacité l'ancienne splendeur de sa maison, payant scrupuleusement les dettes de son père, acquittant les créances qu'il pouvait décliner. Ami éclairé des arts et des belles-lettres, sa maison était toujours ouverte à ceux qui ajoutaient quelque éclat au nom français. Le mérite caché était sûr que ses bienfaits viendraient le trouver, sans qu'il eût besoin de courber la tête pour solliciter; l'homme persécuté par le pouvoir arbitraire et inintelligent, voyait s'étendre sur lui sa main protectrice et le garantir autant qu'il était

possible des effets funestes d'un ressentiment qui avait le pouvoir et le moyen de nuire.

On comprendra facilement qu'un tel prince ne pouvait être bien vu par la cour et par ceux qui y faisaient foule; aussi le duc d'Orléans était-il sans crédit, se tenait-il à l'écart, et avertissait-il par sa conduite et par ses paroles que l'on courait à une perte certaine, avec cette manière de régner et de gouverner. Mais tel est le funeste aveuglement des gens du pouvoir, qu'ils se croient inébranlables, et que tout conseil qui vient troubler leur haute satisfaction personnelle est toujours très-mal venu. Les événements n'ont pas tardé à vérifier les prédictions de l'esprit juste et pénétrant du prince; et quand sonna l'heure du danger, quand le trône s'écroula, tous les regards se tournèrent vers lui, car chacun paraissait sentir instinctivement que le salut était là.

A cette époque, les événements marchaient avec une rapidité effrayante; le trouble grandissait, le danger devenait imminent; il fallait sortir à tout prix de cette position précaire. Pour parer aux tristes conséquences qui menaçaient la chose publique, tous les gens de bien se rencontrèrent dans le désir de proclamer le duc d'Orléans Roi des Français.

Malgré tout l'éclat de la couronne d'un pays tel

que la France, il y avait matière à effrayer l'âme la mieux trempée, non pas par la grandeur du danger personnel, une telle crainte est indigne d'un homme, mais par la grandeur de la responsabilité que l'on assumait sur sa tête, à se charger de diriger et d'assurer le bonheur de la nation. Instruit à l'école de l'adversité, Louis-Philippe savait supporter le malheur; soldat, il connaissait le danger des batailles : mais prendre le sceptre dans une crise semblable, avec des complications de toutes espèces, avec la conviction qu'il aurait à lutter, non-seulement contre le mauvais vouloir de toutes les cours souveraines, mais contre les partis aveugles et acharnés de son propre pays; voir à chaque instant les mesures les plus salutaires ou mal interprétées ou combattues par une multitude fière de son triomphe récent; avoir pour soutiens les hommes qui, malgré les intentions pures qu'ils manifestaient, pouvaient avoir des prétentions exorbitantes, incompatibles avec le bonheur général d'un peuple de trente millions d'âmes; n'avoir en perspective, pour récompense, que la plus cruelle ingratitude ou les attentats criminels; prévoir qu'à chaque moment il faudrait descendre dans l'arène, et défendre ce même peuple contre lui-même et le sauver malgré lui; il y avait de quoi, je le répète, faire reculer le plus brave, et rejeter

bien loin les appas flatteurs d'un diadème. — Mais Louis-Philippe ne vit devant lui que le bien qu'il pouvait faire à son pays. Convaincu que tout citoyen doit le sacrifice de tous les instants de sa vie à sa patrie, il envisagea froidement l'avenir, et, fort du témoignage de sa conscience, il accepta la tâche imposée, en se disant :

Fais ce que dois, advienne que pourra.

Ici commence pour Louis-Philippe, désormais Roi des Français, une série d'événements et d'épreuves que jamais un souverain n'a eu à traverser. — A peine le choix et l'acceptation ont-ils été connus, que de toutes parts il s'éleva un cri immense, cri patriotique, qui salua cet avénement au trône comme un gage assuré du bonheur public; mais aussi il s'éleva une clameur non moins forte de toutes ces coteries qui rêvaient autre chose qu'une monarchie franchement constitutionnelle; et si, d'un côté, tous les bons citoyens se félicitaient et se rassuraient, d'un autre côté les passions déchaînées de quelques brouillons trompés dans leur attente préparaient au pays de rudes moments à passer, de cruelles époques à traverser.

C'est ici que se déroule le génie de conservation qui anime Louis-Philippe. Mais, pour bien apprécier les événements qui vont suivre, jetons un

coup d'œil rapide sur les tendances que la révolution de Juillet développait.

Dès 1789, l'année où la lutte entre les deux principes, principe de la liberté et principe du despotisme, a commencé, partout ce germe profond qui donna tant de grandeur à la France prenait des racines de plus en plus vivaces. La féodalité vaincue, les priviléges anéantis et remplacés par des lois salutaires qui égalisaient toutes les castes, ayant produit de grands résultats, chaque nation aspirait à son tour à voir disparaître l'arbitraire, en obtenant des concessions qui lui étaient dues. Les gouvernements absolus comprirent que, aussi longtemps que la France serait en possession de ce droit qu'elle avait conquis par tant de sacrifices, cette épée de Damoclès, menaçant leur sécurité, serait suspendue au-dessus de leur tête, et que l'idée continuelle d'*égalité devant la loi* germerait toujours au sein des peuples soumis à leurs sceptres; de plus, que l'exemple de Napoléon, qui, de simple sous-lieutenant d'artillerie, s'était élevé au plus haut degré de puissance, servirait constamment de guide à tous ceux qui, avec du génie dans la tête, de la volonté et de la force dans le cœur, désireraient, à l'aide des mêmes moyens, se créer une position, sinon aussi éminente, au moins analogue à la sphère d'action du pays qui leur au-

rait donné le jour. De là, il découle cette conséquence naturelle, que tous les moyens sont bons pour se garantir de ce principe niveleur; de là tous les efforts combinés pour priver la nation française du fruit de ses victoires et de ses conquêtes dans le domaine de l'intelligence. La coalition formidable qui se constitua sous le nom de la *Sainte-Alliance* avait pour but, non-seulement de renverser la puissance envahissante de Napoléon, mais aussi de frapper de mort toutes les conséquences de la grande révolution française. Le congrès de Vienne, outre les stipulations mises au grand jour, avait aussi ses stipulations occultes. Ayant fait asseoir sur le trône français la famille dépossédée des Bourbons, on attendait tout de sa reconnaissance; mais Louis XVIII, prince de beaucoup d'esprit, ne pouvait pas se prêter aux exigences des cours étrangères, car il avait parfaitement compris que toute tentative qui aurait pour but un retour vers le passé aboli serait vaine, ou ne donnerait pour résultat que l'exil, d'où à peine il venait de rentrer. Avec Charles X, l'affaire était plus facile. Ce roi avait de tout temps haï cordialement tout progrès révolutionnaire, et ne remplissait qu'avec répugnance les nécessités de sa position. Il devait donc saisir avidement toutes les occasions qui le délivraient des entraves mises à

sa puissance. L'œuvre marchait, quand tout à coup la lutte des trois jours donna un démenti déplorable aux fausses espérances des meneurs du parti prêtre et du parti absolutiste. Et si la voix des nations salua l'aurore d'un avenir meilleur, le silence hostile des gouvernants faisait présager une guerre acharnée, dont les conséquences étaient incalculables.

La France, par sa tendance révolutionnaire, se plaçait forcément à la tête de tous ces mouvements, car, pour elle, c'était une question de vitalité; mais le danger n'était pas pour elle moins grand si les tentatives libérales avortaient, car il y avait pour elle à redouter cette coalition qui subsistait toujours, et qui trouverait, même dans le sein de la France, des partisans d'une seconde Restauration. L'homme placé à la tête du pays devait peser toutes les chances de l'avenir, calculer les probabilités de tel ou tel état de choses; il devait voir assez loin dans l'avenir pour résoudre le problème le plus difficile, celui de savoir ce qui convenait le mieux à la sûreté et au bonheur du peuple sur lequel il devait régner. Cet homme était Louis-Philippe. Son esprit saisit sur-le-champ tout l'ensemble de cette immense question, et il se mit à l'œuvre, œuvre hérissée de difficultés et de dangers. — La première chose et la plus essentielle pour

lui était de calmer l'effervescence populaire, car il savait quel funeste avenir est réservé à ceux qui remuent le fond d'une nation. Il n'est point de siècle de lumière pour la populace; en tous pays elle est la même, elle est féroce. Quand elle se venge de ceux qui la gouvernent, elle punit des crimes quelquefois imaginaires par des crimes certains. — Il savait que lorsqu'on soulève un peuple, on lui donne toujours plus d'énergie qu'il n'en faut pour arriver au but que l'on se propose, et que cet excédant de force l'emporte au delà de toutes les prévisions humaines. Il avait toujours présentes ces paroles de Mirabeau, qu'il faut

« Substituer le vrai amour de la patrie à de viles passions, « et ne pas prendre une vaine ardeur de briller pour une « vocation réelle à s'occuper du bien public; »

et que :

« L'amour-propre est l'ennemi de la vraie gloire; car la « vanité, trop presséé de s'agiter sur un petit théâtre, n'a « pas le loisir de jeter en silence les fondements d'une gloire « solide. »

Certes, Louis-Philippe aurait pu se donner, dès son avénement au trône, le mérite facile d'être l'épouvantail des rois de l'Europe; il pouvait à peu de frais se placer au sommet de la popularité, et marquer de sang les pages de son règne; mais

il aima mieux être le modérateur de l'univers que d'en être le bouleversateur. Il lutta avec ses propres sympathies pour assurer au monde la paix bienfaisante. Il refusa un trône pour son fils, trône qu'il était facile de défendre contre l'agression, et sur lequel il pouvait consolider sa dynastie dans un pays qui gravitera toujours, quoi que l'on fasse, dans la sphère d'action de la France. Mais il tenait à prouver à tous qu'en acceptant le trône français, il n'était pas mû par une ambition personnelle, par une envie de jeter du lustre sur sa famille ; mais que la vraie gloire pour lui gisait moins dans l'éclat du diadème, que dans l'accomplissement de ses plus saints devoirs.

Sa première pensée, sa première démarche fut un coup de haute politique.

Une idée est profondément enracinée parmi le peuple français : c'est que l'Angleterre est son ennemie née, sa rivale éternelle ; qu'il n'y a d'autre alternative pour la France que d'abattre cette puissance, ou de succomber. Louis-Philippe jugea tout autrement. Il pensa que la liberté du monde, ou du moins sa tranquillité, dépendait de l'accord parfait des deux peuples libres ; qu'il y avait une foule de points où les intérêts de ces deux pays étaient les mêmes, et qu'il suffirait de quelque vingt ans à ces deux peuples pour se connaître,

s'apprécier et rester unis[1]. Son premier effort dans la diplomatie fut donc d'obtenir de l'Angleterre l'accession à la révolution de Juillet, et par cela même de la détacher de la Sainte-Alliance. Tranquille de ce côté, il savait que les autres puissances auraient assez à faire dans leurs propres États avant que de se mêler des affaires de la France. Le résultat répondit complétement à ses prévisions.

L'Angleterre reconnut la révolution de Juillet. Cette démarche d'une puissance que les autres regardaient comme une ennemie naturelle de la France, imprima un autre cachet au mouvement populaire, et changea plusieurs dispositions hostiles en accessions hâtives à l'état de choses existant. C'était une conséquence nécessaire même pour les gouvernements absolutistes, car leur adhésion suspendait l'explosion de la France. Mais la tâche de Louis-Philippe n'était que commencée; les révolutions éclataient de toutes parts, il était impossible de porter des secours matériels partout; il fallait créer un ascendant moral très-puissant, et en même temps il fallait avertir les peuples que la

[1] Nous examinerons ailleurs toutes les phases de cette alliance politique depuis 1830, et les avantages ou préjudices qu'elle a apportés à la France. L'expérience acquise pendant dix-sept ans a suffisamment éclairé l'opinion publique, et levé tous les doutes qui pouvaient encore exister à ce sujet.

France, comme pays constitué, ne pouvait pas s'immiscer dans les affaires et dans les troubles des autres nations. De là le système de la *non-intervention*. Ce système, sur lequel pèsent tant de malédictions, pour ainsi dire, n'a jamais, à mon avis, été bien compris, et ne faisait naître que des récriminations passionnées, car sa pensée intime n'était pas saisissable pour le vulgaire. On a cru généralement qu'il était le produit d'un égoïsme méprisable, et qu'il fallait sacrifier tout pour affermir la position de Louis-Philippe. Il n'en est pas ainsi. Pour quiconque a mûrement réfléchi sur ses motifs et ses conséquences, le système de la non-intervention était un système protecteur de la faiblesse contre la force. Le congrès de Vienne engageait les parties contractantes à se prêter un secours mutuel dans toutes les circonstances qui touchaient à leur stabilité; il était donc évident, pour tout homme pratique à la tête des affaires, que tous les mouvements régénérateurs, n'importe dans quel pays, s'annonçant comme une révolution sociale, devaient être comprimés en commun et étouffés à leur naissance; et, comme il fallait laisser aux peuples opprimés la faculté de tenter les chances probables d'une délivrance, il fallait les placer au moins en face d'un seul adversaire, et empêcher les autres de les écraser simultané-

ment. On voit donc bien que la pensée qui présidait à la création de ce système protecteur était une pensée profonde, pensée libérale, et la seule possible dans l'état de choses. Mais malheureusement les événements se suivaient avec une rapidité effrayante; les soulèvements mal combinés surgissaient de toutes parts, et tous les regards se tournaient vers la France, protectrice née des opprimés. Louis-Philippe pensait, dans le principe, que tous ceux qui se plaçaient ou qui devaient se placer à la tête de ces révolutions comprendraient parfaitement la position de la France, et tiendraient compte de l'impossibilité matérielle; mais les passions ne raisonnent pas, on avait hâte de jouir de la liberté. Peut-on blâmer ce désir? Non, assurément; mais il faut déplorer que tant d'efforts, tant de courage aient fatalement abouti à d'effroyables malheurs, à s'abîmer dans des flots de sang. La plus sérieuse de ces luttes fut la révolution polonaise; et si les autres n'ont créé que des embarras à la France, celle-là, on peut le dire hardiment, sauvait et la révolution de Juillet et le gouvernement que cette dernière a établi.

La Pologne ne pouvait tomber sans que les passions se déchaînassent contre Louis-Philippe, d'autant plus qu'un de ses ministres prononça à la tribune ces honteuses paroles : *L'ordre règne à*

Varsovie! Mais demandons-le à tout homme impartial; cette phrase, qui flétrit à jamais la mémoire du ministre, peut-elle être imputée à crime à Louis-Philippe lui-même? — Était-il, pouvait-il être pour quelque chose dans ces paroles? Non, mille fois non. Les ennemis les plus acharnés du Roi ne lui refusent pourtant pas de l'esprit, de l'habileté. Eh bien! était-il possible d'admettre que la chute de la Pologne fût son ouvrage; et cette insulte posthume était-elle dans l'ordre des choses possibles pour un monarque plein d'esprit et d'habileté? Comment pouvait-il ne pas savoir (et il le savait assurément) que la chute d'une nation amie de tout temps de la sienne compliquerait sa position d'une manière grave, et que, loin de lui être profitable, elle menacerait son existence politique, la tranquillité de la France à l'intérieur, sa sûreté à l'extérieur? que prêter son aide à un tel triomphe, c'était prononcer sa sentence soi-même, et briser les liens qui comprimaient l'activité dévorante des Français? A qui fera-t-on accroire que Louis-Philippe voulût de gaieté de cœur s'exposer ainsi, et fournir un aliment funeste aux haines, aux passions, aux bouleversements? Non; je suis convaincu que le Roi sentit profondément la douleur causée à toute la nation par la chute d'un pays héroïque.

Dans l'état de choses d'alors, la force de la France était dans l'ascendant moral qu'elle pouvait exercer sur les autres puissances. Elle négociait, elle conseillait, elle cherchait à profiter de toutes les circonstances. Toutes les fois que la chose était possible, et que le principe de la non-intervention était violé, la France intervenait; elle entrait en Belgique, elle s'emparait d'Ancône; mais que pouvait-elle faire en cette occurrence? — Ce que le cabinet des Tuileries a fait pour cette cause sera sans doute un jour connu et apprécié; la postérité apprendra avec surprise que la chute de la Pologne revient complétement à une puissance perfide, libérale en paroles ou despote en actions, selon le compte qu'elle y trouve : mais tel est le sort des gouvernants, que les peuples ne jugent que sur l'apparence; pour eux, le désir est la possibilité, les obstacles ne comptent pas, ou deviennent les crimes de ceux qui sont au timon des affaires.

L'époque dont je parle était la plus difficile dans la vie politique de Louis-Philippe, et il ne fallait rien moins que la force de son caractère pour la traverser, la tourner au profit de tous, en luttant contre ces têtes ardentes qui, dans leur effervescence, se croient les vengeurs du monde, les réformateurs de l'humanité. Dans toutes les actions de Louis-Philippe, on voit constamment combien

sa vue en politique est pénétrante; il juge des pays et de leurs ressources comme un homme dont l'occupation unique serait les affaires de sa contrée, et qui vivrait sur place au milieu des choses qui se passent devant lui. — En voici un exemple : Chacun sait à combien de luttes les prétentions de don Carlos ont exposé l'Espagne. Isabelle II était reconnue par la France ; il était de plus de son intérêt de ne pas permettre de s'établir à ses frontières un prince qui arrivait dans la Péninsule avec des principes tout à fait opposés aux principes français, et qui pouvait, dans la suite, seconder toute tentative hostile au trône de Juillet. Cela était évident pour tout le monde. Don Carlos gagna du terrain plus d'une fois; il fut sur le point d'obtenir une victoire complète; les hommes d'État d'Espagne, l'Angleterre et la France entière étaient d'avis qu'il fallait intervenir, et garantir le trône d'Isabelle d'une chute assurée. Le Roi seul jugea les choses sainement; il fut inébranlable, il ne voulut jamais de l'intervention; et la nation espagnole seule a suffi pour se défendre elle-même en défendant sa cause.

Quiconque a eu le bonheur d'approcher le Roi est frappé tout d'abord de cette dignité grave et calme qui dénote un esprit supérieur. Il est affable et naturel; il possède un rare talent d'élocution,

et ses connaissances sont tellement multipliées, que plus d'une fois les gens du métier sont sortis émerveillés de l'étonnante précision avec laquelle il donnait son avis sur les choses que l'on aurait cru devoir lui être complétement étrangères. Il possède plusieurs langues; il les parle et les écrit avec élégance. Louis-Philippe, dans les affaires de l'État, ne donne rien au hasard; il ne signe jamais aucune ordonnance présentée par un ministre sans en prendre préalablement connaissance. Il examine tous les recours en grâce, parcourt toutes les procédures des gens condamnés à mort, y scrute leur vie; et si un seul indice est favorable au condamné, il commue la peine. L'ordre sévère qui règne dans ses affaires particulières, dans ses dépenses, lui a permis, avec des ressources trop bornées, d'entreprendre et d'exécuter des choses devant lesquelles de plus riches et de plus puissants ont reculé. Napoléon, maître de toute la France; Louis XVIII et Charles X, avec une liste civile plus du double de la sienne, ont renoncé à restaurer le palais de Versailles, trouvant l'entreprise trop chère pour leurs moyens. Eh bien, Louis-Philippe jugea que la chose était digne d'un monarque français; et, sans demander au pays des sacrifices pour cet objet, il a exécuté la transformation complète de ce monument fastueux, en faisant de ce

superbe palais le plus magnifique musée national.

L'activité du Roi est étonnante. — Toujours occupé de la chose publique, il trouve du temps à donner à sa nombreuse famille, dont il est l'idole; c'est le plus heureux des pères. Il se couche rarement avant deux heures après minuit, et sa sobriété est sans pareille. Son plus grand regret est que les criminelles tentatives de plusieurs misérables le privent de pouvoir se promener dans les rues de Paris comme un simple particulier; mais comme sa vie ne lui appartient pas, il est forcé de rester chez lui, et de ne pas s'exposer témérairement aux coups des assassins. — Son ascendant est tellement puissant sur les personnes qui l'approchent, que, plus d'une fois, les gens qui entrèrent chez lui ayant des dispositions tout à fait opposées à ses vues en politique, en sortirent complétement convertis, et abandonnèrent leurs convictions pour suivre les siennes. Louis-Philippe, comme un esprit supérieur, est sans haine contre ses ennemis; mais aussi il est inébranlable dans ce qu'il croit juste et utile pour son pays.

Pour toutes les épreuves auxquelles il a plu à la Providence de l'exposer comme homme, comme prince et comme père, le ciel lui devait un dédommagement, un prix de tant de sacrifices; en effet,

Dieu lui a donné pour compagne la douceur, la bonté, la vertu et la bienfaisance personnifiées; il lui a donné MARIE-AMÉLIE.

J'ai pu tracer le portrait du Roi, car sa vie est la vie publique; mais pour parler de la Reine, il faudrait connaître toutes ces vertus cachées qui font d'elle une femme évangélique; il faudrait connaître le nombre de ces bienfaits qu'elle répand autour d'elle, et ces millions de prières qui s'élèvent au pied du trône de l'Éternel pour la bénir. Partout où la souffrance gît sur le grabat de la misère, la Reine veille; aussitôt qu'une voix suppliante arrive jusqu'à elle, sa main essuie les larmes et apporte un secours. Ses bienfaits pénètrent partout, sa bonté est inépuisable, sa libéralité infinie; et quand elle a tout donné, elle trouve qu'elle n'a encore rien fait. Épouse dévouée, mère tendre, elle est une image vivante d'abnégation personnelle.

Il est de ces vertus qui vivent à l'ombre; de ces dévouements sublimes qui se tiennent à l'écart dans le bonheur et se mettent en avant dans l'adversité; de ces caractères énergiques que rien n'abat, parce que le cœur, haut placé, possède assez de force pour lutter et vaincre : voilà en peu de mots le portrait de MADAME ADÉLAÏDE, sœur du Roi Louis-Philippe, et que la famille royale vient de perdre tout récemment.

Madame Adélaïde, élève, comme son frère, de madame de Genlis, avait reçu de la nature tous les dons qui font aimer et admirer; mais, fidèle à la tendre amitié qui l'unissait à son frère, elle lui voua toute sa vie, en partageant son exil, en devenant sa consolation, son ange de bon conseil. Toujours auprès de lui, elle marchait du même pas avec lui, pensant avec raison qu'il y a plus de force dans deux âmes bien unies pour tenir tête à l'orage et supporter le fardeau de la grandeur. Éclairée, réfléchie, aimant sincèrement la France, elle croyait son frère capable d'assurer le bonheur de la patrie commune; et, dans les plus mauvais jours de l'effervescence populaire, elle lui apportait sa foi dans l'avenir, dans la reconnaissance de la postérité. — Elle s'est éteinte doucement, car le ciel, après tant de secousses, lui devait cette fin paisible. Entourée de tout l'amour de sa famille, elle a quitté la terre pour marquer au ciel la place de ceux qu'elle chérissait. — On ne peut faire d'elle de plus grand éloge qu'en disant qu'elle était la digne sœur du Roi.

Là plus grande affliction qu'il a plu à la Providence d'envoyer au cœur paternel du Roi, fut la perte du Duc d'Orléans, qu'une mort si funeste et si fatale est venue frapper au milieu de sa carrière.

Jamais qualités plus brillantes n'ont orné aucun prince, à ma connaissance; tout en lui concourait à le rendre le cavalier le plus charmant, l'homme le plus aimable. Taille élevée et bien prise, traits réguliers, sourire d'une douceur admirable, voix gracieuse et pénétrante, valeur bouillante, mais modérée par un sang-froid extraordinaire dans le danger. Toutes les fois que mon esprit se retrace cet ensemble si parfait, il se présente à mon idée quelque chose d'aussi chevaleresque que François Ier, d'aussi digne d'amour que Henri IV.—Élevé au collége ainsi que ses frères, il conserva les amitiés acquises sur les bancs scolaires; héritier présomptif de la couronne, il est resté toujours camarade franc et loyal, ou protecteur grand et généreux. Comme son père, il a vu de près le peuple français, et le peuple le connaissait par les bienfaits qu'il semait autour de lui; car jamais libéralité ne fut plus grande dans un prince, jamais discernement dans la répartition des secours ne fut plus intelligent. Habile général sur le champ de bataille, il s'occupait de ses compagnons d'armes, et le soldat qui combattait sous lui sentait ses forces tripler. — Le duc d'Orléans aimait son pays d'un amour ardent, et il avait pour son père l'attachement profond d'un fils respectueux, l'admiration sincère d'un citoyen pour son roi. Quelquefois,

peut-être, les idées qu'il se formait sur les besoins du pays différaient de celles de Louis-Philippe; mais il était tellement pénétré de la supériorité des lumières de son père, que jamais il ne se permit de témoigner en quoi que ce soit un avis différent ou une critique de la conduite que l'on tenait; car il était convaincu de cette grande vérité, que pour apprendre à commander plus tard, il faut d'abord savoir obéir. Aussi le pays, dont les regards s'étaient toujours tournés sur lui, s'applaudissait dans son avenir, qui lui promettait un grand roi et de grandes destinées.

Tout souriait au jeune duc d'Orléans, et ce bonheur de se sentir et de se savoir aimé fut bientôt porté au suprême degré par son mariage. Digne d'un tel époux, la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin arriva sur la terre de France; et quelle dut être sa joie quand elle se sentit pressée dans les bras du roi Louis Philippe, et saluée comme la compagne chérie du plus aimable des princes! Aux charmes de sa personne, la princesse Hélène joint un esprit droit et cultivé, une bonté rare et précieuse, un culte sincère du pays qui l'adopta. Quand elle se sentit appuyée sur le bras de son époux, entourée de son auguste famille; quand la naissance de deux princes eut cimenté cette heureuse union, elle se dit avec orgueil que jamais

femme n'avait eu ni une plus haute destinée, ni un bonheur plus parfait. — Hélas! un seul jour changea cette joie en un deuil éternel, et de son souffle néfaste emporta les douces illusions d'une âme noble et pure.

Le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans, en allant à Neuilly, fut lancé hors de sa voiture, emportée par les chevaux, qui avaient pris le mors aux dents; et sa chute fut si malheureuse, que sa tête ayant frappé sur le pavé, il expira deux heures plus tard, sans avoir même repris connaissance.

Il est impossible de rendre l'impression douloureuse que cette nouvelle, *Le prince est mort!* produisit dans la capitale. Au silence lugubre qui d'abord saisit tout le monde, succéda bientôt une éclatante douleur, douleur profonde et universelle. Cette mort si cruelle, si rapide, si imprévue, répandit un sinistre présage sur l'avenir du pays; et l'on se sentit tellement frappé, tellement accablé par un sombre désespoir, que l'on était prêt à douter de la Providence. — Ces douleurs ne se dépeignent pas.

Dès cet instant, si cruel pour la princesse Hélène, la joie fut à jamais bannie de son âme. Et comment en pourrait-il être autrement? Elle seule peut connaître quel trésor inappréciable d'affection elle a perdu, quel cœur lui a ravi à jamais la faux

implacable de la mort! — Quand la joie allume ses flambeaux, et quand un cercle nombreux se presse autour de la famille royale; quand le chef suprême du pays ouvre les deux battants des portes de son palais et convie la nation à ses fêtes brillantes, une place reste vide : la noble veuve du noble prince s'enferme dans ses appartements; et là, seule avec le souvenir de son royal époux, elle se retrace en silence les joies de son union, et pleure sur le vide affreux de son cœur. Mais si elle manque aux fêtes et aux réceptions de la cour, elle ne manque pas au réduit du pauvre. Cette âme si pure, si digne, si élevée, perpétue l'œuvre de son noble époux; elle ravive son souvenir dans tous les cœurs, et associe de bonne heure le comte de Paris aux bienfaits qu'elle répand autour d'elle, et lui enseigne que le plus grand bonheur d'un monarque est dans l'amour de son peuple.

Sans m'arrêter sur les tristes conséquences pour le pays de cette mort prématurée, je dois remarquer ici que, même dans ce moment douloureux, la première pensée de Louis-Philippe fut encore pour son pays. Accablé sous le poids de son affliction, sortant d'une sombre rêverie, il s'écria, en s'adressant à sa famille : « Oh oui, c'est un coup « affreux pour nous; mais quelle perte pour la « France! »

Par cette exclamation, partie du plus profond de son cœur, on peut juger combien le bonheur du pays est intimement lié à sa pensée de tous les instants; mais aussi il est roi des Français, d'une nation grande et généreuse; car, au moment où la mort frappa le prince, toutes les haines des partis s'éteignirent, et tous s'inclinèrent respectueusement devant cette tombe entr'ouverte.

Le duc d'Orléans, à ce qu'il paraît, avait un pressentiment de sa fin prochaine, et, quelque temps auparavant, une teinte mélancolique se répandit sur sa noble figure; on dit même que, dans une causerie intime au sein de sa famille, quand la princesse Clémentine, sa sœur, lui parlait des hautes destinées qui l'attendaient, du bel avenir de gloire qui se déroulait majestueusement devant lui, il répondit avec tristesse : « Non, non, ce bel « avenir ne m'est point réservé; je mourrai jeune, « ma sœur. » Quelle triste prophétie, et comme elle s'est rapidement et fatalement accomplie!

A présent que ce prince manque au pays, tous les regards s'arrêtent sur le Duc de Nemours, le plus âgé des fils du roi, régent présomptif de la France. Jusque-là le duc de Nemours, sincèrement attaché à son frère aîné, se tenait à l'écart, et s'étudiait à mettre en évidence et à faire dignement

apprécier celui qui devait succéder au trône par l'ordre de primogéniture. Cette conduite décelait une âme généreuse. Le duc de Nemours, jusque-là peu connu, comprit sa tâche dans l'avenir, et, sans sortir tout à fait de sa modeste réserve, entra dans la vie publique et dans la vie politique. Son maintien est grave, son regard pénétrant, et une certaine hauteur dans les manières inspire le respect dû à sa haute position. Mais si le côté brillant lui manque, le côté solide ne lui manque pas : il possède des connaissances variées. Il s'anime rarement; on peut dire qu'il ne s'anime que sur le champ de bataille, où il conduit bravement ses colonnes au feu; mais, dans l'action la plus chaude, son regard assuré dénote le calme profond de son âme courageuse. Dans le salon, ses manières sont tout à fait princières. Sa compagne, belle, jeune, gracieuse, au sourire séduisant, aux manières douces et affectueuses, tempère par son enjouement la noble gravité de son jeune époux. Depuis quelques hivers, le duc et la duchesse de Nemours donnent des soirées ravissantes, de brillantes réceptions. Tout ce qui jette quelque éclat sur le pays y est reçu, sans acception de personnes : pairs de France, généraux, députés, littérateurs, artistes, compositeurs, chacun a son tour, a sa place marquée dans ces invitations gracieuses. Là, tous les

partis se trouvent sur un terrain neutre; là, les hostilités font trêve; car le prince est également affable pour un membre de l'opposition comme pour un conservateur le plus ministériel. Appelé peut-être un jour à de hautes destinées, il puise à toutes les sources les lumières nécessaires pour remplir dignement son devoir, et fait tout son possible pour que la force de son esprit puisse s'élever à la hauteur de la tâche qui lui est imposée.

Autant par goût que par devoir, le Prince de Joinville, troisième fils du Roi, a choisi la carrière maritime, dans laquelle il ne tarda pas à se distinguer, comme ses autres frères s'illustraient dans les armées de terre. Son premier fait d'armes le fit remarquer sous les murs de Saint-Jean d'Ulloa; là, on pouvait déjà voir que son instruction maritime répondait à la hauteur de la carrière qu'il devait bientôt parcourir. Comme récompense nationale, le Roi lui confia la mission patriotique d'aller réclamer, au rocher de Sainte-Hélène, la dépouille mortelle du plus grand capitaine des temps modernes, les cendres de Napoléon. — Après y avoir reçu le dépôt révéré, il vogua vers la France avec ce saint recueillement qu'inspire à tout homme supérieur le voisinage des restes d'un héros, quand des bruits de guerre avec l'Angle-

terre lui vinrent en pleine mer. A l'instant il prend un parti vigoureux, met son navire sur le pied de guerre, et jure de plutôt se faire sauter avec son dépôt sacré que de rendre à l'Angleterre ce trésor, qui n'appartient désormais qu'à la France. La nation tout entière, qui se pressait sur la route pour recueillir le cercueil de son Empereur, reconnut, par des cris d'enthousiasme, que jamais plus digne mission n'avait été accomplie par un plus digne mandataire.

La jeune Princesse de Joinville, sœur de l'empereur du Brésil, et qui est presque une image vivante de la gracieuse et à jamais regrettable princesse Marie, duchesse de Wurtemberg, est devenue en un clin d'œil la favorite de tous, et pour ainsi dire la *duchesse de Bourgogne* de nos temps et de ce règne.

Le prince de Joinville avait le droit de se reposer, de jouir de son bonheur; mais la patrie l'appelait, il court à sa voix. Deux jours suffirent au jeune guerrier pour battre en brèche les fortifications africaines, forcer l'empereur de Maroc à solliciter la paix, et cueillir, à Tanger et Mogador, des lauriers qui ajouteront un nouveau lustre aux gloires de la France.

Le prince de Joinville est d'une taille moyenne, plutôt grande que petite; des cheveux noirs touffus

couvrent sa tête, et laissent à découvert un front sur lequel se peignent la hardiesse, le courage et la résolution. Il porte une grande barbe noire; son teint est bruni au soleil des tropiques, hâlé par les vents des mers qu'il a parcourues. Il aime son arme avec un amour, pour ainsi dire, passionné; il consacre tous les instants de sa vie à une étude approfondie des ressources qu'elle offre pour la grandeur et la gloire de la France. Les détails les plus minutieux de l'armement, il les connaît; il suit avec persévérance les réformes qu'il croit utiles dans la conduite des flottes et dans la manière de combattre. Il est le partisan le plus décidé et le plus éclairé de la vapeur, convaincu que c'est là que gît le moyen de combattre avec des chances égales les puissances les plus supérieures en marine. Il a publié un travail des plus remarquables sur les forces maritimes de la France; et son rêve de tous les instants est de doter son pays d'une marine digne de ses hautes destinées et de son influence sur le sort des nations.

Dans son intérieur, le prince de Joinville est affable, prévenant, plein de franchise; l'étiquette lui est antipathique, et il se donne autant de peine pour que rien en lui ne décèle un prince, qu'un autre s'en donnerait pour le faire sentir à tous. L'éloge du prince de Joinville est dans toutes les

bouches, les vœux pour son bonheur sont dans tous les cœurs. Ceux qui l'ont vu au combat disent qu'il n'est rien d'aussi calme, rien d'aussi digne que lui; sa voix forte et vibrante arrive, à travers son porte-voix, claire et sonore; elle domine et les mugissements de la tempête et le fracas de la mitraille. Il porte une affection particulière à son neveu le comte de Paris, et il en est adoré. Il lui a donné sur son navire la première idée d'une bataille, comme le Roi lui a fait tirer son premier coup de canon. Le précieux rejeton du duc d'Orléans, dans ces deux occasions, n'a témoigné d'autre émotion, malgré son âge, qu'un regret que le jeu eût fini trop tôt.

Par un heureux privilége, unique peut-être dans les annales d'une famille, les vertus et les mérites sont solidaires dans celle dont nous parlons. Non-seulement tous les fils du Roi sont exempts de toutes sortes de vices qui pourraient ternir quelque brillante qualité, mais tous séparément ont un mérite qui leur est propre; aucun d'eux n'est absorbé par la supériorité relative d'un autre, et tous ont reçu de la nature des dons égaux; ce qui fait que cette famille est tendrement unie, qu'aucun membre n'a le motif d'envier chez l'autre quelque chose qui lui manque; tous, en-

semble ou séparément, pourraient rendre fière la plus grande nation, et heureuse la plus illustre famille. Ces réflexions viennent tout naturellement à l'esprit, en parcourant dans la pensée les actions de chacun d'eux. Les deux princes dont il reste encore à parler suivent bien l'exemple de leurs aînés.

Le Duc d'Aumale a fait aussi son apprentissage militaire en Algérie; le col de la Mouzaïa a vu sa charge la plus brillante exécutée par le tout jeune commandant, à la tête du bataillon du 24e régiment. Bientôt après nommé colonel du 17e léger, le prince s'applique à justifier ce choix si flatteur, en se rendant digne d'être à la tête d'un si brave régiment, digne de ses nouveaux frères d'armes. Et pourtant, quand, à son retour d'Algérie, la ville de Paris accueillait avec acclamations et le prince et les soldats dont le soleil d'Afrique avait bronzé les figures, et dont les balles arabes avaient criblé le drapeau, le crime veillait. La haine des partis, ne pouvant supporter ces éclatants témoignages d'amour, arme le bras d'un assassin. Le coup part, et la balle frappe, à côté du prince, le cheval du lieutenant-colonel, au moment où les ducs d'Orléans et de Nemours s'avançaient au-devant de leur jeune frère. « Que « personne ne bouge! » crie le prince d'une voix

forte ; et, se tournant vers ses frères, il dit avec gaieté : « A la bonne heure ! on doit me croire un « personnage important, puisqu'on me trouve di- « gne d'être assassiné ! »

Le duc d'Aumale fut bientôt après envoyé encore en Afrique, avec le grade de général et de gouverneur militaire de la province de Constantine. Il y introduisit plusieurs réformes utiles, et se fit aimer des populations arabes. Par l'aménité de sa personne, par son juste discernement dans la conduite des affaires, il a fait faire un pas immense à la consolidation de la domination française en Afrique. Jaloux de donner de nouvelles preuves de ses capacités militaires, il organisa une expédition contre les tribus insoumises, et porta un coup décisif à la puissance d'Abd-el-Kader. C'est ici que se place la prise de la *Smala* de ce marabout. L'expédition fut conduite avec habileté et vigueur par le prince, et ses troupes tombèrent avec la rapidité de la foudre sur les Arabes. L'ennemi, culbuté, renversé, détruit, abandonna son camp et ses richesses ; une grande partie de la famille d'Abd-el-Kader fut faite prisonnière, et un immense butin tomba au pouvoir du soldat français. Après ce brillant fait d'armes, et quelques expéditions non moins remarquables par la pensée qui les conseillait que par leur heu-

reux accomplissement, le duc d'Aumale rentra en France, et bientôt après partit pour Naples y épouser sa cousine, fille du prince de Salerne, frère de la reine Marie-Amélie. La jeune duchesse, fière d'appartenir désormais à la France, s'applaudit chaque jour du bonheur que le ciel lui a départi dans la personne de son mari.

Le duc d'Aumale, héritier des biens du prince de Condé, est le plus riche de sa famille; car son revenu, si notre mémoire ne nous trompe pas, s'élève à six millions de francs par année. Mais cette fortune immense est déjà l'apanage des pauvres. Le premier acte du prince, en devenant majeur et en prenant la direction de ses biens, fut d'établir un bureau de secours. Chaque jour, de nombreux employés portent au loin les bienfaits de leur maître, et rassemblent des éléments nouveaux pour les augmenter; car le cœur du prince est grand, généreux, accessible à tout ce qui est noble et bon. Sa libéralité est vraiment magnifique, et rien n'égale la noblesse de son caractère. Il a une physionomie ouverte, son sourire est franc et joyeux; dans ses regards brille le feu de la jeunesse : les soucis n'ont pas encore rembruni son front. Il aime sa famille au delà de toute expression, et porte le plus vif dévouement à ses frères. Dans le temps où, sous le ministère Molé, le projet de

dotation pour le duc de Nemours était présenté à la chambre des députés, il s'éleva, comme tout le monde le sait, tant d'animosité dans certains partis hostiles à l'ordre de choses établi, que le prince, ne voulant pas jeter sa dignité en pâture aux mauvaises passions, se rendit chez le président du conseil, pour le prier de retirer ce projet de loi. Cette démarche honorait le prince ; il voulait tout devoir à l'amour du pays, mais il ne lui convenait pas de servir de prétexte à la malveillance. La loi fut retirée. Le duc d'Aumale fut tellement frappé de ce beau trait de générosité de son frère, que, mineur encore, il alla se jeter aux pieds du Roi pour le prier de prendre sur son héritage la portion nécessaire à l'apanage du duc de Nemours : celui-ci n'a jamais voulu profiter de cet élan fraternel ; mais, au fond de son cœur, il lui garda un bon souvenir de ce procédé. Dans cette lutte des beaux sentiments, nous hésitons à adjuger la palme ; mais il suffit de les faire connaître pour qu'ils soient admirés de tout le monde.

Aujourd'hui le duc d'Aumale est nommé gouverneur général de l'Algérie. C'est une digne réponse que le cabinet du 29 octobre a donnée, au nom de la France, aux protestations de l'Angleterre contre les possessions françaises de l'Algérie, qu'un ministre brouillon a eu la fatuité de réitérer.

L'artillerie compte dans ses rangs le Duc de Montpensier. Il est très-jeune encore, et déjà il y a à citer un beau fait d'armes de lui au combat de Biskara, où il commandait une batterie et dirigeait ses coups habilement. Le duc y courut des dangers réels; il y reçut même une blessure à l'œil. C'était, pour ainsi dire, un avertissement pour lui de modérer son impatiente bravoure.

Dans ces derniers temps, son mariage avec l'Infante Fernanda-Louisa a fortement ému toutes les diplomaties, mais surtout celle de l'Angleterre. Dans la deuxième série de cette publication, j'apprécierai les conséquences politiques de cette union.

Il me reste encore à parler des filles du Roi : la tâche est plus difficile; car si la vie des hommes est extérieure et peut être étudiée, celle des femmes ne franchit pas l'enceinte de leur intérieur, et les particularités à recueillir sont beaucoup plus difficiles, surtout quand ces femmes sont princesses.

Je connais peu la Reine des Belges. Avant que j'aie commencé à m'occuper de cet ouvrage, elle était déjà mariée. Je me réserve pour une autre occasion de parler de la Belgique; c'est là que je consignerai les faits venus à ma connaissance : je me bornerai seulement à dire ici que tous ceux qui ont l'insigne honneur de connaître la reine des

Belges ne tarissent pas en éloges sur sa bonté et sur ses vertus.

Le premier deuil, le premier malheur qui frappa le cœur de la famille royale, fut la mort de la Princesse Marie, duchesse de Wurtemberg. C'était la grâce personnifiée ; c'était l'intelligence la plus développée ; c'était le génie des arts transformé en femme. La peinture, la musique, la sculpture, elle possédait tous ces arts au suprême degré. — Si l'on veut une preuve de ce que j'avance, qu'on s'arrête devant la statue de Jeanne d'Arc. — C'est un chef-d'œuvre et comme conception et comme exécution. On se sent pénétré d'un saint enthousiasme pour cette création de génie. Quel est donc le sculpteur le plus éminent qui aurait compris l'héroïne de Vaucouleurs de cette manière ? — La royale artiste, en taillant ce marbre, lui a communiqué ce feu sacré qui brûlait en elle, et qui, au besoin, en aurait fait une nouvelle Jeanne d'Arc.

La plus jeune des filles du Roi, la Princesse Clémentine, a beaucoup des traits de son père. On s'accorde à dire que c'est la plus spirituelle de toutes les Françaises, qui sont spirituelles par excellence. Mais gardez-vous de supposer que son esprit soit un esprit méchant, qu'il se plaise à ces traits acérés qui blessent ou froissent les amours-propres. Loin de là ; c'est un esprit gracieux, vif,

léger, heureux en reparties, ayant de la gaieté, mais qui n'ôte rien aux qualités de son cœur et de son âme. — La duchesse de Nemours n'a jamais eu de plus grand désir que celui de voir la princesse Clémentine, la femme de son frère Auguste de Cobourg. *Ce que femme veut, Dieu le veut*, dit le proverbe populaire : le résultat de ce désir de la duchesse de Nemours est que la princesse Clémentine s'appelle aujourd'hui duchesse Auguste de Cobourg. — La princesse est admirée partout. On prétend savoir qu'elle a contribué à amener les visites réciproques de la reine Victoria en France et du Roi en Angleterre. Bref, que si jamais l'*entente cordiale* menaçait de s'altérer entre les deux pays, en demandant que la princesse Clémentine soit nommée *ambassadeur extraordinaire à la cour de Saint-James*, on pourrait répondre du succès.

En parlant du Roi, je me suis abstenu d'apprécier, dans cette esquisse rapide, sa politique et son influence sur la France; je me suis strictement renfermé dans les considérations générales touchant les affaires du dehors, sans déduire des conséquences quant à ce qui regarde l'intérieur.

Mais, tout en réservant une étude sérieuse sur la monarchie de 1830 à un autre ouvrage déjà prêt à être publié, je crois devoir ajouter ici quelques mots à ce sujet.

Les grands esprits politiques, qui, en général, sont animés de bonnes intentions, se font *à priori* un plan de conduite dans leur cabinet, et l'appliquent ensuite à la marche gouvernementale avec une inflexibilité mathématique. Quel que soit le génie créateur d'un tel système, il peut trouver des obstacles dans l'exécution, s'il ne veut tenir aucun compte et des événements que le hasard fait naître, et de ce travail constant de la nature humaine, dont la base est le mot *progrès*.

Louis-Philippe, monté sur le trône de France par la volonté nationale, par la *souveraineté populaire*, comme on est convenu de le dire en France, se préoccupa peut-être trop dès l'abord du désir d'effacer son cachet révolutionnaire, et de se faire admettre dans la famille des rois et des souverains de l'Europe. Mais, tout en cherchant à rassurer les puissances sur les tendances de l'esprit public en France, le Roi perdit peut-être trop de vue le mouvement intérieur; sans cela, sa perspicacité, qui est très-grande, lui aurait sans nul doute révélé que cette maxime de son règne, *La paix toujours, la paix partout*, professée

tout haut en face d'une nation de trente-cinq millions d'hommes, qui a dans son histoire des pages immortelles de grandes actions, doit froisser son orgueil, l'humilier dans son sentiment le plus noble. Le Français aime la gloire au-dessus de tout! C'est elle qui l'a toujours payé de tous ses revers; pour elle aucun sacrifice n'est au-dessus du cœur français. L'instinct naturel paraît indiquer au peuple que, pour satisfaire à ce besoin constant de la paix, auquel le Roi semble attacher l'existence de son trône et la prospérité de la France, on ne peut pas toujours agir avec fermeté et contenter la dignité nationale. Ce peuple éclairé sait que les exigences de nos adversaires grandissent en proportion de notre condescendance, ou de notre faiblesse; il pense que vouloir obtenir la paix à tout prix, c'est vouloir incliner devant l'étranger le drapeau tricolore, ce drapeau victorieux qui a fait son tour du monde.

Les événements politiques n'ont, à vrai dire, jamais donné sérieusement lieu depuis 1830 à engager une lutte et mettre l'Europe en feu; mais il s'en est présenté assez pour froisser la susceptibilité de la France, et les concessions faites à l'étranger, surtout aux exigences insatiables de l'Angleterre, étaient assez nombreuses pour désaffectionner le peuple et aliéner l'opinion publique. Aussi les

membres de l'opposition savent-ils parfaitement ce qu'ils font quand ils crient à l'abaissement de la France, à la perte de son ascendant moral, à sa déchéance dans les conseils de l'Europe; ils frappent des coups qui portent, et ils sapent l'établissement de Juillet avec une sûreté incontestable. — Ces voix qui expliquent sous ce point de vue à la nation toutes les humiliations que la France subit, *selon elles*, sous le régime de *la paix à tout prix*, trouvent toujours de l'écho au fond des cœurs. Les journaux qui se donneraient pour mission d'évoquer des idées belliqueuses en Angleterre ou en Allemagne manqueraient complétement leur but, et ne seraient pas écoutés; mais ici, en pleurant sur la gloire perdue du nom français par des concessions constantes, vraies ou illusoires, ils agissent et agiront toujours avec effet sur la fibre nationale, et auront toujours le peuple pour eux.

Si d'un côté le système dont il s'agit porte sans relâche toute l'attention du gouvernement sur les faits et les gestes des potentats et des cabinets étrangers, de l'autre il contribue à l'intérieur à fermer l'oreille à la voix de la nation, qui demande des améliorations dont la marche du temps indique l'opportunité.

Le gouvernement peut opérer beaucoup de bien en recherchant franchement les conditions du pro-

grès; mais il prépare des tempêtes révolutionnaires en dédaignant la voix du peuple, qui appelle partout *les réformes*. Prédire des secousses, qui sont probablement très-éloignées, serait peut-être vouloir se poser en prophète; mais il est impossible de méconnaître les faits qui se passent sous nos yeux. On voit donc, d'une part, une sécurité funeste, une fausse honte de concessions que tout indique comme indispensables, un mépris systématique de toute demande qui ne se traduit pas par une majorité de boules dans le parlement; de l'autre, une exaspération croissante, des tentatives de toute espèce pour obtenir des réformes par les voies légales, sans recourir à la force brutale.

Cet entêtement des conservateurs, cet optimisme ministériel reposant sur une majorité *quand même*, pourraient cependant tôt ou tard amener des collisions. Le Roi, entouré d'une phalange nombreuse de fidèles, qui se passionnent en sa présence, ne peut pas voir le vrai état des choses; car, au bout du compte, il est prince, il est sur le plus beau trône de l'univers, et il paye le tribut à sa position, c'est-à-dire qu'il ajoute foi à ce qui lui est présenté par ceux qui, vivant aussi dans une sphère limitée et servis par des agents inhabiles, peuvent s'abuser ou être abusés eux-mêmes.

Je dois cependant ajouter ici que si l'on pouvait juger de la valeur d'un système par l'adhésion qu'il rencontre au delà des frontières, je pourrais affirmer que, dans différentes contrées de l'Europe que j'ai parcourues en observateur impartial avant de tracer ces lignes, la politique du cabinet français est partout louée sans restriction. Est-ce un bien, est-ce un mal? — L'avenir nous le dira.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

INTRODUCTION. — En route. 9
— Impression de la première journée. 27
— Émeute des 4 et 5 juin 1832. 38

I. — Les Français. 51
II. — Les Femmes. 65
III. — Les Saisons. 81
IV. — Comme on dîne à Paris. 89
V. — Promenades, fêtes publiques, passages. 105
VI. — Les Cafés. 123
VII. — Le Palais-Royal. 135
VIII. — La Bourse. 153
IX. — Les Chemins de fer. 169
X. — Le Tour de Paris. — Les Barrières. 183
XI. — La Fille du peuple. — La Bouquetière. 198
XII. — Instruction publique. — Facultés. — Collége de France. 209
XIII. — Bibliothèques publiques. 243
XIV. — Orphéon et les orphéonistes. 263
XV. — Le Conservatoire. 269
XVI. — Armée française. 283
XVII. — La Presse. 303
XVIII. — Garde nationale. 349
XIX. — Le Roi et la famille royale. 359

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.
Imprimeurs de l'Institut.

UNIVERS PITTORESQUE.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DE TOUS LES PEUPLES,

De leurs religions, mœurs, coutumes, etc., 40 volumes in-8°, avec 2,300 gravures, représentant les sites principaux, les monuments anciens et modernes, les costumes, meubles, objets d'art et autres, les cartes des pays. *Publié par livraisons à 4 sous.*

Le mérite de la rédaction, le grand nombre de gravures et leur belle exécution ont assuré à cet ouvrage un succès européen.

L'histoire et la description de chaque pays sont confiées à des littérateurs distingués (la plupart membres de l'Institut royal de France), qui, par le séjour qu'ils ont fait sur les lieux, et par le mérite de leurs ouvrages, étaient désignés d'avance pour traiter chaque spécialité. Cet ouvrage, qui servira de père en fils à l'instruction des familles, a rassemblé dès son origine vingt-cinq mille souscripteurs, car il répond à un besoin général, celui de connaître notre univers.

Chaque volume se vend séparé. Élégamment cartonné coûte 1 fr. de plus.

GRÈCE ANCIENNE, par M. Pouqueville (de l'Institut). 1 vol. et 114 planches. . 6 fr.

GRÈCE sous la domination romaine, byzantine, turque, et régénérée. **ILLYRIE, SERVIE, VALACHIE, MOLDAVIE**, etc, par M. W. Brunet de Presle. (*Sous presse*).

ITALIE, par M. le chev. Artaud (de l'Institut), ancien chargé d'affaires à Florence et à Rome. 1 vol. et 98 pl. . } 6 fr.
SICILE, par M. de la Salle, correspondant de l'Institut et 24 grav. . }

SUÈDE et **NORWÉGE**, par M. Le Bas, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale. 1 fort vol. et 56 planch. 6 fr.

ALLEMAGNE, par le même. 2 vol. et 200 gravures. . . . . 12 fr.

AUTRICHE, *Bohême, Hongrie, Prusse, Saxe, Bavière, Hanovre* et petits États de l'Allemagne, par le même. 1 vol. et 76 pl. 6 fr.

DANEMARK, par M. Eyriès, de l'Institut; par M. Chopin. . . . . 4 fr.

SUISSE et **TYROL**, par M. de Golbéry, corresp. de l'Institut. 1 fort vol. et 92 gr. 6 fr.

RUSSIE et **SIBÉRIE**, par M. Chopin. *Crimée* et provinces asiat., *Circassie* et *Géorgie*, par M. C. Famin, et *Arménie*, par M. Boré, orientaliste. 2 vol. et 156 pl. . . . . 12 fr.

TURQUIE, par M. Jouannin, 1er secrétaire-interprète du Roi, et par M. Van Gaver. 1 vol. et 180 grav. . . . . 6 fr.

POLOGNE, par M. Ch. Forster. 1 vol. et 56 grav. . . . . 4 fr.

ANGLETERRE, 3 vol. et 136 grav., par MM. Galibert et Cl. Pellé, rédacteurs de la Revue britannique. . . . . 18 fr.

ÉCOSSE, IRLANDE et fin de l'Angleterre, par les mêmes. 1 vol. et 72 grav. . . . 6 fr.

VILLES ANSÉATIQUES, par M. Roux de Rochelle, prés. de la Soc. de géogr., ministre plénipot. à Hambourg. 1 v. et 14 pl. 4 fr.

BELGIQUE et **HOLLANDE**, par M. Van-Hasselt. 1 fort vol. et 60 pl. . . . . 6 fr.

ESPAGNE, par MM. Gueroult et Joseph Lavallée. 1 vol. . . . . 6 fr.

PORTUGAL, par M. Ferdinand Denys, et fin de l'**ESPAGNE**, par M. Joseph Lavallée. 1 fort volume. . . . . 6 fr.

FRANCE, par M. Le Bas (de l'Institut), maître de conférences à l'École normale.

1e Partie. *Annales historiques*, 2 vol. avec 33 cart. hist. col., dressées par M. Dussieux. 12 fr.

1e Partie, comprenant le *Dictionnaire encyclopédique de l'histoire de France*, 12 vol., avec 620 gravures représentant tout ce que la France a de remarquable.

Texte des 12 gros volumes. . . . . 55 fr.
Planches, 3 volumes. . . . . 25 fr.

TABLEAU général de l'**AFRIQUE ANCIENNE**, et Histoire des *Vandales*, de l'*Afrique chrétienne*, *Cyrénaïque*, *Carthage*, *Numidie*, *Mauritanie*, par MM. Davezac, Dureau de la Malle, Yanoski et Lacroix. 1 vol. 6 fr.

ÉGYPTE ANCIENNE, par M. Champollion-Figeac, conserv. à la biblioth. du roi. 1 fort vol. et 92 grav. . . . . 6 fr.

ÉGYPTE sous la domination arabe, française et sous Méhémet-Ali, par MM. Marcel, membre de l'expédition d'Égypte, Ryme et Paisse d'Avesne (*en publication*). 1 vol.

CHINE, par M. Pauthier, orientaliste. 1 vol. et 73 planch. . . . . 6 fr.

PERSE, par M. Dubeux, de la biblioth. du roi. 1 vol. et 88 grav. . . . . 6 fr.

INDE, par M. de Jancigny, aide de camp du roi d'Oude, et X. Raymond, attaché à l'ambassade de Chine. 1 vol. et 88 grav. . . 6 fr.

PALESTINE, par M. Munck, orientaliste de la bib. du roi. 1 très-fort vol. et 71 gr. 7 fr.

SYRIE ANCIENNE, par M. Yanoski, professeur d'histoire au collége de Henri IV, et **SYRIE MODERNE**, y compris l'histoire des Croisades, par M. J. David, orientaliste. 6 fr.

ARABIE, par M. Noël Desvergers, orientaliste. 1 vol. et grav. . . . . 6 fr.

TARTARIE, grande et petite; *Mongolie*, *Turcomans*, *Boukarie*, *Kirguis*, *Béloutchistan*, *Caboul*, *Afghanistan*, *Kalmoukie*, *Népaul*, *Thibet*, *Dahourie*, *Mantchourie*, *empire Birman de Siam*, *Cochinchine*, *Anam*, *Tonkin et île de Ceylan*, par M. Dubeux, conservateur à la bibliothèque royale (*en publication*).

ÉTATS-UNIS, par M. Roux de Rochelle, anc. min. plénip. auprès des États-Unis, prés. de la Société de géogr., etc. 1 vol. et 96 gr. 6 fr.

BRÉSIL, par M. Ferdinand Denys, conservateur à la biblioth. Ste-Geneviève. *Colombie* et *Guyane*, par M. César Famin. 1 vol. et 106 gravures. . . . . 6 fr.

BUÉNOS-AYRES, *Paraguay*, *Uruguay*, *Chili*, par M. César Famin, consul de France. *Terres polaires*, *îles de l'Océan*, par M. le col. Bory de Saint-Vincent et par M. Frédéric Lacroix. 1 vol. et 88 pl. . . . . 6 fr.

MEXIQUE, *Guatimala* et *Texas*, par M. de la Renaudière, vice-prés. de la Soc. de géogr. *Pérou*, par M. Lacroix. 1 vol. et 88 pl. 6 fr.

MALAISIE et **POLYNÉSIE**, précédées du Tableau général de l'Océanie, par M. de Rienzi, voyageur en Océanie. 2 forts vol. et 304 planches et cartes. . . . . 12 fr.

MÉLANÉSIE, AUSTRALIE et fin de l'*Océanie*. 1 très fort vol. et 106 pl. et 1 carte. . 6 fr.

CH. D. FORSTER.

QUINZE ANS A PARIS.

PARIS

ET

LES PARISIENS.

TOME I.

PRIX DE L'OUVRAGE :

15 FR.

LIBRAIRIE
DE
FIRMIN DIDOT
FRÈRES.

1848.

Zool. rlt.

oa

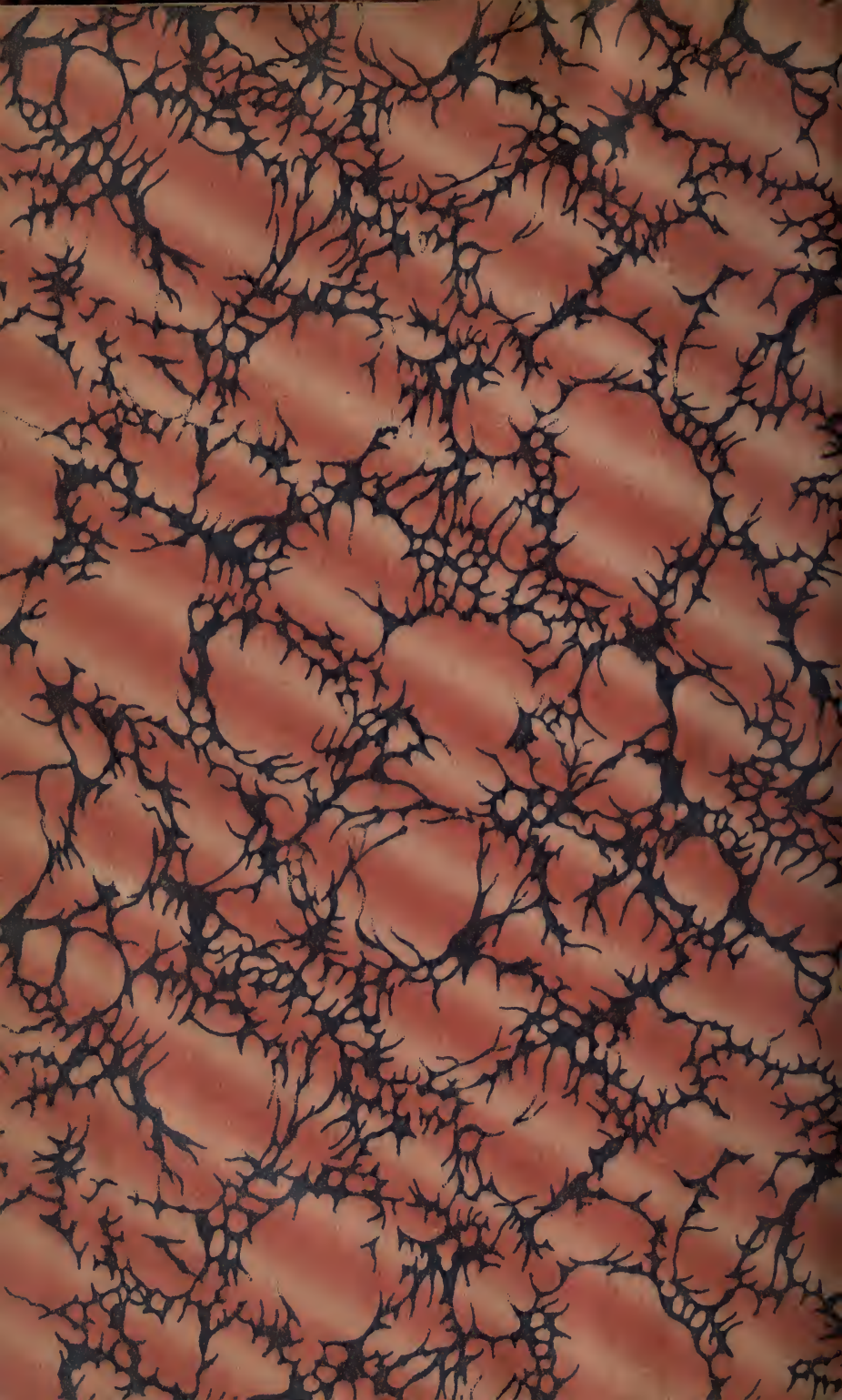

DC
707
F67
t.1

Forster, Karol
Quinze ans à Paris

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY